This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

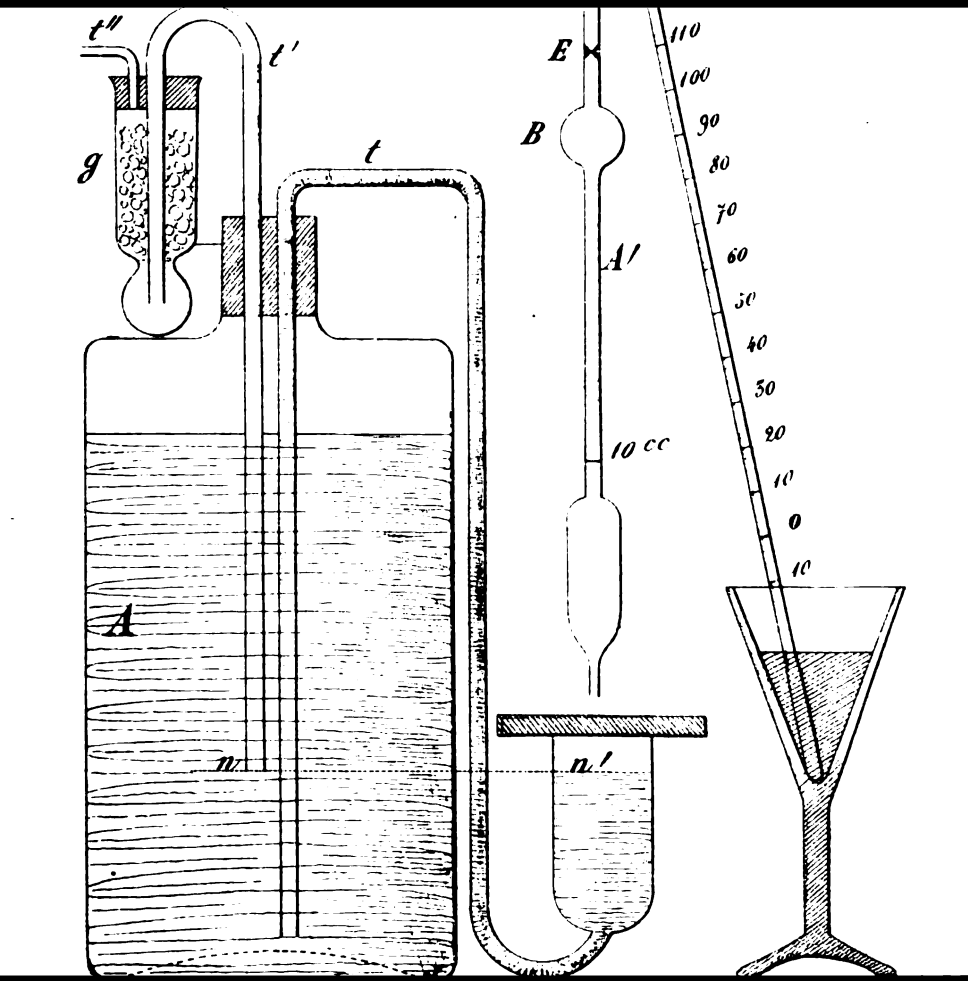

Travaux de l'Académie nationale de Reims

Académie Nationale,
Académie nationale de Reims (France)

Digitized by Google

Charles GIVELET

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Dix-Septième volume.

4e TRIMESTRE 1852. — 1er TRIMESTRE 1853.

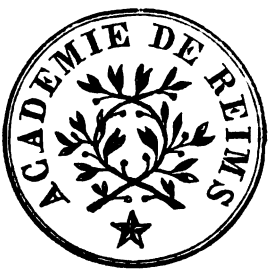

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCLIII.

Digitized by Google

Fr 44.21

Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1852-1853.

Tome XVII. — *N°* 1.

SCIENCES.

Communication de M. Maumené.

MÉMOIRE

SUR L'ANALYSE DES HUILES AU MOYEN DU DÉGAGEMENT DE CHALEUR PRODUIT AVEC L'ACIDE SULFURIQUE.

Les huiles grasses mêlées à l'acide sulfurique dégagent de la chaleur ; cette action sépare d'une manière tranchée les huiles siccatives de celles qui ne le sont point.

I. — Dans un verre à expérience ordinaire on a placé 50 grammes d'huile d'olive. On ajoute *avec soin* 10 centimètres cubes d'acide sulfurique bouilli (66° Baumé). On agite avec un thermomètre et on suit des yeux la marche du mercure.

Digitized by Google

En partant de la température 24°, pour les deux liquides, le thermomètre s'élève à 66° ; augmentation, 42°.

L'épreuve n'exige pas plus de deux minutes; il n'en faut pas plus d'une pour arriver à la température maximum.

II. — Dans un second verre pareil on place 50 grammes d'huile d'œillette, et on la soumet de la même manière à l'action de l'acide.

En partant de 26°, le thermomètre monte à 100°, 5. Augmentation, 74°, 5.

Il est essentiel de remarquer : 1° Un développement très notable d'acide sulfureux qui ne se produit pas avec l'huile d'olive ; 2° Un boursoufflement considérable du liquide.

De ces deux expériences résulte un procédé de distinction des deux huiles, si l'on peut établir les conditions suivantes :

1° *Si l'action de l'acide sulfurique est constante ?*

III. — En répétant l'expérience I à quatre reprises dans les mêmes conditions, avec la même huile, on obtient chaque fois un développement de chaleur de 42°.

L'expérience faite sur des huiles de diverses provenances donne les résultats suivants :

IV. — *Huiles pures.*

Huile d'Aix, reçue directement par	M. P.,	42°.
de Nice,	L.,	42°.
d'Italie,	B*,	41°, 5.
d'Aix, remise par	MM. V. et F.,	42°.

Digitized by Google

V. — *Huiles vendues pour fabrique.*

Huile reçue par M. G.	41°, 5.	
L'	47°	(faible)
B'	46°	(fort.)
B' (Kabylie)	45°, 5.	
B' (lampante)	47°.	(1)

La première a la couleur de l'huile pure, mais une saveur désagréable ; les quatre autres sont verdâtres et ont une odeur et une saveur insupportables.

Des expériences III, IV, V, il faut conclure que l'action de l'acide sulfurique est constante, lorsque l'huile est pure et lorsqu'on opère à un même degré de chaleur.

Ce résultat me paraît digne en lui-même d'une grande attention. En effet, les huiles essayées sont prises, autant que possible, dans des conditions différentes d'*origine* et d'*âge;* cependant elles ne présentent aucune différence sensible dans leur action sur l'acide sulfurique. Elles peuvent donner toutes le même développement de chaleur, si l'on observe avec soin les précautions dont je donnerai le détail tout-à-l'heure.

L'action de l'acide est-elle aussi constante sur l'huile d'œillette?

Pour le savoir, il faut se reporter à la remarque faite plus haut sur l'expérience II. Puisque l'huile d'œillette donne naissance à un grand dégagement d'acide sulfureux et puisque le liquide se boursouffle,

(1) On sait que les huiles qui portent ce nom sont les huiles de deuxième pression ou de recenses clarifiées.

Digitized by Google

on peut songer *à priori* que le développement de chaleur obtenu dans l'expérience n'est pas le véritable. L'acide sulfureux qui s'échappe entraîne de la chaleur, et l'augmentation du volume du liquide contribue, sans doute, encore au refroidissement. En supposant donc une action régulière de l'acide, le degré de chaleur obtenu doit être au dessous de la vérité, et les résultats de plusieurs expériences sur la même huile ne doivent pas être très concordants.

On a une première preuve de ce fait dans les expériences suivantes :

VI. — 50 grammes de la même huile, traités par la même quantité d'acide, ont donné 73, 72, 71 degrés d'élévation de température, suivant que le boursoufflement et le dégagement d'acide sulfureux étaient plus considérables.—Cette huile était dans mon laboratoire depuis 2 ans ; elle avait été remise par MM. V. F., je la désignerai par (V. F. 1).

VII. — En outre, on doit obtenir des variations du même genre en opérant sur des huiles d'origines différentes ; c'est ce qui a lieu :

Un autre échantillon d'huile d'œillette, fournie récemment par MM. V. F. et que je désignerai par (V. F. 2), a donné 73, 74, 71 degrés.

VIII. — Il y a un moyen simple de lever la difficulté qui résulte de la formation d'acide sulfureux. Il suffit de mêler l'huile d'œillette à l'huile d'olive, en proportion telle que le dégagement cesse de se produire.

Digitized by Google

50 G. mélange { 2 olive Italie (V. F. 2)
1 œillette (V. F. 2)

donnent 56°, 8 élévation de température, sans dégagement d'acide sulfureux et sans boursoufflement.

On a dans cette expérience :

$2 \times 42°$ (olive) $+ X$ (œillette) $= 3 \times 56°,8 = 170°,4$.
$X = 170°,4 - 2 \times 42° = 170°,4 - 84° = 86°,4$.

Le développement de chaleur dû à l'huile d'œillette est donc de 86° 4, au lieu de (71 à 74) donné par l'expérience directe.

J'ai vérifié ce résultat par un grand nombre d'expériences faites avec des mélanges dans d'autres proportions, (1 olive, 1 œillette.) (1 olive, 2 œillette), et j'ai toujours obtenu des nombres compris entre 86 et 87 degrés, (l'opération ayant lieu à 25° de température extérieure.)

Ainsi à la température de 25° ou à des températures peu différentes (de 24° à 26°) 10 cent. cubes d'acide sulfurique concentré donnent avec 50 gr. huile, une chaleur de :

Olive, 42°.
Œillette, 86°,4.

Et ces dégagements de chaleur sont parfaitement constants.

2° *Si le degré de l'acide n'a pas d'influence sur les rapports des dégagements de chaleur ?*

Il est évident *à priori* que les 10 *cent. cubes* d'acide agissent sur la même huile avec plus ou moins de force, suivant le degré de concentration. L'expérience donne à cet égard les résultats suivants pour l'huile d'olive.

Digitized by Google

IX.—	50 gram. huile et	10 cc. acide à	66°	donnent	42°	en 2 min.
	50	—	10	—	64° 5	—	31°	en 2
	50	—	10	—	60	—	6°	en 4
	50	—	10	—	55	—	4°, 6	en 7
	50	—	10	—	50	—	3°, 8	en 9

La température étant à 25°.

On voit combien l'action varie avec le degré de l'acide. — Dans les deux premiers cas la coloration du liquide est brun-foncé, dans les trois derniers, cette coloration est très faible.

X. — Mais un même acide, en agissant sur les différentes huiles, occasionne des développements calorifiques dont les rapports sont à très peu près les mêmes que ceux des développements produits par l'acide d'un autre degré.

Pour le démontrer j'indiquerai d'abord l'élévation de température produite par la plupart des huiles pures.

L'expérience a été faite dans les conditions citées précédemment : 50 grammes d'huile, 10 cc. acide bouilli ; température de 24° à 26°.

XI. —	Colza.	58°
	Faine.	65°
	Navette.	57°
	Sésame.	68°
	Arachide.	67°
	Ben.	43°
	Cheval.	51° 5
	Pieds de bœuf pure. .	49° 5
	Amandes douces. . .	53° 5
	Amandes amères. . .	52°

Digitized by Google

Huile de suif. . . .	41° à 43° 5
Acide oléique. . . .	37° 5
Ricin.	47°
Lin.	133°
Noix.	101°
Chenevis.	98°
Foie de raie. . . .	102°
Foie de morue. . .	103°

Pour les huiles de Faine, Sesame, Arachide et pour les cinq dernières, il a été nécessaire d'évaluer le degré de chaleur en les mélangeant avec l'olive et en appliquant ce qui a été dit (VIII).

Voici maintenant les résultats des expériences faites avec un acide du commerce dont le degré s'élevait seulement à 64°, 5. Baumé. (Température extérieure 24°; 25°).

XII.— Olive Aix, P.		31 degrés.
— Aix, V. F.		
— Nice, L.		
— Italie, B.		
— *pour fabrique*, G.		
— —	L*	34.5 —
— —	B*-Kabylie.	33.5 —
— —	B* lampante.	34.5 —
— —	B' —	34. —
Œillette (V. F. 1)		63.8 —
— (V. F. 2)		63. —
Colza,		42.5 —
Navette,		42. —
Faine,		48. —
Arachide,		49.5 —
Sésame,		50. —

Digitized by Google

En comparant ces nombres à ceux de IV, V et XI, on reconnaîtra facilement qu'il y a proportionnalité à un demi-degré près.

XIII. — Il ne faudrait pas, sans doute, regarder cette constance des rapports comme trop rigoureuse dans le cas où l'on ferait usage d'un acide très éloigné de 66°. La masse d'huile ne changeant pas et celle d'acide variant alors d'une manière notable, on conçoit que l'action de l'acide puisse changer *en augmentant, pour une certaine huile, et en diminuant, pour une autre*, parce qu'on se rapprocherait dans le premier cas et on s'éloignerait dans le second des équivalents chimiques qui fournissent le maximum de chaleur.

Les expériences qui suivent, montrent la vérité de cette considération :

100 gr. olive et 10 cc. acide ont dégagé 25° de chaleur.

100 gr. faine et 10 cc. acide ont dégagé 26° 2 (temp. 24° 5).

Dans ces expériences où la proportion de l'acide n'est pas changée, tandis que celle de l'huile est deux fois plus grande, les dégagements de chaleur ne sont pas *la moitié* de ceux obtenus précédemment.

Dans le 1er cas, au lieu de $\frac{42°}{2}$ ou 21° on a 25°, c'est à dire 4° en plus.

Dans le 2e, au lieu de $\frac{65°}{2}$ ou 32° 5 on a 26° 2, c'est à dire 6°, 3 en moins.

Digitized by Google

XIV. — D'un autre côté voici des résultats obtenus avec la même quantité primitive d'huile, 50 gr., et des proportions doubles ou triples d'acide.

QUANTITÉ D'ACIDE.

	10 cc.	20 cc.	30 cc.	maxima.
Olive,	31°	35°	35°	35°
Colza,	42°, 5	63°	64°, 5	64°, 5
Navette,	42°	51°	49°, 5	51°
Faine,	48°	59°, 5	55°, 5	59°, 5
Arachide,	49°, 5	59°, 5	55°	59°, 5
Sésame,	50°	62°	59°	62°
Œillette,	63°, 5	86°	84°	86°
Lin,	98°	110°	98°	110°
Noix,	74°, 5	88°	81°	88°
Chenevis,	72°, 5	95°	83°	95°

Ainsi, en doublant la proportion d'acide, le dégagement de chaleur est plus fort de 1/8 pour l'olive (31° à 35°), de 1/2 pour le colza (42°, 5 à 63°), de 1/3 pour l'œillette (63°, 5 à 86°), etc.

Donc en faisant varier le *degré* de l'acide, c'est à dire au fond sa *quantité*, l'on s'expose à obtenir des résultats discordants, mais il faudrait pour cela des variations très fortes. — En restant dans les limites de 2 ou 3 degrés Baumé l'on n'a rien à craindre, et les acides ordinaires du commerce ne sortent pas de ces limites.

XV. — L'acide sulfurique, remplissant la double condition d'exercer toujours la même action sur une même huile, et de donner des résultats bien proportionnels aux degrés où on le trouve dans le commerce, peut servir avantageusement à l'analyse.

Digitized by Google

XVI. — La différence des dégagements de chaleur produits par cet acide avec l'huile d'olive et l'huile d'œillette est si grande qu'elle donne un excellent moyen d'analyser les mélanges de ces deux huiles.

1° On a fait le mélange 9 olive (Italie).
1 œillette (V. F. 2).

50 gr. de ce mélange traité par 10 cc. acide à 66°, ont donné 46° 5. En calculant le résultat d'après les chiffres de l'olive et de l'œillette, on trouve que le dégagement de chaleur doit être 46°, 45.

2° On a fait le mélange 19 olive (Italie).
1 œillette (V. F. 2).

50 gr. de ce mélange, traités comme le précédent, ont donné 44° fort.

D'après le calcul, on devrait avoir 44° 25.

XVII. — Pour déterminer les proportions d'olive et d'œillette, on aurait, dans le premier mélange,

En le supposant fait en k^{es} et contenant $\frac{a}{k}$ d'olive, par conséquent $\frac{k-a}{k}$ d'œillette.

$$\frac{a\ 42^\circ}{k} + \frac{(k-a)\ 86^\circ\ 5}{k} = 46^\circ\ 5.$$

Cette équation peut être résolue en faisant successivement $k = 1, 2 \ldots\ldots 10$, jusqu'à ce que la valeur correspondante de a vérifie l'équation à très peu de chose près.

Il est facile de voir que cela n'a lieu que pour $k = 10$: on trouve alors $a = 8{,}98$, c'est à dire

Digitized by Google

9, d'où on conclut la composition : 9 olive, 1 œillette.

XVIII. — Ce procédé peut-il s'appliquer aux huiles d'olive du commerce ?

Souvent les huiles à manger ne sont falsifiées que par l'œillette, et, dans ce cas, leur analyse peut être faite avec exactitude.

Mais qu'arriverait-il en cas de mélange avec une autre huile ?

Il résulte des nombres inscrits XI et XII :

1° Que l'huile de ben et l'huile de suif donnent à peu près le même dégagement de chaleur que l'huile d'olive ;

2° Que les autres huiles produisent un dégagement de chaleur plus considérable, à l'aide duquel on peut aisément les distinguer de l'huile d'olive ;

3° Que les huiles siccatives donnent beaucoup plus de chaleur que les huiles grasses et peuvent être facilement reconnues.

XIX. — Jamais l'huile de ben ni l'huile de suif ne seront mêlées à l'huile d'olive, et par conséquent :

Toutes les fois que 50 grammes d'huile d'olive donneront plus de 42 degrés de chaleur dans leur mélange avec 10 cc. d'acide sulfurique *bouilli* et à la température de 25°, l'huile ne sera pas pure.

Ce résultat peut être obtenu si promptement et si sûrement, il me paraît d'ailleurs d'une si grande utilité, que je vais examiner de suite tout ce qui le concerne : cette marche fera connaître en même temps les faits relatifs aux autres huiles et dont il me reste à parler.

Digitized by Google

XX. — On se demandera d'abord si la température influe dans les actions dont il s'agit.

La température peut exercer une influence bien évidente : comme l'acide est pris avec une pipette, c'est à dire sous le même volume, son poids varie en raison inverse de la température extérieure, et tandis qu'à 25°, par exemple, 10 cc. d'acide pèsent seulement 18 gram., 26, à 0° leur poids devient 18°, 50. Cette variation d'environ 1/77 peut se faire sentir et se montre en effet dans les essais d'huile, mais sans les troubler.

Ainsi, tandis que l'olive donne 42° avec 10 cc. d'acide à la température 25°, elle ne donne pas plus de 42° 5 à la température de 0° ou aux températures très voisines.

Le changement a lieu pour toutes les huiles, mais il ne dépasse pas 1° dans aucun cas.

La température n'exerce pas d'autre influence : au moins n'ai-je rien aperçu de particulier dans nos nombreux essais.

XXI. — Une question importante est celle du changement produit par l'âge des huiles.

Les expériences précédentes forcent à envisager l'influence de l'âge comme à peu près nulle pour les huiles non siccatives. Un colza très ancien a donné 58°, tout comme le colza récent dont j'ai parlé plus haut.

Il n'en est pas ainsi, bien entendu, pour les huiles siccatives. Voici deux exemples :

Une huile d'œillette ancienne, en partie résinifiée, a donné 97 degrés au lieu de 86 (malgré le dégagement d'acide sulfureux).

Digitized by Google

Une huile de ricin, conservée depuis plus de deux ans au laboratoire, a donné 57° au lieu de 47°.

Je me bornerai à faire observer que cette augmentation du degré de chaleur, produite par les huiles siccatives avec l'âge, contribue à les faire distinguer des huiles non siccatives, sans nuire beaucoup à la détermination de quantité.

XXII. — Il fallait enfin déterminer si les huiles conservées dans des tonneaux ou des vases humides peuvent offrir des variations notables.

On a placé de l'huile d'olive (Italie B) dans un flacon assez grand pour pouvoir agiter l'huile avec un égal volume d'eau distillée. Au bout de 24 heures, l'huile était trouble et présentait de petits globules d'eau suspendus. On l'a soumise à l'épreuve habituelle et on a obtenu 39°, 5 au lieu de 42°.

Une expérience analogue, faite sur l'huile redevenue transparente au dessus de l'eau dans le vase fermé, a donné 41°, 5.

D'après cela, les huiles limpides pourront être examinées sans craindre l'influence de l'humidité des vases.

XXIII. — Ce qui précède me paraît suffire à montrer le parti qu'on peut tirer de l'acide sulfurique pour l'analyse des huiles.

En effet, supposons un mélange d'olive et d'une seule huile inconnue. On pourra déterminer la qualité ou nature de l'huile en se fondant sur les résultats suivants :

Digitized by Google

On trouve en employant 100 grammes d'huile au lieu de 50 et toujours 10 cc. acide bouilli, que toutes les huiles, *excepté l'huile d'olive*, donnent un dégagement de chaleur plus petit que la moité de celui fourni par 50 grammes. Ainsi :

				Différence.
Olive	dégage 25°	au lieu de 21°	(moitié de 42°)	+ 4°
Arachide	33°, 5	33°, 5	67°	0°
Colza	29°	29°	58°	0°
Navette	25°, 6	28°, 5	57°	— 3°,0
Faine	26°, 2	32°, 5	65°	— 6°
Sésame	28°	34°	68°	— 6°
Œillette	26°	43°, 2	86°,5	— 17°
Lin	65°	66°, 5	133°	— 1°,5
Noix	45°, 5	50°, 5	101°	— 5°
Chenevis	49°	49°	98°	0°

Si donc le mélange analysé d'abord au poids de 50 grammes a donné par exemple (avec l'acide à 66°) 46 degrés de chaleur, et si ce mélange essayé à 100 grammes ne donne pas la moitié de 46° ou 23°, mais seulement 21°, on sera sûr que l'huile cherchée est une de celles dont le dégagement de chaleur est notablement moindre à 100 gr. qu'à 50, et par conséquent de l'œillette, faine, etc., etc. (1).

On approchera ensuite davantage de la solution en soumettant le mélange sous le poids de 50

(1) L'huile d'olive présente ici cette particularité singulière de donner plus de chaleur quand on augmente la quantité d'huile, et plus de chaleur aussi quand on augmente la quantité d'acide. Ces résultats paraissent contradictoires : il n'en est rien ; on peut les expliquer en se rappelant que l'action de l'acide s'exerce à la fois sur des acides gras et de la glycérine. — Je crois inutile d'en dire davantage.

Digitized by Google

grammes à des proportions plus grandes d'acide, c'est-à-dire 20 cc., 30 cc., etc., et la variation des dégagements de chaleur achevera *presque toujours* de fixer la nature de l'huile cherchée, comme on le voit aisément dans le tableau (XIV).

XXIV. — Dans les mélanges formés seulement de deux huiles, l'emploi de l'acide offre une méthode très sûre pour déterminer la *qualité* de la manière la plus facile : l'analyse qualitative opérée, la *quantité* pourra s'en déduire avec une grande précision.

XXV. — Les mélanges composés de plus de deux huiles ne pourront pas être analysés avec un grand avantage ; mais par la netteté de son action, l'acide rendrait encore, dans ce cas, de grands services.

XXVI. — J'ai eu surtout en vue, dans ce travail, d'obtenir un procédé certain pour déceler les huiles siccatives mêlées aux huiles non siccatives.

Il importe aux fabricants que les huiles d'olive et de colza, dont ils font usage, ne renferment point d'œillette, car l'huile siccative est l'unique cause des accidents produits dans le dégraissage et la teinture.

Les chimistes et les industriels qui emploieront l'acide sulfurique, reconnaîtront sans peine la sûreté de ces indications à cet égard.

XXVII. — Voici maintenant le résumé des opérations à faire et les précautions à prendre pour obtenir la plus grande exactitude.

1° En général, on devra faire usage d'acide très

Digitized by Google

concentré. Pour conserver l'acide rigoureusement au même degré pendant plusieurs jours, j'emploie la disposition suivante :

A est un flacon de 1 litre 1/2 à 2 litres destiné à contenir l'acide ; on y adapte un bouchon soigneusement fait et traversé par 2 tubes t et t' ; le tube t se courbe et se termine par une cuvette n', dont les bords sont bien dressés; une glace repose sur ces bords, et, à l'aide d'un peu de suif, donne une fermeture hermétique. t' sert de tube de Mariotte : il plonge dans le liquide jusqu'au niveau nn' qu'on veut entretenir dans la cuvette n'. Son autre extrémité plonge au fond d'un godet g rempli de pierre ponce sulfurique ou de chlorure de calcium au dessus de l'étranglement. Le bouchon du godet porte un bout de tube t'' affleuré seulement en dessous.

La manœuvre de l'appareil est facile : en soufflant légèrement par t'', on amorce le siphon tn', l'acide vient en n', et y prend ce niveau pour ne plus le quitter (tant que le liquide du flacon reste au dessus de ce niveau même). L'air qui rentre par t'', ne peut introduire d'humidité en a. — La cuvette n' contient 11 à 12 centimètres cubes d'acide, et par conséquent, l'acide, pris en n', a toujours le même degré.

On peut enlever l'acide avec une pipette ordinaire; mais pour éviter tout accident, il est bon de se procurer une pipette A', contenant 10 cc. au trait et munie d'une boule B où restera l'acide en cas d'aspiration trop brusque : au dessus de cette boule je fais même un étranglement E, peu profond, mais suffisant pour retenir une petite boulette de papier buvard, que je renouvelle au besoin. De cette manière, on ne court aucun danger.

Digitized by Google

ANALYSE DES HUILES

(Au moyen d'un dégagement de chaleur produit avec l'Acide sulfurique)

par M. E. Maumené.

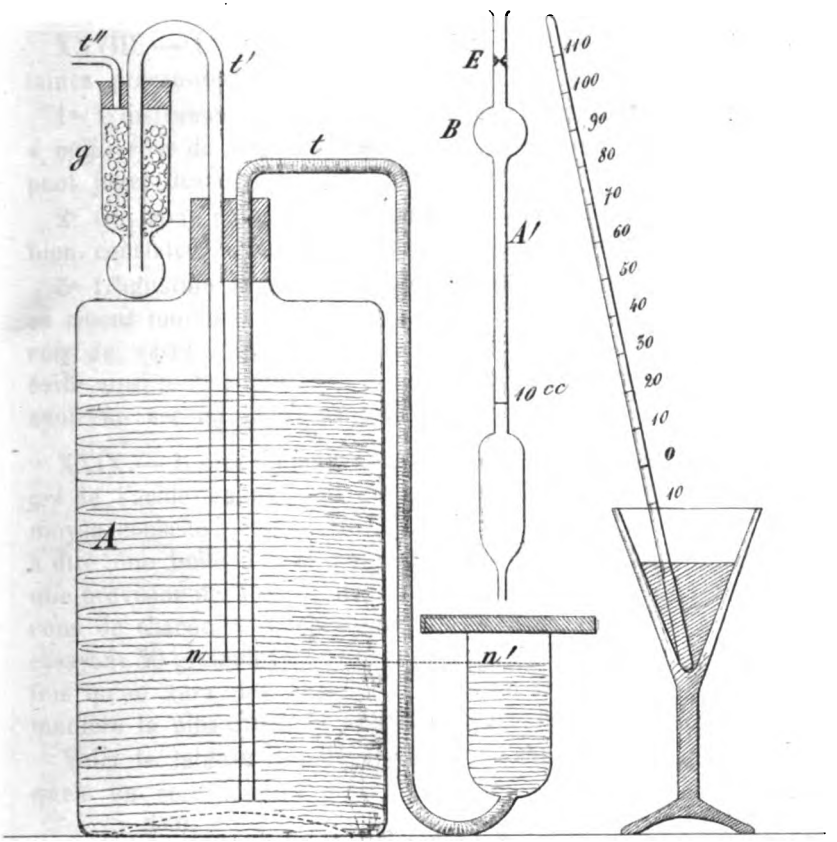

Digitized by Google

Digitized by Google

Cette disposition présente encore un avantage important. Si l'on prenait l'acide au milieu d'une masse assez grande, la pipette garderait à l'extérieur une quantité très notable du liquide et le laisserait couler dans l'huile. Ce serait une cause de discordance et d'erreur très fâcheuse. Ici la cuvette contient juste une pipette, et celle-ci plonge seulement par sa pointe. On enlève chaque fois le même poids d'acide, ce qui est nécessaire.

XXVIII. — L'emploi du thermomètre exige certaines précautions :

1° L'instrument doit avoir des degrés d'au moins *4 millimètres de longueur* : avec cette dimension, on peut juger des dixièmes de degré.

2° On devra plonger le thermomètre dans l'huile et bien constater la température avant d'ajouter l'acide.

3° L'agitation avec le thermomètre doit être faite *en tenant toujours le réservoir appuyé contre les parois du verre* : même en tournant très vite, on évite ainsi toute rupture. — En cas d'accident, il faut avoir un second instrument tout prêt.

XXIX.— Il sera toujours *nécessaire* de vérifier le *degré* de l'acide au moment des analyses. Le meilleur moyen consiste à essayer un échantillon *normal*, c'est à dire une huile d'olive pure et dont on conservera une provision de 4 ou 5 kilogrammes dans 4 ou 5 flacons de chacun 1 kilogramme à peu près. — En essayant 50 grammes de cette huile normale toutes les fois qu'on aura des analyses à faire, on saura de la manière la plus exacte le véritable degré de l'acide.

Voici le tableau des dégagements de chaleur auxquels on sera conduit suivant le degré de l'acide.

Digitized by Google

DEGRÉ DONNÉ PAR L'HUILE D'OLIVE ET L'ACIDE.

	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42
Colza,	41.5	42.5	44	45.5	47	48.5	50	51	52.5	54	55.5	56.5	58
Faine,	46.5	48	50	51	52.5	54	56	57.5	59	60.5	62	63.5	65
Navette,	41	42	43.5	45	46.5	48	49	50	51.5	53	54.5	56	57
Sésame,	48.5	50	52	53.5	55	56	58.5	60	61.5	63	65	66.5	68
Arachide,	48.5	49.5	51	53	54.5	55.5	57.5	59	60.5	62	64	65.5	67
Ben,	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43
Pieds de b.	35.5	36.5	38	39	40	41.5	42.5	43.5	44.5	46	47	48.5	49.5
Amr. douces,	38	39.5	41	42	43.5	44.5	46	47	48.5	49.5	51	52	53.5
— amères,	37.5	38.5	39.5	41	42.5	44	44.5	46	47	48.5	50	51	52
Lin,	95	98	101	104	107	111	114	117	120	123.5	126.5	130	133
Noix,	72	74.5	77	79.5	82	84	86.5	89	91.5	94	96	98.5	101
Chènevis,	70	72.5	74.5	77	79.5	82	84.5	86.5	88.5	91	93	95.5	98
Œillette,	62	63.5	66	68	70	72	74	76	78.5	80.5	82.5	84.5	86.5

Digitized by Google

En donnant ce tableau, je dois faire une observation très essentielle. Il ne faut pas attacher aux nombres qu'il renferme une idée d'exactitude absolue. — On le conçoit aisément ; malgré tous mes soins, je ne puis répondre de l'authenticité *absolue* de la plupart de mes huiles. Je n'avais aucun moyen de vérifier cette authenticité, notamment pour les huiles d'*arachide* et de *sésame*. Il sera toujours nécessaire avant de se servir du tableau, de le soumettre à une vérification ; je le transcris tel que je l'ai obtenu : j'espère qu'il se trouvera bien exact pour certaines huiles dont je crois avoir eu de bons échantillons, mais on doit rester dans le doute pour quelques autres huiles, et il faudra probablement changer un peu les nombres qui les concernent.

Heureusement, les personnes intéressées sauront toujours se procurer sans peine le type auquel devront être rapportés les essais : il leur sera facile de calculer elles-mêmes les nombres relatifs à ce type ; il suffira de faire des proportions.

XXX. — Je dois mentionner, en terminant, les expériences que j'ai faites dans le but d'obtenir une action régulière avec d'autres acides. L'acide azotique et l'acide chlorhydrique, à divers états de concentration, ne fournissent aucun résultat utile.

15 octobre 1852.

Digitized by Google

OBSERVATIONS

SUR L'EMPLOI DE QUELQUES PROCÉDÉS POUR L'ANALYSE DES SIROPS,

Par M. E. Maumené.

—

La surveillance des préparations médicamenteuses confiée aux jurys médicaux doit être exercée avec rigueur ; mais il faut aussi qu'elle le soit avec justice, et les procédés d'analyse employés pour déceler les falsifications doivent être à l'abri de toute incertitude.

Il n'en est pas ainsi de quelques procédés mis actuellement en usage pour reconnaître le mélange du glucose aux sirops de gomme. Il y a surtout grand danger dans l'emploi, pour déceler le glucose, d'une méthode indiquée récemment par M. Soubeiran.

Cette méthode consiste à traiter le sirop, dont on soupçonne la pureté, par un égal volume d'eau distillée et à le mêler ensuite avec 2 ou 3 gouttes d'iodure de potassium ioduré (1). D'après M. Soubeiran, cette réaction est très sûre par deux raisons :

(1) C'est une solution d'iode dans l'iodure de potassium. 100 gr. d'eau, 2 gr. 5 d'iodure de potassium et de l'iode en excès. — (5 grammes de ce dernier suffisent.)

Digitized by Google

1° Parce qu'elle est due à la dextrine.

2° Parce que le glucose du commerce renferme *toujours* de la dextrine.

M. Soubeiran insiste sur ces indications avec tant de force que les membres des jurys médicaux, comme un exemple récent l'a montré à Reims, croient pouvoir s'en tenir à cet unique procédé pour reconnaître les falsifications.

Malheureusement les indications de M. Soubeiran ne sont pas exactes : la seconde est absolument fausse.

1° La coloration est-elle due à la dextrine?

Tout le monde sait que la dextrine pure donne avec l'iode une belle coloration *violette* dépourvue de toute ressemblance avec la coloration *rouge* dont parle M. Soubeiran. Cette dernière est le rouge orangé des dissolutions d'iode.

Pour obtenir cette coloration, il faut *choisir* parmi les dextrines du commerce : celle qu'on fabrique en torréfiant légèrement la fécule humectée d'une eau renfermant quelques millièmes d'acide azotique, donne la couleur rouge de M. Soubeiran. — Celle qu'on a seulement torréfiée sans acide, donne la coloration violette.

Il en est de même de celle qu'on obtient par l'action de la *diastase* ou de l'orge germé sur la fécule ou l'amidon.

Ainsi, cette coloration n'est pas due certainement à la *dextrine* : sa production est incertaine et tout à fait *accidentelle*. Personne ne sait en quoi elle consiste. M. Soubeiran ne l'a pas dit.

Digitized by Google

2° La dextrine existe-t-elle toujours dans le glucose du commerce ?

M. Soubeiran l'affirme ; mais c'est une erreur, et une erreur que ce chimiste pouvait reconnaître *à priori*. En effet, par quelle raison nécessaire le glucose renfermerait-il de la dextrine ? Lorsque les conditions de sa préparation sont bien remplies, et elles sont très faciles à remplir, le glucose est pur de dextrine. Cela est même ordinaire, car le premier échantillon de glucose dont je me suis servi pour étudier le réactif de M. Soubeiran ne donnait aucune espèce de coloration violette et surtout de coloration rouge.

M. Soubeiran revient à plusieurs reprises sur la sécurité que l'iodure de potassium ioduré peut donner à l'expert ; cette sécurité n'existe pas, et bien loin de là, de tous les réactifs, le plus infidèle, le plus dangereux, c'est précisément cet iodure, ou, si l'on veut, ce mélange dont on ne saurait définir la véritable action quand par hasard elle se produit.

Ce qui s'est passé à Reims m'oblige à présenter d'autres observations.

Quelques experts pensent que la potasse caustique est un autre réactif *infaillible* du glucose. En effet, la potasse colore le glucose en *brun* à l'ébullition. Mais elle colore aussi le *sucre interverti*, le sucre incristallisable de la mélasse, etc. — La potasse peut ainsi conduire à des erreurs dangereuses dans une expertise.

En effet, presque tous les sucres en pains du commerce, même le sucre *très blanc* dont je mets un échantillon sous les yeux de l'Académie, renferment de la mélasse, et le sirop fait avec ces sucres donne

Digitized by Google

par la potasse une coloration brune. A la vérité, les personnes exercées savent saisir la différence des nuances produites par la mélasse ou par le glucose : la première est d'un *brun-foncé*, la seconde est d'un *brun-noir;* mais personne ne pourrait avec raison s'appuyer sur un tel indice pour frapper le fabricant de sirops d'une condamnation qui peut aller à un an de prison et à plusieurs milliers de francs d'amende (1).

J'irai plus loin. Dans la préparation du sirop, les fabricants, confiseurs ou épiciers, ou même pharmaciens, ne pourraient-ils, par accident, filtrer un sirop (fait dans de bonnes conditions d'ailleurs) sur une chausse qui aurait reçu du glucose antérieurement, et dont le lavage n'aurait pas été fait très soigneusement? La moindre trace de glucose ainsi mêlée au sirop le plus honnête, pourrait lui donner l'apparence d'un sirop falsifié; mais faudrait-il en pareil cas appeler sur cette négligence toutes les sévérités de la loi? Avec toutes les personnes sensées, je réponds par la négative.

Si donc un sirop vient à offrir les indications de la présence du glucose fournies par la potasse ou par le tartrate de cuivre et potasse, l'expert, pour être en paix avec sa conscience, devra terminer son analyse par la seule épreuve décisive en pareil cas, c'est à dire, la détermination de quantité.

Si la présence du glucose vient d'une falsification, sa proportion sera très forte, 1/2, 1/3, 1/4,

(1) Je cite ces nombres de mémoire : je suis bien sûr de ne pas me tromper pour la prison, mais peut-être l'amende est-elle moins forte.

Digitized by Google

1/5 au moins. Si le glucose ne s'élève pas à plus de quelques millièmes, il proviendra évidemment de la mélasse que les sucres les plus blancs peuvent contenir, ou même d'un accident, et il n'y aurait pas lieu de sévir.

En résumé :

Les jurys médicaux doivent se servir du réactif de M. Soubeiran avec la plus grande réserve :

1° Parce que ce réactif ne donne souvent aucune espèce de coloration avec le glucose.

2° Parce que la coloration, dans le cas où elle se produit, n'est pas un signe assuré de la présence du glucose ou de la dextrine.

Ils doivent toujours, en cas de falsification, donner la preuve qui résulte uniquement d'une détermination de quantité.

Digitized by Google

Communication de M. H. Landouzy.

—

RAPPORT

SUR LES NOUVEAUX APPAREILS DE CHAUFFAGE, DE VENTILATION ET DE PANIFICATION SOUMIS A L'INSTITUT PENDANT L'ANNÉE 1852.

—

Chargé de vous rendre compte des travaux de l'Institut de France, en hygiène et en physiologie, je me bornerai pour aujourd'hui à l'hygiène, et encore vous signalerai-je seulement, pour cette partie de la science, les deux communications qui me semblent le plus mériter l'intérêt de l'Académie, c'est-à-dire le nouveau système de chauffage et de ventilation, et les nouvaux appareils de boulangerie sur lesquels l'Institut a procédé, cette année, à des expériences toutes spéciales.

Les résultats des nouveaux appareils de ventilation offrent, pour Reims, un intérêt particulier, car personne n'ignore que l'insuffisante aération des habitations, des ateliers, des écoles, etc., constitue, surtout dans les grands centres industriels, l'une des causes les plus puissantes de maladie et de mortalité.

Digitized by Google

Des documents publiés par les annales d'hygiène il résulte que, dans certaines rues de Lille, on constate 46 décès sur 48 naissances d'enfants, avant trois ans ; qu'à Manchester, sur 24 mille enfants, il en meurt 20,700 avant l'âge de 5 ans ; que dans nos familles d'ouvriers, il meurt 24 enfants sur 25, avant l'âge de 5 ans, et qu'enfin, l'armée, composée de l'élite de la population, perd 20 hommes sur 1,000, presque le double de la population civile du même âge.

Il est hors de doute que l'encombrement des logements d'ouvriers et des casernes est la principale cause de cette excessive mortalité.

Ajouterai-je un fait qui paraît vrai, quoiqu'il ne paraisse pas vraisemblable, et qui résulterait des renseignements transmis à M. le sous-préfet de Reims par M. l'inspecteur général du ministère de la police, lors de sa visite dans notre département : c'est qu'à Reims, certaines habitations d'ouvriers sont dans des conditions encore plus défavorables que celles de Lille, qui ont toujours été prises pour des types d'insalubrité.

Heureusement, le remède à un mal si grand est prochain, et l'application de la loi sur les logements insalubres, rendue facile par les secours considérables du gouvernement, permettra bientôt de diminuer les causes d'insalubrité des habitations particulières.

Quant aux habitations publiques, prisons, hôpitaux, écoles, casernes, ateliers, etc., de nouveaux appareils en assurent aujourd'hui l'assainissement par une ventilation constante en hiver et en été.

Digitized by Google

Parmi les procédés qui ont attiré particulièrement l'attention de l'Institut, se trouve en première ligne le système de M. Léon Duvoir, dont M. le général du génie Morin a rendu compte dans la séance du 23 avril 1852, et qui consiste dans la circulation de l'eau chaude.

Ce système offre une disposition tellement parfaite que, dans le grand amphithéâtre du Conservatoire des Arts-et-Métiers, qui est éclairé par 48 lampes Carcel, et qui contient quelquefois 8 à 900 auditeurs (il y en avait 850 le jour de l'expérience), composés, en grande partie, d'ouvriers qui ont passé leur journée dans les ateliers, l'air n'était chargé d'aucune odeur désagréable. Le volume d'air évacué par heure et par auditeur s'est élevé à 15 mètres cubes au maximum et à 10 mètres au minimum. La température a été maintenue la même dans toutes les parties de l'amphithéâtre, circonstance des plus importantes à considérer, quand on observe les inconvénients des courants produits par les calorifères usuels, et quand on se rappelle que, dans tous les lieux chauffés par les procédés ordinaires, les parties supérieures se trouvent plus chaudes que les parties inférieures, c'est-à-dire qu'on éprouve, contrairement à une loi capitale d'hygiène, quatre ou cinq degrés de chaleur de plus à la tête qu'aux pieds.

Les expériences faites en 1844 par la commission de l'Institut, ont montré qu'à Charenton l'air était renouvelé entièrement en dix-neuf minutes, dans les cellules les plus rapprochées de l'appareil, et en trente-deux minutes, dans les cellules les plus éloignées.

Digitized by Google

D'une autre épreuve faite, il y a quelques mois, par le docteur Boudin, il résulte que les cellules du palais-de-justice, destinées à recevoir temporairement les prévenus, ont une ventilation de 80 mètres cubes par heure, et que six personnes (dont deux fumaient et dont une troisième portait une lampe allumée), ont pu séjourner plus d'une demi-heure dans une de ces cellules, sans éprouver la moindre gêne dans la respiration.

Pour l'hôpital Beaujon, les résultats seraient plus frappants encore, puisque ce système aurait préservé le pavillon où il est appliqué, de certaines influences (érésipèles, pourriture d'hôpital, diphtérités, etc.) auxquelles sont sujets les malades des trois autres pavillons chauffés par des procédés différents.

La description de tous les détails de ce système nous entraînerait trop loin et serait, d'ailleurs, difficilement comprise sans figures explicatives; mais voici, en quelques mots, comment il fonctionne :

D'une chaudière placée à la cave s'élève un tube vertical qui communique avec un réservoir placé au grenier.

Du fond de ce réservoir descendent autant de tubes qu'il y a d'étages à chauffer et à ventiler. Ces tubes aboutissent à de gros cylindres de tôle qui ont la forme de nos poêles et d'où partent des tubes qui retournent à la chaudière.

Tout cet appareil est plein d'eau saturée d'un sel destiné à augmenter sa capacité pour le calorique.

L'eau de la chaudière, s'élevant, en vertu de sa moindre densité jusqu'au réservoir du grenier, est

Digitized by Google

nécessairement remplacée par l'eau refroidie des tubes de retour.

Au niveau des bouches de chaleur, l'air extérieur s'échauffe au contact des tubes et pénètre dans les appartements.

En hiver, l'air refroidi est extrait au niveau du plancher par des tuyaux d'appel.

En été, l'air échauffé est extrait de la même manière au niveau du plafond.

Quelques simples modifications permettent, en effet, de faire servir cet appareil à la ventilation d'été. Dans ce cas, une cheminée d'appel enlève l'air chaud par des ouvertures supérieures, tandis que, par des ouvertures inférieures, pénètre l'air extérieur, préalablement refroidi au contact de l'eau de puits.

L'Observatoire, le palais du Luxembourg, le Conservatoire des Arts-et-Métiers, le palais de l'Institut, l'école des Ponts-et-Chaussées, l'école d'Alfort, la Police-Correctionnelle, l'école de la Villette, l'hospice Beaujon, la Madeleine, Saint-Germain-l'Auxerrois, etc., etc., sont aujourd'hui chauffés et ventilés par ce procédé.

Quant à la dépense, deux citations prises au mémoire de M. le docteur Boudin, suffisent pour la faire apprécier.

Au Luxembourg, avant l'établissement de ce système, la dépense du chauffage était de 54,000 francs, en comptant les frais de réparation. Aujourd'hui, toutes les pièces, musée, orangerie, serres, vestibules, escaliers, sont ventilés et chauffés uniformé-

Digitized by Google

ment à 15° pour 12,900 francs, frais de réparation et de ramonage compris.

A la Madeleine, dont l'intérieur a jusqu'à 30 mètres de hauteur, la température ne varie pas au-delà d'un degré et demi, et le chauffage et la ventilation sont prolongés toute la nuit pour six francs par jour.

Ces travaux ont, vous le voyez, Messieurs, rendu faciles et peu coûteux les procédés de ventilation. Ils permettent d'éviter tous les dangers de l'encombrement et de remplir, en épurant l'air, les conditions qu'on n'obtenait jusqu'ici qu'à tant de frais, en augmentant l'espace.

Nous ne doutons donc pas que l'Académie de Reims n'apprécie toute l'importance des expériences faites par la commission de l'Institut.

Pour encourager plus activement l'application des données qui en résultent, nous vous proposons de décider que trois médailles de première classe seront décernées, dans la prochaine séance publique, aux chefs d'établissements du département de la Marne qui auront appliqué aux ateliers ou aux écoles les meilleurs systèmes de chauffage et de ventilation.

Le second rapport de l'Institut, sur lequel je veux appeler votre attention, a trait aux nouveaux appareils de panification de M. Rolland.

« Un jour viendra, dit en terminant le rapporteur M. Payen, un jour viendra où nos descendants, qui liront la technologie du XIX° siècle, se demanderont si, réellement, à cette époque de progrès in-

Digitized by Google

dustriels, on préparait le premier de nos aliments par le travail grossier dont nous sommes témoins, en plongeant les bras dans la pâte, la soulevant et la rejetant avec des efforts tels, qu'ils épuisent l'énergie des geindres demi-nus, et font ruisseler la sueur dans la substance alimentaire ; si véritablement alors, la cuisson s'effectuait dans le foyer même d'où l'on venait de retirer, à peu près, le charbon et les cendres ; si l'on devait croire que, pendant ces fatigantes opérations, la plus grande partie de la chaleur semblait destinée à échauffer outre mesure, à griller, pour ainsi dire, les hommes, plutôt qu'à faire cuire le pain ! »

Ces remarques, faites par tout le monde et si bien exprimées par le rapporteur, dispensent de toute réflexion sur les inconvénients du système actuel de pétrissage et de cuisson.

Le pétrin proposé par l'auteur, et mis en œuvre dans la boulangerie où les commissaires de l'Institut l'ont examiné, est de la plus grande simplicité. Mu à l'aide d'une force moindre que celle d'un homme, il prépare d'une manière régulière et sans bruit incommode la pâte nécessaire à un four de quatre mètres de diamètre.

Le four, dont une vis de rappel proportionne la hauteur au volume des pains, est chauffé avec la houille ou le bois, sans communication avec le combustible. La braise tombe d'elle-même dans un étouffoir, à mesure qu'elle est formée.

L'enfournement et le défournement se font sans aucune peine, toutes les parties de la sole tournante

Digitized by Google

venant successivement se présenter devant la porte du four.

La surveillance, enfin, est des plus faciles, car une lumière à réflecteur éclairant l'intérieur du four, une œillère adaptée à la porte permet à l'ouvrier de passer tous les pains en revue en faisant tourner la sole.

Voici, d'ailleurs, en résumé, d'après les termes même du rapport de l'Institut, les avantages que réalisent déjà dans plusieurs boulangeries les procédés de M. Rolland :

1° Pétrissage propre, salubre, régulier et sans bruit, à l'aide d'un pétrin mécanique simple et peu dispendieux ;

2° Enfournements et défournements faciles, avec des ustensiles plus courts et plus maniables ;

3° Emploi facultatif d'un combustible quelconque ;

4° Economie notable dans les frais de chauffage ;

5° Suppression de nettoyages pénibles de l'âtre, à chaque opération ;

6° Cuisson régulière et très facile à diriger ;

7° Récolte spontanée de la braise, supprimant la fatigue de l'extraction et le rayonnement de la chaleur, qui pouvaient compromettre la santé des ouvriers ;

8° Enfin, production de pains exempts de toute trace de cendres, de charbon ou de fleurage, offrant, en un mot, une très bonne qualité sous une belle apparence, et avec une netteté parfaite.

Digitized by Google

D'après ce court exposé, vous apprécierez, messieurs, l'importance des perfectionnements apportés à un métier insalubre pour les ouvriers et fatigant pour le voisinage, et vous en encouragerez, nous l'espérons, l'application dans le département.

En conséquence, nous avons l'honneur de proposer à l'Académie de décider que trois médailles d'encouragement seront décernées, dans la prochaine séance publique, aux boulangers qui, les premiers dans le département de la Marne, employeront avec succès le pétrissage mécanique et la cuisson du pain à l'air chaud.

Digitized by Google

Lecture de M. Baudesson.

—

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE ; 1er *Semestre* 1851.

—

Messieurs,

Les nos 17 et 18 des 1er et 2me trimestres de l'année 1851 des *Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-lettres du département de l'Aube*, dont vous m'avez confié l'examen, contiennent quelques pages intéressantes au point de vue de l'agriculture, et dont nous aurons à nous entretenir tout à l'heure. D'autres parties de ces Mémoires ont trait à des questions toutes d'intérêt local ; nous les passerons sous silence. Enfin, Messieurs, une notice qui m'a paru très remarquable, intitulée : *Mémoire archéologique sur l'Eglise paroissiale de Saint-Jean-au-Marché, à Troyes, par l'abbé Tridon,* occupe une large place dans ces cahiers. Je laisserai à mes honorables collègues archéologues le soin d'apprécier ce travail, n'osant pas me hasarder sur un pareil terrain.

Digitized by Google

Disons donc un mot du *Rapport sur un Traité de la maladie des Pommes de terre de M. Léon de Breuze, par M. Pillard-Tarin.*

Parler de la maladie des pommes de terre, c'est marcher dans une voie battue par une foule de savants et d'observateurs plus ou moins sérieux; en effet, qui n'a dit son mot sur cette terrible affection, qui n'a émis son hypothèse sur l'étiologie et la prophylaxie de cette maladie? La plupart de ceux qui ont écrit sur la matière s'en sont plutôt rapportés à leur imagination pour poser leurs théories, qu'ils n'ont basé leur jugement sur l'observation directe, et ils ont été chercher bien loin ce qui est peut-être bien près.

Si, contrairement aux habitudes académiques, je viens, Messieurs, vous faire l'analyse d'un rapport sur un ouvrage donné, c'est que j'ai rencontré, et dans le rapport de M. Pillard-Tarin, et dans l'ouvrage qui l'a provoqué, des idées qui, d'après les études auxquelles je me suis livré depuis quelques années sur l'affection qui nous occupe, sont aussi les miennes.

Rien n'est plus controversé que l'étiologie de la maladie des pommes de terre : les uns l'attribuent à une mauvaise culture, d'autres à l'action de l'humidité et des pluies, d'autres à la présence d'un champignon, d'autres à un défaut de maturité (Leroy Mabille). Enfin, aujourd'hui, on va plus loin, en disant qu'elle se propage par contagion (Durand-Savoyat).

Cette maladie, qui est nouvelle pour nous et qui étend tous les jours ses ravages, est depuis long-

Digitized by Google

temps connue, au rapport de M. Payen, des indigènes Aymaras de la ville de Paz, en Bolivia; ils la nomment *cosagui*. Ils ont remarqué qu'elle règne principalement sur le versant de la Cordillière orientale, où les pluies sont le plus abondantes; selon eux, cette maladie devrait être attribuée à l'excès d'humidité de la terre au moment de la deuxième période d'accroissement, à l'instant où le tubercule a acquis la moitié de sa grosseur.

L'honorable secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, M. Payen, qui a rendu déjà de si grands services à la cause à laquelle il semble avoir voué toutes ses études, a pu se convaincre avec M. Don Antonio Acosta, consul de la république de Bolivia, en Angleterre, de l'identité parfaite de la maladie des pommes de terre d'Europe avec le *cosagui* des Boliviens.

MM. Léon de Breuze et Pillard-Tarin embrassent l'opinion de MM. Payen et Don Antonio Acosta. Quant à nous, Messieurs, nous avouons humblement que notre conviction est faite à cet égard

Voici comment M. Pillard-Tarin a été amené à baser son opinion:

Par un retard causé par les pluies d'avril, il ne dit pas de quelle année, M. Pillard-Tarin n'a pu planter ses pommes de terre qu'à la fin de mai; au 1er août, les tubercules étaient à moitié de leur grosseur et déjà bonnes à la consommation, la tige était verte, le pied bien fourni, on pouvait croire à une abondante récolte. « Quelques jours » après, continue M. Pillard-Tarin, les pluies re- » commencèrent et durèrent quelque temps : l'on

Digitized by Google

» vit alors les feuilles jaunir, la tige mourir, et
» la maladie se déclarer sur les tubercules. Je fis
» procéder à l'arrachement aussitôt que le temps
» me le permit ; 1/3 de la récolte se trouvait
» déjà compromis ; je fis démêler avec soin les tu-
» bercules atteints de la maladie d'avec les bons,
» et je les fis étendre à l'air libre, sur un chemin
» grévé, afin de les faire sécher, pensant que la
» maladie pourrait s'arrêter et me permettrait de
» nourrir mes porcs plus longtemps avec eux.
» Contrarié par le temps, je ne pus faire arracher
» le champ, dont la contenance était de 1 hectare
» 1/2 environ, et je fus forcé d'ajourner cette opé-
» ration à 18 et 20 jours plus tard, opération que
» je fis même faire par un temps inopportun,
» ayant remarqué que la maladie faisait des progrès
» effrayants ; effectivement, au lieu du 1/3 que
» j'avais trouvé précédemment, je trouvais les
» 2/3 atteints de la maladie : je fis comme précé-
» demment séparer les bons des mauvais tubercules,
» et je fis étendre ces derniers à l'air libre.

» Un fait dont j'ai été témoin et qui vient à
» l'appui de mon assertion, est celui-ci : Deux
» champs situés sur ma commune, tenant l'un à
» l'autre, furent emblavés tous deux au commen-
» cement de mai, mais arrachés l'un au 15 août,
» l'autre au 15 septembre : celui qui fut arraché
» au 15 août n'a pas eu 1/30e de ses tubercules
» atteints du *cosagui*, l'autre en eut les 2/3. »

M. Pillard-Tarin arrive enfin à conclure que l'opinion de MM. Payen et don Antonio Acosta est celle à laquelle on doit s'arrêter.

Cette année, Messieurs, nous avons suivi atten-

Digitized by Google

tivement, dans toutes ses périodes, une plantation de pommes de terre. Elles avaient été plantées à l'époque ordinaire, c'est à dire au mois d'avril, dans un terrain parfaitement cultivé, de nature calcaire à sous sol, perméable et fumé avec du terreau. Au mois d'août on ne rencontrait pas de tubercules malades. Des travaux pressants empêchèrent que les pommes de terre fussent arrachées en temps utile. Les pluies de septembre arrivèrent, le sol resta continuellement mouillé, et au moment où on les arracha, 15 octobre, plus des 2/3 étaient atteintes de la maladie; celles qui ne l'étaient pas encore menaçaient de le devenir prochainement, et parmi elles quelques-unes, laissées sur le terrain d'où elles venaient d'être arrachées, furent infectées huit jours après. Celles qui furent trouvées bonnes au moment de l'arrachage furent déposées dans un endroit sec, suffisamment aéré, et remuées de temps à autre. Malgré ces soins, ces pommes de terre contiennent encore un excès d'humidité tel que non seulement on en rencontre quelques-unes malades, mais que, dès qu'on les soumet à la cuisson, dans un four, par exemple, elles se recouvrent d'humidité et deviennent aussi fraîches que si on venait de les tremper à l'instant dans l'eau; et lorsqu'elles sont cuites, elles ont non seulement perdu leur saveur, mais leur substance même reste pâteuse et humide.

Cette observation, jointe à celles qui précèdent, me paraissent assez concluantes pour attribuer à l'humidité une large part dans la maladie des pommes de terre.

Qui n'a remarqué dans un pied de pommes de terre, que celles qui se trouvent en contact direct

Digitized by Google

avec des portions de fumier non décomposé, plus ou moins compactes, sont celles qui sont le plus tôt malades ?

Des pommes de terre jetées dans une cave à un endroit dont le sol était recouvert d'une certaine couche de poussière de charbon, furent préservées de la maladie et se conservèrent longtemps en parfaite intégrité, tandis que d'autres, placées à côté, dans des conditions ordinaires, furent frappées par le fléau. N'est-ce donc pas à la poussière de charbon qui a absorbé leur excès d'eau que ces tubercules ont dû leur conservation? Il en serait de même de toute autre poussière inerte. M. Leroy-Mabille, dont nous ne partageons pas les opinions à l'endroit de l'étiologie de la maladie des pommes de terre, mais dont nous sommes les premiers à reconnaître les avantages de sa méthode, ne doit-il pas ses succès au peu d'humidité que peuvent absorber les tubercules pendant les mois de juin, juillet et août, époque où on doit arracher, selon lui.

Pourtant, nous dirons que nous ne sommes pas exclusifs à ce point de croire que l'humidité seule est la cause de la maladie des pommes de terre, nous admettons bien que la dégénérescence des tubercules y est pour quelque chose : en effet, pourquoi n'en serait-il pas de même dans le règne végétal que dans le règne animal?

N'a-t-on pas vu des races d'animaux s'abâtardir au point de ne plus donner naissance qu'à des êtres malingres et rachitiques ?

La pomme de terre n'a-t-elle pas dû se modifier pour vivre sous notre climat, puisqu'il est démontré

Digitized by Google

qu'elle a été apportée des régions équatoriales et de la chaîne des Andes de l'Amérique méridionale, vers le milieu du XVIe siècle, peu après la conquête du Pérou ?

Nous n'avons eu d'autre but, en rédigeant cette note, que de grossir le nombre des observateurs qui pensent que lorsqu'on pourra soustraire la pomme de terre à l'action de l'humidité, on verra diminuer l'intensité de la maladie, et nous croyons que pour cela la méthode de M. Leroy-Mabille doit rendre de grands services à l'agriculture.

Comme on le voit, tout en n'admettant pas la même cause essentielle que M. Leroy-Mabille, pour la maladie des pommes de terre, nous ne différons nullement sur les moyens de la combattre, ceux-ci pouvant s'appliquer à l'une et à l'autre des théories.

Reste donc le côté purement scientifique à éclairer ; nos recherches ultérieures n'auront d'autre but.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

Lecture de M. Duquenelle.

RAPPORT

SUR QUELQUES PUBLICATIONS ARCHÉOLOGIQUES.

Si parmi les diverses publications archéologiques adressées à l'Académie, et qu'elle a bien voulu renvoyer à mon examen, il s'en trouve quelques unes d'un intérêt trop secondaire pour vous être signalées, celles dont je viens vous rendre compte, et qui sont l'œuvre de membres correspondants dignes à tous égards du titre qu'ils ont recherché ou accepté, ont des droits à une mention spéciale, avant que le dépôt en soit fait dans vos archives. M. C. Robert, de Metz, membre de plusieurs Sociétés savantes, vous a adressé cinq brochures qui toutes se rattachent à la numismatique, et dont l'importance sera facilement appréciée par ceux d'entre vous qui s'occupent de la même science. Obligé de me borner, je me contenterai de vous signaler

Digitized by Google

sommairement les découvertes les plus intéressantes de notre laborieux correspondant.

L'époque la plus obscure de la numismatique française, est sans contredit l'époque Mérovingienne, mais elle est aussi la plus intéressante par le grand nombre de noms, de lieux et de personnages qu'elle fait connaître, et qui peuvent fournir quelques renseignements sur des faits historiques. C'est vers cette époque que M. Robert a dirigé particulièrement ses études, et le nombre des monnaies qu'il a été chercher dans les diverses collections où elles gisaient ignorées, s'élève à trente environ. L'attribution qu'il en fait à des personnages ou à des localités, est basée sur des considérations historiques savamment développées, et indique une connaissance parfaite des auteurs qui ont traité le même sujet; il combat et rectifie des attributions publiées avant lui; enfin, le résultat d'un grand nombre de ses études, est le classement de *triens* des villes de Tours, Trèves, Besançon, Orléans, Meaux, Marseille, ainsi que des monnaies des rois Dagobert et Sigebert II, toutes pièces présentant, soit un nom de monétaire inédit, soit un nom nouveau de ville. Quelques unes des attributions de M. Robert sont émises sous forme dubitative, il sollicite même l'indulgence de ses lecteurs pour ses hardiesses numismatiques, mais il en a peu besoin, je dois le dire; car, lors même que ces attributions devraient être modifiées, l'auteur aurait toujours le mérite réel d'avoir, en provoquant de nouvelles recherches, amené la découverte de la vérité. Dans une des brochures dont je viens de parler, la description de Triens Mérovingiens est précédée de considérations

Digitized by Google

générales sur la monnaie à l'époque romane; cette étude conduit l'auteur à poser deux questions intéressantes :

1° Pourquoi la véritable monnaie légale des Francs n'a-t-elle comporté qu'un seul métal, l'or sous les Saliens, l'argent sous les Ripuaires ?

2° Pourquoi les Mérovingiens ont-ils eu cette incroyable multitude d'ateliers monétaires ?

Il serait impossible d'analyser, sans en détruire l'ensemble, le travail de M. Robert en réponse à ces deux questions, travail dans lequel on retrouve une intelligence profonde du sujet, une appréciation juste, et des raisons puisées aux sources certaines de l'histoire. La solution qu'il donne à ces deux questions, quoique pouvant soulever quelques objections, jettera une vive lumière sur l'histoire de la numismatique mérovingienne.

On doit au même auteur la publication de deux monnaies de Louis II, duc de Montpensier, prince de Dombes; d'une *maille* de Bourboug et d'une monnaie de la ville de Louvain. Ces pièces inédites et d'attribution certaine, sont destinées à combler des lacunes qui existent dans diverses séries monétaires. Je dois vous dire en terminant que outre leur mérite scientifique, les ouvrages de M. Robert se recommandent au point de vue artistique, par des dessins dont il est l'auteur, et qui reproduisent avec la plus grande vérité toutes les pièces qu'il décrit.

M. le docteur Colson, numismatiste distingué de Noyon, a adressé à l'Académie une notice publiée dans la *Revue numismatique de 1851*, sur une

Digitized by Google

monnaie de Marie de Blois et de Jean Ier, duc de Lorraine, frappée à Neufchâteau. On ne connaissait jusqu'alors qu'un seul exemplaire de cette pièce, et quelques doutes s'étaient élevés sur son attribution ; mais, après la découverte de M. Colson, l'existence de monnaies de Marie de Blois, frappées à Neufchâteau, est un fait positif non moins qu'intéressant à signaler dans la numismatique.

Le bulletin de la Société archéologique de Sens, pour 1851, contient un rapport de M. Giguet, secrétaire, sur les travaux de la Société. Fidèle à son titre, elle s'occupe avant tout d'archéologie ; et ce pays, riche en souvenirs de toutes les époques, suffit aux recherches et aux études de bon nombre de ses membres titulaires ; chacun a sa spécialité, son siècle qu'il explore, et tous ces travaux réunis, coordonnés, devront produire une histoire complète de l'ancienne cité du pays Sénonais.

A l'occasion de tombelles de l'époque gauloise, le rapporteur signale un mémoire de M. Prou sur les opérations auxquelles ont donné lieu les fouilles de ces antiques sépultures. A ce sujet, M. Giguet, dans un travail curieux, a soulevé la question d'analogie entre ces monuments gaulois et ceux décrits par Homère. Tout en admirant l'originalité de ce travail et les rapprochements ingénieux de l'auteur, il nous a semblé que cette question, pour être vidée, demanderait plus de développements.

L'époque gallo-romaine a fourni à la société beaucoup de sujets d'étude et de nombreux résultats. Création d'un musée gallo-romain, dont le catalogue imprimé est dû à M. l'abbé Chauveau. Des mémoires de M. Lallier, rendant compte du plan de l'antique

Digitized by Google

cité Sénonaise; de MM. Chanoine et Deligan, sur les murailles de Sens; de M. Lavernaux, sur les voies romaines; de M. Dubois enfin, qui classe et indique les médailles découvertes dans la localité.

Le moyen-âge a également été exploré dans toutes ses productions. Les vitraux, les émaux, la sculpture, l'architecture civile et religieuse. Ce serait sortir des limites d'un rapport que de vous signaler toutes les lectures qui ont été faites à la société; cette nombreuse nomenclature de mémoire présenterait sans doute un grand intérêt, s'il nous était permis d'en prendre connaissance, mais ils ne sont qu'indiqués dans le rapport de M. le Secrétaire.

Des travaux en dehors du domaine, purement archéologique, par une faveur toute spéciale, ont trouvé place dans la publication du bulletin. Je mentionnerai particulièrement un mémoire de M. Pichenot, sur la concordance des découvertes actuelles et le texte de la Genèse; un autre de M. Ponpon, qui tend à prouver que la température de la terre a été inférieure à celle de nos jours; vient ensuite un travail de M. Deligan, sous le titre: « *Du droit primitif sur les murs de la ville.* »

Ce travail, dont je vais vous donner une courte analyse, dénote un jurisconsulte érudit. Puisant dans la connaissance des lois romaines ce principe que les murs et les portes des villes étaient choses sacrées, il recherche comment ce principe consacré par la législation fut observé par les générations qui se sont succédé; et, citant avec précision le texte même des lois que nous ont transmis les jurisconsultes anciens, il nous fait voir les règles du

Digitized by Google

droit romain pénétrant et se naturalisant sur le sol français ; puis, des actes émanant de l'autorité des princes dans les premiers temps de la monarchie française, viennent reconnaître le caractère sacré des remparts, en introduisant, toutefois, ce principe nouveau, que les fortifications sont tombées dans le domaine de la couronne par droit de souveraineté. Après avoir démontré l'analogie sur cette matière entre les principes du droit romain et la législation française, l'auteur recherche les documents qui se rattachent à la propriété des murailles de Sens en particulier.

Soumises au droit commun, elles tombèrent dans le domaine de la couronne, Louis XI, en 1474, par suite de mauvais entretien, les avait confiées aux maires, échevins et conseillers de la ville ; puis, malgré l'aliénabilité des domaines royaux, il fut facultatif de les aliéner momentanément moyennant une redevance au monarque, ainsi que le constatent les ordonnances 1° de Charles IX, en 1566 ; 2° de Louis XIV, en 1649, en faveur du prince de Condé et de ses descendants, jusqu'en 1781, époque à laquelle les réclamations des conseils généraux et les remontrances du parlement s'opposèrent aux abus de l'aliénation des domaines royaux.

Enfin, en 1787, Louis XVI fit à la ville de Sens concession, en toute propriété, des murailles, fossés, etc., etc., moyennant un droit perpétuel à payer au profit du domaine du roi.

La révolution mit à néant tous les traités, et la ville de Sens devint propriétaire de ses remparts ; mais après avoir survécu aux dévastations des

Digitized by Google

temps et aux orages, ces murailles sont tombées au XIXe siècle par la décision même des conseils de la cité qui s'est enrichie de ses dépouilles ; nous ne savons s'il en existe encore quelque trace, mais il est à craindre que, des remparts de Sens comme de ceux de Reims il ne reste bientôt qu'un souvenir que nous aura transmis la plume ou le crayon d'un archéologue.

Une notice de M. Gignet sur le village de Veron termine le bulletin. C'est une étude de statistique et d'économie politique sur une commune composée de 1200 habitants. Les réflexions justes, des idées de saine philanthropie y abondent ; mais les détails, sauf un petit nombre de faits particuliers, ne présentent rien qui ne soit applicable également à la généralité des communes rurales.

Je terminerai en vous parlant d'une brochure contenant le compte-rendu de la séance publique de la Société archéologique de Beziers. M. Azais, président de la Société, ouvre la séance par un discours scientifique sur l'origine des langues, l'auteur, prenant les langues vivantes dans l'état où elles sont aujourd'hui, et les langues mortes dans l'état où nous les ont laissées ceux pour qui elles vécurent, montre par des rapprochements ingénieux que le sens de la plupart des subtantifs, des prépositions, des adjectifs, des verbes et des adverbes, furent changés, les mots restant toutefois à peu près les mêmes quant à la forme. A l'appui de cette opinion, M. Azais cite un très grand nombre de mots empruntés à des langues différentes, qui bien qu'ayant changé de signification dans l'usage habituel, rappellent cependant par les idées qu'ils éveillent le sens de la langue primitive.

Digitized by Google

Je ne sais si je ne me trompe, mais il m'a semblé que l'auteur pourrait être quelquefois embarrassé dans les rapprochements qu'il fait, si son ingénieuse facilité et surtout la confusion des langues ne lui offraient pas des ressources précieuses. Ce travail rempli d'une vaste érudition et d'une connaissance profonde de la linguistique, fait partie d'un ouvrage que doit publier l'auteur, dans le but de prouver que toutes les langues ont une origine commune, et que la parole que Dieu donna au premier homme fut par lui transmise à tous ses descendants.

Après ce discours vient le rapport de M. le secrétaire sur les travaux de la Société. Nous y voyons que notre sœur de Béziers, comme le plus grand nombre des Académies de province, compte dans son sein des adeptes de toutes les sciences. L'archéologie paraît y tenir le premier rang, quoiqu'il en soit peu question, mais, nous dit M. le rapporteur, les études toutes spéciales sur l'antiquité, sur l'histoire locale, et sur les vieilles coutumes n'étant pas du goût de tout le monde, la Société a fait appel à toutes les sciences, et cette année à la séance publique, la plus large part est faite à la poésie. Six pièces de vers sont imprimées dans le bulletin : je voudrais bien vous les faire connaître, mais je regrette de ne pouvoir vous donner le spectacle, curieux peut-être pour vous, d'un antiquaire débitant de la poésie, dans la certitude où je suis que mon inexpérience pourrait nuire à de justes succès. Aussi je prierai l'un de nos collègues de rendre ce service aux auteurs, persuadé que le charme de sa diction ne pourra qu'à-

Digitized by Google

jouter au mérite de leurs ouvrages. Je recommanderai spécialement une *épitre aux blagueurs*, dont le titre ne doit effaroucher personne, et qui dans une séance peu chargée, serait un agréable passe temps pour l'Académie.

Digitized by Google

Communication de M. V. Tourneur.

—

NOTICE

SUR UN MANUSCRIT DU XIIIe SIÈCLE, RENFERMANT DES DESSINS DE LA CATHÉDRALE DE REIMS,

Par WILARS, de Honnecourt.

—

MESSIEURS,

Dans une course faite à Paris depuis notre dernière séance, le hasard m'a fourni l'occasion de voir et d'étudier, avec quelque détail, un manuscrit peu connu à Reims, et offrant cependant pour cette Ville et pour l'Académie en particulier, un intérêt tout spécial. Je vous demande la permission de vous le faire connaître en empruntant une grande partie de ce que je vais vous dire à plusieurs articles publiés en 1849 dans la *Revue archéologique*, par M. Jules Quicherat, professeur à l'école des Chartes (1).

Le manuscrit dont il est question, appartenait autrefois à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ; il est aujourd'hui à la bibliothèque impériale, catalogué au fonds latin sous le numéro 1104. C'est un petit

(1) *Revue archéologique*, 6e année, numéros 2 3 et 4, mai, juin et juillet 1849. (Paris, A. Leleux, rue Pierre-Sarrazin, 9.)

Digitized by Google

in-4° composé de 33 feuillets de parchemin de grandeur inégale, dont les dimensions varient entre 15 et 16 centimètres de largeur, et 23 à 24 de hauteur. Ces feuillets sont cousus ensemble sous une peau épaisse et grossière, aussi ancienne que le volume, et qui se rabat sur la tranche pour la recouvrir. Une note écrite au XV° siècle sur la dernière page, témoigne qu'à cette époque les feuillets étaient au nombre de 41 au lieu de 33; mais les mutilations qui en ont fait disparaître plusieurs, semblent déjà anciennes, assure M. Quicherat.

De titre, l'ouvrage n'en a pas; de texte, il en a fort peu : mais chaque feuille est recouverte des deux côtés, d'une multitude de dessins à la plume, visiblement esquissés d'abord à la mine de plomb. Quelques notes rédigées en dialecte picard et écrites en très belle minuscule de la première moitié du XIII° siècle, accompagnent plusieurs dessins. Ce n'est autre chose qu'un *album*, ou *le livre de croquis* d'un architecte du XIII° siècle; c'est déjà vous dire, Messieurs, que ce livre est absolument unique en son genre. Premier motif pour y attacher de l'intérêt. Mais ajoutons bien vite, que sa date est parfaitement authentique; qu'il a été dessiné en grande partie à Reims même, à l'époque des premiers travaux de construction de notre cathédrale actuelle; qu'il donne une série presque complète de dessins pris sur l'édifice même ou sur les plans originaux des architectes, et qu'il nous fournit sur notre cathédrale, sur les procédés qui ont servi à la construire, sur son appareil et sa stéréotomie, des lumières aussi précieuses que vives et inattendues. Grâce à ce précieux manuscrit, nous pouvons faire

Digitized by Google

remonter de trois siècles les études sur les œuvres produites par l'art du dessin à Reims. Car les studieuses recherches de notre honorable confrère, M. Maxime Sutaine, les ont déjà poussées jusqu'à 1583, aux travaux de Jacques Cellier, le patient dessinateur. Grâce à ce manuscrit la cathédrale de Reims est, en France, la seule qui puisse produire des plans et des vues architecturales aussi anciennes qu'elle même, et qui pourraient presque passer pour des dessins originaux. Œuvre d'art presque locale, document historique incontestable, source inépuisable de renseignements sur les procédés employés pour construire un édifice qui est notre gloire et celle de la France: voilà une partie de ce que nous rencontrons ici.

Disons encore, toutefois, que notre *album* fut connu de Willemin, et que cet auteur y puisa de quoi composer une planche de costume pour ses antiquités inédites (1). Plusieurs antiquaires habiles l'étudièrent depuis, mais sans en parler, peut-être à cause des difficultés qu'ils éprouvaient à donner une explication suffisante de tout ce qu'il renferme. En 1849, M. Jules Quicherat, plus hardi, en publia quelques *fac-simile*, accompagnés de traductions et d'éclaircissements qui attirèrent sur notre *album* l'attention du gouvernement. Le Ministre de l'Instruction publique voulut que plusieurs copies en fussent faites par les premiers artistes et avec le plus grand soin, et qu'elles fussent déposées dans différentes bibliothèques de la capitale, afin qu'aucun accident ne pût le faire entièrement disparaître; de plus, il

(1) Tome I, pl. 102.

Digitized by Google

chargea M. Lassus, archéologue érudit autant qu'architecte habile, de le publier en y ajoutant tous les commentaires nécessaires à sa parfaite intelligence, car le dialecte picard, dans lequel il est écrit, les mots techniques et surannés dont il abonde, obscurcissent souvent le sens des notes qui accompagnent chaque dessin.

Quant au manuscrit lui-même, on a récemment enfermé sa rude et grossière couverture dans un précieux étui de maroquin, et il sera regardé désormais comme une des pièces les plus précieuses du riche cabinet des manuscrits de la bibliothèque imperiale auquel il appartient.

Entrons donc enfin dans l'étude de notre manuscrit, et fournissons les preuves de ce que nous venons d'avancer.

Au premier feuillet de l'*album*, l'auteur, suivant une naïve habitude du moyen-âge, nous donne son portrait en pied avec son nom : «Wilars de Honnecort, qui fut en Hongrie. »

Sur la page suivante on lit cette dédicace, non moins naïve, que je modifie un peu en la transcrivant pour la rendre intelligible à la seule lecture.

« Wilars de Honnecort vous salue, et si proie à
» tos ceus qui de ces engens ouverront, qu'on tro-
» vera en cest livre, qu'ils proient por son âme et
» qu'il lor souviegne de lui; car en cest livre
» puet-on trover grant consel de le grant force de
» maçonerie et des engens de carpenterie ; et en-
» core vous troverez la force de la portraiture,
» et les trais ensi come li art de géométrie le com-
» mande et anseigne. »

Digitized by Google

Ceci est une préface complète. Elle nous apprend le nom de l'auteur, celui de son pays, le but de son ouvrage.

Il se nomme *Wilars*; il est Cambraisien, car Honnecort ou Honnecourt est un village sur l'Escaut, à cinq lieues de Cambrai. Cette origine, présumable dès le titre, prend la consistance d'un fait évident par la présence, dans l'album, de deux dessins, dont l'un est le plan de l'église de Vaucelles, abbaye toute voisine d'Honnecourt, et dont l'autre représente, également en plan, le chœur de l'église cathédrale de Cambrai (1).

Wilars, de Honnecort, a beaucoup voyagé, « J'ay esté en moult de terres » dit-il, et ses voyages nous donnent sur la généalogie de la cathédrale de Reims, les plus curieux renseignements. Un édifice comme celui que nous admirons n'est pas enfanté tout-à-coup par un seul génie, quelque grand qu'on suppose ce génie. Il est l'embellissement, le perfectionnement de quelque autre édifice antérieur dont les formes ont été améliorées. Et lui-même, on doit le retrouver ailleurs, modifié et changé à son tour. Depuis longtemps, je me traçais ainsi la glorieuse filiation de Notre-Dame de Reims, et je me disais : un monument aussi remarquable que l'abside de notre Saint-Remi n'a pas pu n'être pas copié, imité, à une époque où tout autour de lui les édifices religieux sortaient de terre comme par enchantement. Je le retrouve, en effet, à Notre-Dame de Châlons et à la cathédrale de Laon. Celle-ci, à son tour, a servi de type évidemment au chœur et à la nef de Reims ; Amiens

(1) *Revue archéologique*, T. VI, p. 66

Digitized by Google

a reproduit cette nef, en en élargissant les proportions. Elle a aminci nos piliers; elle a doublé les découpures de nos fenêtres, mais elle a gardé scrupuleusement nos formes, nos divisions, nos moulures, tout notre édifice. Son portail a été fait un demi siècle avant le nôtre. Aussi, par une juste revanche, le portail merveilleux de Reims n'est que le portail majestueux d'Amiens, refait, perfectionné, orné et embelli. Quant aux masses, aux grandes lignes, aux divisions principales et même quant à de nombreux détails, l'un n'est que le pastiche de l'autre. Cologne a beaucoup profité de Reims et d'Amiens, et Bude, au dire de M. Hippolyte Fortoul, aujourd'hui ministre de l'instruction publique et naguère touriste observateur et élégant écrivain, Bude en Hongrie possède une cathédrale dont les analogies avec la cathédrale de Reims sont des plus frappantes.

Or, voici comment Wilars, de Honnecort, vient illuminer ces conjectures d'un jour tout nouveau et les rendre plus vraisemblables et presque certaines.

Sortant du Cambraisis, il passe à Laon; il y prend le croquis d'une des tours de la cathédrale, *la plus belle*, dit-il, *qu'il y ait au monde*. Et précisément les tours d'Amiens d'abord, de Reims ensuite, sont la reproduction des tours de Laon, le type des belles tours à cette époque. L'auteur après avoir passé à Meaux et à Chartres s'arrête à Reims, et nous apprend lui-même dans une note qu'il y fait un long séjour. Il dessine scrupuleusement l'abside, tel qu'il est, jusqu'aux combles des chapelles, il donne la coupe et l'appareil des piliers, les projets de la nef. Il ne parle ni du portail, ni

Digitized by Google

des trois dernières travées de la nef, visiblement plus modernes d'un siècle que le reste de l'édifice et construits tout différemment.

Et il ajoute : *D'autretel manière doivent estre celes* (*chapelles*) *de Cambrai s'on leur fait droit.* Le chevet de Cambrai, encore à bâtir quand Wilars écrivait, sera donc comme celui de Reims, dit-il, *s'on lui fait droit* : et il fut en effet entièrement pareil.

Ce n'est pas tout : au bas d'un dessin qu'il prit à Reims il écrit : « Lorsque je le fis j'étais mandé en la terre de Hongrie et j'y demeurais longtemps. » Pourquoi mandé ? Pourquoi longtemps ? Sinon pour y faire œuvre de son art. — Étonnons-nous maintenant de l'influence d'un monument sur un autre, et demandons-nous comment M. Fortoul, dans son livre sur l'Allemagne, s'extasie sur la ressemblance frappante qui existe entre l'église de Bude et celle de Reims.

En traitant une question incidente, nous venons d'en vider une autre tout-à-fait capitale, car les détails dans lesquels nous sommes entrés suffisent pour nous donner la date précise de l'*album* de Wilars de Honnecourt. Il fut fait, quand les tours de Laon étaient construites, quand l'abside de Reims était à la hauteur du premier comble, et avant que Cambrai fut bâti. Or, ces dates sont connues. L'église de Laon date des dernières années du XIIe siècle ; elle fut construite avec une étonnante célérité, qui explique peut-être le déplorable état dans lequel elle se trouve aujourd'hui ; le XIIIe siècle ne comptait que bien peu d'années quand les tours de Laon élevaient dans les airs leurs élégantes tourelles à jour et leurs bœufs symboliques.

Digitized by Google

Reims, nous en connaissons les dates. En 1211 ou 1212 au plus tard, l'archevêque Albéric posait la première pierre le 6 mai, jour anniversaire de l'incendie qui avait, douze mois auparavant, dévoré la plus grande partie du splendide édifice bâti au IXe siècle par Ebon et par Hincmar. Dix-huit mois après la pose de la première pierre, Albéric dédiait en un même jour, le 18 octobre, fête de saint Luc, et sa cathédrale et la collégiale de Sainte-Balsamie, à l'autre extrémité de la ville : trente ans plus tard, le 8 septembre 1241, fête de la Nativité, le chapitre prenait possession du chevet de l'église, et y commençait la célébration de ses offices. Le chevet de Cambrai qui sera, Willars de Honnecourt nous l'a dit tout-à-l'heure, *de telle manière que celui de Reims, s'on lui fait droit,* a été commencé en 1230. Voilà donc la date de notre manuscrit : il a été fait en grande partie à Reims, l'auteur nous l'apprend lui-même, entre 1211 et 1230, c'est-à-dire, précisément à l'époque des plus grands travaux de construction de notre cathédrale. Nous aurons plus tard à revenir sur ce point. Disons vite, qu'au jugement des habiles paléographes du cabinet des manuscrits de la bibliothèque impériale, et du savant professeur de l'école des chartes, M. Jules Quicherat, il est impossible d'assigner à une autre époque la belle écriture minuscule des notes de notre manuscrit.

Continuons notre étude. Nous avons vu le nom de l'auteur, son pays, l'époque où il vécut, ses voyages ; cherchons maintenant sa profession, qu'il ne nous fait pas connaître dans sa préface, son livre nous la dira : il était architecte. Il donne, comme il l'a promis, « *de grands conseils* pour force de ma-

Digitized by Google

çonnerie et de carpenterie ; et les traits comme l'art et la géométrie les commande et les enseigne. » De plus, il nous présente plusieurs échantillons de son savoir-faire ; un grand nombre de plans d'églises que nous énumererons tout-à-l'heure, et un entre autres qui n'est point une copie, mais bien une composition originale, signée en ces termes : *Istud præsbyterium invenerunt Ulardus d'Honecort et Petrus de Corbeia in se disputando* : c'est une création, une œuvre de concours produite par Willars d'Honnecourt et Pierre de Corbie. Ce plan offre ceci de remarquable, qu'il entoure au chevet l'abside principale d'une double nef déambulatoire, ce qui était à cette époque une véritable invention que l'histoire des monuments ne nous montre réalisée qu'à la fin du XIIIe siècle.

Voilà, Messieurs, et bien rapidement, l'auteur que je voulais vous faire connaître. C'est un architecte, sorti de la grande école du temps de Philippe-Auguste ; placé, par conséquent, au beau milieu de cette génération d'hommes, par l'industrie de qui le genre gothique atteignit, comme système de construction, ses derniers et ses plus admirables perfectionnements ; il a vécu avec les architectes de génie qui ont construit notre cathédrale, il a travaillé avec eux ; nul doute qu'il leur a communiqué les lumières qu'il avait recueillies dans ses courses studieuses au travers de la France, comme il est allé porter à la Suisse et à l'Allemagne celles qu'il avait trouvées auprès d'eux. En nous enseignant les secrets de l'art de bâtir de son temps, ce sont surtout les secrets dont on s'est servi ici même qu'il va nous communiquer. Enfin, ce qui ajoute

Digitized by Google

à tant de choses le dernier prix, c'est que la plupart de ces croquis annoncent un artiste véritable, à la touche facile, élégante, sûre, et dont les dessins, comme œuvre d'art, seraient déjà du plus grand intérêt quand ils ne seraient ni du XIIIe siècle, ni faits à Reims, et en partie sur Reims, ni sur des sujets très propres à nous instruire.

Maintenant, prenant toujours pour guide M. Quicherat, je vais essayer de vous faire connaître quelques-uns des dessins qui se trouvent disséminés pêle-mêle sur les 66 pages du manuscrit original, et dont un tiers environ se retrouvent sur le calque que je suis assez heureux de pouvoir mettre sous vos yeux. On peut classer sous huit titres différents ces divers sujets.

I° *Mécanique.* — Une roue et sept maillets, avec cette légende traduite : « Maintes fois les maîtres ont cherché entre eux la manière de faire tourner une roue d'elle-même ; voici comment on peut y parvenir au moyen de maillets en nombre impair ou de vif argent. »

C'est tout simplement la découverte du mouvement perpétuel ; rêve bien pardonnable au XIIIe siècle. Et pourtant, on assure que chaque année des mécaniciens du XIXe tombent dans la même erreur et adressent à l'académie des sciences les communications de la solution de ce grand problème, toujours imaginée par le même moyen. Viennent ensuite :

1° Une scierie hydraulique. 2° Un chauffoir à main. 3° Un aigle de lutrin se tournant de lui-même vers le diacre au commencement de l'évangile et se retournant vers l'autel quand l'évangile est chanté.

II° *Géométrie.* — Plusieurs pages entières du

Digitized by Google

manuscrit de Willars de Honnecourt présentent de nombreuses figures géométriques ; je n'en mentionnerai qu'une seule, plus curieuse que les autres, c'est la solution du problème suivant : « Déterminer le point précis où tombera un fruit se détachant de l'arbre. Ce que l'auteur exprime ainsi : Ainsi, met-on un œuf sous une poire pour faire que la poire tombe sur l'œuf. »

III° *Coupe des pierres et maçonnerie.* — Nous y apprenons un fait curieux et inconnu jusqu'à ce jour ; c'est que, au commencement du XIII° siècle, on exécutait en terre le modèle d'un arc, avant de le faire en relief. L'arc une fois moulé, on le découpait par fragments qui servaient ensuite de modèle exact aux tailleurs de pierre pour en faire les voussoirs.

Nous trouvons ensuite :

1° Une église de croix latine, à forme carrée, imitée de Laon ;

2° Chœur et chevet de la cathédrale de Cambrai ;

3° St-Faron et de St-Etienne de Meaux ;

4° Plan d'un chœur à double collatéral avec abside rectangulaire ;

5° Plan du chœur et du chevet de l'église de Vaucelles ;

6° Etudes sur la cathédrale de Laon ;

7° Etudes sur la cathédrale de Reims ;

8° Rose de la cathédrale de Chartres ;

9° Labyrinthe de Chartres ;

10° Rose de la cathédrale de Lausanne.

En IV° lieu, il traite de la *Charpente*.

Digitized by Google

V° De l'*architecture.*

VI° De l'*ornement.*

VII° Du *dessin de la figure.* — Ici encore se rencontre un fait à mettre au nombre des plus curieux que renferme le livre de Willars de Honnecourt. C'est l'application de la géométrie au dessin de la figure.

Cette application, maintes fois proposée depuis la renaissance, existait au XIII° siècle ; voici un très habile dessinateur de cette époque qui vient nous en enseigner tous les procédés. Ils consistent à réduire toutes les attitudes à de simples lignes, et à ramener les plans des corps aux figures élémentaires telles que le triangle ou le carré. Ainsi, acquiert-on, non pas l'art du dessin, mais une habitude d'œil et de main qui aident à reproduire la nature et qui rendent l'ouvrage plus facile. Un coup-d'œil sur le livre même rendra ce système très aisé à comprendre et à apprécier.

Dans cette catégorie se rangent les plus beaux dessins de l'album parmi lesquels je compte *l'orgueuil et l'humilité* que nous retrouvons tout semblable au portail de la cathédrale, et le personnage agenouillé et pleurant, gravé sur une petite feuille à part.

VIII° *Objets d'ameublement,* d'autant plus précieux aujourd'hui, que l'archéologie cherche partout sans pouvoir les rencontrer nulle part, des modèles de ces beaux meubles du XIII° siècle, que le temps ou les hommes ont si peu épargnés et qui manquent tant à nos églises. Voici un lutrin, une horloge, des stalles de divers modèles, l'un pareil à celles de Poitiers, l'autre beaucoup plus élégant. Une *esconce* ou

Digitized by Google

lanterne à mettre des cierges ; enfin une chaufferette.

Je sens, Messieurs, que j'abuse de votre indulgence, je ne puis toutefois me résoudre à finir sans ajouter un mot sur les dessins relatifs à notre cathédrale.

J'ai déjà dit que l'*orgueil* et l'*humilité*, sont sculptés au portail de droite en entrant, le long des jambages des portes. Ce n'était pour nous qu'une conjecture ; Villars de Honnecort vient, au nom du XIIIe siècle, la changer en certitude absolue, non seulement pour les deux figures, mais pour toute la série qui représente évidemment les vices à gauche, les vertus à droite. Premier fait très intéressant pour l'iconographie du portail.

Une des pages de l'album nous donne le plan, avec l'appareil intérieur, de tous les piliers de la cathédrale (sauf les trois derniers de la nef) chose infiniment précieuse que nous ne pouvions connaître autrement, et dont les observations les plus minutieuses démontrent jusqu'à l'évidence la parfaite exactitude. Nous y apprenons que les quatre colonnettes cantonées autour du fût principal, y sont tantôt soudées par une attache en queue d'aronde ; et que tantôt elles appartiennent à la même pierre que le fût principal.

Au dessous de ces dessins et à la même page sont les plans toujours exacts des fenêtres, des arceaux, des voûtes, des nervures et de plusieurs arcs-boutants.

Ailleurs se trouve l'élévation extérieure et intérieure de la cathédrale. A l'extérieur le bas n'a pas

Digitized by Google

changé. Le haut des murs des bas-côtés et de la grande nef avaient des *crénaux*, que l'auteur appelle des *cretiaux*. Ils ont reçu depuis une galerie, au moins en haut. Une statue d'ange couronnait chaque contrefort à sa rencontre avec le mur de l'édifice. C'est aujourd'hui une cariatide grotesque.

A l'intérieur, un système d'arcatures simulées devait régner au dessous des fenêtres basses de la nef comme autour de l'abside. Cet ornement n'a pas été exécuté; mais le reste semble copié d'hier sur le monument même.

De l'autre côté du dessin se voient les arcs-boutants et les contreforts, conformes quant à la masse, mais modifiés beaucoup dans les détails: ils n'existaient pas sans doute quand Honnecourt dessina les chapelles à l'intérieur et à l'extérieur. Ces chapelles elles-mêmes ont été copiées d'après nature, aujourd'hui, après 640 ans, nous n'y trouvons rien de changé.

J'aurais bien des remarques encore à faire, des conclusions à tirer de tous les dessins et des inscriptions qui les accompagnent, mais je crains trop d'abuser de votre indulgence pour me lancer dans cette voie.

Je m'estimerai heureux si je vous ai fait partager un peu du bonheur que j'ai ressenti en trouvant ce manuscrit si précieux pour l'histoire de notre cathédrale, et si je vous excite à désirer comme moi de le voir publier en entier, afin de pouvoir l'étudier plus à l'aise et puiser plus commodément et plus abondamment dans cette mine si riche et si féconde.

Digitized by Google

REVUE RÉTROSPECTIVE.

—

STATISTIQUE MONUMENTALE DU DIOCÈSE DE REIMS.

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

—

N° I. — MONUMENTS HISTORIQUES PROPREMENT DITS,

Par M. J. Hubert, de Charleville, membre correspondant.

—

I° — AMBLY-FLEURY.

Eglise de Montmarin, de style ogival du XVI*e siècle. La plus grande partie des murs et du toit est à restaurer. L'ensemble de l'édifice est harmonieux.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. Voûtes et fenêtres ogivales. Piliers avec chapiteaux à feuilles de vigne et à crochets. Portail ogival. Dans le chœur est une dalle de marbre sur laquelle on lit l'inscription suivante :

« Ci gist Didier de Corvisart escuyer seigneur de » Fleury, de Montmarin et de la cour Regnault âgé » de 64 ans, décédé le 12 febvrier 1653 et da- » moiselle Elizabeth Geoffroi sa femme aussi décédée » la mesme année le 8 janvier. Ils ont fondé un » obit qui se doit dire le mesme jour 12 febvrier. » Priez Dieu pour leurs ames. » Cette église était

Digitized by Google

autrefois le siége d'un doyenné : elle a beaucoup souffert des guerres du XVIe siècle et a été complètement dévastée au commencement du XVIIe par les troupes de Henri IV. C'est à cette époque qu'a été démoli le château de Villers, lequel se trouvait à environ 50 mètres de l'église. L'église de Montmarin n'est plus aujourd'hui qu'une chapelle, servant de paroisse à la section de Fleury, et une station très fréquentée du pélerinage de St-Méen, dont les deux autres stations sont à Attigny et à Ste-Vaubourg. Les pélerins qui viennent à Montmarin, après avoir lavé leurs plaies avec un linge trempé dans une petite source qui se trouve au pied de l'église, suspendent ces linges au buisson qui recouvre la source. De loin, on dirait un buisson couvert de neige.

—

IIe — ASFELD.

Eglise imitant le style bysantin, et construite au XVIIIe siècle. La coupole extérieure et intérieure, les piliers, le portail, la galerie, etc., sont à restaurer. Tout l'édifice est intéressant.

Cette église mérite d'être classée parmi les monuments historiques, plutôt à raison de sa forme bizarre qu'à cause du mérite de l'œuvre en elle-même. Sous le rapport de la forme, c'est le seul qui existe dans le département des Ardennes et peut-être dans toute la France; c'est une imitation du genre bysantin. L'église toute entière est construite en briques et située au centre d'une place assez vaste. Le porche est formé d'une coupole reposant

Digitized by Google

sur onze piliers, et d'un avant-porche de forme oblongue, également soutenu par des piliers. Le corps principal du monument est surmonté d'un dôme très aplati et percé d'une multitude de petites ouvertures, et flanqué de clochetons et de petits piliers carrés. Au dessus est un autre dôme qui sert de clocher.

L'intérieur de la nef est très étroit, mais le dessous du dôme, qui forme le chœur, est assez vaste. Il est entouré d'une galerie, soutenue par de petits piliers accolés deux à deux et dans laquelle le public prend place. Autour du chœur règnent quatre absides, de forme semi-circulaire, lesquelles sont flanquées d'autres petites absides beaucoup plus basses. Quelques-uns des piliers et quelques parties des murs extérieurs sont sensiblement détériorés ; les briques sont, en plusieurs endroits, calcinées. On a peint en marbre quelques colonnes du chœur, et l'on se dispose à peindre de même toutes les autres. — Asfeld, autrefois maison royale, sous le nom d'Ercry, avec un château-fort, prit le nom d'Avaux-la-Ville, en 1671. Le maréchal d'Asfeld acheta la terre et seigneurie d'Avaux, qui fut alors érigée en marquisat-pairie. Ce n'est que depuis 1730 que le château et le village ont porté le nom d'Asfeld. C'est le maréchal-marquis d'Asfeld qui fit bâtir l'église dont la description précède.

Digitized by Google

IIIe — ATTIGNY.

Eglise de style roman et ogival. — La tour est du XIe *siècle; le reste de l'édifice est du* XIIIe *et du* XIVe. *La tour, les contreforts, les murs gouttereaux sont à restaurer. — La tour, la nef, les piliers, les fenêtres, les vitraux, les sculptures, les inscriptions doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui a environ 50 mètres de longueur sur 28 de largeur dans les transepts, se compose de deux parties bien distinctes : *la tour et l'église.* La tour, percée sur chacune de ses faces, de deux fenêtres à plein-cintre, séparées, l'une de l'autre, par une colonnette cylindrique, semble détachée du reste de l'édifice. L'église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés avec transepts, chœur à trois pans, piliers multicolonnes avec chapiteaux à têtes fantastiques et à feuilles indigènes, voûtes ogivales à nervures cylindriques et anguleuses avec médaillons, fenêtres magnifiques ; restes nombreux et intéressants de vitraux peints d'un beau travail. Au dehors, pignons à sculptures, gargouilles terminées par des têtes d'animaux ; contreforts ornés de sculptures. Beaucoup d'inscriptions funéraires des XVe et XVIe siècles. Au sud, petit portail très joli.

Cette église a été maladroitement restaurée il y a environ vingt ans. On a retranché 5 mètres de la partie antérieure, et on a construit un nouveau portail qui est d'un style ignoble. Récemment, pour réparer les verrières, on y a intercalé du verre coloré découpé en croix, en ciboires, en étoiles,

Digitized by Google

en soleils, etc. La fenêtre du fond de l'abside a été entièrement garnie de ces vers colorés, formant un triangle radié. L'église d'Attigny est une des stations du pélerinage de Saint-Méen pour les dartres corrosives, les humeurs froides, etc.

Il y a lieu de croire que cet édifice a été bâti sur l'emplacement de celui qui faisait partie du palais des rois de la deuxième race.

Quant au *dôme*, c'est-à-dire à ce qui reste encore du palais même, il a été trop de fois réparé et mutilé pour qu'il ait conservé toute son importance. Cependant il présente encore quelques vestiges dignes d'intérêt. Ce débris consiste en une courte galerie cintrée, servant de porche, et à l'extérieur de laquelle se trouvent mêlées et confondues quelques sculptures romanes et des sculptures de la renaissance, beaucoup plus nombreuses.

Le palais d'Attigny était vaste et magnifique ; il avait pour dépendance une forteresse, un parc, des jardins, un vivier, des bains et plusieurs maisons de plaisance. On sait qu'il fut souvent, sous la seconde race, la résidence des rois francs.

—

IVe — BALHAM.

Eglise de style ogival, fondée au XIVe *siècle. — La Voûte, les fenêtres, les portails, les murs gouttereaux, les contreforts, sont à restaurer. Les fenêtres, le portail, le bas-relief, la rosace, le vitrail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale ; deux bas-côtés ; transepts et chœur. Chœur terminé car-

Digitized by Google

rément. Fenêtres ogivales. Celle qui occupe le fond du chœur est garnie d'un magnifique vitrail peint, d'environ 5 mètres de hauteur sur 2 mètres 50 centimètres de largeur. Un des panneaux de ce vitrail représente les *trois personnes divines*, et les deux autres *diverses scènes de la Passion*. Quelques têtes sont admirables de dessin et de coloris. Portail ogival à boudins, sans ornements. Au dessus de ce portail on a placé, sur une planche transversale, une pierre sculptée qui, autrefois, occupait probablement une autre place. Cette pierre, d'un travail remarquable, représente le *crucifiement et deux scènes de la Passion*. Elle est assez bien conservée. Voûtes en bois; piliers carrés et massifs. Cette église est dans un état déplorable, et la commune n'a pas de ressources.

Il y a quelques années, elle s'est imposée extraordinairement à 23 centimes pendant dix ans pour pouvoir faire construire ou réparer des ponts sans lesquels il est impossible de sortir du village.

Le mur de la façade menace ruine; le plafond, la toiture et quelques fenêtres sont délabrés. Cet édifice mérite, malgré son mauvais état, d'appeler l'attention.

—

Vo — BUZANCY.

Eglise ogivale du XIIIe *siècle. Murs gouttereaux, fenêtre principale, à restaurer. La voûte, les piliers, les bas-côtés, le portail principal, les fenêtres, doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef principale de cette église se compose de quatre travées, séparées par un pilier cylindrique,

Digitized by Google

flanqué de quatre autres piliers engagés, beaucoup plus petits. Ces piliers ont des chapiteaux à feuilles de chou, de chêne, feuilles d'eau. Ces chapiteaux ne sont qu'à 2 mètres du sol. Les piliers qui séparent la nef du chœur sont formés d'un grand nombre de piliers cylindriques accolés. Il n'y a pas de transept. Chœur à sept pans très étroits et percés d'une fenêtre qui a dû être autrefois ogivale lancéolée. Voûte ogivale, sans culs-de-lampe, de structure élégante et hardie. Nefs latérales, très basses (environ 5 mètres de hauteur), à voûtes ogivales. Fenêtres reconstruites, petites et étroites; elles ne répondent pas au reste de l'édifice. Portail ogival, partagé par un meneau avec dais, et formant deux ogives trilobées encadrées dans une ogive principale. Au dessus du portail, au lieu de rose, est une fenêtre à peu près aussi haute que large, formant quatre ogives surmontées de trèfles. Cette fenêtre était autrefois garnie de vitraux peints dont il ne reste plus que quelques fragments. Elle est d'une structure remarquable. Cette église, se trouvant en contre-bas du sol extérieur, a souffert beaucoup de l'humidité dans sa partie inférieure. Les murs des bas-côtés sont couverts d'une mousse verdâtre et malpropre. Le pied de ces murs est entièrement dégradé.

Il y avait à Buzancy un monument dit le *Mahomet*, auquel se rattachait une tradition plus ou moins fondée. Ce monument, disait-on, avait été construit par un seigneur d'Anglure, par suite d'un vœu fait en Terre-Sainte. Il n'en reste aujourd'hui qu'une seule pierre qu'on a eu le bon esprit de conserver en la plaçant à l'extrémité d'un des pignons de la maison d'école. Cette pierre sculptée, d'un bon

Digitized by Google

travail, représente un personnage monstrueux accroupi. Elle parait avoir la date que la tradition lui assigne.

Il y avait encore à Buzancy plusieurs châteaux qui ont disparu presque entièrement. L'un d'eux, qui a laissé de fort belles écuries disposées en fer à cheval, ne datait que de la fin du XVIIe siècle. Les parcs et les jardins étaient d'une grande magnificence.

—

VI° — CARIGNAN.

Eglise ogivale. Le bas-côté gauche est du XIIIe siècle. Le chœur, la nef et collatéral droit, du XVIIe. Soubassement extérieur; angle droit du collatéral gauche et murs à restaurer. La voûte de la nef, du chœur et des bas-côtés, les fenêtres des transepts doivent être regardées comme les parties importantes du monument.

Cette église, malgré les mutilations nombreuses qu'elle a subies du temps et des réparations, est encore remarquable. Elle se compose d'une nef principale, à 5 travées, avec transepts, d'un bas-côté à droite et de deux bas-côtés à gauche. Celui de ces deux bas-côtés qui est le plus extérieur est la plus ancienne partie de l'église. Il est formé de trois chapelles percées chacune d'une fenêtre ogivale, à 1 et 2 meneaux. Chœur à 5 pans, remarquable par son ampleur. Les fenêtres ont été reconstruites. Voûtes ogivales à nervures anguleuses; piliers cylindriques reposant sur des socles carrés avec couronne à boudins sans chapiteaux et formant prolongement de la voûte. A la clef d'une des tra-

Digitized by Google

vées du chœur, on voit l'écusson des seigneurs de Carignan. — Cette église, restaurée à plusieurs reprises, a perdu extérieurement beaucoup de son mérite, mais l'intérieur, sauf les fenêtres, a été bien conservé. Les statues de saints qui l'ornent, et qui sont de facture moderne, sont d'une laideur ignoble. On a laissé se détruire, en la plaçant dans l'endroit le plus fréquenté de l'église, une pierre tumulaire de date ancienne, et dont il est devenu impossible de déchiffrer aujourd'hui l'inscription.

—

VIIe — CHATEAU-PORCIEN.

Église de style ogival, construite dans les XVe *et* XVIe *siècles. Les portails, la tour et les murs extérieurs sont à restaurer, Le portail, la tour, les fenêtres, les bas-reliefs et les inscriptions tumulaires doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Il y a dans cette église plusieurs parties qui présentent de l'intérêt. Nef principale à quatre travées; deux bas-côtés; transepts; chœur à cinq pans éclairé par quatre fenêtres; piliers carrés; voûte écrasée, de date plus récente. Monument spacieux, mais trop peu élevé. La partie ancienne la plus remarquable est la façade et la tour qui la surmonte. Cette façade se compose de trois étages; elle est flanquée de deux énormes contreforts qui supportaient autrefois deux statues de 2 mètres de hauteur; il n'en reste plus aujourd'hui que le socle. Porte ogivale, autrefois divisée par un meneau; voussures formées d'une magnifique guirlande de vigne, en

Digitized by Google

grande partie mutilée ; dais d'un très beau travail. La galerie qui surmontait le portail n'existe plus ; deux guivres bien conservées.

Au deuxième étage est une rosace qui est en partie bouchée, et qui donne maintenant dans les greniers.

Au troisième étage, fenêtres ogivales encadrant deux petites fenêtres plein-ciutre ; porche à voûte ogivale, retombant sur quatre piliers cylindriques à chapiteaux écussonnés. Chapelle des fonts, à droite, semblable au porche, éclairée par une fenêtre ogivale à deux meneaux, trilobée. Sous le porche est une inscription tumulaire de 1537, surmontée d'un bas-relief d'un assez bon travail, mais malheureusement mutilé. Dans les murs extérieurs sont encastrées plusieurs inscriptions, avec sculptures, du XVIe siècle. Le corps principal de l'édifice est en assez bon état ; mais la tour et le portail auraient besoin de réparations. Il faudrait rouvrir quelques-unes des fenêtres qui ont été bouchées, probablement pour diminuer les frais d'entretien. L'église de Château-Porcien appartenait au couvent de Saint-Hubert, qui y entretenait huit religieux, lesquels occupaient un bâtiment contigu à l'église. L'église a subi une restauration presque totale dans le XVIIe siècle. La voûte de la nef date de cette époque.

Il n'existe plus que quelques ruines insignifiantes de l'ancien château.

—

Digitized by Google

VIII° — DONCHERY.

Eglise de style ogival, construite en 1512 et 1514. La toiture et la charpente sont à restaurer. Le portail latéral, les fenêtres et les voûtes doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Nef principale à quatre travées, deux bas-côtés, un transept à gauche, piliers cylindriques sans chapiteaux, et piliers multicolonnes avec chapiteaux carrés à feuilles enroulées ; voûte ogivale à nervures anguleuses et arrondies. Le bas-côté droit est percé de quatre fenêtres ogivales et d'une porte latérale. Cette porte, surmontée d'une rosace, a été fort belle, mais elle a été plusieurs fois maladroitement restaurée. On en a récemment peint en jaune les branches sculptées. Le bas-côté gauche n'a qu'une fenêtre. Le transept renferme une belle fenêtre ogivale à trois meneaux, style flamboyant; chœur très étroit et très bas, terminé carrément, percé d'une seule fenêtre à droite, dans laquelle on remarque un fragment de vitrail peint représentant la *Nativité de la Vierge*. La fabrique l'a fait récemment enchâsser dans du verre coloré, représentant des pots à fleurs, des ciboires, des croix, etc. A presque toutes les fenêtres, on remarque des fragments très peu importants d'anciens vitraux accompagnés de verre coloré figurant une foule de dessins ridicules ; contreforts simples récemment restaurés. L'autorité municipale a fait scier plusieurs gargouilles d'un bon travail, parce que l'eau qu'elles versaient, pourrissait le pied des murs. Il eût été facile de remédier à cet inconvénient au moyen de tubes en ferblanc adaptés aux

Digitized by Google

gargouilles. La grande fenêtre de l'abside a été bouchée pour donner plus de solidité à cette partie de l'édifice. La porte qui donnait dans le cloître a aussi été supprimée. Le clocher est de construction moderne, lourde et disgracieuse. Le grand portail qui se composait d'une porte ogivale divisée par un meneau a été fermé. Deux statues qui ornaient les deux dais latéraux ont été détruites. La charpente et la toiture de cette église sont dans l'état le plus déplorable.

—

IX° — GIVRY.

Eglise de style ogival, du XVI° *siècle. La toiture et quelques parties des fenêtres sont à restaurer. Le portail, la nef, les fenêtres et la piscine doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, composée d'une nef et de deux bas-côtés est intéressante par l'ensemble harmonieux qu'elle présente. Voûtes ogivales à nervures anguleuses ; piliers avec chapiteaux à crochets ; fenêtres ogivales trilobées à un ou deux meneaux ; fragments de vitraux peints. Le portail est dans le style de la renaissance. Piscine d'assez bonne exécution. L'église de Givry est située sur le bord du canal des Ardennes. Cette position a beaucoup nui à sa solidité ; mais depuis deux ou trois ans on y a exécuté quelques travaux qui garantissent autant que possible, le pied des murs du courant des eaux, et de l'humidité. On pense que cette église était autrefois la chapelle d'un couvent dont les vieillards montrent encore l'emplacement.

Digitized by Google

X° — GRANDPRÉ.

Eglise de style ogival et renaissance, du XVI° *siècle. La nef, le portail principal, le portail latéral et le tombeau doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef de cette église qui a environ 22 mètres de longueur, (l'édifice entier est long de 40 mètres), se compose de cinq travées; piliers quadrangulaires flanqués de deux petits piliers cylindriques engagés; chapiteaux à feuilles de chou, à feuilles d'eau, à branches courantes et entrelacées. Les piliers ne coïncident pas avec les nervures de la voûte; ils soutiennent seulement l'ogive des travées. Chaque retombée des voussures se termine par un dais renaissance. Fenêtres de la nef à ogives trilobées; bas-côtés de 4 mètres de largeur, à voûte ogivale, éclairés par de petites fenêtres de fort disgracieuse structure; transepts de 20 mètres de largeur sur 10 mètres de longueur, partagés en deux travées et éclairés par une belle fenêtre ogivale. Toutes les nervures de la nef et des transeps portent des culs-de-lampe qu'on a peints en blanc, en rouge, en jaune et en bleu; chœur à trois pans percés, chacun, d'une fenêtre ogivale à un meneau; sept dais de même structure que ceux de la nef.

Dans le transept droit se trouve le tombeau de Claude de Joyeuse, avec cette inscription :

« En mémoire de hault et puissant seigneur messire Claude de Joyeuse, chevalier comte de Grandpré, » conseiller du roi en ses conseils d'état et » privé, gouverneur et lieutenant général pour sa

Digitized by Google

» majesté en ses villes, terres, seigneuries et sou-
» verainetés de Mouzon et Baumont-en-Argonne. »

Ce tombeau en marbre noir est d'une forme simple et sévère, il repose sur un socle semblable et il est surmonté d'un dais en marbre noir et rouge aussi très simple, supporté par quatre colonnes semblables.

L'église de Grandpré, qui présentait au dehors un aspect imposant, a été défigurée, du côté gauche, par un assez grand nombre de masures et d'écuries qui s'élèvent jusqu'à six et huit mètres du sol. Ce sont ces constructions ignobles qui ont nécessité la clôture des fenêtres d'un des bas-côtés. Il serait à désirer que l'autorité municipale prît des mesures pour les faire disparaître.

Il ne reste plus rien, depuis l'incendie de 1834, du magnifique château de Grandpré, qui appartenait à M. le marquis de Sémonville.

—

XI° — HANNAPES.

Eglise de style ogival de la fin du XVI*e siècle. Le plafond, les murs gouttereaux et les contreforts sont à restaurer. Le chœur, les transepts, les piliers et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Le village d'Hannapes est beaucoup plus ancien que l'église. La terre d'Hannapes fut donnée en 845, par Charles-le-Chauve, à Nithard. En 1120, l'évêque de Laon en disposa en faveur de l'abbaye de Prémontré.

L'église actuelle est du XVI*e* siècle. Elle est re-

Digitized by Google

marquable par sa bonne conservation et par l'harmonie qui règne dans toutes ses parties, bien que toutes n'aient pas été faites à la même époque. Elle se compose d'une nef et de deux bas-côtés ; le plafond de la nef est en bois peint ; deux transepts à voûte ogivale avec nervures cylindriques, percés d'une fenêtre ogivale, sans ornements; chœur à cinq pans, ogival, mêmes nervures. Les piliers du chœur et des transepts sont multicolonnes ; chapiteaux à crosses. Le chœur et les transepts sont antérieurs à la nef. Portail principal ogival à voussures en boudins, reposant sur colonnettes, à chapiteaux à feuilles et à têtes d'homme. Au dessus du portail est une fenêtre ogivale. L'église est crénelée ; elle est de la fin du XVIe siècle.

L'édifice est en assez bon état, si ce n'est toutefois le plafond de la nef et quelques parties des murs gouttereaux et des contreforts, qui auraient besoin de quelques travaux de consolidation.

—

XIIe — LAMBERT (St).

Eglise de style ogival, des XIIIe *et* XVIIe *siècles. Les murs de la chapelle latérale et les dalles sont à restaurer. La chapelle latérale et les inscriptions tumulaires doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose évidemment de deux églises. La nef principale a trois travées et deux bas-côtés. Les arcades qui séparent la nef des bas-côtés sont ogivales surbaissées, soutenues sur des piliers cylindriques sans chapiteaux. Ces bas-côtés ont

Digitized by Google

été ajoutés en 1702. Les voûtes ont été remplacées par un plafond. Le chœur n'a été ajouté que depuis une centaine d'années. La partie ancienne de cette église est le transept gauche. Ce transept, à voûte ogivale, est percé de trois fenêtres aussi ogivales, à deux meneaux. Deux de ces fenêtres ont été bouchées, on voit encore dans la troisième des fragments de vitraux peints, dont un représente un pélican entouré de ses petits (armes de la maison de Joyeuse). Le portail principal est encore fort joli ; il a été restauré en 1736, mais avec assez de précautions. Il est ogival, avec une voussure, formée d'un cordon de vigne délicatement sculpté. Les grappes de raisin sont entremêlées de personnages. Cette guirlande semble appartenir à la fin du XIVe siècle.

Dans le transept gauche, deux pierres tumulaires sur lesquelles on lit les inscriptions suivantes :

Première pierre : — « Cy gist haut et puissant » seigneur messire Anthoine de Joyeuse seigneur » et baron de Sainct Lambert et qui mourut re- » gretté de tous le 25 octobre 1601, après avoir » gouverné par l'espace de trois ans la ville et » citadelle de Mézières. »

« Priez Dieu pour lui. »

(Puis trois écus aux armes de Joyeuse.)

Et plus bas :

« La naïve bonté la charité parfaicte
» La noblesse et valeur eurent icy retraicte
» En leur temple caché soubs ce triste tombeau
» C'est Joyeuse. Hé comment ce qui notre joie use
» Et nous baigne en ces pleurs, l'appelez-vous Joyeuse ?
» Ouy car il est au Ciel tout joyeux et tout beau ! »

1690.

Digitized by Google

Sur la deuxième pierre se trouve cette inscription à demi-effacée :

« . . . . . gist
» . . . . nte de Grandpré, seigneur de St-Lambert
» et Verpel, baron de St-Jean, sieur de Roche,
» et. . . . . trespassa le 11 de janvier 1631. »
« Pries Dieu pour leurs ames. »

Sur cette pierre est sculpté un chevalier portant l'écu armorié sur la cuisse. A côté de lui un petit garçon dans la même attitude, les mains jointes, et plus bas une inscription entièrement effacée. Il faudrait relever ces dalles et les adosser aux murs de la chapelle latérale, mais avec précaution.

La toiture de cette église est dans le plus mauvais état ; la commune ne fait rien ; c'est la fabrique qui, jusqu'ici, a subvenu à toutes les dépenses d'entretien. Les murs auraient aussi besoin de quelques réparations.

—

XIII° — LAUNOIS.

Eglise de style ogival, du XVI*e siècle. Les voûtes, les murs extérieurs et les contreforts sont à restaurer. Les voûtes, les fenêtres, les piliers et l'entablement doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale, qui a été reconstruite à une époque peu reculée, de deux bas-côtés à quatre travées et d'un chœur à inq pans. Voûtes ogivales. Fenêtres reconstruites ; elles étaient autrefois ogivales et s'élevaient jusqu'à la naissance de la voûte. L'encadrement de ces fe-

Digitized by Google

nêtres subsiste encore ; il serait facile de les rétablir dans leur état primitif. Piliers des transepts et du chœur avec chapiteaux à crochets et à personnages accroupis. Ces piliers sont multicolonnes. Le portail n'offre rien de remarquable ; il est surmonté d'une grosse tour carrée. Toute la façade était crénelée, ainsi que le chœur et les tourelles. Quelques-uns des contreforts et la voûte sont en mauvais état. Les murs des pignons sont lézardés. Le cordon de l'entablement était formé de têtes monstrueuses aujourd'hui détruites pour la plupart.

—

XIV° — MARCEL (St).

Eglise de style ogival, du XV° *siècle. Le portail, les contreforts et la verrière sont à restaurer. Le portail, la nef, les voûtes, les sculptures et la dalle tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, d'un ensemble élégant et harmonieux, se compose d'une nef principale avec bas-côtés, chœur et transepts. Le portail principal est d'un travail remarquable. Voûtes ogivales à nervures anguleuses ; piliers cylindriques avec chapiteaux à crochets et à feuilles enlacées ; abside à cinq pans percée de belles fenêtres ogivales. Il existait à la fenêtre principale de l'abside, une verrière assez bien conservée dans son ensemble, mais qui cependant avait besoin de quelques réparations. Un curé maladroit s'est avisé, en 1840, de la démonter sans aucune espèce de précautions, et il en a déposé les fragments pêle-mêle dans une armoire de la sacristie.

Digitized by Google

Ces fragments ont, depuis, disparu ; contreforts ornés de sculptures ; dalle tumulaire d'une belle conservation, mais qui, dans quelques années, sera mutilée si l'on ne prend soin de l'enlever de la place qu'elle occupe, pour la dresser contre un des murs du chœur ou des transeps. Cette pierre tumulaire recouvre la tombe d'un des membres de la famille de Rocan, dont le château, nommé Watephal, était situé à peu de distance du village.

—

XV° — MÉZIÈRES.

Eglise de style ogival, renaissance et moderne, des XV°, XVI° *et* XVII° *siècles. Le portail latéral, les fenêtres et les contreforts sont à restaurer. Les portails latéraux, la nef, les bas-côtés, le chœur, les fenêtres, les vitraux, les inscriptions et les bas-reliefs doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Ce bel édifice est composé d'une nef principale et de quatre bas-côtés ou nefs latérales d'inégales dimensions ; piliers de la nef cylindriques, flanqués de piliers engagés, sans chapiteaux ; fenêtres ogivales trilobées à un et deux meneaux. La plupart de ces fenêtres ont été bouchées en tout ou en partie. Transepts formés d'une seule travée, percés d'une grande fenêtre en style flamboyant ; chœur à voûte ogivale, percé de sept fenêtres garnies, pour la plupart, de vitraux peints, du XVI° siècle. Presque tous ces vitraux ont été restaurés et l'ont été fort mal. Les personnages actuels se composent quelquefois de cinq ou six fragments empruntés à d'autres person-

Digitized by Google

nages et même à des animaux et à des arbres. Dans le chœur sont deux petits bas-reliefs avec des inscriptions en vers latins (1). La façade est de construction postérieure à celle du reste de l'édifice. Elle ne date que de 1586; elle est d'un style lourd, chargé d'ornements et de caissons sculptés. La grosse tour quadrangulaire a été, il y a une trentaine d'années, décapitée de sa flèche. Deux portails latéraux d'un magnifique travail avec portes ogivales à meneaux, dais, clochetons, pignons à feuilles frisées. Le porche qui précède le portail droit est très beau; malheureusement il est défiguré par une écurie que l'autorité municipale a laissé construire au pied de ce porche. L'intervalle qui existe entre chacun des contreforts de l'abside a été rempli par des baraques en bois, en briques et en latteaux, qui servent d'échoppes et de dépôts de bois et de charbon. Indépendamment du danger qui résulte de ce voisinage pour l'église de Mézières, c'est un spectacle pénible de voir de semblables masures accolées à un aussi remarquable édifice. Il serait à désirer que l'administration locale prît les mesures nécessaires pour les faire disparaître le plus tôt possible. Cette mesure est urgente dans l'intérêt même de la sécurité du monument.

L'église de Mézières a souffert beaucoup du siège de 1815. C'est dans cette église qu'a été célébré le mariage de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche, en 1570.

Il ne reste plus rien de l'ancienne collégiale de St-Pierre.

(1) J'ai donné la description des vitraux et des bas-reliefs dans un travail spécial sur l'église de Mézières.

Digitized by Google

XVIe — MOHON.

Église de style ogival et renaissance, des XVIe *et* XVIIe *siècles. Les murs de l'abside, les contreforts, les clochetons et les fenêtres sont à restaurer. La nef, les piliers, les fenêtres et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Mohon se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés; voûtes et fenêtres ogivales, style flamboyant. Les fenêtres sont partagées par un meneau. Chœur à cinq pans percé de cinq fenêtres ogivales; contreforts simples; tourelles octogones; salamandres et guivres aux gargouilles. La nef, le chœur et les bas-côtés sont du XVIe siècle; le portail a été construit dans le XVIIe, et dans le style qui a suivi la renaissance. Ce portail est remarquable par son exécution, bien qu'il diffère beaucoup du reste de l'édifice. L'ensemble de cette église est harmonieux. L'église de Mohon est très fréquentée le lundi de Pâques et le lundi de la Pentecôte, à cause du pélerinage de St-Lié dont elle conserve les reliques. Ce pélerinage a pour objet principal la guérison des maladies des enfants. Il était autrefois pour la fabrique la source d'un revenu assez considérable qui a beaucoup diminué depuis la révolution. Il y avait à faire à cet intéressant monument quelques réparations utiles. Les plus urgentes viennent d'être exécutées.

—

Digitized by Google

XVII° — MONTHERMÉ.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Les murs gouttereaux, les contreforts, les portes, etc., sont à restaurer. Le chœur, la nef, les portes latérales et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale, sans bas-côtés, à voûte ogivale, avec nervures anguleuses. Elle est précédée d'un porche aussi ogival. Le chœur est à cinq pans, percé, ainsi que la nef, de fenêtres ogivales tréflées, avec et sans meneaux. Quelques restes de vitraux peints. Les contreforts sont simples et adhérents. L'église est crénelée. La porte latérale gauche est ogivale et d'un bel effet. A droite, on voit encore l'emplacement de deux autres portes ogivales qui ont été bouchées, mais les sculptures qui les encadraient ont été conservées. Il est probable que ces deux portes servaient de communication avec le couvent auquel appartenait l'église, et que la porte latérale gauche était l'entrée publique. Cette église mérite d'être conservée. Il suffirait d'une faible dépense pour la mettre en bon état. Le pied des murs est très humide, parce que l'édifice, du côté gauche, est en contre-bas du sol de plus d'un mètre.

Il faudrait déblayer ce côté. Ce travail pourrait se faire par corvée.

Digitized by Google

XVIIIe — MOREL (St).

Eglise de style ogival du XVe *siècle. La voûte du chœur, les fenêtres et les murs gouttereaux sont à restaurer. La nef, le chœur, les transepts, les piscines et la boiserie sculptée doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui a 29 mètres de longueur sur 15 mètres de largeur, se compose d'une nef principale avec deux bas-côtés, de deux transepts et d'un chœur à cinq pans; le tout voûté en ogives, avec nervures anguleuses et culs-de-lampe. Trois fenêtres ogivales, style flamboyant. Trois piscines d'un beau travail. L'ogive de la nef et du chœur est très basse. Piliers cylindriques, sauf ceux des transepts et de l'entrée du chœur qui sont multi-colonnes, avec chapiteaux à branches et feuillages enroulés. Dans le transept gauche, appliquée au mur, est une boiserie composée de neuf panneaux, sculptée en relief, d'un précieux et curieux travail. Il est difficile de préciser le sujet que représente cette boiserie. Comme l'église est sous l'invocation de saint Maurice, on appelle, dans le pays, cette boiserie, l'*armée de saint Maurice*. Elle représenterait par conséquent *la légion Thébaine*, *la décapitation de saint Maurice*, *son ascension au Ciel dans un drap blanc*, *soutenu par des anges*. Le tout est peint; les couleurs en sont encore très fraîches; les personnages sont tous en costume de chevaliers; ils portent le casque à visière fermée, les brassards, cuissards, etc. Il y a jusqu'à quatre personnages en relief. Le bois a 16 à 18 centimètres d'épaisseur. Cette boiserie est fort remarquable. Malheureusement

Digitized by Google

elle est aujourd'hui incomplète ; des *amateurs* en ont enlevé une partie, et, lors de mon dernier passage, la fabrique paraissait y tenir fort peu. Il serait important d'en assurer la conservation. La voûte du chœur et les fenêtres sont en mauvais état ; le pied des murs gouttereaux est pourri, surtout du côté gauche. Des réparations seraient nécessaires le plus tôt possible.

—

XIX• — MOUZON.

Eglise de style ogival, des XIV•, XV• *et* XVI• *siècles. Les contreforts, les tours, la charpente et les plafonds intérieurs sont à restaurer. L'ensemble de l'édifice est digne du plus haut intérêt.*

Cette belle église a 65 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur et 21 mètres d'élévation dans son œuvre. Elle est composée d'une nef principale, de deux bas-côtés, chœur et transepts. La nef a trois étages ; étage inférieur percé de cinq fenêtres ; les deux autres en ont six. Galeries à ouvertures ogivales au deuxième et au troisième étage. Transepts et chœur aussi à trois étages. Deux rangs de piliers dans le chœur, un seul dans la nef. Ces piliers sont multicolonnes pour la plupart, avec chapiteaux à crochets. Abside principale formée de trois petites absides à trois pans. Celle du fond est percée, au deuxième étage, de trois grandes fenêtres garnies de vitraux peints, d'une assez belle conservation. Un de ces vitraux représente l'*Annonciation*. Quelques inscriptions du XV• et du XVI• siècle. Pavé du chœur d'une grande beauté. L'intérieur de

Digitized by Google

cette église a été badigeonné. Les nervures se détachent en jaune sur le fond blanc des voûtes. L'extérieur n'est pas aussi harmonieux que l'intérieur. On y reconnait facilement le style d'époques différentes. Le portail principal a été indignement mutilé en 1827, sous prétexte de réparations. On a détruit les voussures qui, dit-on, étaient admirables et présentaient une profondeur de plus d'un mètre. Il n'en reste plus qu'un seul cordon, lequel reposait, il y a encore quelques années, sur deux colonnes de marbre rouge que le bon goût s'affligeait de voir figurer en pareil lieu. Ces deux colonnes ont enfin été enlevées cette année et remplacées par deux pilastres en pierre, qui sont un peu moins en désaccord avec le reste de l'église.

Le tympan du portail est encore riche de sculptures du XIVe siècle. Il est surmonté d'un pignon percé d'une grande fenêtre ogivale, formant sept ogives lancéolées. Deux belles tours; celle de droite est surtout remarquable; elle est flanquée d'une tourelle octogone, percée de petites fenêtres et de créneaux, et terminée par une galerie délicatement ouvragée. Deux portes latérales; contreforts surmontés de clochetons. Le côté gauche est presque entièrement dépourvu d'ornements. Ce côté était adjacent aux bâtiments de l'ancienne abbaye. Il y avait autrefois un clocher entre les transepts. Par suite de l'exhaussement successif du sol extérieur, l'église se trouve en contre-bas de plus d'un mètre, ce qui, joint au défaut d'écoulement des eaux pluviales, contribuait à entretenir dans la partie inférieure des murs une humidité malsaine et nuisible à la conservation du monument. Mais, depuis quel-

Digitized by Google

ques années, des travaux utiles ont été exécutés ; il y en aurait encore d'importants à faire pour arriver à une consolidation parfaite. Cette église est la plus remarquable du département des Ardennes.

La commune s'impose chaque année de louables sacrifices pour l'entretien de son église ; mais la fabrique ne fait absolument rien. Le hangar qu'un propriétaire voisin avait adossé au côté droit de l'église et qui en compromettait singulièrement la sécurité et la dignité, a enfin disparu. La toiture de cet édifice est mauvaise en plusieurs endroits ; l'eau pluviale s'infiltre dans les plafonds qui, dans les galeries surtout, sont fort mauvais. La fabrique devrait, sur ses propres fonds, faire repaver ces galeries, dont le sol poudreux jette dans toute l'église une poussière malfaisante. La chaire, l'orgue et les boiseries du chœur, d'un travail assez moderne, ne sont pas sans intérêt.

Il reste encore à Mouzon des anciennes fortifications de la ville, une porte qui ouvre sur la route de Verdun, et qui est assez bien conservée.

XX° — NOVY.

Eglise de style renaissance de la dernière période, du XVII*e siècle. La toiture, les fenêtres, les murs de l'abside et les contreforts sont à restaurer. Le chœur et la nef doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui a succédé à celle de l'ancien prieuré de Novy, est d'une époque peu ancienne. Toutefois elle est digne de figurer parmi les mo-

Digitized by Google

numents historiques du département des Ardennes, et parce qu'elle a fait partie d'un prieuré autrefois important, et parce qu'elle présente un aspect des plus imposants par ses dimensions et la hardiesse de sa structure. Elle est très vaste et très élevée. La nef, qui est très haute, n'est soutenue par aucun pilier. Les fenêtres sont d'une telle grandeur que les tringles en fer qui tiennent lieu de meneaux, sont à chaque instant tordues ou brisées par les coups du vent. Elles auraient besoin d'être consolidées. Dalle tumulaire portant la date du 24e *jour de mars* 1480, et une sculpture représentant une femme debout, les mains jointes. Cette dalle appartenait sans doute à l'ancienne église. Il serait nécessaire de l'enlever du lieu où elle se trouve aujourd'hui, et de la placer debout contre un des murs intérieurs, afin d'en assurer la conservation.

Il ne reste de l'ancien prieuré que l'entrée de la bibliothèque et un fragment du petit escalier qui y conduisait. Cet escalier est fort joli, mais il est probable qu'il sera détruit d'ici à quelques années, si l'autorité locale ne prend pas des mesures pour le conserver. L'ancienne église a été convertie en maison d'habitation. L'église actuelle exigerait d'importantes réparations et un entretien plus complet et mieux entendu. Il y avait dans le couvent de Novy une riche bibliothèque, bon nombre des ouvrages qui la composaient font aujourd'hui partie de la bibliothèque de Charleville.

—

Digitized by Google

XXIe — PERTHES.

Eglise de style ogival, du XVe *siècle. La couverture, la charpente, les contreforts et les murs extérieurs sont à restaurer. Les fenêtres, la tour, le portail, la tourelle, la voûte, etc., doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale à trois travées; deux bas-côtés; transepts; chœur à sept pans et à fenêtres ogivales; voûte ogivale, hardie et élégante. Les fenêtres de la nef ont été reconstruites. Piliers de la nef, carrés, flanqués de piliers cylindriques; chapiteaux grossièrement sculptés, à crochets, à feuilles, à personnages. Les piliers des transepts et du chœur sont formés de plusieurs colonnettes groupées; grosse tour quadrangulaire percée de deux fenêtres ogivales sur chaque face. Chacune de ces fenêtres est composée d'une ogive principale encadrant deux autres ogives séparées par un meneau à chapiteau carré avec crochets; deux tourelles à trois et quatre pans, crénelées, accolées au portail principal et au portail latéral. L'église est aussi crénelée; on voit encore dans l'intérieur les restes d'un four dont l'ouverture est intacte; portail ogival à boudins, avec piliers à crochets. On a fait, à plusieurs reprises, des réparations maladroites. Cette église aurait besoin de travaux urgents, mais la fabrique paraît peu disposée à faire quelques sacrifices. C'est dans l'église de Perthes que Hugues IV, comte de Rethel, maria, en 1225, sa fille à Gervais de Triange, sieur de Marigny. L'église actuelle est d'une époque plus récente.

—

Digitized by Google

XXIIe — RETHEL.

Eglise de style ogival et moderne, des XIIIe, XVe *et* XVIIIe *siècles. Le portail latéral, la voûte, le pignon et les tourelles sont à restaurer. Le portail latéral, la nef St-Gorgon, la crypte sous l'autel de la Vierge et quelques sculptures extérieures doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, d'une forme irrégulière, se compose de quatre nefs de longueur, de largeur et de hauteur différentes, sans transepts. La nef de Saint-Gorgon est très basse et très lourde ; l'ogive s'écarte à peine du plein-cintre. Les chapiteaux des piliers de cette nef sont frustes. Nefs St-Pierre et St-Nicolas plus récentes. Dans cette dernière est un chapiteau représentant deux maçons ayant entre eux un écusson sur lequel sont sculptés un compas, une équerre, un marteau, etc. Adossée au mur est une inscription dont voici le texte :

« Cy est le lieu dépositaire
» Ou gist feu de bonne mémoire
» Maistre Jehan Bouet dit. . . (1)
» Maistre es arts tenant l'auditoire
» Scholasticq en ce territoire
» Ou instruit à maints et maints
» Lequel décéda des humains
» Mil cccc. septante et six
» Six en juillet es cieuls hautains
» Soit son esprit en gloire assis. Amen. »

Les vitraux peints, qui décoraient autrefois les fenêtres de l'abside St-Gorgon et la nef Notre-Dame,

(1) Le dernier mot du vers est caché par une autre plaque de marbre.

Digitized by Google

ont tous disparu par suite du mauvais entretien et de dégradations successives. Ceux qui remplissaient les deux roses du portail ont été détruits par la foudre en 1783. Il n'en reste plus que quelques fragments épars çà et là. Sous la chapelle de la Vierge est une crypte nommée le sépulchre, à voûte ogivale. Tour carrée construite en saillie, en 1614. La nef de St-Gorgon, qui était autrefois probablement la chapelle du cloître, avait un clocher dont il reste encore quelques traces. Portail latéral servant aujourd'hui d'entrée principale, très remarquable. Porte ogivale à un meneau avec dais; voussures d'un excellent travail, composées de seize groupes et de dais richement ouvragés. Ces groupes représentent différentes phases de la légende de saint Nicolas, patron de l'église. Les voussures sont bordées d'un feston très élégant formé de guirlandes et de ceps de vigne. Rosace flamboyante. Pignon à crochets; tourelles latérales; galeries, etc. On a eu la mauvaise idée de remplir la rosace avec des fragments de verre coloré. Une partie des voûtes de cette église demande d'urgentes réparations.

Il y avait, à Rethel, une grosse tour, dite *tour romaine*, qui n'avait du romain que le nom. Elle avait appartenu à l'ancien château des comtes de Rethel, et datait probablement du XIIe ou du XIIIe siècle. Elle est détruite depuis plusieurs années.

—

Digitized by Google

XXIIIe — RENWEZ.

Eglise de style ogival et moderne, du XIVe *siècle, mais restaurée à plusieurs reprises. Les porches latéraux, les contreforts et les fenêtres sont à restaurer. La nef, les bas-côtés, les fenêtres, les rosaces et les piliers doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est remarquable par son étendue et sa disposition intérieure. Il est fâcheux que les restaurations qu'on lui a fait subir aient presque entièrement dénaturé à l'extérieur sa physionomie. Ainsi les portails latéraux et le portail principal ont disparu pour faire place, les uns à d'ignobles porches en maçonnerie, l'autre à un portail de fort mauvais style. Fenêtres ogivales; rosaces autrefois garnies de vitraux peints. Le jubé, qu'on dit avoir été fort beau, est entièrement détruit. Voûtes ogivales à nervures anguleuses; piliers très élancés, multicolonnes, avec chapiteaux à feuilles de chou, de chêne, etc., et à têtes d'hommes; chœur à cinq pans et à fenêtres ogivales, grand et beau. On a fait, depuis quelques années, des travaux importants à cette église et la commune s'y est généreusement employée. Quelques réparations seraient encore nécessaires. Ainsi les eaux pluviales qui séjournent au pied des murs en rendent la partie inférieure très humide. Il faudrait aussi détruire les porches latéraux qui sont aussi nuisibles à l'harmonie de l'édifice qu'à sa dignité.

—

Digitized by Google

XXIVe — SAULT-St-REMY.

Eglise de style roman et ogival, des XIIe *et* XVe *siècles. Les piliers du portail et les murs extérieurs sont à restaurer. Le chœur, la tour et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale à trois travées plein-cintre et de deux bas-côtés; piliers quadrangulaires avec un simple cordon pour chapiteau; deux transepts plein-cintre reconstruits; chœur à voûte ronde et à cinq pans. Tout l'intérieur de cette église a été défiguré. A l'extérieur on remarque une grosse tour carrée, percée sur chaque face de deux fenêtres plein-cintre avec voussures à boudins reposant sur colonnettes avec chapiteaux à crosses fort détériorés. L'entablement de l'abside est dentelé. Cette église renferme deux ou trois tableaux qui ne sont pas sans mérite, et entre autres une *Cène* d'une composition bizarre. L'édifice a beaucoup souffert et a été mal restauré. Il n'a conservé que peu de vestiges de son caractère primitif.

—

XXVe — SAVIGNY-SUR-AISNE.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. La toiture, le pied des murs et les contreforts sont à restaurer. La nef, le chœur, les transepts, les fenêtres et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cet édifice a 25 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur. Il offre plusieurs parties assez intéres-

Digitized by Google

santes pour mériter d'être classé parmi les monuments historiques du département des Ardennes. Il se compose d'une nef principale, à trois travées, et de deux bas-côtés, à voûte ogivale, avec nervures et culs-de-lampes. Les deux transepts et le chœur, qui est à cinq pans, sont aussi voûtés en ogive. La plupart des fenêtres sont de même style à un et deux meneaux. Piliers cylindriques sans chapiteaux dans la nef; piliers multicolonnes dans les transepts et dans le chœur. On remarque encore quelques fragments de vitraux peints, mais ces fragments sont très incomplets. Là aussi le verre coloré a fait irruption et est venu déshonorer des fenêtres d'une assez belle conservation. Le portail est ogival; la voussure qui l'encadre est ornée d'un double rang de feuilles et de grappes de vigne assez bien conservées. Les contreforts sont surmontés de clochetons et de têtes d'animaux. On lit, dans l'intérieur de cette église, une inscription qui porte la date de 1564. La toiture est en mauvais état; quelques contreforts et le pied des murs nécessiteraient quelques travaux de consolidation.

Si la commune et surtout la fabrique savaient mieux employer les fonds dont elles peuvent disposer, au lieu de les consacrer à l'ornementation intérieure, cet édifice serait en meilleur état.

—

Digitized by Google

XXVI° — TAGNON.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. Les murs extérieurs, la charpente, les voûtes et les contreforts sont à restaurer. Le portail principal, les fenêtres, la piscine, la tour et le dais doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Eglise composée d'une nef principale et de deux bas-côtés à voûte ogivale très élégante; transepts et chœur. Le chœur a été incendié dans le dernier siècle et reconstruit dans un style qui n'est plus en harmonie avec la partie antérieure. Piliers carrés flanqués de quatre piliers cylindriques à chapiteaux ornés de crochets, de feuilles, de têtes d'animaux; nervures des voûtes à arêtes cylindriques. Les piliers et les chapiteaux qui avoisinent le chœur ont souffert de l'incendie, la plupart sont mutilés. Dans le transept gauche et sur le mur latéral on a peint une forêt au devant de laquelle, sur une planche figurant balcon, est représentée, en statues de bois grossièrement quoique récemment sculptées, la *Conversion miraculeuse de saint-Hubert.* Le cerf, d'environ 80 centimètres de hauteur, est en face de saint Hubert qui porte la redingote et les bottes à retroussis du temps de l'empire, il tient un fusil. Les piliers des transepts et les murs du chœur étaient peints en marbre rouge; sur quelques-uns on avait figuré des arbres et de la verdure. Ces hideuses peintures ont enfin disparu et le tout a été assez convenablement badigeonné. Dans le transept droit une belle fenêtre ogivale a été bouchée; piscine du XV° siècle; quelques dais de la même époque; on a percé dans le mur du bas-côté gauche une

Digitized by Google

porte et des fenêtres du plus mauvais effet. Le portail principal est très remarquable ; il est ogival à voussures dentelées surmontées d'une guirlande ; les piliers qui supportaient les voussures ont été détruits par le temps. La pierre est une craie qui se détériore facilement à l'air. Le dessus de cette porte était rempli par un tympan massif ; on a percé ce tympan et on y a adapté une espèce de demi-rosace d'une sculpture barbare, dont les vides sont remplis par du verre coloré. Deux contreforts ornés de salamandres. Entre ces deux contreforts existe une cabane en planches, où l'on dépose les pompes à incendie. Les fenêtres du chœur sont bien conservées au dehors ; tour semblable à celle de Perthes ; la charpente de cette église est dans l'état le plus fâcheux ; si l'on n'y fait de prompts travaux de consolidation, il y a à craindre quelque accident ; il faudrait aussi réparer certaines parties des murs et des contreforts.

—

XXVIIe — TANNAY.

Église de style ogival des XVe *et* XVIe *siècles. Les voûtes, les murs gouttereaux et les contreforts sont à restaurer. Le portail, la nef, les fenêtres et l'inscription doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est composée d'une nef et de deux bas-côtés avec transepts. Voûtes ogivales à nervures anguleuses. Piliers multicolonnes. Fenêtres ogivales à un meneau. Portail ogival dans lequel sont encastrées deux belles têtes sculptées de saint Pierre

Digitized by Google

et de saint Paul, que la fabrique voulait faire couper, il y a quelques années, pour donner plus de régularité à la façade. Cet édifice n'est plus celui qui fut consacré par Adalbéron, archevêque de Reims, en 977. Une inscription placée dans le mur extérieur rappelle ce fait; mais l'inscription primitive, s'il y en avait une, n'existe plus. Celle qu'on lit aujourd'hui et qui semble avoir été copié sur une autre plus ancienne, est du siècle dernier. Ce n'est pas l'opinion des archéologues de Tannay, mais je crois qu'ils sont dans l'erreur.

L'église, dit-on, est située sur l'emplacement de celle qui existait au xe siècle. Dans l'état actuel, c'est un édifice qui mérite d'être conservé et surtout d'être promptement restauré, car les eaux pluviales ont pourri les voûtes, et l'exhaussement du sol extérieur a pourri le pied des murs. On remarque quelques créneaux aux murs de la nef et de la façade.

—

XXVIIIe — VAUBOURG (Se).

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le portail, les contreforts et les voûtes sont à restaurer. Le portail, les fenêtres, la nef et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, de petite dimension, offre un aspect très harmonieux. Malheureusement elle a été construite en pierres peu solides. Le portail, qui était orné de très élégants dessins, se détériore chaque jour sous l'action du soleil et de la pluie. La lon-

Digitized by Google

gueur totale de l'édifice est de 23 mètres, la largeur de 16 mètres. Nef principale, deux bas-côtés, sans transepts. Quatre piliers détachés et huit pilastres engagés soutiennent les voûtes qui sont ogivales, à nervures anguleuses. La partie de la voûte, qui confine au portail principal, s'est écroulée il y a une vingtaine d'années et a été remplacée par un plafond en bois. Fenêtres ogivales à un et deux meneaux, trilobées. Contreforts sans ornements. Fragments de vitraux du XVIe siècle. Piscine d'une assez jolie sculpture. Le portail est ogival encadré d'arabesques. L'église de Sainte-Vaubourg est une des trois stations du pélerinage de Saint-Méen. Il y a aussi une fontaine aux eaux de laquelle on attribue des cures merveilleuses.

La commune de Sainte-Vaubourg et quelques particuliers ont fait beaucoup de sacrifices pour l'entretien de leur église. Il est fâcheux que ces dépenses n'aient pas toujours été appliquées à des restaurations ou à des embellissements intelligents. Des peintures du plus mauvais goût *décorent* l'intérieur.

Le village de Sainte-Vaubourg n'était autrefois qu'une ferme enclavée dans l'enceinte du palais d'Attigny. La chapelle, qui avait été bâtie par Charles-le-Simple, a entièrement disparu. Elle occupait un emplacement non éloigné de l'église actuelle. Il reste encore quelques débris de l'ancien couvent, dont j'ai lieu de croire que l'église actuelle faisait partie. L'église de Sainte-Vaubourg est assez bien entretenue, il n'y aurait à y faire que quelques travaux de peu d'importance.

—

Digitized by Google

XXIX° — VERPEL.

Eglise de style ogival et renaissance des XV° *et* XVI° *siècles. La toiture, la charpente, les voûtes et les contreforts sont à restaurer. La nef, les fenêtres, le dais, le portail et les créneaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, dont la longueur totale est de 30 mètres, est intéressante au point de vue de l'art. La nef principale a quatre travées. Piliers composés de quatre piliers cylindriques accolés, sans chapiteaux, se prolongeant jusqu'à la naissance de la voûte. Voûtes ogivales, à nervures anguleuses, médaillons sans culs-de-lampe. Cette nef a huit fenêtres ogivales à un et deux meneaux, trilobées. Transepts percés de deux fenêtres ogivales. Les deux piliers qui marquent la séparation de la nef et des transepts sont polygones. Chœur à cinq pans, fenêtres ogivales, trilobées. La nervure qui encadre intérieurement et extérieurement ces fenêtres repose sur une colonnette d'environ 10 centimètres de diamètre, avec chapiteaux à crochets. Le portail principal est de forme carrée, séparé par un meneau. Le meneau et les deux pilastres latéraux supportent un dais renaissance bien conservée et d'une sculpture délicate. Contreforts simples; gargouilles à guivres et salamandres. Grand nombre de créneaux; machicoulis au dessus des portes. A gauche du portail, tourelle pentagone crénelée.

Une pierre tumulaire porte cette inscription :

« Cy gist René Levis de Joyeuse baron de Verpel » qui trespassa le dix huictième jour du mois de » mai. Prié Dieu pour son ame. 1653. »

Digitized by Google

On a trouvé, il y a quelques années, dans la nef, un puits, et dans la tour, les restes d'un four. Cette particularité s'explique par le fait que l'église de Verpel a servi autrefois de forteresse. On remarque encore sur les murs extérieurs de nombreuses traces de projectiles. Quelques réparations urgentes ont été faites en 1845 à l'église de Verpel, par suite du secours qui lui a été accordé par le gouvernement; mais ce secours insuffisant n'a pas permis d'éxécuter tous les travaux indispensables. Il serait nécessaire de réparer la toiture de la nef et et du chœur, et la charpente qui la soutient.

—

XXX• — VIREUX-MOLHAIN.

Les dalles et le mur latéral droit sont à restaurer. Les tombes et les dalles tumulaires doivent être regardées comme les parties importantes du monument.

L'église de Molhain se recommande beaucoup moins par sa construction que par les tombes qu'elle renferme. En effet, l'ancienne église, qui avait été fondée dès l'origine du chapitre de Molhain, est détruite depuis longtemps.

L'église actuelle, qui l'a remplacée sur le même sol dans le courant du XVIII• siècle, offre peu de parties véritablement intéressantes. J'excepte toutefois le chœur et les transepts qui, quoique d'une architecture bâtarde, ne sont pas cependant indignes d'attention. Le chœur et les transepts sont à voûte ogivale; mais les nervures et les parties des voûtes comprises entre ces nervures sont chargées d'orne-

Digitized by Google

ments beaucoup plus prétentieux que remarquables. A gauche de l'église, dans le mur du transept, on aperçoit encore extérieurement les vestiges d'une ancienne fenêtre double à plein-cintre. Il y a lieu de croire que cette fenêtre et le pan de mur qui la contient sont les seuls vestiges de l'ancienne église de Molhain.

Ce qui donne le plus grand intérêt à l'église de Molhain, ce sont les tombes qu'elle renferme. De ces tombes, les unes sont antérieures au XVIIe siècle, les autres sont postérieures à cette époque. Beaucoup de ces dernières ont été brisées, ou sont tellement usées et mutilées qu'il est impossible de leur assigner une date même approximative. Mais il en est quelques autres qui sont encore dans un état passable de conservation. Dans le transept droit, dalle de 2 mètres 30 centimètres sur 1 mètre 20; personnage en pied, couvert d'une cotte de mailles, l'épée nue à la main. Cette dalle semble appartenir à la fin du XIe siècle. Dans le même transept, trois autres tombes intéressantes. La première porte pour inscription : « Chi gist Evrars de Raives, chevalier » seigneur de Yves, de Haybes et de Bourguelles, » qui trépassa l'an de grace M CCCC et IIII du » mois d'avril le XXVIIIe jour. Priez Dieu pour » son ame. » Cette dalle est fort belle et représente un chevalier les mains jointes, le chef couvert du casque pointu attenant à la cuirasse au moyen d'un réseau de mailles. La seconde dalle est encore revêtue d'un dessin à peu près semblable; on peut lire la date de 1422. La troisième représente une femme en costume de religieuse. Le dessin est au trait; la tête seule est en marbre blanc. Pas de date lisible.

Digitized by Google

Dans la nef on lit une inscription sur la tombe de Pierre Godaz, chanoine. Cette inscription commence ainsi :

« Douce m'est la croix sur le miel, etc. »

Il serait urgent de relever ces dalles et de les dresser le long des murs de la nef ou des transepts.

—

XXXIe — VOUZIERS.

Eglise de style ogival et renaissance, des XVe *et* XVIe *siècles. Le portail principal et les contreforts sont à restaurer. Le portail principal et la façade, le portail latéral, les piliers et les contreforts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église qui a 23 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, est composée d'une nef principale, de deux bas-côtés et de transepts ; abside à cinq pans ; voûtes ogivales à nervures angulenses ; piliers cylindriques flanqués de quatre autres piliers engagés, avec chapiteaux à feuilles de chêne, de vigne, de houx, etc. ; fenêtres ogivales ; contreforts à pinacle sculpté ; gargouilles à formes fantastiques. Pignon aux transepts. Sur quelques-uns des contreforts on remarque des écussons portant les principaux attributs de l'art du maçon. Porte latérale gauche, aujourd'hui bouchée, mais dont les sculptures élégantes et gracieuses sont assez bien conservées. Portail principal, d'un bon style de la renaissance, composé de trois entrées ; voussures avec dais, statues, caissons, etc. Ce portail, d'un

Digitized by Google

beau travail, est resté inachevé ; il est surmonté d'un clocher quadrangulaire très court et très difforme. Des réparations seraient nécessaires à ce portail, à quelques contreforts et à la charpente de la nef. Il existe des lézardes considérables dans toute l'étendue du portail et particulièrement au côté droit ; beaucoup de pierres se sont déjà détachées. Le creusement d'un puits au pied même de ce portail n'a pas dû contribuer faiblement à produire l'affaissement qui a occasionné les lézardes. On pense que l'église de Vouziers doit son origine à la commanderie de Malte de Boult-aux-Bois. Les ornements de la porte latérale et de l'un des écussons des contreforts semblent confirmer cette opinion.

—

XXXII° — WARCQ.

Eglise de style ogival des XIV° *et* XV° *siècles. La voûte latérale gauche, l'entrée principale, le pavé et quelques fenêtres sont à restaurer. La nef, les bas-côtés, les vitraux, les piliers, les inscriptions et les dais doivent être regardés comme es parties importantes du monument.*

Cette église a 30 mètres de longueur sur 14 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés sans transepts. Voûtes ogivales à nervures cylindriques et anguleuses avec culs-de-lampes. Piliers multicolonnes ; piliers ronds avec chapiteaux à feuilles de chou, de chêne, de houx et à têtes d'homme. Fenêtres ogivales à un et deux meneaux, avec ornements tréflés. Vitraux

Digitized by Google

peints représentant la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, le *Baptême de Jésus-Christ*, l'*Annonciation*, etc. Fond d'architecture et de paysage, fragments d'inscription portant les dates de 1537 et de 1540. Presque tous ces vitraux sont des offrandes faites par des particuliers. Dais richement sculptés accolés aux piliers. Dalles tumulaires avec inscriptions ; l'une d'elles porte la date de 1600. Le chœur est légèrement incliné à gauche. L'extérieur de cette église ne répond pas à l'intérieur.

Les restaurations y ont été très grossièrement faites. On a laissé creuser des lieux d'aisances au pied de l'abside. Ce creusement a occasionné un affaissement considérable, et par suite, des lézardes graves dans la voûte et dans le mur latéral. L'humidité entretenue par cette fosse pénètre dans l'église et répand, pendant l'été, une fort mauvaise odeur. La commune devrait, le plus tôt possible, songer à faire disparaître ces latrines.

Dans le mur latéral gauche et dans la partie de l'église qui est enclavée dans la propriété Trécourt est un fragment de bas-relief assez bien conservé.

Il reste encore plusieurs tours des anciennes fortifications de Warcq. Elles semblent dater du XVIe siècle, ou, du moins, avoir été réparées presque en totalité vers cette époque. Il serait intéressant de conserver celles qui se trouvent aux extrémités du village, mais il y a lieu de craindre que peu à peu elles soient démolies pour servir de matériaux ou pour faire place à de nouvelles constructions.

Une voie romaine, embranchement de la grande

Digitized by Google

voie de Reims à Trèves, passait sur le territoire de Warcq. On en reconnait encore le tracé, et, çà et là, l'empierrement.

—

XXXIII° — VIEIL-St-REMY.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Les contreforts sont à restaurer. Le chœur, les transepts et les bas-côtés doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale à trois travées et deux bas-côtés. Les deux premières travées sont de construction récente. La troisième travée est ogivale, à piliers quadrangulaires. Deux transepts à voûte ogivale et fenêtre du même genre. Chœur à cinq pans percé de trois fenêtres ogivales. Fragments de vitraux peints. Aux deux côtés du chœur sont deux petits bas-côtés à voûte ogivale. Le chœur et les transepts, quoique l'ogive soit un peu écrasée, sont d'un bel effet. L'église est, en général, bien entretenue. On remarque dans cette église un groupe en pierre sculptée qui représente la *Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort*. La sainte Vierge porte la guimpe. Quoique le dessin de cette sculpture soit roide et incorrect, l'ensemble a de la naïveté et de l'expression. Un peintre a barbouillé tout récemment en gros bleu les vêtements de la Vierge et l'étoffe qui ceint le corps du Christ. Le reste est peint à l'avenant. Le derrière de l'abside est flanqué de deux petites tourelles rondes reposant sur deux contreforts. Quelques restes de gargouilles. Le portail est de construction récente. La plupart des contre-

Digitized by Google

forts auraient besoin de quelques réparations. C'est à tort qu'on a laissé la terre s'accumuler au pied des contreforts et entre les contreforts. Cette terre entretient l'humidité dans la partie basse de l'édifice.

On trouve encore çà et là, sur le territoire de Vieil-Saint-Remy, des vestiges d'une ancienne chaussée romaine qui était probablement un embranchement de la grande voie de Reims à Trèves.

Il ne reste plus rien de l'ancien monastère qui existait près de l'église et auquel elle appartenait sans doute.

—

XXXIVe — MONTCORNET.

Château du XVIe *siècle. Les ruines du château, les tours, le donjon, les portes, les escaliers, etc. doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Ces ruines, d'un aspect imposant et dans une situation des plus pittoresques, sont l'objet de l'admiration des voyageurs. Elles sont considérables, et des parties importantes sont encore debout, telles que le donjon, deux grosses tours, des pans de muraille, des escaliers, des souterrains immenses. Le château domine une vallée profonde et étroite au fond de laquelle coule un petit ruisseau. Sa forme était irrégulière. Ce château, dont on ignore la date précise, et qui a appartenu à des familles illustres, a été démoli au XVIIIe par le duc d'Aiguillon. Il appartient aujourd'hui à M. Jules de Chabrillan, qui aime les arts et les antiquités, et qui fait tout

Digitized by Google

ce qu'il peut pour conserver les ruines de Montcornet. Malheureusement ses bonnes intentions ne sont pas toujours réalisées, et chaque maison qui se bâtit à Montcornet enlève quelques pierres au vieux château.

—

XXXVe — LE MONT-DIEU.

Couvent moderne du XVIIIe *siècle.*

Il ne reste plus rien du couvent primitif bâti par Eudes, abbé de St-Remi, en 1130. Le couvent a subi plusieurs fois des restaurations considérables. Au XVIIIe siècle il fut reconstruit en entier sur un nouveau plan, et la révolution a détruit une grande partie de cette reconstruction. Néanmoins, ce qui reste aujourd'hui est encore considérable. Le corps de logis, qui servait d'habitation aux étrangers, existe encore presque entier, mais il a été approprié à des usages bourgeois. De larges fossés protégeaient ce bâtiment. On sait que saint Bernard est venu plusieurs fois visiter le Mont-Dieu. Il existe près du couvent une fontaine qu'on appelle la *Fontaine de St-Bernard*. Le propriétaire actuel possède un très curieux portrait de saint Bernard qui paraît être du XVe siècle. Saint Bernard tient dans ses mains une église qu'on croit être l'ancienne église du Mont-Dieu. Des étangs nombreux qui environnaient le couvent, il n'en reste plus que deux ou trois; les autres ont été desséchés et convertis en prairies ou en terres labourables.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Lecture de M. L. Fanart.

NOTICE

SUR M. ALPHONSE PÉRIN.

Messieurs,

Pendant les vacances que vient de prendre l'Académie, il s'est passé, dans le domaine de l'art, un fait important et longuement attendu; un fait qui a causé dans le public une profonde sensation, et dont les échos, non seulement de la presse parisienne, mais encore de la presse provinciale, ont au loin retenti (1). Je veux parler de l'ouverture de la Chapelle de la communion, peinte à la cire,

(1) Voir l'*Union* du 14 sept., le *Siècle* du 19 sept., le *Moniteur* du 27 sept., le *Journal des Débats* du 4 sept., du 30 sept. et du 28 oct., l'*Assemblée Nationale* du 28 sept., le *Pays* du 1er oct., l'*Univers* du 9 oct., le *Correspondant* du 10 oct., l'*Athenæum* du 16 oct., la *Mode* du 13 nov, la *Chronique de France* du 16 nov., la *Revue des deux Mondes* du 1er janv., et les journaux des départements; la *Gazette de Lyon*, le *Nouvelliste de Rouen*, 16 oct, le *Réformiste*, l'*Espérance*, 13 sept., la *Foi Bretonne*, l'*Union de l'Ouest*, 14 sept., la *Gazette du Bas-Languedoc*, 16 sept., etc.

Digitized by Google

par M. Alphonse Périn, dans l'église de Notre-Dame-de-Lorette.

Et veuillez le remarquer, Messieurs, ce n'est pas seulement à titre d'œuvre d'une haute portée que les peintures de M. Périn ont ainsi éveillé l'attention publique et se sont attiré d'unanimes applaudissements, c'est aussi parce qu'il s'agit, dans ce grand travail, d'une de ces tentatives de restauration de l'art chrétien, qui, sous toutes les formes et à tous les degrés, préoccupent si vivement aujourd'hui les esprits élevés. L'art sera-t-il définitivement matérialiste, en se conformant aux traditions sensuelles des écoles païennes, ou se retrempera-t-il aux sources spiritualistes, se pénètrera-t-il des chastes et célestes émanations des beaux siècles de la foi chrétienne? Telle est la question qui s'agite ou plutôt qui s'agitait, naguères, dans le domaine de l'esthétique. On le sait, en effet, une brillante cohorte d'écrivains combattit vaillamment, il y a dix ans, pour rétablir les principes, défendre les saines traditions, et ramener l'unité entre l'art et son objet. Aujourd'hui que tout le monde, ou à peu près, est converti ou convaincu; aujourd'hui qu'il ne reste guère de partisans de l'art matérialiste que juste ce qu'il en faut pour que cette race originale ne s'éteigne pas, le temps de la discussion paraît être passé et celui de l'action semble être venu. Des artistes habiles, mais patients et modestes, se mettent résolument à l'œuvre pour ressouder, anneau par anneau, cette chaîne de la tradition, qui semblait à tout jamais brisée, et sans laquelle cependant il est impossible d'arriver à produire rien de sérieux et de durable, rien qui rappelle même de loin ces admi-

Digitized by Google

rables chefs-d'œuvre des siècles éteints; ces productions primesautières et inouies, si merveilleusement harmonisées avec nos croyances et nos mœurs, notre foi et notre histoire.

Architectes, verriers, sculpteurs, peintres et musiciens ont saisi, sans regarder en arrière, le ciseau, la plume ou le pinceau et, bravant courageusement les sarcasmes de l'ignorance, les injustices, les sourdes menées de l'envie, souvent même les étreintes du besoin, ils essaient à l'heure qu'il est d'accomplir patiemment, sagement et longuement cette œuvre immense et sainte qui n'est autre que la reconstitution de l'art sur ses bases naturelles, et qui, si elle est menée à bien, réunira dans une large synthèse artistique le monde qui a fini il y a deux siècles et celui qui n'est pas encore.

Mon dessein n'est pas de venir vous répéter ce que vous avez lu dans les journaux sur la chapelle de M. Périn. La critique a détaillé en l'admirant cette symbolique chrétienne où le moindre ornement concourt et se rattache au sujet général aussi bien que les plus grandes figures; où parmi tant de détails divers il n'y a rien de confus, rien d'oiseux; elle a salué d'une unanime acclamation cette œuvre d'art longuement méditée, largement conçue, exécutée avec science et élévation, réunissant en un seul tout le génie et le talent, la force et la grâce, la beauté de la conception et la hardiesse de l'exécution. Mettre en lambeaux le *Moniteur*, le *Journal des Débats*, l'*Assemblée nationale* et bien d'autres feuilles, refaire médiocrement ce qui a été bien pensé et bien dit par des hommes compétents, est, à mon

Digitized by Google

sens, une mauvaise besogne qui n'a rien de bien littéraire et encore moins de bien académique.

Mais il est un autre point de vue, si je ne me trompe, sous lequel on peut envisager l'œuvre de M. Périn : c'est celui de la biographie artistique. Dire par quelle série de travaux et par quelle déduction d'idées un artiste a conçu une grande et belle page, ce n'est point là écrire une de ces biographies vulgaires qui se bornent à des chiffres et à des nomenclatures, mais c'est faire une chose intéressante pour les gens du monde et instructive pour les artistes.

Vous accueillerez sans doute, Messieurs, avec d'autant plus de faveur les renseignements d'ailleurs fort courts que je vais avoir l'honneur de vous présenter, que vous comptez M. Périn au nombre de vos membres correspondants, que cet artiste est pour ainsi dire né à Reims, qu'il y a passé une partie de sa jeunesse, et qu'il a conservé parmi nous de nombreux amis qu'il revoit toujours avec bonheur.

Alphonse Périn est le second fils de Lié-Louis-Périn, peintre distingué, dont les belles miniatures sont plus que jamais recherchées. Lié Périn, originaire de Reims, avait quitté sa ville natale pour aller perfectionner son talent à Paris où il se maria. Mais étant devenu père de deux enfants, et ayant été à peu près ruiné par la création du papier-monnaie, et privé ainsi de la petite fortune qu'il s'était acquise par son talent, Lié Périn céda aux pressantes sollicitations de ses frères qui le rappelaient, et revint avec les siens au sein de sa

Digitized by Google

famille. Ce fut ainsi que Reims devint la seconde patrie d'Alphonse Périn, âgé alors de quelques mois seulement.

Le jeune Périn élevé dans nos murs, fit ses études à notre lycée, et contracta alors avec bon nombre de nos concitoyens, une de ces bonnes amitiés d'enfance, qui nous reportent avec tant de bonheur à notre premier âge. Mais bientôt, la vocation du futur peintre de Notre-Dame de Lorette se manifesta, et son père, après lui avoir donné les premières notions de son art, le plaça, à l'âge de 16 ans, dans l'atelier de Pierre Guérin, le peintre de l'expression par excellence.

Là, le jeune homme fit de rapides progrès et se lia d'une étroite et fraternelle amitié avec Victor Orsel, l'auteur des belles peintures de la Chapelle de la Vierge, qui sert de pendant à celle qu'a peinte Alphonse Périn.

Se destinant tous deux à la peinture religieuse, les deux amis partirent pour l'Italie aussitôt que leur instruction artistique fut terminée, et pendant les neuf années qu'ils passèrent à Rome, ils se livrèrent à d'immenses travaux préparatoires, recherchèrent les origines chrétiennes, délaissées jusque-là par les peintres français, et étudièrent particulièrement les peintures des catacombes et celles des plus anciennes basiliques.

Cependant, les ouvrages envoyés de Rome par Périn et Orsel, avaient attiré sur eux l'attention des artistes et avaient commencé leur réputation. A leur retour d'Italie, ils furent chargés de peindre les deux chapelles d'angle de N.-D. de Lorette.

Digitized by Google

La chapelle de la Communion fut confiée à Périn, Orsel fut chargé de celle de la Vierge, et mourut, il y a deux ans, avant d'avoir terminé cet ouvrage qui le place au premier rang des peintres chrétiens. Digne émule d'Orsel, Périn se livra à un travil tout nouveau pour se préparer à la mission qu'il devait remplir. Ce ne furent plus désormais les peintres qu'il étudia, mais les Pères de l'église, et du fond de ces sources sacrées jaillirent en abondance, pour lui, les sujets secondaires et les exemples découlant du sujet principal qui lui était donné, et excitant l'homme à la vertu, but suprême de l'art.

Vingt années furent employées par Périn à ces études et à leur réalisation. Vingt années, les plus belles, les plus fortes de la vie d'un artiste! Vingt années passées non seulement dans les aridités de l'étude, mais encore au milieu de tiraillements, de tracasseries, de persécutions de la part des envieux ou de ceux qui pensent qu'on peut facilement couvrir de peinture une toise de muraille par semaine, comme Scuderi enfantait sans peine un volume par mois!

N'est-ce pas acheter bien cher, dira-t-on, l'honneur de produire une œuvre hors de ligne? Non pas, vraiment. MM. Périn et Orsel ont tenté la restauration de la peinture chrétienne : ils ont réussi; ils sont arrivés, comme l'a dit M. Ozanam, « à faire resplendir, sous la beauté antique des formes la beauté chrétienne de l'expression. » Or, de semblables tentatives veulent du temps et de longues méditations; elles ne peuvent s'opérer que par des hommes d'élite qui usent leur vie, leur talent, leur génie à l'œuvre de rénovation qu'ils ont entreprise.

Digitized by Google

Limæ labor et mora, telle est la devise obligée de tout artiste rénovateur. Puis, comme des œuvres supérieures et fortement pensées sont nécessairement la condamnation sans appel de toutes les productions éphémères dont nous inondent des artistes sans conscience et des génies sans élévation, il faut bien s'attendre que les cabales, les perfidies et les dénigrements accompagneront sans cesse l'artiste coupable de supériorité et de conscience, comme les satires et les moqueries suivaient le triomphateur romain. C'est la destinée des grandes choses, c'est même un des caractères auxquels on les reconnaît que d'être ainsi en butte aux traits de l'ignorance et de l'envie. Sans cela, l'homme supérieur ne serait-il pas trop heureux? et la Providence, en chargeant les infirmes et les impuissans de troubler la vie et dénigrer les œuvres de tout artiste hors de ligne, n'a-t-elle pas en vue de l'empêcher de s'énorgueillir et de tirer vanité du talent qu'elle lui a départi?

Mais vient le grand jour de la publicité qui met à néant les critiques prématurées et applique, sur tous les maux soufferts, le baume souverain de la gloire. La femme de l'Évangile, dans sa joie d'avoir mis un homme au monde, oublie les douleurs de l'enfantement; de même, l'artiste, en présence de son œuvre rayonnante et admirée, ne songe plus ni à sa vie usée dans de longs et pénibles travaux, ni aux immenses efforts de volonté qu'il lui a fallu faire pour rester ferme comme un roc au milieu des agitations qui l'entouraient. N'a-t-il pas réussi à replacer l'art dans sa véritable voie? N'a-t-il pas enfanté une œuvre de haute portée? N'a-t-il pas

Digitized by Google

rempli avec conscience la grande mission dont la Providence l'avait chargé? Que lui importent dès-lors et les sacrifices qu'il a dû accomplir, et les obstacles qu'il a rencontrés, et les persécutions qu'il a subies? la noble satisfaction d'avoir rempli son devoir et accompli son œuvre lui a tout fait oublier, car l'artiste couronné ne doit pas plus que le roi de France se souvenir des injures du duc d'Orléans.

Mais si l'artiste sérieux peut encore quelquefois atteindre de nos jours à la réputation et à la gloire; sous peine d'un grave mécompte, il ne faut pas en revanche qu'il pense arriver à la fortune ou même simplement à la juste rémunération de ses travaux, car le prix d'une œuvre d'art est évalué aujourd'hui bien plus en raison de sa dimension ou de la surface qu'elle recouvre, qu'en raison des études, des travaux et du temps qu'il a fallu pour la méditer, en concevoir l'ensemble et les détails et l'amener à sa perfection. Une chose triste à penser, mais qu'il faut dire néanmoins, c'est qu'il n'y a que les artistes sinon riches, au moins pourvus d'une certaine aisance qui puissent enfanter aujourd'hui une œuvre sérieuse et de longue haleine, tout autre serait mille fois mort de faim avant d'avoir même esquissé son ouvrage.

Ces réflexions peu encourageantes pour les artistes dénués de fortune me sont suggérées par le prix plus que modique donné à M. Périn pour ses belles peintures. En effet, si l'on met en ligne de compte les travaux, les études, les voyages, les frais et les sacrifices d'argent de toute sorte et surtout les vingt années passées par le peintre à cet ouvrage, on

Digitized by Google

conviendra qu'une somme de 14,000 fr. pour rétribuer cette œuvre capitale de toute une vie d'artiste est bien minime, et l'on arrivera à cette conclusion que les grandes œuvres d'art coûtent beaucoup en France, non pas à ceux qui les paient, mais à ceux qui les exécutent.

S'il s'agissait d'un peintre mort, après avoir montré l'artiste, j'aurais à faire connaître l'homme privé, mais, on le sait, la vie intérieure doit rester impénétrable lors même qu'en soulevant le voile qui la cache, on n'aurait à y découvrir comme ici que des qualités admirables et de rares vertus.

D'ailleurs, que pourrais-je dire de Périn qui ne fût raconté bien plus éloquemment par ses œuvres? *Le style, c'est l'homme* a-t-on dit; on eût dit avec autant de justesse : *l'œuvre, c'est l'artiste.* Il n'y dépose pas seulement en effet ses pensées, son génie, mais ses qualités morales, son caractère, et jusqu'à ses défauts.

Etudiez la chapelle de Périn, vous y retrouverez, écrites, dans chaque sujet, cette élévation de pensée qui sait se rendre claire et précise pour tous, cette fermeté de caractère qui n'exclut ni la douceur, ni la bonté, ni la patience; cette volonté forte qui grandit avec les obstacles; cette religion éclairée qui se fait une loi du désintéressement, de l'oubli des injures et du dévouement.

Eh! puis-je prononcer ce mot de dévouement, sans qu'un illustre mort me réponde, sans qu'Orsel rompe le silence du tombeau pour raconter ce que Périn a fait pour lui; les sacrifices incessants, l'amitié jamais démentie, les soins plus que fraternels

Digitized by Google

dont il a été constamment entouré, les adoucissements qui ont été apportés d'une manière admirable à une poignante agonie de plus d'une année; la piété enfin, la sollicitude avec laquelle l'ami qui reste prend un soin religieux de la gloire, des œuvres, de tout ce qui peut rappeler, faire connaître, faire aimer le génie de l'ami qui n'est plus!

Un grand talent et un grand cœur : tel est Périn.

Je termine cette courte notice par la nomenclature des œuvres de M. A. Périn, qui ont précédé sa *Chapelle de l'Eucharistie*.

En 1827, Périn envoya de Rome 1° une *Sainte-Famille* : ce tableau fut acheté par le ministre de l'intérieur, qui en fit cadeau à la cathédrale de Fréjus; 2° Un *Paysage historique*, représentant le *Christ et la Samaritaine*. Une médaille de seconde classe fut donnée à Périn pour ces deux ouvrages.

En 1833, il envoya le *jeune Tobie rendant la vue à son Père*. Ce tableau fut également acheté par le ministre de l'intérieur. Enfin, depuis lors, M. Périn a exposé divers portraits et plusieurs vues d'architecture. Ces dernières témoignent des études sérieuses que l'artiste a faites dans l'art de bâtir. Plus tard, ces études l'ont puissamment servi lorsqu'il a dû inventer l'ornementation symbolique de la *Chapelle de la communion*. L'unité qui règne entre cette ornementation et les lignes architecturales de l'église, atteste, en effet, que M. Périn est aussi versé dans l'architecture que dans la peinture.

Digitized by Google

LETTRES.

Lecture de M. l'abbé Pierret.

RAPPORT

SUR UN OUVRAGE INTITULÉ :

Manuel d'une Femme chrétienne,

Par M. l'abbé CHASSAY.

De nos jours, on s'est beaucoup occupé de la place qui est faite à la femme dans la société. Notre siècle a donné naissance à des philosophes tels qu'il ne s'en est jamais rencontré dans aucun temps. Au lieu d'accepter notre société dans l'état où elle est, état imparfait sans doute, ils aspirent pour elle à une perfection impossible. Ils font de l'humanité telle qu'ils la rêvent une peinture séduisante. Que les hommes consentent à suivre la voie nouvelle qu'ils ouvrent dveant eux, ils marchent désormais dans des sentiers couverts de fleurs. Plus de combats entre la passion et le devoir. Tout est attrayant; le plaisir et le travail; et le fleuve de notre vie s'écoule au milieu de sites enchanteurs, de ravissants

Digitized by Google

tableaux. Ils font appel pour la propagation de leurs doctrines au plus vif sentiment de notre cœur, au désir le plus ardent qui soit en nous, le désir d'être heureux. A la vue de cette terre nouvelle dont ils font une si belle description, à la vue de ces horizons lointains qu'ils savent orner de si vives couleurs, les imaginations s'enflamment, les esprits se laissent entrainer par cette nouvelle puissance qui n'est autre que celle des passions, les cœurs abusés méprisent souverainement le bonheur dont ils peuvent jouir; et au lieu de goûter avec calme la félicité modeste, il est vrai, qui nous est échue, nous nous jetons à la poursuite d'un bonheur chimérique, et nous nous perdons en de vains efforts pour l'atteindre.

La femme, à cause de la position secondaire qu'elle occupe au milieu de nous, a surtout ému le cœur de nos modernes réformateurs. Ils n'ont rêvé pour elle, rien moins qu'une égalité complète avec l'homme. Ils ont demandé en sa faveur les mêmes droits, les mêmes priviléges. Ils se sont indignés à la pensée qu'elle devait trouver un maître dans son époux, lui obéir dans la vie sociale comme au sein de la famille. Pour travailler à sa régénération avec plus de fruit, ils ont cherché du regard la région où ils pourraient la rencontrer exempte de tout préjugé, et ils se sont acheminés vers la terre des Pharaons croyant y trouver la femme qu'il leur serait facile d'élever à la liberté. Ils l'y ont rencontrée, en effet, non pas libre, mais esclave, et se courbant sous la plus dure servitude. Là, ils ont vu la loi du plus fort s'exercer sur elle avec une cruelle impunité; et ils sont revenus parmi nous, maudis-

Digitized by Google

sant l'humanité où ils ne peuvent pas même trouver un champ assez bien préparé pour y essayer leurs magnifiques théories.

Si on jetté un regard attentif sur l'histoire des peuples, on sera forcé d'avouer que la femme y apparaît toujours digne de compassion. Athènes et Sparte ont eu des lois pour la famille; mais dans l'esprit du législateur, la femme est constamment sacrifiée; et Lycurgue, Solon, le divin Platon lui-même formulent l'immoralité dans leurs Codes. L'humiliation, la honte, voilà la part qu'ils font à la femme. A Athènes, la loi est moins dégradante qu'à Sparte, cependant combien est triste encore leur condition.

« Les femmes mariées, chez les Athéniens, sont renfermées chez elles et ne sortent que pour l'accomplissement des devoirs religieux. Occupées dans leur gynécée des soins de leur ménage, de travaux convenables à leur sexe, elles ne se livrent à aucune étude et sont, par l'intelligence, complètement au dessous de leurs époux, qui fréquentent les doctes assemblées, vont écouter les leçons des sages et sont plus instruits qu'aucun peuple du monde. Les arts, les sciences, les lettres brillent à Athènes du plus vif éclat, mais les femmes sont plongées dans l'ignorance, et par le calcul d'un égoïsme impie, leurs maris ne cherchent point à les en faire sortir » (1).

Des femmes, il est vrai, au milieu de cette société polie, brillent par leurs talents, leur génie. Elles voient à leurs pieds tout ce que la Grèce a produit de grands hommes; elles inspirent les peintres, les

(1) *La Femme*, par P. Belouino, p. 132.

Digitized by Google

sculpteurs, elles dissertent dans les Académies, les législateurs ne dédaignent pas de s'éclairer de leurs lumières; mais, hélas, il faut le dire à la honte de leurs admirateurs, ces femmes sont des courtisanes. C'est pour elles que brûle l'encens des poètes, et plus tard, c'est à Lydie, à Glycère, à Chloé que Horace, le poète d'Auguste, dédiera ses plus belles odes.

Est-ce à Rome que nous trouverons la femme tenant au sein de la famille la place qui lui est due? Est-ce dans cette société romaine si empreinte de force que nous lui verrons exercer sa douce influence? Est-ce dans la législation du peuple-roi que ses droits seront reconnus, et qu'une large part lui sera accordée dans la vie sociale? Non, Messieurs: A Rome, la position de la femme diffère peu de celle de l'esclave. Enfant, le père de famille peut la tuer à sa naissance, l'exposer, la vendre, l'émanciper, c'est à dire la chasser de dessous sa main, la mettre en un mot hors de la famille, sans lui rien donner si bon lui semble. Elle est la *chose* du père, sa propriété. Jeune fille, elle est achetée par son mari, ou elle devient son épouse par une année de possession, comme une chose mobilière. Mère, elle est au même rang que ses enfants, son mari a sur elle la même autorité. Coupable, son époux n'a nul besoin de recourir aux tribunaux, il peut la punir chez lui en secret. Veuve, elle a sans doute le droit de convoler à d'autres noces, mais ce second mari n'est pour elle, comme le premier, qu'un maître impitoyable. De quelque côté qu'elle jette les regards, elle ne trouve que servitude, oppression, et le seul sentiment qu'elle peut admettre dans son cœur est celui d'une terreur continuelle.

Digitized by Google

Nous devons l'avouer, dans les premiers temps de la république, les mœurs demeurèrent pures; mais sous les empereurs la dépravation atteignit son extrême limite. La société romaine, si polie, qui résumait en elle toutes les civilisations, qui imposait à tous les peuples ses usages, ses coutumes, ses mœurs, finit par tomber dans la fange; et ce n'est qu'avec le plus profond dégoût que l'on parcourt les vers que le satyrique Juvénal lui a infligés, et dont la rude beauté jette un si vif éclat sur cette hideuse corruption.

Dès son origine, la tâche du christianisme, vis à vis de la femme, fut immense. Il s'agit pour lui de la relever à ses propres yeux et de lui rendre la conscience de sa dignité. Que fit-il pour cela? On ne le vit pas, comme les philosophes de nos jours, rédiger en termes fastueux le code de sa régénération. On ne le vit pas s'acheminer, le bâton à la main, vers de lointaines contrées, pour aller chercher la femme libre. Il se contente d'annoncer aux hommes la loi de charité que son fondateur a donnée au monde; il établit entre eux des rapports inconnus avant lui. Il dit à tous, aux grands comme aux petits, aux monarques, comme aux sujets qu'ils doivent s'efforcer d'être les représentants de Dieu, les échos de sa justice, les miroirs de ses divines perfections. Le règne de la force brutale a cessé. Les caractères s'adoucissent, la dignité de notre nature est mieux comprise, et la femme inférieure à l'homme par son tempérament lui est bientôt supérieure en énergie, en courage.

L'institution du mariage, si obscurcie depuis l'origine du monde, devient ce qu'elle eût dû toujours être : une sauvegarde pour la femme. Cette union

Digitized by Google

que Dieu lui-même établit au jardin de l'Eden, le christianisme l'épure, il lui rend son unité, sa sainteté, son indissolubilité. La femme est associée à toutes les joies comme à toutes les douleurs de son époux; elle partage tous ses travaux; et c'est avec la liberté la plus entière, qu'elle exerce au sein de la famille un véritable sacerdoce.

Grâce au christianisme qui a fait pénétrer sa douce influence jusqu'au cœur des nations, qui a pris une part si belle dans la rédaction des lois, la femme a été entourée de vénération et de respect. Partout où s'est déployé l'étendard de la croix, sa régénération s'est accomplie avec lenteur, peut-être, mais toujours avec fermeté. Devant l'éclat de l'enseignement chrétien, les ténèbres accumulées par les passions disparaissent, les unions cessent d'être passagères et momentanées, le divorce est banni des lois qui régissent les peuples; le mariage n'est plus un contrat civil destiné à régler les intérêts matériels de l'homme et de la femme et des enfants qui doivent naître d'eux, c'est un signe visible à tous les yeux de cette union mystérieuse et intime que *l'auteur du christianisme* a établie entre lui et la société qu'il a fondée.

A l'ombre de ces idées et de ces maximes, le culte de la femme a grandi à travers les siècles; et l'histoire nous a conservé comme un suave parfum le récit des serments par lesquels tant de chevaliers se dévouaient corps et âme à la dame de leur pensée. Aussi, dans la société chrétienne, elle donne au monde le plus beau spectacle. Mère, elle aime ses enfants, partout ailleurs privés d'amour maternel. Epouse, elle est la compagne de son époux, elle

Digitized by Google

n'en est plus l'esclave. Vierge, elle n'a plus en partage la honte et l'opprobre ; sa mission est de visiter l'indigence, de consoler la douleur, et si un jour la force brutale l'arrache au malade qui la réclame à grands cris, elle sait trouver dans sa nature frèle et délicate assez de force pour souffrir et mourir.

Dans ces dernières années, des hommes de talent ont consacré leurs veilles à écrire de belles pages dans le but de faire aimer à la femme cette religion du Christ qui a tant fait pour elle. M. l'abbé Chassay, dont nous connaissons déjà tant de remarquables travaux, a voulu aussi apporter sa pierre dans la reconstruction de l'édifice de la famille, que de hardis novateurs ont si fort ébranlé de nos jours. Pour quelques instants il abandonne Strauss et ses systèmes, il cesse de porter à la philosophie allemande de si rudes coups ; il la laisse dans ses nuages, il descend des hauteurs où l'ardeur de la lutte l'avait entraîné, et il écrit un livre que nous voudrions voir entre les mains de toutes les femmes chrétiennes. C'est bien là un manuel, l'auteur se renferme dans son sujet, il ne fait aucune disgression. Le style y est tantôt simple, tantôt majestueux et noble. Tout y est pratique. Ce ne sont pas de magnifiques phrases qui glissent sur l'âme sans y laisser de traces. Ce ne sont pas de grands sentiments étalés et qui appartiennent à une perfection impossible. Non, M. l'abbé Chassay prouve qu'il connait bien la nature humaine et qu'il a étudié patiemment et profondément les nuances des caractères. Dans trente-deux chapitres, il traite les sujets les plus variés et les plus intéressants. Toutes les vertus dont la femme

Digitized by Google

a besoin, il lui en présente le splendide tableau ; toutes les consolations qu'elle peut réclamer, il les lui offre ; tous les défauts qu'elle doit éviter, il les lui signale. L'auteur a su faire un choix judicieux de textes tirés des Saintes Ecritures et des SS. Pères. il les écrit à la tête de chaque chapitre, voulant ainsi, dans cette voie nouvelle où il s'engage, se poser une lumière afin de ne pas s'égarer.

Pour mieux éclairer l'esprit et toucher le cœur de la femme pour laquelle il écrit, il fait appel à toutes les plumes éloquentes. Il emprunte à Bossuet sa forte et rude parole, à Massillon sa phrase riche et harmonieuse, à saint Jean Chrysostôme ses magnifiques tableaux. M. l'abbé Chassay a surtout compris que le cœur de la femme est un foyer d'amour et de dévouement. Il consacre quatorze chapitres, presque moitié du livre, à lui donner une notion exacte de la charité chrétienne, à faire naître dans son âme l'amour du pauvre, le respect pour le pauvre et ce doux penchant à le servir qui est la source des plus beaux sentiments. Je voudrais, Messieurs, vous donner une idée de ce livre, vous faire comprendre tout ce que le style y a de grâce, tout ce que la diction y présente de charmes et d'attraits. Je lui emprunte une seule citation. L'auteur nous donne la peinture suivante de l'exil appliqué à l'âme chrétienne sur la terre.

« Est-il pour l'exilé quelque douceur dans les choses de l'exil? Est-il quelque bonheur loin des lieux qui nous ont vu naître? Le ciel est pur et la lumière est douce, mais ce n'est pas la lumière de la patrie. En vain le printemps sourit couronné de lilas et de roses; en vain l'automne sus-

Digitized by Google

pend aux arbres les fruits parfumés ; l'année toute entière, loin du pays natal, n'est-elle pas un cercle monotone? Les plus ravissants spectacles de la nature, loin de calmer l'ennui qui vous consume, ne font qu'entretenir des souvenirs dévorants. Ce ruisseau limpide et murmurant, qui fuit dans la prairie à travers les fleurs, n'arrose pas l'héritage paternel. Ces arbres qui répandent sur les champs leurs doux et frais ombrage ne sont pas ceux dont la verdure a charmé notre enfance. Au milieu de ces collines mollement inclinées vers le fleuve argenté, nous ne retrouvons jamais celle qui vit nos premiers jeux et nos premières rêveries..... Les hommes ne sont pas pour nous plus consolants que la nature. La parole qu'ils nous adressent n'est pas celle qui tombait des lèvres de notre mère comme la rosée printanière de mai. Le sourire d'une bouche amie n'est pas celui des hommes de notre race et de notre sang. Les vieillards que nous rencontrons le long des sentiers solitaires ne sont pas ceux qui les premiers nous ont parlé de Dieu et de la patrie. Les enfants qui nous bénissent ne sont pas ceux de nos frères et de nos compagnons de jeunesse.

» Il n'est plus de bonheur pour l'exilé » (1).

Ce *Manuel d'une Femme chrétienne* vient parfaitement après *la Pureté du cœur*, il est en tous points digne de la plume si savante et en même temps si pieuse de M. l'abbé Chassay.

(1) Page 81.

Digitized by Google

Lecture de M. Ch. Loriquet.

—

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ.

XXXIIe *année*.

—

Messieurs,

Chargé de vous entretenir des travaux de l'Académie de Metz, je dois désabuser ceux d'entre vous qui attendraient de moi l'exactitude la plus entière. Il n'y a pas de honte à déclarer qu'on n'est pas universel; mais la prétention de tout savoir et de tout dire me siérait moins qu'à personne. Réduit donc à me taire sur près de la moitié du volume de 1850-51, à peu près comme je l'ai fait pour celui de l'année dernière, je prierai ceux qui seraient trop difficiles, de remarquer que, dans un volume de 500 pages où il y a de tout, beaucoup de choses nécessairement ne sont pas du goût de tout le monde; ils ne m'en voudront pas, j'espère, s'il en est qui ont eu mes prédilections.

Plusieurs des mémoires qui composent la partie scientifique de ce volume ont trait du reste à des choses d'un intérêt tout local. Telles sont les *Études*

Digitized by Google

de MM. Langlois et Jacquot *sur les Minerais* de fer du département de la Moselle ; le *Journal des observations météorologiques faites à Metz pendant l'année* 1850, par M. Schuster ; *l'Aperçu géologique et la statistique* historique, industrielle et agricole *du canton de Sarralbe*, département de la Moselle, par M. Creutzer.

Le mémoire de M. l'abbé Maréchal *sur les Mouvements propres des étoiles* est d'une utilité plus générale. A défaut des connaissances spéciales qu'il faudrait avoir pour apprécier ce savant travail, je me bornerai à vous en indiquer les diverses parties. Après des considérations générales sur l'astronomie stellaire, notamment sur le nombre et la grandeur des étoiles, sur la voie lactée, les nébuleuses et les étoiles multiples, et sur la parallaxe annuelle des étoiles, l'auteur expose les formules mathématiques qui doivent servir à l'intelligence de son mémoire. Cette seconde partie comprend 1° les formules de l'aberration en longitude et en latitude ; 2° celles de la parallaxe annuelle en longitude et en latitude ; 3° l'expression analytique de la parallaxe dite séculaire ; 4° enfin les formules au moyen desquelles on pourrait, dit l'auteur, démêler les mouvements propres qui affectent différents systèmes stellaires, du mouvement qui emporte dans sa trajectoire le soleil avec tout son cortége planétaire. Je transcris ces titres en toute hâte, au risque de faire quelque faux pas au milieu des sinus, des cossinus et des tangentes, et je me sauve bien vite dans la 3e partie.

En observant attentivement les étoiles, dit l'auteur, les astronomes en ont reconnu plusieurs qui ont de très petits mouvements propres, tout-à-fait distincts

Digitized by Google

de la parallaxe annuelle, de la précession, de la nutation, de l'aberration, et qui ne s'éxécutent pas ordinairement dans le même sens que ceux-ci. Rechercher les causes qui peuvent influer sur le mouvement propre des étoiles et en déterminer l'importance, tel est l'objet dont il s'occupe en terminant, et sur lequel des conclusions en huit articles lui servent à résumer toute la doctrine.

M. Maréchal est professeur d'Écriture Sainte, de langues orientales et d'astronomie au grand séminaire de Metz. Le volume de l'année dernière renfermait déjà des travaux capables d'établir sa supériorité dans les deux premiers genres de connaissances; le jeune clergé, instruit par de tels maîtres, ne peut manquer de mettre à néant les préjugés que la génération présente a trop longtemps nourris contre les écoles ecclésiastiques.

Dans une note sur *l'Origine de la poudre à canon et son premier emploi dans les armes à feu*, M. Virlet, professeur d'artillerie à l'école d'application, a résumé savamment les meilleurs travaux sur cette question tant controversée. Soit que l'Inde ait connu de bonne heure les propriétés du salpêtre que son sol produit abondamment, et qu'elle ait su l'employer à des compositions incendiaires, soit que la Chine, à laquelle on accorderait volontiers le monopole des sciences et des arts, quand le reste de la terre était dans l'enfance, ait été réellement en possession de ce secret dès le deuxième siècle de notre ère, il paraît prouvé que la poudre, comme tant de choses bonnes ou mauvaises, est venue de l'Orient. Quant à la manière de s'en servir, elle était fort diverse, s'il faut en croire Marchus Græcus : son livre *des*

Digitized by Google

Feux destinés à brûler les ennemis contient plusieurs recettes, et prouve que le *feu grégeois* ne différait en rien, pour sa composition, des mélanges salpétrés qui se font aujourd'hui ; il est même difficile de ne pas reconnaître les fusées volantes dans des expressions telles que celles-ci : « *Ignis volatilis in aere, tunica ad volandum, tunica tonitruum faciens;* » mais rien ne prouve que tout cela ait été connu de Callinique, au temps du siége de Constantinople par les arabes, et que la recette du *feu grégeois*, mise solennellement au rang des secrets d'État, par Constantin Porphyrogénète, n'ait pas reçu bien des additions depuis le VIIe siècle. Quant à Albert-le-Grand, qui a passé pour l'inventeur de la poudre, il a copié le livre de Marchus ; et Roger-Bacon, à qui l'on en a fait honneur également, n'a pas l'air de se présenter davantage comme l'inventeur des effets qu'il rapporte. En tous cas, de ce que disent l'un et l'autre il résulte que l'art des feux de guerre en était encore à la fin du XIIIe siècle en Europe où il était déjà parvenu en Chine bien des siècles auparavant : c'est à dire que l'on connaissait les propriétés incendiaires des mélanges de salpètre, de soufre et de charbon, qu'on savait utiliser dans les feux volants la force motrice continue que développe leur combustion, et qu'on utilisait même les effets d'explosion qu'elle peut produire sur l'enveloppe qui renferme le mélange ; mais l'application aux armes à feu paraît avoir été inconnue jusqu'au XIVe siècle. A partir de cette époque, les faits relatés changent de caractère ; et, bien que l'incertitude même des termes indique encore qu'on en est aux premiers essais, il ne s'agit plus seulement de *brûler*

Digitized by Google

les ennemis, comme s'exprimait Marchus Græcus, mais l'instrument de mort le plus terrible est mis au service de la guerre, l'art de se détruire va faire de nouveaux progrès.

Cedant arma togæ! Voici M. le colonel Uhrich : la numismatique messine et lorraine le comptait, l'an dernier, au premier rang de ses laborieux investigateurs ; aujourd'hui, il passe en revue les monuments funéraires romains et gallo-romains qu'il a découverts au voisinage de Saverne et de Phalsbourg. L'auteur, qui se connaît en marches et contre-marches, cherche à se rendre compte des opérations de l'empereur Julien dans ce pays, et c'est après avoir déterminé la direction que suivaient les voies de communication les plus importantes, qu'il énumère et décrit les monuments qui jalonnent leur parcours. Ces monuments dont la plupart affectent la forme prismatique sont fort curieux. Regrettons que le savant antiquaire ait cru devoir laisser à d'autres le soin d'expliquer les inscriptions et les détails de quelques-uns de ces tombeaux. Je ne puis croire qu'il ait craint de tomber sous la critique de M. Victor Simon. Ce travailleur infatigable que je vous ai cité plusieurs fois l'année dernière, notamment pour une histoire complète, bien qu'abrégée, de l'industrie verrière, a enrichi le volume de cette année de deux mémoires importants, moins par leur étendue que par leur objet et les détails qu'ils renferment.

Dans ses *Observations sur les sépultures antiques découvertes dans diverses contrées des Gaules*, et pour se prononcer sur l'origine qui parait devoir leur être attribuée, M. V. Simon laisse de côté la forme extérieure des monuments, pénètre à l'intérieur et

Digitized by Google

analyse tous les débris qu'on y trouve. La plupart des faiseurs de trouvailles ont l'habitude, vous le savez, d'assigner un nom et des usages romains à tous les objets que les fouilles amènent à la surface du sol. M. V. Simon s'insurge contre cette routine; il ne veut pas que les sépultures antiques que l'on rencontre soient toutes des tombeaux de Romains ou de Gaulois devenus Romains par leurs usages; il prétend, avec raison, je crois, qu'à côté d'eux et après eux, les Germains, Francs ou autres qui occupèrent le même sol, mouraient aussi. A défaut de leurs traits et de leurs noms, il croit que l'on doit les reconnaître dans les morts avec lesquels on rencontre des objets du genre de ceux que vous savez, tels que ces vases toujours de même forme, grands ou petits, des monnaies en grand nombre, des armes, des bijoux, des ornements de diverses sortes. La sépulture romaine ou imitée des Romains, dit-il, était beaucoup plus simple. Cette opinion, je dois le dire, aurait besoin d'être formulée d'une manière moins absolue. Car c'est une chose avérée qu'en Italie, comme dans la Gaule et les autres contrées soumises à la domination de Rome et à ses usages, on a trouvé dans les tombeaux beaucoup d'objets qui y avaient été déposés à titre de meubles funéraires; ces objets, vases, miroirs, strigiles, couteaux, amulettes, etc., qui formaient le mobilier de la tombe et qui accompagnaient les morts dans leur dernière demeure, après avoir été à leur usage pendant la vie, n'étaient pas tous sans valeur, ainsi que le prétend M. Simon. Il serait donc faux de restreindre aux peuples du nord la coutume d'ensevelir les morts avec les meubles qui leur avaient servi. Mais, s'il y a des distinc-

Digitized by Google

tions à établir dans les sépultures, si l'on veut savoir à quelle nation et à quelle époque appartient chacune d'elles, il faut étudier avec soin les mœurs des peuples, discerner les objets en usage chez celui-ci comme chez celui-là, et surtout, comme le demande instamment M. Simon, mettre un peu d'ordre et de méthode dans la manière de relever les monuments; des documents recueillis et examinés avec soin par les hommes compétents des divers pays, devront résulter les conséquences les plus utiles pour l'histoire des invasions et pour la géographie du moyen-âge.

Dans un autre mémoire, qui porte le titre modeste de *Notice*, M. V. Simon fait l'histoire des *Postes chez les anciens et les modernes*; il s'applique d'abord à nous faire connaître tout ce qui y avait rapport chez les romains, la confection et l'entretien des routes, les agents préposés au service des postes, l'organisation des relais et les diverses espèces de véhicules; il passe ensuite en revue les établissements analogues en France et dans le reste de l'Europe, sans oublier l'origine universitaire des messageries. Malheureusement la rapidité du télégraphe électrique l'arrête, et les tourbillons de la navigation aérienne le confondent; et plutôt que de continuer sa route à travers les progrès apportés dans les moyens de transports, notre archéologue voyageur se promène sur les diverses voies romaines du pays messin, et relève en passant les monuments et les inscriptions qui ont quelque rapport avec son sujet.

Des trouvailles importantes se suivent dans le volume. M. Boulangé décrit d'abord les monnaies

Digitized by Google

du moyen-âge, découvertes en 1850, à Hombourg-l'Evêque, à Betting-lès-St-Avold et à Rettel. Ceux d'entre vous qui ont gardé le souvenir du rapport qui vous a été fait par M. L. Paris, alors conservateur de notre bibliothèque municipale, sur un ouvrage de M. Ch. Robert, savent que la série des monnaies des évêques de Metz a bien moins de lacunes que celle des archevêques de Reims. La trouvaille de Hombourg-l'Evêque a enrichi de trois types nouveaux la suite déjà nombreuse des monnaies de Metz.

La description aussi exacte que possible de ces monnaies, est rendue plus sûre encore par la reproduction des principaux types, au moyen d'excellentes lithographies. Car l'impression des mémoires de l'Académie de Metz laisse rarement quelque chose à désirer. Nous n'adresserons qu'une reproche à M. Boulangé, c'est de donner une foi par trop facile à l'antiquité du symbole déchu que la politique avait emprunté à nos basses cours, sous le nom de coq gaulois. L'usage de cet oiseau comme symbole peut à peine être considéré comme ayant été employé par les Atrebates et les Morins, tandis que la plupart des autres nationalités avaient le sanglier, et quelques unes le cheval. L'importance antique, si complaisamment attribuée à la susdite volaille, est donc sans fondement. Autant vaudrait faire remonter les abeilles qui viennent de renaître jusqu'à celles que renfermait le tombeau de Childéric Ier.

J'ai parlé du cheval : est-ce à dire qu'il faut voir un symbole politique dans la fibule de bronze, portant traces d'émaux, offerte à l'Académie de Metz

Digitized by Google

par M. Alfred Malherbe, et décrite par M. Ch. Robert? Le cheval qu'elle représente, comme le coq de tout-à-l'heure, doit-il absolument avoir un sens? Peut-être : mais peut-être aussi faudrait-il, dans l'appréciation des objets de ce genre, faire un peu la part des caprices de l'artiste, et se résigner à en laisser quelques-uns inexpliqués.

Ce reproche, du moins, nous ne l'adresserons pas à M. le colonel Uhrich, au sujet de la bague de mariage dont il a donné la description; les sujets qu'elle représente et l'inscription qu'elle porte ne peuvent laisser place au doute sur sa destination.

La partie historique du volume se termine par une notice sur les *Chroniques de Metz*, publiées en 1838 par feu M. Huguenin. Le savant, dont l'auteur de la notice, M. Prost, examine le travail, a voulu avant toute chose donner au public Messin un corps d'histoire qui fût à la portée de tous. Pour arriver à ce résultat, ce n'était pas assez, comme il le dit lui-même, « d'avoir réuni les chroniqueurs; » il fallait les coordonner suivant l'ordre des temps, » les dégager des emprunts qu'ils se font mutuellement, et prendre dans les uns ce qui manquait » dans les autres.... » Une histoire ainsi conçue devenait une œuvre nouvelle composée de fragments anciens et se complétant l'un par l'autre tant bien que mal, mais bigarrés en autant de façons qu'il y a d'interlocuteurs, quelqu'effort qu'ait fait le laborieux éditeur pour effacer ces contrastes, par le rajeunissement des expressions et de l'orthographe; elle devenait quelque chose d'hybride, qui n'est absolument d'aucun temps, et qui, fait par plusieurs

Digitized by Google

et destiné à tous, n'appartient proprement à personne : instrument inutile surtout dans les mains de celui qui veut étudier sérieusement l'histoire et qui aime à puiser aux sources, ou du moins à juger par lui-même des assertions qu'on lui présente. Non content de signaler ces inconvénients du système adopté par M. Huguenin, l'auteur de la notice s'est efforcé d'en atténuer les effets et de rendre aux *Chroniques de Metz* l'utilité qu'elles pouvaient avoir, au moyen d'une table qui établit la concordance entre ce livre et les originaux dont la compilation a servi à le former. Les détails dans lesquels il est amené, soit sur les travaux historiques de M. Huguenin, soit sur les originaux qu'il a transcrits ou dont il a pris seulement des extraits, donnent à sa notice une importance capitale pour la savante Académie de Metz. Les histoires locales sont heureuses quand elles sont traitées avec cette sage critique et cette exactitude.

L'usage de l'Académie de Metz veut que la séance publique occupe la tête du volume de ses mémoires. Je dois donc vous y ramener pour compléter l'ensemble déjà si étendu des travaux historiques ou archéologiques de cette année. Car le président annuel, M. Emy, n'a pas craint d'effrayer le public qui assistait à cette séance, en lui donnant lecture d'un mémoire de ce genre. Il est de règle à peu près, je crois, que le discours présidentiel soit très sérieux ; le plus haut représentant d'une docte compagnie n'en saurait faire d'autre en pareille occasion. Après l'accomplissement de cette condition, l'orateur n'a que l'embarras du choix d'un sujet. Félicitons M. Emy d'avoir tiré du sien tout ce qu'il

Digitized by Google

pouvait en attendre, grâce aux efforts qu'il a faits pour en dissimuler la sécheresse. L'art de fermer les portes et les fenêtres, autrement dit la *serrurerie*, tel était l'objet traité. Homère parle de ligatures et de clefs ; Térence et Plaute de verrous et de barres, *repagula ;* M. Emy cherche à se rendre compte de ce qu'était chacun de ces appareils, il y ajoute le *balanos* grec, les serrures en bois de l'Egypte et le cadenas des Lapons, les serrures à gardes mobiles en usage chez les Romains, et leurs *seræ exemptiles* qui ressemblent beaucoup à nos cadenas ; puis il passe en revue les clefs à bague et à soulèvement, les loquets à la cordelière, les cache-entrée ; et la serrure à secret l'amène à l'étude des sceaux et des cachets. L'auteur termine enfin par les mécanismes que l'on doit aux inventeurs modernes.

Je dois maintenant vous parler d'une note dans laquelle M. de St-Vincent, président du tribunal civil de Charleville, fait part de ses vues charitables pour cette classe de malheureux « que la justice a frappés et qu'elle rejette après l'expiation, mais sans appui et sans guide, au sein d'une société justement défiante. » Dans un pays où, sans compter les individus libérés du bagne et dont l'avenir sera probablement modifié par suite des essais de colonisation dans la Guyane, il sort chaque année 7,000 condamnés des maisons centrales, et un plus grand nombre encore des maisons de correction, que de misères, que d'occasions de périls, que de récidives à craindre, que de bras armés souvent par la vengeance et le désespoir ! L'auteur, pénétré des bons effets que produirait sur cette foule d'abandonnés le patronage des gens

Digitized by Google

de bien, et surtout l'influence de la religion, propose sommairement les mesures qui lui ont semblé propres à en assurer le succès.

J'arrive enfin aux lettres proprement dites, et elles ne m'occuperont pas aussi longtemps que je l'aurais voulu.

M. Macherez, l'un des poètes dont je vous ai lu l'an dernier quelques vers, a donné cette année plusieurs fables qui, à part de légères taches, pourraient être citées avec beaucoup d'honneur. Le sens en est toujours clair, la versification facile et le tour heureux. J'allais faire également l'éloge de la morale qui les suit : mais je sens qu'on se récrierait avec raison contre des vérités telles que celle-ci :

« Souvent un rien nous indispose ;
» On mène à peu de frais un tel mal à sa fin.
» Mais voulez-vous que ce soit quelque chose ?
» Faites venir un médecin. »

Sous ce titre : *l'Art Poétique corrigé par un écolier*, M. Munier a arrangé à sa manière, mais à peu de frais, un fait relatif à Boileau et qui se trouve raconté tout au long dans l'édition de St-Marc. Ceux qui connaissent les premières éditions de l'Art Poétique savent qu'on n'a pas toujours imprimé tels que nous les lisons aujourd'hui ces vers du livre IVe (vers 91) :

« Que votre âme et vos mœurs peintes dans vos ouvrages
« N'offrent jamais de vous que de nobles images. »

Le participe était resté masculin, jusqu'à ce que M. Gibert, du collége des Quatre-Nations, eût signalé cette faute à Despréaux. Brossette cite à ce propos une lettre de ce dernier, laquelle donne à

Digitized by Google

Brossette lui-même et à ce M. Gibert l'honneur de la découverte. Si le poète avait dû l'avis dont nous parlons à un écolier, il était homme à le dire; mais sa lettre est tellement explicite à l'égard de M. Gibert et de Brossette, que M. Munier a été forcé de la tronquer pour l'accommoder aux besoins de sa thèse. Je ne vois pas trop quel intérêt y pouvait gagner l'anecdote.

J'ai épuisé, Messieurs, les divers genres de travaux que renferme le volume dont vous m'aviez confié l'examen. Vous parler ici du compte-rendu du secrétaire de l'Académie de Metz sur les mêmes travaux, ou de celui qu'elle a envoyé au congrès des sociétés de provinces, ce serait faire un rapport sur un rapport, chose aussi inutile qu'insolite. Cependant je dois vous faire connaître les observations qui furent faites au nom de l'Académie de Metz en réponse au programme qui lui avait été envoyé par les organisateurs du congrès des Sociétés de provinces.

Tout en exprimant le regret de voir les efforts de ces sociétés frappés de stérilité et ensevelis généralement dans un silence peu flatteur pour l'amour-propre de leurs membres, le rapporteur, M. Laveran, prend assez bien son parti de ce mauvais sort ; il n'espère pas que les congrès y remédient, ni que l'organisation qu'ont en vue les fondateurs des congrès, puissent imprimer un ensemble aux travaux divers des diverses sociétés, ni qu'ils en obtiennent des résultats plus généraux et d'une utilité plus étendue. Il faut bien avouer en effet, que « des sociétés soumises à des changements très fréquents dans leur personnel, livrées jusqu'à ce jour à toutes les fantaisies de l'inspiration individuelle, et entraînées

Digitized by Google

par le besoin des localités et des temps vers les questions les plus variées, sont peu propres à suivre avec succès un plan général de travail... » Mais, tout en conservant leur double caractère d'utilité locale et d'originalité, les Sociétés de provinces ont encore un beau rôle à remplir. Généralement composées d'esprits droits et sensés, sinon brillants, d'hommes de savoir ou tout au moins de chercheurs consciencieux, des sommités de la magistrature et du clergé, des notabilités de l'enseignement, d'agriculteurs, d'industriels et de commerçants versés en toutes les choses de leur ressort, quelle institution est mieux faite que ces sociétés, pour féconder le sol où elles se trouvent placées; pour recueillir, comme le dit M. Lavaran, les vérités utiles, et leur donner la sanction de l'expérience; pour vulgariser les bonnes connaissances, pour entretenir autour d'elles l'amour du vrai et du beau, pour encourager le talent et couronner la vertu? Leur horizon est nécessairement borné, cela est vrai; mais le cercle restreint dans lequel elles opèrent, leur permet de mieux discerner le vrai mérite, d'apprécier sainement la valeur des choses, de veiller plus immédiatement sur l'application des théories heureuses et des procédés utiles. Leurs recherches tiennent moins de la grandeur de l'histoire que de la patience de la chronique, dit encore M. Laveran, et je veux bien reconnaître la justesse de la comparaison; mais, il le dit lui-même, elles préparent et mettent en réserve pour la science, des documents qui peut-être ne seront pas tous également dédaignés. On n'arrivera notamment à faire une bonne histoire générale de la France, qu'en commençant par de bonnes mono-

Digitized by Google

graphies des parties qui la composent ; et ces histoires partielles, c'est, après les anciennes communautés réligieuses, aux modestes Académies de provinces qu'on les devra. Du reste, les préjugés sans raison qui s'attachent encore à l'existence des sociétés Académiques de la province tomberont sans aucun doute, leur utilité et leur influence deviendront incontestées, dès qu'elles pourront offrir à l'émulation publique des récompenses proportionnées à l'importance des questions proposées dans leurs concours et des travaux dont elles doivent encourager la production, dès qu'elles cesseront d'être entravées dans ceux dont elles poursuivent elles-mêmes l'exécution. Elles prendront enfin dans le pays le rang qui leur appartient, le jour où la libéralité des conseils-généraux ou municipaux mettra dans leurs mains des moyens plus puissants d'action, que le gouvernement s'occupera un peu d'elles, qu'une part leur sera faite dans ses largesses, et qu'elles seront admises à participer dans un degré quelconque, aux faveurs et à la considération dont jouissent les cinq classes de l'Institut.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1852-1853.

Tome XVII. — *N°* 2.

Communication de M. Louis Lucas.

RAPPORT
DE LA COMMISSION CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET D'ÉRIGER, A REIMS, UNE STATUE A COLBERT (1).

« En arrivant à Reims, l'étranger cherche » partout la statue de Colbert. . . Colber » dont le nom seul est un éloge. »
(Extrait de l'*Éloge de Reims*, par M. Galeron, membre correspondant de l'Académie.)

Colbert et sa statue à Reims.....

Tel est, Messieurs, votre programme, telle est la pensée que vous voulez rendre féconde, et sur laquelle vous avez chargé votre commission de préparer, pour sa ville natale, le retour de cet illustre fils.

(1) La Commission nommée par l'Académie se composait de MM. de Chevremont, sous-préfet, Ernest Arnould, Auguste Duchesne, Emile Dérodé, X. Gobet, Henri Paris, Max. Sutaine, Henriot aîné, Louis Lucas, Rapporteur.

Digitized by Google

Nous pensons répondre à votre légitime impatience et remplir en même temps notre mission, d'une manière tout à fait conforme à vos vues, en vous faisant part de suite du résultat de nos délibérations.

Ici le sujet domine la pensée, et, mettre le nom de Colbert en tête de notre rapport, puis énoncer simplement votre projet, nous a paru être notre plus bel exorde, nous avons renoncé à tout autre début oratoire ou littéraire.

Nous ne rappellerons point à vos souvenirs, Messieurs, tous les titres de gloire de Colbert.

« Pour louer dignement sa vie,
» Il suffit de la raconter (1). »

Au surplus, vous ne nous avez pas nommé son historiographe, et ce n'est point un discours académique que vous avez demandé à votre commission ; d'ailleurs, « l'éloge de Colbert, c'est un ouvrage » qu'on ne peut faire qu'avec de l'arithmétique, » a dit Voltaire (2).

Devant une aussi imposante autorité, vous n'exigerez de nous qu'un rapide exposé des motifs d'un projet dont vous poursuivez la réalisation, celui d'ériger, à Reims, un monument que notre ville réclame ; de fixer parmi nous une ombre glorieuse que les siècles nous reprochent de laisser depuis si longtemps errante ; de donner aux mânes de Colbert une obole que nous ne laisserons pas disputer toujours à notre tardive reconnaissance.

(1) Ancelot. — *Poésies.*

(2) Voltaire à Madame la marquise du Deffant. 1773, 1er Novembre.

Digitized by Google

« L'étranger, en arrivant à Reims, y cherche » partout la statue de Colbert. »

Ces quelques mots, Messieurs, prenons-les volontiers dans l'*Eloge de Reims*, mais pour les relever cette fois comme un gant qu'on ne puisse plus jeter désormais à notre indifférence.

Ici nous ne craindrons pas, sans doute, qu'on vienne nous reprocher, comme on le fera peut-être à notre siècle, à notre cité même, de ne point laisser refroidir assez la cendre de ses morts ; mais, ne redoutons pas non plus qu'on nous accuse d'exhumer un passé trop loin de nous ; non, ne le redoutons pas ; à l'exemple du chantre d'Ulysse, Colbert

« Est jeune encore de gloire et d'immortalité (1). »

Et d'ailleurs, Messieurs, votre projet n'est pas de ceux que le temps abroge, il est de ceux que le temps mûrit, de ceux auxquels le temps imprime quelque chose de sa puissance, et vous n'entendrez point répéter, à propos d'une statue de Colbert à Reims, cette parole du poète :

« Le soleil des vivants n'échauffe plus les morts (2). »

C'est qu'aussi la cendre de Colbert est de celles que le soleil des vivants peut échauffer encore. C'est que pour lui, l'avenir, le passé, maintenant, a consacré sa gloire. C'est que son nom est de ceux que l'histoire, ce seul juge impartial des grandeurs humaines, a burinés sur le feuillet d'or qu'elle réserve au petit nombre des hommes qu'elle appelle grands. C'est que, pour nous, les compatriotes de Colbert, il s'agit de le revendiquer.

(1) Mme Dacier.

(2) M. de Lamartine.

Digitized by Google

Eh ! ne savez-vous pas que des biographes et des artistes ont voulu nous enlever notre Colbert.

Il s'agit aujourd'hui, pour nous, de le fixer à notre sol, par le marbre et par l'airain, comme il s'est lui-même à jamais livré à l'admiration de la France par la sagesse de ses réformes, par l'importance de son administration, par la grandeur de ses vues et de ses entreprises, par l'éclat et par la puissance qu'il a donnés à sa patrie.

« La mort a fait taire l'envie (1). »

Nous ne sommes plus au temps où la mode était, comme le dit l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, de mépriser Colbert et le grand Roi. Voltaire écrivait, le 1er novembre 1773, à madame du Deffant, que cette mode passerait. Gravons pour les siècles à venir que de nos jours elle était passée.

Laissez-moi vous lire, Messieurs, la table d'un livre, aux différentes parties duquel l'Académie Française a plusieurs fois décerné le prix (2), et vous me verrez justifier de suite mes assertions sur la puissance du génie de Colbert.

« Finances, agriculture, industrie, commerce, » viabilité.

» Ordonnances civiles, criminelles, des eaux et » forêts, des haras, du commerce.

» Ordonnances sur les biens des communes et » sur les bestiaux, questions des grains, questions » des tarifs, statuts et règlements des manufactures,

(1) Ancelot.

(2) *Histoire de France*, par Henri Martin, t. XIV.

Digitized by Google

» ports francs, entrepôts, colonies, compagnies
» de commerce et de navigation, canal des deux
» mers, enclassement des marins, création de
» Rochefort et de Cette, essor de la marine
» militaire. »

Tel est le labyrinthe dans lequel, guidé par la raison dont il ne s'écarta jamais, le génie de Colbert n'a pas craint de s'engager.

Et si à ce long détail nous ajoutons qu'il diminua les impôts et augmenta les revenus de l'Etat; que jusqu'alors, tributaire de Venise, la France dut à Colbert de fabriquer elle-même ses glaces; qu'il créa les Gobelins, qu'il gagna la rade de Cherbourg sur l'Océan et racheta celle de Dunkerque des mains des Anglais; si nous vous disons qu'il éleva la colonnade du Louvre et l'Observatoire, les Invalides, les Arcs de triomphe des portes St-Denis et St-Martin; si nous terminons enfin cette énonciation bien incomplète et bien sommaire, en rappelant qu'il fonda l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture, l'Académie de France à Rome, l'Académie des sciences qui occupe toujours le premier rang parmi les corps savants du monde entier, vous n'aurez encore, Messieurs, qu'une faible idée des travaux auxquels s'est livré le Ministre de la paix,
« pour engager sa patrie dans une voie de sagesse
» et de prospérité dont, hélas! elle devait s'écarter
» bien vite.

» Et cependant, comme le dit si éloquemment
» M. Henri Martin, d'autres aspects signalent en-
» core cette heureuse période, pendant laquelle de
» merveilleux génies éclairèrent et embellirent

Digitized by Google

» cette France qu'enrichissait et que fortifiait Col-
» bert.

» Notre patrie lui doit les dix ou douze plus
» belles années dont elle ait joui, » ajoute l'his-
torien que je copie. « Les temples et les palais,
» les théâtres et les académies, le réclamaient au
» sortir des bureaux, des ateliers et des ports.

» Présent partout, Colbert fait rayonner partout
» l'activité féconde d'un grand peuple.

» Partout, sous son administration, partout s'é-
» panchent des torrents de vie et de lumière, par-
» tout nous retrouvons le grand ministre à côté du
» grand roi, sinon comme créateur, » l'orgueil
de Louis XIV ne lui en laissait pas le titre, « du
» moins comme inspirateur et protecteur, véritable
» centre de ce cercle magnifique, formé par la réu-
» nion de toutes les gloires. »

Eh! Messieurs, c'est que Colbert, dans l'art sou-
vent si difficile de la paix, a résumé en lui toutes
les gloires; aucune ne lui a fait défaut; aucune, pas
même celle de la disgrâce.

Son berceau, on a voulu le lui contester, et pour
le faire avec plus d'empire, on s'est armé de la
calomnie, on a dit qu'il le reniait.

Sa dépouille mortelle, ce n'est qu'à la faveur de
la nuit qu'on lui a épargné d'ignobles outrages.

« Pensait-*il* donc que *son* génie,
» . . . . . .
» Longtemps d'une gloire impunie,
» Blesserait de jaloux regards?
» Non, non, *il dut* payer *sa* gloire.
» Il dut expier sa mémoire
» Par les orages de ses jours.

—

Digitized by Google

» Malheur au mortel qu'on renomme,
» . . . . . .
» On n'aime que la gloire absente.
» La mémoire est reconnaissante,
» Les yeux sont ingrats et jaloux (1). »

Et comme si la postérité elle-même avait voulu jusqu'à nous le punir de sa gloire trop légitime, et en voiler, aux yeux du peuple, les trop ardents rayons, sa statue n'existe point encore à Reims.

Est-ce donc que chez nous, comme les yeux, la mémoire aussi serait ingrate et jalouse? Et pourquoi craindre alors de disputer à notre ville l'honneur d'avoir donné le jour à Colbert? Sans remonter à la collection d'Odieuvre, dans ces derniers temps encore, vous le savez, Messieurs, on a gravé dans la galerie métallique des grands hommes français : *J.-B. Colbert, né à Paris.*

Puis on dit avec assurance :

La numismatique renferme les éléments les plus certains de l'histoire.

Qu'elle dût-être la valeur de cette assertion chez les anciens? Nous l'ignorons. Mais, en France, si, d'accord avec la gravure, l'histoire métallique se montre peu soucieuse du lieu de naissance des grands hommes, vous l'avez vue aussi sous l'empire frapper un peu trop tôt la médaille commémorative de la descente en Angleterre.

A en juger par ces exemples, si les témoignages écrits venaient à disparaître, quelles seraient les bases de l'histoire d'après notre numismatique moderne?

(1) Lebrun, *Ode à Buffon.*

Digitized by Google

Par bonheur, contre les prétentions des villes qui se posent sa rivale (1), Reims conserve précieusement l'acte de naissance du grand ministre.

Nous avons pensé devoir le donner en note (2).

On a dit de Colbert qu'il avait en quelque sorte renié sa patrie et son origine.

Mais ils ignoraient donc ceux qui osaient lui faire ce reproche, que Colbert, au faîte des grandeurs et de la puissance, nous devrions dire dans son travail le plus âpre et le plus fécond, car pour lui la grandeur et la puissance, c'était le travail, Colbert, disons-nous, n'a cessé d'entretenir avec Reims des rapports toujours bienveillants, de se tenir pendant toute sa vie politique au service des intérêts de la cité (3).

(1) Paris, Troyes, Rethel. Nous ne parlons pas des villes de l'Ecosse.

(2) Paroisse Saint-Hilaire,
Année 1619, mois d'août.

On trouve à la suite d'un acte, portant la date du 29 août 1619, l'acte dont la copie textuelle suit :

Le même jour,

Jehan, fils de Nicolas Colbert et de Marie Pussot; parin, messire Charles Colbert, conseiller au siège présidial de Rheims; marine, Marie Bachelier, vefue de feu messire Jehan Colbert.

On remarquera qu'à cette époque les actes de naissance n'étaient que des actes de baptême, et qu'alors aussi le prénom de Jehan-Baptiste ne portait que Jehan.

Ce ne fut que plus tard que l'on ajouta le mot Baptiste, qui est un titre plutôt qu'un nom, au prénom Jehan, pour distinguer ceux qui se mettaient sous la protection de Jehan le Baptiseur de ceux qui invoquaient celle de Jehan l'Evangéliste.

(3) Nous pourrions donner ici un article que nous avons tout lieu de croire sorti de la plume d'un de nos collègues, ancien bibliothécaire de Reims, et dans lequel on nous montre

Digitized by Google

Nous en avons la preuve plus de cent fois répétée dans les délibérations du conseil, toutes inscrites aux registres de l'Hôtel-de-Ville.

Et quant à sa naissance, qu'importe que Ménage ait voulu le faire descendre des rois d'Ecosse. A-t-il prouvé autre chose que l'inanité de la science généalogique lorsqu'on l'applique à l'adulation, et sa parfaite ressemblance avec la numismatique, toutes deux, sœurs germaines, données à l'homme pour déguiser les faits et altérer l'histoire.

Qu'importe qu'un révérend père Cordelier de Reims ait consenti, au prix d'une mître que l'on a bien fait de lui refuser, à délivrer copie d'une épitaphe apocriphe et à en certifier l'existence (1).

Qu'importe que les fils de Colbert, que sa famille aient prétendu à un lignage plus illustre que l'origine rémoise. Rendrons-nous Colbert complice de toutes ces misères, et sommes-nous bien sûrs aussi qu'il ait jamais accepté ces flatteries.

Non, Messieurs, plus grand cent fois lorsqu'il quittait les comptoirs du *Long-Vestu* (2), pour présider les conseils de Louis XIV, que s'il fut tombé des degrés du palais d'Holyrood dans l'antichambre d'un ministère, Colbert n'a jamais renié son origine rémoise.

Etait-ce un cœur accessible à ces vaines et

Colbert assailli de demandes par les habitants de Reims et y répondant toujours. Nous préférons renvoyer au texte de cet article inséré dans le *Magasin pittoresque*.

(1) P. Tarbé, *Reims*, p. 203.

(2) Le père de Colbert était marchand de draps, à Reims, à l'enseigne du *Long-Vestu*.

Digitized by Google

petites passions, celui qui, même après sa disgrâce, resté l'objet des prévenances du grand roi, refusait de lire une lettre de Louis XIV et répondait à l'envoyé de ce puissant monarque :

« Je ne veux plus entendre parler du roi ; qu'au » moins il me laisse mourir tranquille. C'est au » Roi des Rois que j'ai maintenant à répondre. Si » j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet » homme là, je serais sauvé dix fois, et maintenant » je ne sais ce que je vais devenir. »

Certes, Messieurs, il y a dans ces paroles un mélange de grandeur et d'humilité qui vous fera reconnaître que si Colbert a permis qu'on reniât devant lui son origine de simple bourgeois de Reims, son cœur n'y fut jamais pour rien.

Celui qui, au moment suprême, et rentré en lui pour ne s'occuper plus que de l'éternité, pouvait se rendre ce témoignage, que ce qu'il avait fait pour Louis XIV suffirait à le sauver dix fois s'il en avait fait autant pour Dieu ; celui-là, disons-nous, n'avait pas besoin d'une origine écossaise pour être grand devant son siècle, grand devant l'histoire.

Colbert, fils de ses œuvres, *et dont le nom est attaché à tout ce qui s'est fait de grand et d'utile sous le règne de Louis XIV* (1).

Colbert doit à lui seul toute sa renommée (1).

Certaine de tout ce qu'il y a de noble, de patrio-

(1) Michaud, *Biographie universelle*, t. IX.

(2) Corneille a dit :

« Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée. »

Digitized by Google

tique dans la vie de Colbert et dans son cœur, imbue de cette belle pensée de notre collègue, M. Galeron, dans son *Eloge de Reims* : « Les statues fécondent le sol qui les porte. » Jalouse aussi de revendiquer pour Reims l'honneur d'avoir donné le jour à Colbert, et pour l'Académie *celui de le placer sur un piédestal avec les proportions surhumaines mesurées à son génie*, votre commission attendait, Messieurs, que l'opportunité de votre projet ne pût être mise en doute. Une circonstance récente a merveilleusement servi sa pensée à cet égard, en appelant de nouveau l'attention publique sur l'administration de Colbert. Voici l'extrait du compte-rendu de l'une des séances de l'Académie des sciences morales et politiques (2e semestre de 1852).

« La découverte de nouveaux manuscrits de Col-
» bert, relatifs aux années 1679 à 1682, faite ré-
» cemment à la bibliothèque de l'école des ponts-
» et-chaussées, par M. le professeur Cotelle, a donné
» lieu à une intéressante étude de M. Léon Faucher,
» sur les travaux publics en France du temps de
» Louis XIV, et sous la direction de ce ministre
» illustre, qui fut le bon génie de la France au
» milieu des guerres, quelquefois téméraires, du
» grand roi, et des erreurs trop nombreuses de son
» administration économique.

» En parcourant ces documents nouveaux, on
» est facilement convaincu que les travaux publics
» ne doivent pas moins à Colbert que la marine,
» et cependant le budget de ce service, alimenté
» par les contributions des provinces et la corvée,
» s'élevait à peine à trois millions. Au lieu d'ingé-

Digitized by Google

» nieurs, il fallait habituellement s'adresser à des
» architectes, et, sauf de rares exceptions, l'initia-
» tive et la direction des travaux étaient abandonnées
» aux autorités locales par le gouvernement central,
» qui n'intervenait que pour en acquitter les frais.
» Colbert voulut triompher de tous ces obstacles :
» il comprenait que, pour donner une grande im-
» pulsion au commerce et aux manufactures, il fallait
» rendre moins chers et plus faciles les moyens de
» communications et de transports. On lui doit le
» canal de Languedoc, le port de Cette, le canal
» d'Orléans, le canal de Saint-Omer à Calais, les
» travaux qui ont amélioré la navigation de la
» Garonne, du Lot, de la Loire, de la Somme;
» enfin, la pensée de joindre la Somme à l'Oise,
» qui a donné naissance, plus tard, à Crozat.

» Rien n'est plus glorieux, dans la carrière de
» Colbert, comme le fait observer M. Léon Fau-
» cher, que l'appui persistant et efficace que reçut
» de lui Riquet, pour l'exécution du canal des deux
» mers. Les détails présentés par l'honorable aca-
» démicien sur cet épisode important des travaux
» publics à la fin du XVIIe siècle, sont d'un extrême
» intérêt. L'histoire s'est complu justement à énu-
» mérer et à exposer les obstacles dont ce receveur
» des Gabelles, qui se trouva être un grand géo-
» mètre, eut à triompher pour mener à fin sa vaste
» entreprise, mais elle n'a pas fait une assez grande
» part au ministre qui sut comprendre Riquet, et
» qui ne craignit pas de mettre au service d'une
» œuvre longtemps douteuse la fortune de l'Etat.
» En 1679, le canal avait déjà coûté quatorze mil-
» lions de livres dont le trésor royal avait fourni

Digitized by Google

» la moitié. La dépense excédant les devis primitifs
» dans une proportion jusqu'alors inconnue s'était
» élevée du simple au triple. Au milieu de toutes
» ces épreuves, la longanimité et la libéralité du
» ministre ne se lassaient pas; il surveillait et
» contrôlait les travaux, il s'assurait que l'argent
» du roi était bien employé, mais il ne marchandait
» jamais (1). »

Telle est, Messieurs, la nouvelle consécration que la découverte des manuscrits de Colbert donne à ses utiles travaux, et ce n'est point le dernier mot encore; dans cette vaste conception du canal de jonction de la Méditerranée à l'Océan, Colbert a précédé son siècle et deviné l'avenir.

L'auteur du compte-rendu, dont je viens d'extraire un passage, se demande s'il ne nous est point réservé de voir se réaliser les grandes illusions que le gouvernement de Louis XIV avait mêlées aux légitimes espérances que lui inspirait cette ligne de navigation; si l'œuvre de Riquet, interrompue pendant deux siècles, ne sera point enfin complétée par les nouvelles voies de communication, dont le gouvernement et l'industrie privée vont doter nos départements du sud-ouest, si elles ne suffiront point pour y fixer le transit des marchandises, en offrant au commerce une issue plus courte et plus sûre que le détroit de Gibraltar, entre la Méditerranée et le golfe de Gascogne.

Notre administration municipale, elle aussi, pleine de bon vouloir, ne marchandera point avec la statue de Colbert, elle saisira avec empressement, nous

(1) L'*Illustration*, n° du 22 Janvier 1853.

Digitized by Google

en avons l'assurance, l'occasion de *féconder le sol* de notre industrieuse cité, l'occasion de signaler d'une manière éclatante l'intelligence et la grandeur de ses vues.

Votre commission s'est assurée de son concours. Elle a compté sur le concours du gouvernement, aujourd'hui moins que jamais, il ne vous fera défaut.

Déjà, à d'autres époques, la statue de Colbert nous a vivement préoccupés, et, dès son origine, les efforts naissants de l'Académie en ont enfanté le projet.

Votre commission a puisé dans nos archives, et elle doit à l'obligeance de l'un de ses membres (1) de précieux renseignements préparés par lui, il y a longtemps déjà, et dont il est utile de vous présenter une analyse.

Notre collègue a pu nous donner sur la famille de Colbert des détails qui ne sont pas sans intérêt.

Cette famille est encore très nombreuse, mais elle ne compte plus que des branches collatérales, dans des positions et des opinions diverses.

L'un des descendants du ministre de Louis XIV était, sous le dernier règne, lieutenant-général, aide-de-camp de M. le duc de Nemours. Il habite Paris (rue de Clichy), et l'artiste auquel serait confié le soin de nous rendre Colbert, verrait s'ouvrir chez lui une source abondante d'importantes recherches.

De nombreux documents historiques sont entre les

(1) M. Brunette.

Digitized by Google

mains de cette famille, dont l'un des membres préparait, il y a dix ans, une biographie de Colbert.

Telles sont, avec l'histoire, les sources auxquelles l'artiste pourra puiser les éléments de la ressemblance morale que sa statue devra nous présenter.

De là, comme de son talent, devra jaillir l'étincelle du génie sans laquelle une tête de marbre ou du bronze n'est qu'un bloc informe au lieu d'être une œuvre d'art.

Sous le rapport de la ressemblance physique, sous le rapport de la *pourtraicture*, comme dirait Montaigne, ce n'est point dans la famille de Colbert que se trouveront les renseignements. Elle a le regret de ne posséder de lui aucun portrait original ou authentique.

Mais il existe dans la galerie du grand duc, à Calsruhe, un portrait peint d'après nature, par Philippe de Champagne, l'un *des rayons qui s'échappaient de ce foyer de lumières dont Colbert était le centre.*

Un autre contemporain de Colbert, un Rémois aussi, notre illustre Nanteuil, le prince de la gravure française, nous a laissé de son glorieux compatriote six portraits gravés, d'une admirable beauté, dont plusieurs d'après nature *(ad vivum)* et de la grandeur du modèle.

Vous le voyez, Messieurs, sous le rapport de la ressemblance à donner à son sujet, les éléments ne manqueront pas à l'artiste, et ce pourra être le vrai Colbert qui *poursuive partout, au milieu de notre industrieuse cité, son regard et sa pensée;* ce sera

Digitized by Google

vraiment Colbert *qui nous parlera incessamment de vertu, de gloire et de patriotisme* (1).

Nous arrivons, Messieurs, à la partie difficile de notre rapport, nous voulons dire à l'indication des moyens de couvrir la dépense qu'entraînera l'exécution de notre projet.

Mais, avant de vous donner nos conclusions, je dois vous parler, ne fut-ce que pour mémoire, de quelques questions subsidiaires que la commission a écartées, ou sur lesquelles elle entend laisser à chacun de nous, et à la commission centrale qui sera nommée, toute liberté d'appréciation.

Nous nous sommes demandé où on plaçerait à Reims la statue de Colbert.

Plusieurs projets se sont fait jour, aucun n'a été discuté. Nous n'avons pas pensé devoir nous occuper de la solution de cette question à laquelle, si on optait pour la place de l'Hôtel-de-Ville, par exemple, s'en rattachent d'autres fort importantes, d'alignement, de percement de rues, d'élargissement de la place, toutes choses fort graves qui ressortissent à l'Administration et au Conseil municipal, et desquelles nous n'avons ni le droit, ni la volonté de nous préoccuper.

L'esplanade Cérès a été pendant quelques instants aussi l'objet de notre attention.

Là, Colbert placé à l'extrémité de la rue dans laquelle il a pris naissance, en face de la route qu'il a suivie lorsqu'il partit pour fournir sa brillante et utile carrière, Colbert semblerait vivifier encore ces grands travaux de la paix qui s'exécutent

(1) M. Galeron (*Loco citato*).

Digitized by Google

sous nos yeux. Il protégerait par sa présence, au centre des deux industries, les deux branches de commerce qui font la prospérité de notre ville et qui la rendent un des marchés les plus importants du monde.

On a posé la question de savoir si la statue serait de marbre ou de bronze, si le ministre serait assis ou debout.

Sans prendre, sans indiquer même aucune décision, car, répétons-le, tout cela dépend essentiellement et de l'administration et des vues de l'artiste chargé de l'exécution, nous croyons être l'organe sincère de la commission, en déclarant que le marbre est loin de réunir ses sympathies.

Le marbre se porte mal sous notre ciel gris, il s'y excorie ou s'y fendille, il y devient sale, témoin les belles œuvres de Pradier à la fontaine Molière, témoin le bon La Fontaine sur la place de Château-Thierry.

Il faut au marbre, ou l'abri de nos musées, ou le soleil de l'Italie.

Le marbre, tout au plus, avec notre température ingrate et pluvieuse pourrait s'accommoder d'une niche, et une statue dans une niche ne répondrait point à l'attente du public sur le projet soumis à vos délibérations, elle ne serait pas digne du grand Colbert.

On a dit cependant que si le marbre était l'objet des préférences, il ne serait peut-être pas impossible d'obtenir de l'Etat l'offre de l'une des nombreuses statues de Colbert qui existent au musée de Versailles.

Digitized by Google

Sans doute, ce serait là une énorme atténuation de la dépense, et votre commission a tenu à signaler cette pensée qui, sans lui faire adopter le marbre, lui a fait espérer que peut-être la copie d'un beau modèle confié par le gouvernement pourrait diminuer de beaucoup l'importance des frais d'exécution du projet que vous aviez soumis à son examen.

Le personnage sera-t-il assis ou debout ?

Grave question, sans doute, Messieurs, si on en juge par les débats auxquels elle a donné lieu dans le sein de la commission.

Les partisans de la statue assise ont cité, à l'appui de leur opinion, les nombreux exemples qui existent en France. Nous en rappellerons quelques-uns.

Molière, dont nous avons mentionné les groupes.

Boieldieu, à Rouen.

Voltaire, sous le péristyle du Théâtre Français.

Bossuet, dans la cathédrale de Meaux.

Casimir Delavigne et Bernardin de Saint-Pierre, au Hâvre.

Les quatre Prélats, à la fontaine Saint-Sulpice.

Les statues des villes, de l'industrie, du commerce, des arts, qui ornent, à Paris, la Bourse, le pont des Saints-Pères, la place de la Concorde.

Les statues colossales des graves législateurs qui, dans leur immuable attitude, ont vu passer sur les marches du palais Bourbon bien des lois, bien des constitutions immortelles..... qui n'ont duré qu'un jour.

Ils ont dit que si une statue assise était d'une exécution plus difficile que celle d'une statue debout,

Digitized by Google

l'artiste stimulé davantage par la difficulté même, enfanterait peut-être un chef-d'œuvre. Que, d'ailleurs, il fallait étudier le sujet, et qu'asseoir Colbert leur paraissait bien plus dans le sentiment de ses travaux, de ses continuelles méditations et des services qu'il a rendus à la France.

Que, dans plusieurs des bas-reliefs qui pourraient accompagner la statue de Colbert, il serait debout.

Là, en effet, a-t-on dit, il visite nos ports et nos manufactures, il surveille l'exécution des grands travaux que son génie a inspirés, il sort de l'atelier de nos artistes pour entrer sur les chantiers de construction des vastes monuments qu'il a fondés, il n'est plus dans son cabinet, il surveille debout l'exécution de l'œuvre qu'assis il a conçue et méditée.

Les partisans du système contraire ont blâmé le choix de leurs adversaires.

Aucune des œuvres indiquées ne répond à la pensée dominante de la commission, celle de poser la statue de Colbert au centre d'une place publique, vue par conséquent sur les quatre faces.

De celles que vous énumérez, a-t-on dit, les unes sont abritées par les monuments mêmes qui les renferment, ainsi Voltaire et Bossuet; les autres sont adossées à des constructions auxquelles elles se rattachent, ainsi Molière et les évêques de la place Saint-Sulpice.

D'autres encore ont nécessité, par l'effet même de leur attitude, une profonde modification dans la disposition du lieu où elles sont placées : ainsi Delavigne et Bernardin de Saint-Pierre, qui, destinés à

Digitized by Google

être isolés, sont accolés à la façade de l'Hôtel-de-Ville du Hâvre.

Toutes se font remarquer par de graves défauts.

Aucune n'est placée d'une manière complètement isolée, et de façon à permettre aux promeneurs d'en faire le tour.

Cette circonstance, qui pourrait s'expliquer dans quelques cas, indique par sa généralité même combien est fâcheuse pour l'artiste, pour le public et pour l'embellissement auquel les statues sont souvent destinées, la position assise.

Cette circonstance révèle, à elle seule, les nombreux défauts des statues assises, le peu de noblesse de la pose, la difficulté d'exécution, toutes choses vraiment regrettables dans une œuvre d'art, et dont sont bien loin d'être exemptes toutes les statues assises qui sont dues aux ciseaux de nos meilleurs artistes, sans en excepter Pradier et Bouchardon.

D'ailleurs, a-t-on ajouté, le personnage assis pose mal devant le public. On conçoit Voltaire assis sous le péristyle du Théâtre Français; il est chez lui.

On conçoit Bossuet assis dans la cathédrale de Meaux ; il cathéchise dans ce lieu qu'il a rendu célèbre par ses immortelles prédications; l'un et l'autre sont abrités; il y a, dans le lieu même où ils sont placés, quelque chose de leur vie intime; ils ne posent pas devant le public, et puis ce sont des écrivains.

Colbert, au contraire, est l'homme d'action, toujours il pense, il médite, il réfléchit, il ordonne, il fait exécuter ; les travaux marchent devant lui.

Digitized by Google

Colbert ne peut être chez lui, il est devant le public; tenez-le donc dans la position la plus noble possible.

Enfin, a-t-on ajouté, si l'on pose Colbert sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il ne peut être assis devant Louis XV debout.

On a repoussé cette dernière objection comme n'étant pas sérieuse, quel rapport y a-t-il, peut-il y avoir a-t-on dit, entre la statue de Louis XV et celle de Colbert?

Colbert digne d'être assis dans toutes les villes qu'il a dotées par son génie; Colbert auquel Elbœuf, Louviers, Abbeville, Sedan, Lyon même, cette capitale de notre industrie, doivent leur richesse et leur renommée;.... Louis XV, dont on ne peut s'expliquer la statue à Reims, qu'en se rappelant que c'est lui, par son initiative et par ses dons, qui a fait d'un carrefour impur et sans air, la plus belle place de notre ville.

Vous le voyez, Messieurs, de graves débats ont eu lieu au sein de la commission.

En est-il résulté une conviction bien profonde, pour l'un ou pour l'autre parti, du bien-fondé des raisons de son adversaire?

Nous n'oserions l'affirmer, nous craignons trop que chacun des membres ne dise comme Galilée.

Et pourtant..... *e pur si muovè*.....

Nous pensons que la discussion a eu, à cet égard, le sort de toutes les discussions, on s'est retiré fatigué, mais non vaincu.

Et la commission, résolue à vous rendre fidèlement compte de tout ce qui s'est dit, tout en se

Digitized by Google

prononçant pour la statue droite, vous propose de renvoyer la solution de cette question à l'artiste et à la commission centrale chargée de l'exécution et de la surveillance des travaux du monument.

Elle vous propose encore d'appeler, pour le modèle de la statue de Colbert, le concours de plusieurs artistes dont le projet, assis ou debout, suivant les impressions de son auteur, viendra jeter un grand jour sur cette difficile question et amener, soyez-en sûrs, la meilleure solution possible.

La commission s'est aussi préoccupée des détails de l'exécution, et c'est encore à l'obligeance de M. Brunette qu'elle doit les données les plus précises, car vous connaissez l'exactitude mathématique des devis de cet habile architecte.

M. Brunette a supposé une statue en bronze, de quatre mètres de hauteur, avec un piédestal orné de quatre figures allégoriques sculptées : le commerce, la marine, la science et les arts, et son devis, suivant le détail qu'il a mis sous nos yeux, n'a rien qui puisse faire douter du succès de l'entreprise.

Hâtons-nous de dire que la partie importante de son évaluation, celle du modèle, du prix du métal et de la fonte de la statue, il l'a prise sur des documents qui émanent d'un homme qui fait autorité dans la statuaire, M. David, d'Angers.

Et puisque je viens de prononcer le nom d'un artiste, vous m'en voudriez, Messieurs, de ne pas rappeler à votre souvenir les belles études des statues de Colbert assis et debout, dues à la pensée de notre collègue, M. Farrochon, et à celle de

Digitized by Google

M. Walker, et que notre Académie a déposées au musée de la ville.

En supposant qu'on veuille, comme le propose M. Farrochon, orner le piédestal de bas-reliefs, dont les sujets pris dans les actes principaux de la vie de Colbert, le montreraient, pour ainsi dire, à l'œuvre, les quatre figures allégoriques disparaitraient, et ce projet, auquel se rattachent les vœux de votre commission, n'éleverait pas la dépense totale à une somme bien effrayante (1).

Comment cependant y faire face?

Nous n'hésitons pas à le croire et à vous le déclarer, Messieurs, l'intervention du chef de l'Etat, les dons du gouvernement dussent-ils n'être que du marbre ou du bronze, la souscription du conseil municipal et des habitants de Reims, celle de toutes les villes que Colbert a dotées et enrichies, et elles sont nombreuses, nous mettront bientôt à même d'exécuter les travaux.

Votre commission adopte comme conclusion et vous propose de décider, comme moyen, une souscription en tête de laquelle l'Académie impériale de Reims est, dès maintenant, inscrite, nous sommes heureux de vous l'annoncer, pour une somme de 2,000 francs.

Enfin, Messieurs, elle vous propose de confier à votre bureau le soin de faire part à l'administration municipale de vos projets et de vos dons, et de la prier de donner à l'œuvre nationale que vous préparez, l'appui de sa bienveillante autorité.

(1) M. Brunette n'évalue pas la dépense à plus de 80,000 fr.

Digitized by Google

Puisse, Messieurs, la statue de Colbert s'élever bientôt parmi nous !

Puisse la ville de Reims devoir bientôt à votre initiative l'image d'un de ses plus glorieux enfants, comme la France vous doit la publication des œuvres de l'un de ses chroniqueurs les plus patients, les plus érudits.

Oh ! alors, Messieurs, l'étranger, en entrant dans Reims, n'y cherchera plus partout la statue de Colbert, mais il vous appliquera votre devise, et devant l'Académie impériale de Reims, il dira : *Servat et auget !*

Digitized by Google

Communication de M. P. Charlier.

—

DÉVELOPPEMENT DE LA GLANDE MAMMAIRE CHEZ UN MOUTON DE CINQ ANS, AVEC SÉCRÉTION DU LAIT ;

observé par P. Charlier, Médecin-Vétérinaire à Reims.

—

Messieurs,

Notre honorable Président, M. le docteur Landouzy, en faisant part à l'Académie, dans sa dernière séance, du fait singulier d'un mouton pourvu d'une mamelle lactifère, a promis, en mon nom, quelques détails sur cette curieuse anomalie que j'ai eu occasion d'observer, et de laquelle je vais avoir l'honneur de vous entretenir un moment.

Ce fait tératologique est d'autant plus extraordinaire, en effet, qu'il est impossible d'admettre que les organes générateurs aient eu quelque influence sur le développement de la glande mammaire et de ses fonctions sécrétoires, comme dans les faits cités à l'Académie des sciences par M. Geoffroy-St-Hilaire, car avant l'âge de la puberté, lorsqu'il n'avait pas encore six semaines, ce mouton, comme la généralité des animaux mâles de son espèce, fut privé des principaux attributs de son sexe. C'est la sti-

Digitized by Google

mulation, l'excitation seules, produites par des tractions répétées sur le trayon, qui ont déterminé cet effet.

Un jour de l'été 1851, le propriétaire de ce mouton, M. Firmin-Martinet, cultivateur à Brimont, et avec lui son berger, s'aperçurent que cet animal avait une mamelle à peu près semblable à celles des brebis nourrices; ils s'avisèrent de la tirer, mais alors la glande, étant à l'état rudimentaire, ne fournit point de lait; ce n'est que plus tard, après des tractions répétées, que le berger ne se lassait point d'opérer, qu'on la vit s'accroître, s'arrondir, et que la sécrétion s'établit au point de donner, deux fois par jour, un bon verre de lait à chaque traite. La mamelle prit aussi plus de développement, ce que ne fit pas l'autre mamelle, située comme sa congénère, en avant des bourses, à côté du fourreau, et qui, plus petite, dans le principe, ne subit jamais les mêmes tractions.

Le premier été se passa ainsi; l'hiver, le lait diminua, comme il arrive chez tous les animaux lactifères qui passent de la nourriture verte à la nourriture sèche; l'été suivant il revint à sa quantité, la dépassa même. Enfin, à la rentrée du troupeau à la bergerie, comme on négligea de traire chaque jour, un engorgement laiteux survint dans le pis, la glande et les tissus environnants s'enflammèrent, un abcès considérable se développa, puis un second que je ponctionnai et duquel sortit une grande quantité de pus répandant une odeur forte et désagréable. On fut obligé, pour éviter d'autres accidents, de rétablir régulièrement la sécrétion lactée.

Digitized by Google

On donna donc à allaiter au mouton un agneau dont la mère n'avait pas assez de lait pour le nourrir; et, dès-lors, il prit rang, dans le troupeau, parmi les brebis nourrices. C'est avec ce nourrisson que M. Firmin a bien voulu me permettre de le présenter aujourd'hui à l'Académie.

Le lait de ce mouton, dont la quantité a diminué sensiblement avec la maladie de la glande mammaire et les souffrances qu'elle détermina, paraît, par son aspect physique et sa saveur, avoir la plus grande analogie avec celui des brebis; je propose, du reste, à l'Académie de demander à notre savant collègue, M. Grandval, de vouloir bien l'analyser.

En attendant, et quoi qu'il résulte de cette analyse, on peut conclure de ce qui précède: que la glande mammaire dont est pourvu ce mouton, par sa conformation, son développement et ses fonctions sécrétoires, est en tout semblable aux mêmes organes chez la brebis. Les phénomènes morbides et les altérations pathologiques qui s'y sont manifestés quand on a négligé de traire quotidiennement, établissent encore cette analogie d'une manière plus complète.

C'est pour nous un enseignement, car ce fait prouve, sans réplique, qu'il n'est pas toujours nécessaire, pour obtenir du lait, que l'accouplement, la gestation et la parturition aient eu lieu, et qu'il suffit, dans une foule de cas, d'exciter les glandes mammaires pour les tirer de leur engourdissement, les faire entrer ou les conserver en fonctions.

Ceci, il est vrai, a déjà été observé chez bon

Digitized by Google

nombre de femelles, et même chez quelques mâles; on a vu des petites filles avant l'âge de puberté, de jeunes filles vierges, de vieilles femmes dont les seins étaient flétris depuis longtemps, sécréter tout-à-coup du lait à la suite de succions répétées. On voit assez souvent des génisses en donner sans jamais avoir fait veau. Chez un de mes clients, une pouliche de trois ans n'ayant pas encore été saillie, placée à côté d'une jument qui n'avait point de lait, adopta le poulain de celle-ci et le nourrit comme l'eut fait sa mère. Quelques hommes ont des glandes qu'ils pourraient facilement rendre lactifères; M. de Humbold en cite un qui put allaiter son enfant pendant cinq mois. Le bouc du *Jardin des plantes* donna du lait pendant plusieurs années. On sait enfin, que dans le Nord de l'Italie, et même en France, on a l'habitude de faire donner beaucoup de lait à des chèvres, sans les faire porter, en irritant le pis avec des orties. Mais de tous ces faits, celui que nous observons aujourd'hui est le plus remarquable, en ce qu'il se rapporte à un animal mutilé, à un animal neutre.

On peut en avoir cependant une certaine explication, car chez tous les mammifères, les organes sécréteurs du lait à l'état rudimentaire, sont exactement les mêmes quant à leur structure et leur organisation, chez l'un et chez l'autre sexe, et il n'est pas étonnant qu'après la castration, l'animal du sexe masculin, qui ressemble déjà si fort à la femelle par sa conformation et ses habitudes, soit plus apte à donner du lait, puisqu'il n'a plus les principaux organes de la génération, et que ceux-ci ne réclament plus rien de l'économie.

Digitized by Google

C'est du reste ce qui se remarque chez les vaches castrées, qui, toutes choses égales d'ailleurs, conservent leur lait plus longtemps que celles qui n'ont point subi l'opération.

On peut aussi comparer, comme je l'ai fait chez un cultivateur de nos environs, tout un lot de brebis n'ayant pas porté dans l'année, avec un lot de moutons mutilés du même âge, pour s'assurer que le pis, et surtout les trayons ont tout autant de développement chez les uns que chez les autres, ce qui n'a pas lieu d'ordinaire chez le bélier; d'où il résulte qu'il suffirait sans doute d'exciter ces organes chez les moutons, comme chez les brebis, pour en obtenir du lait.

Des bouchers m'affirment encore qu'en soufflant leurs bœufs à l'abattoir, il leur arrive quelquefois de voir jaillir du lait des mamelles de ces animaux. Reste donc maintenant à faire de nouvelles expériences, pour surprendre peut-être un secret à la nature, et en tirer profit au besoin.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Soullié.

—

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, DE TOULOUSE,

4e série, tome II, *en 1852.*

—

Les mémoires présentés à l'Académie de Toulouse, sont les uns scientifiques et les autres littéraires, d'un intérêt local ou général ; les premiers, par leur sujet, ont dû moins attirer mon attention que les seconds ; cependant je ne veux pas, malgré mon incompétence, les passer absolument sous silence ; j'en citerai au moins les conclusions qui peuvent intéresser l'Académie tout entière, ou donner à quelques uns de nos confrères le désir de les étudier plus en détail.

Je trouve d'abord trois études sur des monstres offrant quelques rapports entre eux, bien qu'appartenant à des espèces très différentes ; l'un est un monstre humain, à deux têtes, ayant un tronc commun et des membres distincts ; l'autre est une chatte gastromèle, c'est-à-dire, ayant six pattes, dont deux adhérentes au ventre ; le troisième est une vache pygomèle, ayant, à la partie postérieure, les rudi-

Digitized by Google

ments d'un autre animal qui paraît être un bœuf. Ce dernier monstre paraît le plus curieux d'abord par la jonction, en un corps, de deux individus de sexe différent, ce qui est presque sans exemple, ensuite parce que ce bœuf soudé ainsi à cette vache, est lactifère, comme le mouton présenté récemment à l'Académie, et qu'on en a obtenu du lait dont on trouve l'analyse dans le mémoire. La conclusion de ces trois études est la même et tend à faire considérer presque tous ces cas de membres surnuméraires ou parasites dans ces monstres, comme appartenant à un second individu ou jumeau uni à un autre individu complet dans le ventre de sa mère, ainsi que cela est surtout démontré par l'anatomie de ses animaux. En un mot, tous trois sont des monstres doubles ou hétéradelphes, et non des monstres unitaires ou monadelphes; le gastromèle et le pygomèle, dont parlent les deux mémoires, ne diffèrent des autres hétéradelphes que parce qu'ils sont nés viables. « Ainsi tombent, dit Geoffroy-St-» Hilaire, entre les êtres normaux et les prétendus » prodiges de l'ordre anormal, ces barrières élevées » par la superstition et l'ignorance, et devant les-» quels l'esprit de routine a si longtemps abaissé » la science au lieu de les briser devant elle. » C'est ainsi que la tératologie ramène, à des lois générales, les cas les plus monstrueux, les fait servir à la science et à la recherche de la vérité, et fait éclater l'ordre et la profonde sagesse qui président à la création, jusque dans les productions, en apparence les plus bizarres et les plus désordonnées.

Un autre mémoire, également inspiré par l'école

Digitized by Google

de M. Geoffroy-St-Hilaire, a pour objet de ramener, par la *théorie des analogues* et la *loi des affinités électives*, les extrémités des membres extérieurs dans tous les mammifères, au type pentadactyle ou à la main de l'homme. Les auteurs du mémoire prétendent établir qu'il existe, non pas huit, mais dix os carpiens et dix os tarsiens, que le pouce a trois phalanges dont la première est soudée au métacarpien, et qui, réduite à de petites proportions, a permis aux deux autres de prospérer d'autant; premier exemple de ces *balancements organiques* qu'ils retrouveront encore bien des fois sur la route où ils se sont engagés. A ce sujet, Messieurs, tout en admirant la sagacité des auteurs du mémoire, et en confessant mon incompétence sur des questions si délicates et si étrangères à mes travaux, je ne puis m'empêcher de redouter ici l'influence de l'esprit de système qui, dans sa préoccupation, torture ou même nie les faits plutôt que de renoncer aux rêves qui l'ont charmé; et de me rappeler que les savants les plus éminents, et Cuvier en particulier, ont protesté contre ce type unique que l'on poursuit à travers les paradoxes les plus étranges, dans toutes les œuvres de la création. Ainsi, malgré les efforts de MM. Joly et Lavocat, il paraît difficile de rattacher à la main de l'homme, le sabot du cheval, et de voir dans le pouce plus de deux phalanges.

M. Vitry, président de l'Académie de Toulouse, est l'auteur d'un mémoire sur le département de la Haute-Garonne, à l'exposition de Londres, il en résulte que sur les soixante-seize départements qui y ont envoyé leurs produits, celui de la Haute-

Digitized by Google

Garonne occupe le dix-huitième rang, ayant exposé onze produits et obtenu quatre médailles. Ce chiffre et ce rang, Messieurs, sont comme vous le voyez, bien au-dessous de celui du département de la Marne qui parut à l'exposition le quatrième de toute la France, avec quarante-quatre produits, et qui ne le cédant qu'aux départements de la Seine, du Rhône et du Nord, ferait de Reims la troisième ou quatrième ville industrielle de notre patrie. Tout en s'applaudissant du succès obtenu, M. Vitry ne peut pas ne pas reconnaître l'infériorité de ce rang, et l'attribue avec assez d'amertume à l'absence de chemins de fer dans le midi, et à la préférence que les derniers gouvernements ont accordé au nord. Il rappelle qu'avant 1789, l'industrie du nord était peu de chose comparée à ce qu'elle est aujourd'hui, et que l'industrie commerciale, agricole et manufacturière du midi était au contraire prodigieuse, que cette industrie perdit surtout aux assignats et au blocus continental, pendant que le nord prenait constamment le devant. Tout en protestant qu'il ne veut point raviver de vieilles inimitiés, l'auteur ajoute : « On dirait une autre croisade » des hommes du nord renouvelée de celle des Al- » bigeois qui s'acharne une nouvelle fois contre » le midi pour y étouffer toute nationalité, toute » source de vie et de prospérité. » Je n'ai cité ces paroles, Messieurs, que pour déplorer cet aveuglement et cet aigreur d'un patriotisme provincial trop vivace encore dans le midi, aussi exclusif et aussi injuste qu'il est contraire au véritable patriotisme. Au lieu d'accuser le gouvernement et le nord de la France de cet état du midi, et d'éta-

Digitized by Google

blir une sorte d'hostilité entre les différentes parties de notre pays, l'auteur eût mieux fait de reconnaître qu'eu égard à sa population et à son industrie, le midi coûte plus au budget que le nord, et lui rapporte moins, et il aurait dû s'en prendre de cette infériorité à son travail moins actif, et à cet esprit étroit de localité qu'un homme éclairé doit plutôt combattre que flatter.

J'arrive aux mémoires littéraires de l'Académie de Toulouse. Je ne parlerai pas de plusieurs rapports sur des inscriptions tumulaires qui m'ont paru peu remarquables, ni d'une notice assez curieuse sur la poésie macaronique, et sur une macaronée inédite à base française et patoise, ni d'un morceau assez superficiel et assez prétentieux sur la famille romaine? La littérature vers laquelle je me suis porté de préférence est encore ici d'un intérêt presque local comme la langue qu'elle emploie. A voir le soin exclusif avec lequel tous les mémoires s'attachent à la langue d'*Oc*, on serait tenté de se demander de quel peuple il s'agit et en quel pays ils ont été lus. Il est vrai qu'ils sont en français, mais il n'y est question que d'auteurs Toulousains, non pas de ceux qui ont usé de la langue française ; mais du patois provençal le plus pur et le plus raffiné. Et pourtant quel intérêt peut avoir, je ne dis point pour nous autres hommes du nord, mais pour les habitants de Toulouse, des troubadours aussi obscurs que Bernard de Panassac, ou Guillaume d'Alaman, ou même Gui de Pibrac, l'auteur des fameux quatrains. Souffrez donc, Messieurs, que je passe sous silence tous ces poètes de l'ancienne Garonne, aussi bien qu'un rapport sur cette

Digitized by Google

question, *quelle a été l'influence de la littérature française sur la littérature romane* et dont l'auteur couronné conclut avec autant de raison que de fierté, que cette influence a été complètement nulle.

Le mémoire le plus intéressant, selon moi, est celui de M. Noullet, sur Clémence Isaure, substituée à la Vierge Marie, comme patrone des jeux littéraires de Toulouse. Le sujet, quoique touchant cette ville de plus près, est assez connu pour attacher tous les amis des lettres, et quoique l'auteur n'ait pas, selon moi, épuisé toutes les preuves à l'appui de son opinion, il l'a traité avec une critique saine, un esprit modéré et indépendant; je vous demanderai donc la permission de m'étendre davantage sur cette question. Tout le monde sait que Clémence Isaure, noble dame qui aurait vécu au XIVe siècle, passe généralement pour avoir fondé ou restauré le concours littéraire et annuel des jeux floraux à Toulouse; que sa statue et son épitaphe ornent l'Hôtel-de-Ville de cette capitale du midi de la France, et qu'on y montre même son tombeau dans l'église de la Daurade. Or, M. Noullet démontre évidemment que toute cette légende poétique est apocryphe, que Clémence Isaure n'a jamais existé, et que son nom a usurpé celui de la sainte Vierge, l'antique patrone des jeux floraux. Il rappelle d'abord que cette tradition avait déjà été victorieusement combattue par les hommes les plus graves et les plus dévoués à la gloire de Toulouse, tels que : Catel et de Thou, au XVIIe siècle, Dom Vaissette et Lagane, au XVIIIe. Il prouve ensuite que les jeux furent institués,

Digitized by Google

en 1323, par les Capitouls de Toulouse, dont la gloire littéraire n'a ici rien à perdre, en l'honneur de l'auguste mère de Dieu. Enfin, il explique suffisamment, quoique d'une manière incomplète, l'origine de cette substitution de Clémence Isaure à la Vierge Marie. Et c'est, en effet, sur ce point curieux qu'il convient d'insister. D'abord, il n'est pas douteux que l'objet principal de ce concours poétique n'eut été Notre-Dame, comme il l'est encore à Toulouse et dans plusieurs villes du midi surtout. « La vignette qui ouvre le manuscrit des » lois d'amour en fournit une claire démonstration; » sur un autel apparaît la Vierge tenant son Fils » dans ses bras, et sur les marches on voit un » troubadour lauréat lui présentant, à genoux, la » fleur ou joie qu'il vient de mériter. »

Dans cette disposition des esprits, les poètes faisant fréquemment appel à la clémence de Marie, l'appelèrent enfin, elle-même, du doux nom de Clémence, selon le sens de ce mot, plus général en latin qu'en français, et, selon les habitudes du moyen-âge, surtout dans le midi, de personnifier en une sorte d'allégorie les idées les plus abstraites, et de nommer les personnes par leurs qualités dominantes. D'abord, la clémence ou douceur de Marie pour les pécheurs est perpétuellement célébrée par les troubadours, notamment dans les chansons qui obtinrent la violette en 1455 et en 1466.

Me retengatz en la vostra clemensa.

. . . . . .

Que z'aladonc, per vostra gran clemenssa
Fiatz ma deffensa.

En 1471, un autre lauréat fait un pas de plus,

Digitized by Google

et termine ainsi la pièce qui obtint la fleur du souci :

> **Confort del mond et clemense,**
> **Pregatz votre fils veray**
> **Que nus guart del infernal glay**
> **Et sias de tos la deffensa.**

Ici, comme on le voit, la Ste-Vierge est appelée directement, non plus Clémente, mais Clémence, comme la clémence par excellence et personnifiée, et priée de nous secourir auprès de son divin fils. Avant d'aller plus loin, j'ai recherché des exemples de ce tour si étrange au premier abord, dans les hymnes et les proses de l'Eglise. Dans l'une d'elles, Marie est appelée *Imperatrix Clementiæ;* dans une autre, *Hierarchia*, *Dei monarchia;* ailleurs, *Ardor indeficiens, immortalis caritas;* enfin, dans une paraphrase de l'antienne *Salve Regina*, le mot *O Clemens* est ainsi commenté :

O Clemens, *Clementia*, *Summæ bonitatis*, *dammatorum venia*. D'ailleurs, n'est-elle pas appelée dans cette Antienne, *Vita*, *Dulcedo;* dans une autre est nommé : *J. C. Constantia martyrum*. Les noms de Clémence, de Constance, de Prudence, de Félicité, ne sont-ils pas des abstractions personnifiées comme la Majesté des souverains, l'Éminence des cardinaux et l'Excellence des ministres. Rien n'est plus dans le goût du moyen âge où Beauté, Déduit, Faux Semblant, *Bourse Plate*, Pauvreté, Richesse et bien d'autres jouent un personnage allégorique.

Je reviens au mémoire de M. Noullet. Il cite une pièce remarquable par le sentiment, le mouvement lyrique et l'élégance, et que je demande à citer

Digitized by Google

après lui à cause de sa perfection et du sujet qui se rattache à l'objet du mémoire. La belle saison ramène les jeux poétiques où l'on chante les douleurs de Marie, puisse Toulouse longtemps encore, favoriser ces fêtes; mais hélas! toute grandeur est fragile, peut-être oublira-t-on Clémence comme la fleur emportée par l'ouragan.

Bela Sazos, joentut de l'aunada,
Tornar fasetz la dolse joc d'amors (la poésie)
Et per ondrar los fisels trobadors
Avez de flors la testa coronada.

—

De la Verges reggina dels angels,
Disen, cantan, la pieta amorosa, (tendre)
Quand, ab sospirs angoissos, dolorosa,
Vit en la crotz, lo grand Prince des cels.

—

Ciutat de mos aviols, genta Tolosa,
Als fins aymans uffris senhal d'enor,
Sias a jamais digna de gran lauzor,
Nobla tot jorn et tot jorn poderosa.

—

Soen a tort l'erguillios en el pensa
Qu'ondrad eras tos tems del aymadors (poètes);
Mas jo say ben qu'els joen trobadors
Oblidaran la fama de Clemensa.

—

Tals en los camps la rosa primavera
Floris gentils, quant torna lo gay tems;
Mas del veut nier, brancejada rabens (violemment)
Mort, a tos jorn s'esfassa de la terra.

Dans cette ode vraiment admirable, nous voyons d'abord malgré un souvenir de la Sainte-Vierge, Clémence rappelée comme un nom traditionnel que l'on ne rapporte plus d'une façon précise, ni à la Sainte-Vierge, ni à aucune autre femme, et le

Digitized by Google

présentiment trop fondé de la décadence des jeux floraux. En effet, la poésie romane fut bientôt après chassée pour toujours de ce dernier asile, par la poésie française, aujourd'hui encore, seule parlée et couronnée dans ces fêtes littéraires.

Ce fut à la suite de cette popularité du nom de Marie sous le nom de Clémence, qu'il faut attribuer l'erreur vulgaire qui en fit une dame du XIVe siècle, fondatrice et patrone des jeux floraux. « Mais, dit M. Noullet, en défigurant dame Clémence : » on lui laissa sa couronne virginale et on continua » de la louer tous les ans ; plus tard une archéologie » trompeuse y ajouta l'invention d'un tombeau dans » le chœur de l'église de la Daurade où jamais per- » sonne ne fut enterré, mais où était placé l'autel » priviligié de Marie. » L'auteur n'a pas de peine à démontrer que l'épitaphe de Clémence Isaure est également apocryphe, tout ce qui se rapporte à sa famille, aux dates de sa naissance et de sa mort y est passé sous silence ou énigmatiquement expliqué ; tout y est vague, contraire aux traditions du style épigraphique, tout y trahit l'œuvre d'un faussaire. Quant au nom d'Isaure ou d'Isauret, qu'on prétend y retrouver par abréviation, il rappelle un de ces Comtes fabuleux de Toulouse, empruntés à quelques récits chevaleresques, mais qui n'ont rien d'authentique. Deux causes expliquent cette substitution, d'abord le protestantisme qui fit d'assez grands progrès dans le midi et en particulier à Toulouse, contribua à faire perdre et oublier le sens poétique et religieux de cette dame Clémence, invoquée par les troubadours catholiques, en même temps les capitouls de Toulouse, fondateurs et distributeurs de ces prix

Digitized by Google

offerts à la poésie, étaient alors l'objet d'attaques violentes de la part des lettrés, des professeurs et écoliers de l'Université, qui s'indignaient que des marchands ignorants, prissent part aux jugements dans les concours littéraires. C'est ainsi que l'ignorance et la prévention, du souvenir vague et confus de dame Clémence, firent une opulente citoyenne de Toulouse qui aurait institué les jeux poétiques en les dotant magnifiquement. C'est en vain que plusieurs érudits élevèrent des doutes contre ces croyances populaires, à différentes époques. Il en était résulté seulement une sorte d'énigme historique souvent discutée, jamais résolue, léguée par le moyen-âge jusqu'à ce que M. Noullet en ait trouvé le mot et soit venu nous le révéler. « Profondément dévoué à Toulouse, ajoute-t-il en finissant, il me semble qu'il serait digne de la ville » au double renom de sainte et de savante, de revendiquer ce qui lui revient d'honneur et de » gloire pour sa constante générosité en faveur des » lettres, en même temps qu'elle reléguerait à jamais parmi les monuments menteurs que la vraie » science archéologique repousse, la statue de la » fausse Clémence, en replaçant sur son antique » piédestal l'image vénérée de celle que tout chrétien doit invoquer comme la vraie clémence du » monde. »

En m'associant à ce vœu de M. Noullet, je terminerai ce rapport par deux réflexions : n'est-il pas curieux de voir comment l'enthousiasme un peu subtil des troubadours est arrivé à faire de la clémence de la Ste-Vierge, la St-Vierge elle-même, sous le nom abstrait d'abord, puis concret, de

Digitized by Google

dame Clémence ; comment ensuite le vulgaire si intelligent de ce symbole à la fois raffiné et touchant, mais avide de réalité, en a fait la légende moins élevée, mais plus précise de Clémence Isaure, noble dame du XIVe siècle ; et comment la science archéologique de notre temps, examinant les faits authentiques, tenant compte de ces deux dispositions, et démêlant le vrai du faux, explique d'une manière à la fois simple et habile, ce problème qui semblait insoluble.

Mais, malgré l'intérêt qui peut s'attacher à ces recherches historiques en général, et en particulier à cette question de Clémence et des jeux floraux dans le passé ; on doit regretter, ce me semble, ainsi que je l'ai déjà dit, cette préférence exclusive même dans une société aussi savante que l'Académie de Toulouse, donnée à la langue d'*Oc* d'autrefois sur la langue française d'aujourd'hui. Il y a là une sorte d'opiniatreté et de protestation contre les faits et l'unité de la France que l'on ne peut approuver, ni comme critique, ni comme citoyen. En effet, cette langue que l'on s'obstine à vanter, à parler même à Toulouse, bonne à étudier comme une des formes vieillies de l'esprit humain, depuis 600 ans, n'est plus qu'un patois mignard, trivial et puéril ; ce n'est plus une langue littéraire ni vivante ; par sa nature et surtout par sa défaite depuis la guerre des Albigeois, elle ne sert plus de moule aux idées générales et abstraites, morales et politiques, scientifiques et nouvelles. Elle fait plus qu'arrêter les progrès de l'unité de sentiments et d'idées, source du patriotisme, elle arrête, pour le peuple qui la parle, les progrès de la pensée moderne, elle l'en-

Digitized by Google

ferme dans le bégaiement de l'enfance, dans un cercle d'idées matérielles que la vie et la réflexion n'anime plus; et si un dilettante de linguistique, comme Charles Nodier, défend les patois au nom de l'art et de l'archéologie, comme un amateur égoïste de curiosités littéraires, un homme d'état et un philosophe comme M. Dumont, les reléguant dans le passé, les proscrit dans le présent comme un des plus grands obstacles à l'unité de notre patrie et aux progrès de l'humanité.

Digitized by Google

Lecture de M. Duquenelle.

—

RAPPORT

SUR QUELQUES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

—

La Société des antiquaires de France vous adresse annuellement les mémoires qu'elle publie, et vous avez bien voulu me charger de vous rendre compte de ces publications; mon intention première était de décliner cet honneur, pour cause d'incompétence, mais aujourd'hui je vous remercie de m'avoir imposé cette tâche, car, en lisant des œuvres aussi savantes que bien dites, il y a tout à apprendre pour un obscur collecteur d'antiquités; ce que vous comprendrez quand vous saurez que le comité de publication n'admet un travail qu'après trois lectures successives, délai qui donne à un auteur le temps et les moyens de compléter son œuvre; aussi je tâcherai, en vous donnant de courtes analyses, de ne pas amoindrir la valeur scientifique de ces mémoires.

Le premier a pour titre : *Recherches sur la ville du Lambèse* (province de Constantine), accompagnées d'*Inscriptions romaines*, par M. le commandant De

Digitized by Google

La Mare, avec un *Commentaire d'inscriptions*, par Mr L. Renier.

La conquête d'une partie de l'Afrique et la colonisation de l'Algérie a pu, dans mainte occasion, soulever de graves discussions, et rencontrer une opposition violente, mais, à coup sûr, ce n'est pas de la part des archéologues qui entrevoyaient, dans ce pays, une vaste mine à explorer. Pendant les premiers temps de l'occupation militaire, les combats continuels, les fatigues incessantes ne permirent guère d'étudier un pays qu'il fallait conquérir pied à pied; mais, depuis que la civilisation, étendant ses bienfaits dans cette contrée toute française aujourd'hui, eut produit le calme si nécessaire aux études, l'archéologie se mit à l'œuvre, et l'on vit nos officiers joindre aux lauriers de la bravoure et de la gloire, les palmes plus pacifiques mais non moins nobles de la science.

M. le commandant de La Mare, dans un travail divisé en deux parties, entreprend l'exploration de l'ancienne Numidie. Réunissant les divers documents qu'il avait précédemment publiés, et ceux qui lui ont été fournis par des voyageurs véridiques sur la ville de Lambèse et ses environs, il dresse, suivant son ingénieuse expression, l'inventaire archéologique de cette contrée. Parti de Constantine avec une avant-garde composée de Français et d'indigènes, précédant un corps de troupes qui se rendait à Batna, M. le commandant de La Mare décrit cet itinéraire de 100 kilomètres environ, avec une exactitude et une précision intéressante dans les plus légers détails.

On suit avec plaisir sa marche, par étape, sur

Digitized by Google

une chaussée romaine qu'ils rencontrèrent à trois lieues de leur point de départ et qui les conduisit presque continuellement jusqu'à leur destination ; la description qu'il donne des accidents de terrain, des sites pittoresques de ce pays inconnu, fait une agréable diversion aux découvertes archéologiques, à chaque pas il rencontre des fragments de conduits souterrains et de ponts, des restes de mosaïques, des bas-reliefs, des tombeaux, des fûts de colonne. Quelques-uns de ces débris sont assez importants, pour en conclure l'existence d'une ville ancienne dans cette contrée. Mais, par malheur, les recherches ne peuvent pas toujours donner le nom de ces antiques cités. Telles sont les ruines curieuses appelées dans le pays le *Château de la Danseuse*, je vous fais grâce, ainsi qu'à moi-même, du nom arabe ; un dessin, qui reproduit ces ruines, et deux monuments tumulaires accompagnent le texte.

« Aux environs de Batna, dit M. de La Mare, nous » aperçûmes de vastes constructions, et nous fûmes » étonnés de l'immensité des ruines qui nous entou- » raient, parmi lesquelles se trouvait une inscription » ainsi conçue : GENIO LAMBAESIS. Sur de nom- » breux monuments nous lisions ces mots : LEG III » AVG ; enfin, notre arrivée sur le temple d'Escu- » lape ne nous laissa plus de doute que la ville » dont nous admirions les restes ne fut Lambèse. »

Ici commence une description complète des principaux édifices de cette ville, où, selon *De Slane* (journal asiatique, 1845), il y aurait de quoi occuper un amateur pendant six mois ; le sol est jonché, dans un espace de trois lieues carrées, de

Digitized by Google

pierres tumulaires, d'inscriptions, de colonnes, d'autels; toutes ces ruines attestent que cette cité, fondée par les Romains au temps d'Auguste peut-être, contenait les éléments des grandes villes : amphithéâtre, aqueduc, temples, arcs de triomphe, palais. Les plus beaux monuments ne remontent pas au-delà du IIe siècle de notre ère. Dans le cours de cet itinéraire, M. le commandant de La Mare a relevé un très grand nombre d'inscriptions copiées à la hâte, et, pour ainsi dire, sous le feu de l'ennemi, mais qui, comme tous les monuments écrits, présentent une garantie d'authenticité incontestable, malgré l'opinion de quelques personnes qui, trop légèrement, imputent à la généralité une erreur quelquefois volontaire et intentionnée.

La 2me partie du mémoire qui traite des inscriptions, est due à M. L. Renier, chargé par le ministre de l'instruction publique, de la mission d'explorer les monuments épigraphiques de Lambèse et des lieux environnants; sur 1,800 inscriptions relevées, 78 figurent dans son travail; les unes sont dédiées à des divinités : Jupiter, Pluton, Saturne, Esculape, la Santé; d'autres sont à la gloire des empereurs romains : Antonin, Marc-Aurèle, Maximilien, Dioclétien. Le plus grand nombre sont des inscriptions tumulaires faites par des particuliers à leurs parents, à leurs protecteurs, et qui toutes commencent par la formule connue : DIS MANIBVS SACRVM.

Certaines inscriptions ont fourni des indications précises et nouvelles, sur des cérémonies religieuses, sur des usages et des coutumes civils, mais surtout sur quelques fonctions et habitudes militaires

Digitized by Google

de la troisième légion d'Auguste, à qui était confiée la garde de cette contrée, ce que constatent ces mots : LEG III AVG, qui se rencontrent sur un très grand nombre de monuments épigraphiques découverts à Lambèse.

Les auteurs de ce travail, en terminant, espéraient voir se continuer des études plus complètes, et leur promesse n'a pas été vaine, car une lettre de M. L. Renier, adressée de Tebessa, à M. de La Mare, en date du 17 Décembre 1852, donne de grands détails sur l'exploration de nos possessions de l'Algérie et dans la régence de Tunis. Des fouilles importantes sont faites sous la direction des officiers du génie, et feront connaître des monuments qui ne sont qu'indiqués dans le mémoire que je viens de vous analyser.

Après cet intéressant travail vient une notice sur *trois crosses historiées, du* XII*e siècle*, dont je dois vous parler, car il est question d'une relique qui se rattache à l'histoire de Reims. M. Gressy, auteur de cette notice, en faisant des recherches sur une crosse qui, selon la tradition, aurait appartenu à St-Gautier, premier abbé de St-Martin à Pontoise, après en avoir discuté l'authenticité et donné la description, fait connaître qu'il existe, à Reims, trois cylindres d'une crosse exactement semblable dont deux se trouvaient dans le cabinet de M. Clicquot, et le troisième au trésor de la cathédrale; ces trois cylindres passent pour des fragments du bâton cantoral de St-Gybrien, qui aurait vécu au Ve siècle; puis enfin une 3e crosse, appartenant à M. l'abbé Jouan, vénérée comme une relique de St-Aubin, évêque d'Angers, au VIe siècle. La crosse de St-

Digitized by Google

Gautier aurait un caractère historique que je dois vous signaler, d'après ce qu'en dit M. Gressy. Ce saint personnage, élu premier abbé de St-Martin, à Pontoise, mit une telle résistance à se dérober à sa nouvelle dignité, qu'il fallut une bulle du pape pour le contraindre à l'accepter. A cette humilité évangélique, Gautier savait allier un esprit fier et élevé; lorsque Philippe Ier, qui s'était déclaré protecteur de l'abbaye, vint à la cérémonie de son investiture pour lui présenter le bâton pastoral, en le tenant par le nœud qui était au dessus de la crosse, Gautier mit la main au dessus de celle du roi, disant généreusement que ce n'était pas de lui, mais de Dieu qu'il recevait la charge d'abbé; ainsi, cette crosse aurait joué le rôle que la légende lui attribue. Mais il y aurait un autre intérêt historique, non moins curieux, c'est que, selon Du Saussai, dans sa *Panoplia episcopalis*, la crosse de St-Gautier serait la première crosse abbatiale dont il existe un titre authentique, et il en conclut que cet insigne épiscopal ne fut concédé aux abbés qu'au XIe siècle. Les actes de St-Gautier, font mention d'une circonstance solennelle où figura encore le bâton pastoral, c'est que ce chef spirituel, au moment de rendre son âme à Dieu, demanda qu'on le plaçât dans sa main défaillante, pour donner l'absoute et la bénédiction à son troupeau.

On ne peut douter que cette crosse, conservée à l'abbaye de St-Martin à Pontoise, ne soit réellement celle de son premier abbé; plusieurs vieillards du pays attestent l'avoir vue et vénérée avant 93. Il y a pour elle une authenticité complète. Cependant, M. Gressy fait remarquer que, dans quelques parties, l'ornementation accuse une époque avancée

Digitized by Google

du XIIIe siècle, mais peut-être est-ce l'effet d'une restauration maladroite.

L'attribution des deux crosses, à St-Gibrien et à St-Aubin, n'est pas admissible. Voici ce qu'en dit l'auteur de la notice : « Il serait bien difficile d'établir à quelle époque se sont accréditées les dénominations erronées de ces crosses. Il est cependant certain que c'est dans un temps bien postérieur à leur fabrication, et que l'ignorance y a pris plus de part que la mauvaise foi. Presque tous les inventaires de reliques qu'on retrouve aujourd'hui, n'ont été dressés qu'au commencement du XVIIe siècle, à la suite des guerres civiles qui avaient amené le pillage et la dévastation des églises, l'incendie des couvents et de leurs archives; le désir de réparer tant de pertes, joint à l'impuissance de produire des titres authentiques, n'ont-ils pas dû pousser bien des zélateurs sans critique, à attribuer légèrement une origine sainte à des monuments qui n'avaient été conservés jusqu'alors qu'à titre de curiosité. »

M. P. Tarbé, dans son ouvrage sur les *Trésors des églises de Reims*, déclare que la simple inspection de ce morceau d'art ne peut lui suffire pour fixer, d'une manière indubitable, la date précise de sa confection; plus loin, il ajoute : « Il est difficile d'admettre la tradition que donne cet objet, comme un fragment du bâton de St-Gibrien. D'après les costumes des personnages que représentent les sculptures, on doit en reporter la fabrication du Xe au XIe siècle. »

Ces trois crosses, sur lesquelles on ne remarque que trois variantes notables, mais qui, toutes, man-

Digitized by Google

quent de quelques parties peuvent se compléter l'une par l'autre; l'identité qui existe entre des objets conservés dans des pays aussi distants, semble démontrer que ce modèle est sorti d'un même atelier en vogue, qu'il était conforme aux règles hiératiques, si bien déterminées à cette époque, et il fournit à l'auteur un point de départ certain pour étudier l'iconographie de la vie du Christ, au moyen-âge. Alors commence une description très détaillée des dessins développés sur ces reliques, ils forment une série de 36 sujets. Ce travail n'admet pas d'analyse, il faut le lire en entier pour apprécier le talent et l'érudition qui ont présidé à sa rédaction.

M. Maury a publié, dans ce recueil, un mémoire intitulé : *Des ossements humains et des Ouvrages de main d'homme enfouis dans les roches et les couches de la terre, pour servir à éclairer les rapports de l'archéologie et de la géologie.* Ce travail a pour but de prévenir l'antiquaire de ne pas prêter l'appui de son témoignage à certaines découvertes que l'on ferait remonter à des périodes très reculées, et même primitives de la création; par une modestie bien rare aujourd'hui, l'auteur ne présente son mémoire que comme une analyse d'un travail sur le même sujet, publié en Angleterre par M. Mantel, géologue très distingué, avec des observations et des recherches qui lui appartiennent. Appréciant, avec une haute intelligence, toutes les découvertes d'ossements humains et d'objets, œuvres de la main de l'homme, qui, signalées depuis longtemps, avaient obtenu une quasi-authenticité, M. Maury démontre que, dans toute la succession des terrains de formation secondaire et tertiaire, on n'a pas encore

Digitized by Google

découvert de trace de l'existence de l'homme, quoique des terrains tertiaires aient offert des restes d'espèces animales encore aujourd'hui subsistantes. Des connaissances très profondes en géologie lui ont permis d'analyser et de faire connaître la nature et la composition des terrains sur lesquels reposaient ces débris humains, ou ces objets, œuvres de l'homme; et de prouver qu'on ne les rencontrait jamais que dans les deltas, les estuaires, les dépôts tourbeux et d'alluvions, de date comparativement moderne; dans les détritus accumulés dans le lit de certaines mers actuelles, dans des dépôts calcaires formés sur les bords de la mer, et sous des coulées de lave lancée par des volcans encore aujourd'hui en action.

Un travail de ce genre a une double utilité, d'abord de détruire, d'une manière vraie et absolue, des erreurs qui avaient trouvé de nombreux partisans, puis d'éclairer les antiquaires et les géologues qui seront sur leur garde contre les fourberies ou le zèle passionné dont ils sont souvent victimes.

Après le mémoire de M. Maury, vient une note sur une tête de bronze antique, attribuée à Cœlius Caldus, et restituée à Lepide. Ce précieux reste d'un monument antique, si l'on en croit la tradition, aurait été découvert à Montmartre, dans une ancienne fonderie de bronze. Jusqu'à présent, on l'avait baptisé du nom de Caldus; cette attribution, que M. Duchalais, auteur de la notice, appelle une méprise, est due au comte de Caylus, respectable à plus d'un titre, mais que l'on peut quelquefois taxer de légèreté. Certes, s'il y avait erreur dans cette attribution, il était bien permis au savant conser-

Digitized by Google

vateur de la bibliothèque nationale, de la refuter, ce qu'il a fait avec succès en se servant même des appréciations du comte de Caylus. Cet antiquaire a dit que le travail du visage de ce bronze antique, est sec, la ressemblance *peinée*; certes, la ressemblance est peinée, et même très peinée, dit M. Duchalais, si l'on continue à vouloir regarder cette tête comme étant celle de Cœlius Caldus, puisque les deniers de la famille Cœlia, qui nous offrent le portrait de ce personnage, lui prêtent un nez aquilin, tandis que notre bronze en a un parfaitement droit, et que le portrait du triumvir, calqué sur un denier portant son nom, offre une ressemblance parfaite avec le bronze de Montmartre, et puis, comme en fait d'iconographie les yeux en disent plus que le raisonnement, on ne doit pas hésiter à adopter l'opinion nouvelle.

Quelques personnes étrangères à l'archéologie contesteront peut-être la nécessité et l'utilité dans cette nouvelle attribution, je sais très bien que pour le plus grand nombre de visiteurs, peu leur importe qu'une tête antique représente tel ou tel personnage, ils n'y attachent qu'un médiocre intérêt, mais il ne pouvait en être de même pour le savant conservateur du musée, qui veut la vérité dans tout et partout, et au point de vue historique, Cœlius Caldus, tout brave et tout habile politique qu'il pût être, n'a jamais égalé en célébrité le fameux triumvir Lépide, qui se ligua avec Octave et Marc-Antoine, pour constituer la république, l'an de Rome 711.

Il reste maintenant à expliquer la découverte à Montmartre, et ici encore, l'attribution de M. du Chalais fortifie son opinion.

Digitized by Google

On aurait peine à expliquer comment une tête qui aurait fait partie d'une statue de grande proportion, et qui représenterait Cœlius Caldus, se serait rencontrée aux environs de Lutèce, puisque ce personnage est peu connu dans l'histoire écrite, si ce n'est en Espagne, où ses hauts-faits ne sont constatés que par les deniers frappés en son honneur. Si, au contraire, on songe au rôle que joua Lépide, au poste éminent qu'il occupa dans les Gaules, dont une partie lui avait été concédée par Octave, on peut très bien concevoir que les habitants de Lutèce lui aient élevé une statue; puis, par la suite des temps ou des événements, cette statue n'a pas été achevée ou elle a été brisée, et alors ce bronze a pu être porté dans une fonderie comme vieux cuivre.

Puisque je parle de l'époque romaine, j'intervertirai l'ordre des mémoires, pour vous donner une analyse d'un travail de M. de Long-Perrier, sous le titre : *Interprétation du type figuré sur les deniers de la famille Mosidia*.

La numismatique ne consiste pas seulement, comme le pensent bien des gens et même certains amateurs, à collectionner des médailles, à les classer suivant le métal et selon leur module, il faut aussi les étudier, les expliquer, et ce n'est pas toujours chose facile, surtout pour les pièces consulaires, sur lesquelles on reconnaît la fréquence des types, qui font allusion au nom des villes ou des familles, et même au surnom de l'un de leurs membres. Quelquefois le type n'a trait qu'à une partie du nom d'homme, et souvent le nom est emprunté à des mots étrangers à la langue latine. Après avoir

Digitized by Google

cité quelques exemples à l'appui de cette opinion, M. de Long-Perrier classe le type de la famille *Hosidia* parmi ceux qui font allusion au nom du monétaire avec un mot tiré du grec. Voici l'explication raisonnée qu'il en donne : le denier de la famille Hosidia représente un sanglier blessé d'un trait et attaqué par un chien ; au revers, le buste de Diane. C'est à son avis le sanglier de Calydon, envoyé à l'Etolie par la déesse irritée contre le roi Œneus, qui, offrant un sacrifice à tous les Dieux, avait oublié la redoutable sœur d'Apollon. La mort de ce sanglier, fait connu sous le nom de chasse de Calydon, est représentée sur beaucoup de monuments, entr'autres sur une coupe antique trouvée en Italie et signée des artistes Archiclès et Glancyte ; dans la composition qui décore ce vase le sanglier est accompagné de son nom HVS. Or, cette ancienne orthographe du mot grec VS, le même que le latin SVS, suffit pour autoriser le rapprochement que les romains de la république, toujours amateurs d'Archaismes, ont établi entre l'image du sanglier et le nom de Hosidius.

Pour les personnes étrangères à la philologie et à la numismatique, cette étymologie pourrait paraître un peu hardie, mais elle est prouvée par des analogies nombreuses tirées de monuments romains de la même époque, que je vous signalerais bien volontiers dans le mémoire de ce savant, si je ne craignais pas d'abuser de l'attention que vous accordez à une lecture qui n'est pas, comme à la société des antiquaires, intéressante pour tous les auditeurs.

M. de Long-Perrier termine cette dissertation en

Digitized by Google

disant : les détails dans lesquels je viens d'entrer pourront sembler bien longs et bien minutieux, mais, en y réfléchissant, on verra qu'ils ne sont pas dénués d'utilité, puisqu'ils ont pour effet de montrer combien les antiquités de l'Italie sont peu étudiées; les noms propres doivent être examinés avec toute la critique que donne la connaissance grammaticale des langues. Pendant longtemps l'étymologie a été une source d'erreurs, parce que l'on ne considérait que la forme extérieure des mots, sans s'occuper de savoir comment elle était produite. C'est de l'emploi combiné de la philologie et de l'archéologie que peuvent naître les saines notions historiques; qu'il nous soit permis d'ajouter que, dans ce remarquable mémoire, l'auteur a joint l'exemple aux préceptes.

Le recueil de la société nationale des antiquaires contient encore plusieurs mémoires, dont je vous donnerai connaissance dans une séance ultérieure, si toutefois vous voulez bien me prêter encore une complaisante attention.

Digitized by Google

Communication de M. Duquenelle.

—

NOTE

SUR QUELQUES ANTIQUITÉS TROUVÉES A REIMS.

—

Chaque année je présente à l'Académie un compte-rendu des découvertes archéologiques faites dans la localité et les environs. Grâce à la publicité que ces notices ont reçue dans le bulletin de l'Académie, des objets antiques, dont je n'avais pu donner que le catalogue, ont trouvé une explication vraie, basée sur la connaissance exacte de l'antiquité, de la part des savants qui les ont étudiés; c'est dans l'espoir d'un pareil encouragement que j'entreprends aujourd'hui de vous signaler tous les objets curieux que j'ai pu acquérir par suite des nombreux travaux de terrassement exécutés sur le sol rémois.

Le seul monument construit que je ferai connaître est une sépulture sur la place de la Couture, à l'endroit où s'élève la statue du comte d'Erlon. On a découvert, à 1 mètre 50 centimètres du sol, un caveau en maçonnerie dans les proportions suivantes :

Longueur	2	mèt.	70	c.
Largeur	2	mèt.		
Profondeur	1	mèt.	40	c.

Digitized by Google

La voûte n'existait plus ; mais des pierres en assez grand nombre, trouvées dans cette sépulture, peuvent faire présumer qu'elle avait été fermée. Ce tombeau renfermait les ossements de trois individus, les os étaient en partie décomposés, cependant on a pu constater que les proportions en étaient considérables : parmi les ossements on a recueilli une fibule en bronze d'une conservation parfaite et d'un beau travail, longue de 12 centimètres ; deux médailles de Vespasien et de Titus, ces pièces ont permis d'assigner une époque à cette sépulture, mais il est impossible, faute de document, de savoir quels individus furent inhumés dans une sépulture du genre de celles réservées à des personnages de quelque importance. Peut-être ces débris humains appartiennent-ils à quelques illustres rémois, et par une coïncidence vraiment extraordinaire, après plus de 16 siècles, ce même endroit a été choisi pour élever un monument à la mémoire de l'un des plus illustres enfants de Reims.

Je signalerai ensuite une pierre sculptée, haute de 44 centimètres, large de 21, trois de ses faces sont nues, sur la quatrième on remarque trois figures réunies, une de face, deux de profil. Elles ont le front ceint d'une couronne de feuillage, la partie supérieure représente une tête de bélier et une tortue, sur le socle on voit une marque qui, en raison de sa forme et de la place qu'elle occupe, a certainement une signification, mais ce sigle, comme beaucoup d'autres, sera longtemps une énigme. Cette pierre a été découverte près de l'usine de madame Houzeau-Muiron. Il y a quelques années, deux pierres exactement semblables avaient éte trouvées dans le même endroit ;

Digitized by Google

mais leur mauvais état de conservation n'avait pas permis de les étudier, celle que j'ai acquise est entière et intacte.

Cette pierre qui est probablement un autel votif, a déjà, depuis sa découverte, appelé l'attention de quelques archéologues, et, en attendant le résultat des recherches auxquelles elle aura donné lieu, je voudrais lui assigner une époque et une attribution.

En raison de sa fabrique barbare, on classerait volontiers cet autel parmi les monuments gaulois; mais je ne pense pas que cette classification soit admissible, il y a bien dans l'expression des figures une rudesse d'exécution et une raideur qui ne se rencontrent pas dans les sculptures de l'époque romaine; mais une remarque faite, il y a longtemps, sur les monuments antérieurs à la conquête de César, c'est que, construits même dans des proportions colossales, ils ne représentent aucune figure, aucune allégorie. Les Dolmens, les Menhirrs, sont un assemblage bien combiné de pierres, mais toujours dépourvu d'inscriptions ou d'emblèmes. Les autels primitifs, élevés en l'honneur des divinités et sur lesquels avaient lieu les sacrifices, ne devaient avoir subi aucune atteinte par le fer ou le ciseau de l'artiste, et puis il y a un fait acquis à l'histoire, et que les découvertes archéologiques ne sont jamais venu démentir, c'est que jamais les divinités gauloises n'ont été représentées sous une forme humaine. On pourrait objecter, contrairement à cette opinion, les emblèmes et les personnages reproduits sur les monnaies gauloises; mais jusqu'à présent, sur les médailles muettes, l'attribution des figures est contestable, et elles peuvent représenter tout

Digitized by Google

aussi bien des personnages célèbres que des divinités, surtout que les attributs qui les caractérisent n'ont rien de divin, même au point de vue mythologique. Il ne faut pas croire que ce fut un motif de susceptibilité religieuse qui défendit de matérialiser les divinités gauloises, ce principe est plutôt dû à la volonté des Druides qui, dépositaires du culte religieux, source de leur puissance, auraient vu, en vulgarisant les emblèmes divins, disparaître leur influence et leur pouvoir sur les masses. Il convient donc de reporter à l'époque gallo-romaine les monuments qui représentent des divinités ou des emblèmes religieux. Parmi les les monuments de cette époque, il en est quelques uns que leur style et leurs inscriptions peuvent faire attribuer d'une manière absolue, mais ceux qui sont muets sont d'une classification plus difficile. Avant l'établissement du Christianisme, le nombre des divinités était considérable, il était même illimité pour les Dieux d'un rang inférieur, qui, sous le nom de *Lares*, étaient particuliers à une localité, à une famille, à une habitation. Il y avait surtout les divinités des champs qui présentaient une inépuisable variété d'emblèmes, et qui souvent réunissaient plusieurs cultes ensemble. Le culte de ces divinités était indiqué par des bornes ou des autels élevés dans les champs, qui étaient placés sous leur protection.

Ce serait dans cette catégorie de monuments que je proposerais de classer les trois autels votifs, découverts à Reims; quant à la réunion des trois têtes sculptées sur cette pierre, j'avouerai qu'il m'est difficile d'en donner une explication satisfaisante.

Digitized by Google

Un monument d'une autre nature, mais qui offre avec celui que je décris, une analogie frappante, la médaille gauloise à trois têtes, avec la légende REMO, a déjà provoqué, sans résultat aucun, bien des recherches et des dissertations ; cette analogie m'a d'abord suscité l'idée d'un rapprochement entre ces monuments, et de leur attribution à une divinité locale, représentée sous l'emblème d'une trinité ; mais par la comparaison on trouve une différence notable, non pas dans l'idée, mais dans l'exécution. En effet, sur la médaille, les trois têtes accolées sont jeunes, imberbes, et présentent un caractère identique, tandis que sur l'autel votif, les figures sont barbues et placées différemment, les emblèmes sculptés sur la partie supérieure de la pierre sont particuliers à plusieurs divinités ; il ne me paraît donc pas rationnel de rapporter au même culte les deux monuments en question. Malgré mon inexpérience et mon incapacité, je risquerai une attribution, ne fut-ce que dans le but d'en provoquer une meilleure. Je base mon opinion sur l'examen des emblèmes qui accompagnent ces figures ; la tortue était un des attributs de Mercure, le bélier lui était également consacré ; or, Mercure qui, à l'instar de quelques unes des divinités du paganisme, cumulait les emplois, était aussi proposé à la garde des champs ; et si les romains ont souvent représenté ce dieu sous le nom d'Hermès Bifrons, on pourrait avec quelque vraisemblance, voir dans notre autel votif, une représentation de Mercure tricéphale, surtout si l'on remarque l'identité qui caractérise cette sculpture.

Cette pierre a été découverte ainsi que les deux

Digitized by Google

autres semblables, à des distances très rapprochées, pour ainsi dire dans le même champ, peut-être, autrefois propriété d'un seul particulier, qui aurait fait dresser ces autels comme bornes de son terrain, ou comme emblème du culte qu'il vouait à la divinité protectrice.

Les statuettes dont je vais parler sont en petit nombre, ce genre d'antiquité se rencontre rarement dans notre sol, j'indiquerai d'abord deux fragments de figurines en terre cuite, exactement semblables. Elles représentent une femme nue, la main droite est posée sur le sein, et le bras gauche se prolonge vers la cuisse, une draperie qui couvre le dos, est écartée par les bras, comme sur les médailles romaines, est représentée Vénus Callypige. Vient ensuite une statuette haute de 48 centimètres, dont la tête et les bras manquent ; d'une pierre blanche et tendre, elle représente un personnage en toge, assis sur un socle carré dépourvu d'ornement, un pied nu est posé sur un tabouret à quatre supports, le second repose sur une base servant de sol à la statue ; les draperies qui la recouvrent sont faites avec art ; le bras droit est dirigé vers le genou sur lequel repose une main bien sculptée, le bras gauche relevé devait soutenir une haste ou un autre emblème, l'ensemble bien exécuté fait regretter les mutilations.

Un troisième objet de ce genre est une statuette en os, haute de 7 centimètres, représentant un personnage en toge ; la figure, grotesquement exécutée, reproduit les traits exacts de l'empereur Vespasien ; cette remarque qui m'est personnelle, a été faite par quelques antiquaires qui l'ont examinée, et il

Digitized by Google

m'a semblé que cette sculpture était un échantillon de ce genre satyrique, qui à toutes les époques excelle à reproduire dans des *charges*, les traits de quelques personnages illustres.

En dernier lieu, j'indiquerai un groupe en ivoire, haut de 6 centimètres, représentant deux personnages à figure de singe, dont l'un est placé sur les genoux de l'autre, et la tête en bas, il serait impossible d'expliquer en termes honnêtes, ce sujet plus qu'érotique. Ces deux objets ci-dessus, ont été découverts dans un puits, avec dix moules en terre pour des médailles; ces moules sont fortement endommagés, cependant, on peut avec de la cire molle reproduire les creux, il y en a de Caracalla, Géta, Domna.

J'arrive maintenant aux vases; comme toujours, on en a découvert un assez bon nombre, et je me contenterai de vous citer ceux qui, par leur forme ou leur dimension, présentent plus d'intérêt.

Dans les constructions qu'a fait exécuter M. Villeminot, près la rue des Romains, on a trouvé cinq vases en terre noire, à anses et à ouverture en trèfle. J'ai pu recueillir deux de ces vases hauts de 45 centimètres et d'une contenance de huit litres, les autres ont été brisés accidentellement. J'indiquerai ensuite un vase du génie appelée *Dolium*. Chez les romains, il y en avait en terre, de deux formes et de capacités différentes; celui que je possède est de forme sphérique, le fond est légèrement conique pour être posé sur le sol sans qu'il fut nécessaire de le creuser; il contient 91 litres. Malheureusement il est fracturé dans sa partie supérieure, on peut cependant apprécier la dimension de l'ou-

Digitized by Google

verture, qui était assez large, pour permettre d'y introduire un vase pour puiser le liquide. Le *Dolium* diffère de *l'Amphora* en ce que le premier, peu facile à manier, était destiné à la conservation du vin et des autres liqueurs dans les celliers, tandis que le second, d'une contenance de 25 litres environ, pouvait être apporté dans la salle du festin pour le service des convives, ce vase, le plus grand que j'ai rencontré jusqu'à ce jour, a été découvert dans un terrain dépendant de l'usine des *Trois piliers*.

Parmi les objets usuels en métal, je citerai en première ligne une cuiller en argent fin, pesant 35 grammes. Sa forme est assez curieuse, sa tige, ronde et terminée par une boule, fait un retrait à l'endroit où commence la cuvette, qui, entièrement ronde et concave, ne présente pas le prolongement oval de celles en usage à notre époque. On trouve assez fréquemment des cuillers en bronze dont la tige plate se termine par une figurine ou une pointe assez aigue, mais on les attribue à une époque peu reculée; celle que je décris ici est de l'époque gallo-romaine, c'est l'opinion émise par quelques juges compétens, et qui peut être confirmée par l'endroit où elle a été trouvée.

Le second objet est une patère en bronze, munie d'un manche; elle présente un diamètre de 15 centimètres. Le dessous de ce vase indique qu'il a été fait sur le tour; l'intérieur est plaqué en argent. Quelques personnes ont refusé aux anciens la connaissance de l'argenture, c'est une grave erreur, car il est peu de collection où l'on ne rencontre un échantillon de cette industrie. Les médailles dites *fourrées* ne sont que des bronzes re-

Digitized by Google

couverts d'une feuille d'argent, et celles dites *saucées* sont seulement blanchies à l'argent. Les premières sont positivement l'œuvre des faussaires qui, dans un but coupable, ont utilisé une industrie que des motifs de luxe ou d'hygiène appliquaient à la fabrication des objets destinés aux usages culinaires ou aux cérémonies religieuses.

Je signalerai un second vase en bronze, également plaqué en argent, de forme ovale allongée. La feuille d'argent qui le recouvre est très épaisse et se trouve repliée sur les bords du plat ; il est orné de quelques dessins en creux d'une bonne exécution. Il provient, comme les deux précédents, de fouilles faites dans le faubourg St-Thomas.

Il me reste à parler maintenant des médailles et monnaies pour la désignation desquelles je suivrai l'ordre chronologique.

Pendant longtemps les médailles gauloises que l'on rencontrait dans le sol, étaient isolées, et en petit nombre, mais depuis peu j'en ai recueilli plus de cent en potin, aux types ordinaires, attribuées à la Gaule-Belgique, et que nous revendiquons pour notre localité. Parmi ces monnaies gauloises, j'ai trouvé deux objets qui ont paru assez curieux aux directeurs de la *Revue numismatique*, pour accueillir dans leur savante publication une notice descriptive. Ce sont deux bandes de plomb coulées, découpées à jour, et offrant une réunion de rouelles. (Voir *Revue numismatique*, année 1850, *page* 299.)

Dans cet article il est aussi fait mention d'une médaille gauloise inédite, au type de Janus Bifrons, et que d'après un classement d'analogie j'attribue à Reims, lieu de sa découverte.

Digitized by Google

Une trouvaille assez importante de médailles romaines a été faite dans les environs de Boult-sur-Suippe. Elle se composait de 1,200 médailles en billon. J'en ai pu acquérir 817 qui m'ont donné les têtes de Elagabale, Sévère Alexandre, Maximin Ier, Balbin, Gordien III, Philippe Ier, Otacilie, Philippe II, Trajan, Dèce, Etruscus, Hostilien, Volusien, Æmilien, Valérien, Mariniana, Gallien, Salonine, Salonin. Comme on peut le voir par cette liste, ce dépôt ne se composait que de têtes communes, mais la grande variété de revers ainsi que la très belle conservation des monnaies donnaient quelque valeur. J'ai remarqué que dans ces pièces le métal était d'un meilleur titre et d'une belle fabrique. Outre ces médailles, le vase contenait trois objets en or fort curieux, un bracelet, une bague et un collier. Ce dernier se composait de trois rangs de pierres vertes brutes et de filigrane d'or. La bague, de forme dite chevalière, était ornée d'une pierre fine représentant une Minerve debout. Ces deux objets font maintenant partie du riche cabinet de M. Bourgeois, de Suippe ; ils eussent été une bonne fortune pour le modeste musée de Reims, mais la ville, à ce que l'on dit, ne tient à être riche qu'en souvenirs historiques. Le troisième objet, le bracelet, est composé d'une feuille d'or travaillée au marteau, sans ornement. Il était fortement endommagé, mais grâce à une adroite restauration de M. Mennesson, son heureux possesseur, ce bijou, vieux de quinze siècles, peut rivaliser avec les productions modernes et faire encore bien des envieux.

Je terminerai cette communication en vous indi-

Digitized by Google

quant la découverte d'un médaillon d'or de Probus ; cette pièce d'une admirable conservation est une variété de celle décrite dans l'ouvrage de M. Mionnet ; par une note insérée dans la *Revue numismatique*, j'ai cru devoir la signaler à l'attention des antiquaires à cause de sa rareté, aussi bien que pour sa belle exécution ; c'est une de ces trop rares bonnes fortunes qui viennent ranimer le zèle et la passion du collectionneur, et l'indemniser largement des sacrifices que lui impose son goût pour les antiquités.

Eloigné du centre des études et des richesses archéologiques, l'antiquaire de province éprouve de vraies jouissances quand il recueille des objets que lui envie la capitale, et dont l'authenticité ne peut être mise en doute.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

STATISTIQUE MONUMENTALE DU DIOCÈSE DE REIMS,

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

N° II. — MONUMENTS HISTORIQUES PROPREMENT DITS.

Par M. J. Hubert, de Charleville, membre correspondant.

I° — ALLAND'HUY.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 30 mètres de longueur sur 19 mètres de largeur. Nef principale et deux bas-côtés avec plafond en bois. La nef et les bas-côtés sont de construction plus récente que le reste de l'édifice. Deux transepts à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Chœur à cinq pans percé de fenêtres ogivales. Quelques fragments de vitraux peints. Les

Digitized by Google

piliers de la nef sont quadrangulaires, mais ceux du chœur et des transepts sont cylindriques et flanqués de colonnettes. La tour est carrée, percée sur chaque face de deux fenêtres; cette tour se termine par une corniche dentelée peu saillante. Le chœur et les transepts de cette église sont d'un très bel effet. Les murs gouttereaux ainsi que les contreforts et quelques parties des murs de l'abside auraient besoin de réparations.

—

IIe — AMAGNE.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le portail, les contreforts, la nef et l'abside doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église présente plusieurs parties intéressantes à côté de certaines autres qui n'ont aucune valeur sous le rapport de l'art, et qui sont le produit de restaurations malhabiles. Nef principale et deux bas-côtés. Quelques contreforts ornés. Le portail est surmonté d'un pignon à crochets, orné de sculptures. L'abside renfermait autrefois des vitraux peints. Les fenêtres de la nef ont fait place à de très petites ouvertures dignes tout au plus d'éclairer un grenier. On pense que cette église a été fondée par les seigneurs d'Amagne. Elle a été plusieurs fois restaurée. Elle est maintenant assez bien entretenue. La façade qui ne manque pas d'élégance, aurait besoin de quelques réparations.

—

Digitized by Google

IIIe — AMBLY.

Eglise de style ogival et moderne des XVe *et* XVIIe *siècles. Les transepts, la chapelle et la nef principale doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cet édifice qui est dans l'état le plus déplorable, est loin d'être dénué d'intérêt. Il se compose d'une nef principale, d'un bas-côté à droite, de deux transepts et d'un chœur percé d'une seule fenêtre. Les voûtes sont ogivales et très basses, à nervures anguleuses. Piliers quadrangulaires. Les deux chapelles du transept, du XVIIe siècle, sont très jolies. Cette église est enfoncée dans le sol; de là une grande humidité qui a pourri entièrement le pied des murs. Le transept gauche est profondément lézardé dans toute sa hauteur. Des réparations urgentes sont indispensables; mais la commune n'en comprend pas l'importance.

—

IVe — AUSSONCE.

Eglise de style ogival des XVe *et* XVIe *siècles. Le chœur, les transepts et les piliers doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 23 mètres de longueur sur 16 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale avec bas-côtés, de construction postérieure à celle du reste de l'édifice. Transepts à voûte ogivale, nervures anguleuses avec rosaces. Deux fenêtres ogivales lancéolées, séparées par un meneau. Chœur

Digitized by Google

semblable terminé carrément. Les piliers sont multicolonnes avec chapiteaux à feuilles de chêne, de frêne, de vigne, etc. Contreforts simples et adhérents. Il n'y a pas de tour; il n'existe qu'un simple petit clocher. Les voûtes des transepts ont été reconstruites en 1684. Les contreforts et le pied des murs gouttereaux sont en fort mauvais état.

—

V. — AOUSTE.

Eglise de style ogival des XIV*e et* XVII*e siècles. La nef, la tour et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 21 mètres 50 centimètres de longueur sur 11 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef ogivale à cinq travées, avec nervures anguleuses sans culs-de-lampes. Un bas-côté à gauche, même voûte, percé de trois fenêtres modernes. Le bas-côté droit a disparu par suite d'incendie, lors des guerres du XVII*e* siècle. Le chœur n'est que le prolongement de la nef; il se termine carrément et il est de la même élévation que la nef. L'intérieur de la tour, au rez-de-chaussée et au premier étage est voûté en ogive. Il y avait autrefois un puits et une cheminée dans l'intérieur de l'église. Le portail est d'une forme gracieuse, il appartient au style ogival. A gauche de ce portail est une masse énorme de maçonnerie constituant la tour et le clocher; elle est crénelée depuis le bas jusqu'en haut. Au dessus du portail, machicoulis et créneaux. Toute la partie crénelée est d'une date postérieure au portail et à la nef, qui semblent appartenir au XIV*e* siècle.

Digitized by Google

La façade ressemble plutôt à une citadelle qu'à la façade d'un édifice religieux. Tout le portail est en mauvais état, ainsi que la toiture du clocher et de la nef. Quelques pièces de la charpente du clocher auraient besoin d'être remplacées.

—

VIe — AVANÇON.

Eglise de style renaissance du XVIe *siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 33 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale, d'une belle dimension et d'une construction assez hardie. Les piliers qui soutiennent la voûte sont engagés; ils sont multicolonnes avec chapiteaux à feuilles. Transepts. La partie vraiment remarquable de cette église, c'est le chœur, qui est de forme octogonale; primitivement destiné à recevoir quatorze fenêtres, ce chœur, qui est d'une large dimension, présente un aspect majestueux. Toutes les fenêtres ne sont pas ouvertes, mais toutes sont figurées. Chacune d'elles est ornée d'élégantes petites colonnettes à chapiteaux. Ces fenêtres sont cintrées. Quelques fragments peu remarquables de vitraux peints. La tour, de forme octogone, est assez élégante. Dans quelques parties de l'église, la voûte, qui était peu solide, a été remplacée par un plafond en bois. Plusieurs fenêtres, la toiture et le pied des murs auraient besoin de réparations.

—

Digitized by Google

VII° — BAR.

Eglise de style ogival et renaissance des XVI° *et* XVII° *siècles. Le chœur, les fenêtres du chœur et la nef doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église de petite dimension (12 mètres sur 6), n'est pas sans intérêt. Elle offre quelques parties ogivales bien conservées et d'un assez bon caractère. Le chœur est à cinq pans. Nef à deux travées. Un seul transept à gauche. Les piliers de la nef, ornés de chapiteaux à feuilles d'eau, sont engagés. Voûtes ogivales à nervures anguleuses sans culs-de-lampes. A droite de la façade est une tourelle percée de créneaux. L'édifice est situé dans la partie la plus élevée du village ; il a servi, comme beaucoup d'autres du même temps et du même genre, de forteresse pendant les guerres du XVI° et du XVII° siècle.

—

VIII° — BARBY.

Eglise de style ogival du XV° *siècle. Le chœur, les transepts, les fenêtres, le petit portail et l'inscription tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église comprend une nef principale à deux travées avec plafond en bois, un bas-côté à gauche et deux transepts. Celui de gauche est percé de trois fenêtres ogivales à un meneau. On y remarque une piscine et deux dais sculptés, d'un assez bon travail. La pierre du devant d'autel de ce transept

Digitized by Google

porte trois dais sculptés surmontant trois médaillons en demi-relief. Le chœur est à cinq pans; il est percé de deux fenêtres qui ont été reconstruites sans goût. La voûte du chœur est ogivale, à nervures anguleuses avec rosaces. Ces nervures sont peintes en marbre rouge. Un petit portail à gauche, plein-cintre surbaissé, orné de quelques feuilles et surmonté de trois statues. Les murs du chœur et du transept gauche sont profondément lézardés. Au mur extérieur de la chapelle des fonts est adossée une inscription tumulaire ainsi conçue :

« Elizabeth. la. Chardenière.
Qui. fin. bel. ot. et. vie. entière.
A. Arnaut. le. Charlier. espouse.
Aux. quelz. enffans. ont. esté. douze.
Devant cest. hus. fust. enterrée.
M. quatre. cents. et. 1. l'année.
Estant. à Juin. le. jour. huitime.
Jhésus. li. doint. gloire. Saintime. »

La tradition rapporte, que Elizabeth la Chardenière, dont parle l'inscription qui précède, était la mère du célèbre chancelier Gerson, né en 1363, au hameau de Gerson. Cette inscription seule suffirait pour donner un grand intérêt à l'église de Barby. Le hameau de Gerson, dont il ne reste plus trace aujourd'hui, dépend de la commune de Barby.

—

IX° — BARRICOURT.

Eglise de style ogival et roman, des XIII° *et* XV° *siècles. Le chœur et la tour doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église ne se compose que d'une nef sans bas-côtés. La nef est moderne. Chœur ogival à ner-

Digitized by Google

vures cylindriques ; piliers cylindriques avec chapiteaux à crochets. La tour, qui est carrée et massive, est percée de deux fenêtres plein-cintre. Le plein-cintre est soutenu sur deux petites colonnettes à chapiteaux frustes. Une de ces fenêtres est tréflée. L'édifice est enfoncé dans le sol de plus d'un mètre 50 centimètres. Les contreforts sont en très mauvais état. Le pied des murs est pourri ; ceux du chœur sont lézardés. Cette église aurait un besoin urgent de réparations. — L'ancien château de Barricourt n'a laissé subsister que quelques débris.

—

X° — BELVAL-BOIS-LES-DAMES.

Restes de l'ancienne abbaye de style moderne du XVIII° *siècle.*

Quelque temps avant la révolution de 1789, la plus grande partie des bâtiments de l'abbaye de Belval avait été reconstruite. Il paraît que cette abbaye, fondée en 1133, était déjà en mauvais état au XIV° siècle. A cette époque elle subit une restauration presque complète. Celle qui eut lieu dans le courant et vers la fin du XVIII° siècle, fut plus complète encore, et il ne reste rien aujourd'hui des bâtiments primitifs de l'abbaye. Ceux qui sont debout appartiennent au XVIII° siècle ; ils sont assez considérables. Une grande portion des cloîtres a été conservée ; mais les parties les plus importantes ont été détruites par les acquéreurs successifs.

—

Digitized by Google

XI° — BOUTANCOURT.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. La nef, le chœur et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Ce petit édifice se compose de deux parties bien distinctes ; l'une est du XVe siècle et l'autre appartient au XVIIe. Une nef et un bas-côté. Chœur ogival. Deux fenêtres ogivales garnies de vitraux peints, d'un assez bon style. Dans l'une existent encore trois médaillons représentant des évangélistes. Dans l'autre on voit cinq panneaux bien conservés. On y reconnaît saint Jean, saint Nicolas et sainte Anne. Le portail est du XVIIe siècle.

—

XII° — BRAUX.

Eglise de style roman et ogival des IXe, XIIIe *et* XVe *siècles. Les fenêtres de l'abside, les fenêtres des transepts, les fragments de sculpture, les bas-reliefs, l'inscription et la cloche doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Braux est loin d'être aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, grâce à l'insouciance de l'autorité locale et à la maladresse des ouvriers qui ont été chargés, à plusieurs reprises, de la restaurer. Elle se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. Chœur à cinq pans. Transepts percés de deux fenêtres ogivales trilobées, à un meneau, du XIIIe siècle. Statue de saint Pierre, du XVe siècle, couverte d'un badigeonnage rouge et vert. Un pupitre à gauche du chœur, en pierre, encastré dans

Digitized by Google

la muraille, sur laquelle est sculptée la *tête de saint Pierre entourée d'une jolie guirlande.* Bas-relief du maître-autel représentant la *délivrance de saint Pierre (ès-Liens).* Ce bas-relief est en pierre très dure et paraît être du XVIe siècle. On voit dans le lointain une ville, à gauche une prison dont la porte est ouverte, et sur le premier plan, *saint Pierre et l'Ange qui tient ses fers.* Petit autel de la Vierge avec bas-relief représentant *saint Dominique au moment de sa vision.* Autel Saint-Nicolas avec bas-relief représentant *saint Nicolas et les enfants dans la cuve;* le tout bien conservé. Les petits piliers qui soutiennent les transepts sont formés d'une simple colonnette très élancée avec chapiteau à crochets. Chœur et transepts du XIIIe siècle. Toute la nef est récente. Le chœur était autrefois percé de *quatre* grandes fenêtres, à l'étage inférieur. Ces fenêtres étaient à plein-cintre. A l'étage supérieur se trouvaient *dix* petites fenêtres surmontant les précédentes. Ces petites fenêtres étaient deux à deux, à plein-cintre, et séparées par un simple pilier avec un chapiteau dont il est impossible, aujourd'hui, de reconnaître la forme exacte, à cause de l'épais *recrépis* dont on les a couvertes. Toutes ces petites fenêtres et les quatre grandes, de style roman, ont été *vandalement* bouchées. Il serait possible encore, moyennant quelques précautions, de les rouvrir, et de rendre ainsi à un édifice important le caractère qu'il a perdu. Il y a dans le clocher, qui est de construction récente, une cloche portant la date de 1400. L'église de Braux faisait autrefois partie de la collégiale fondée, au IXe siècle, par Hincmar, archevêque de Reims.

Digitized by Google

XIIIe — BRIENNE.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le chœur, les transepts, le portail et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés; quatre travées ogivales dans la nef, piliers carrés, plafond en bois avec écussons. Deux transepts à voûte ogivale avec nervures cylindriques. Chacun de ces transepts est percé d'une fenêtre circulaire dans laquelle il y eut autrefois des vitraux peints. Chœur ogival terminé carrément, à nervures arrondies, piliers carrés auxquels est accolée une colonnette hexagonale avec chapiteau à crochets. Le tableau du maître-autel, représentant le *Baptême du Christ*, est remarquable. A l'extérieur, portail latéral ogival avec voussures à boudins reposant sur des colonnettes surmontées d'un chapiteau à crochets. Le portail principal est construit dans le même style ; deux des chapiteaux ont des feuilles de vigne. La façade est percée d'une fenêtre circulaire entourée de six petites ouvertures aussi circulaires. Cette fenêtre contenait autrefois des verres peints. Au transept gauche est adossée une tourelle cylindrique percée de créneaux. Il est à présumer que cette église, à en juger par la voûte de la nef, n'a jamais été terminée.

—

Digitized by Google

XIVe — BRIEULLES-SUR-BAR.

Eglise de style ogival et mixte des XVe *et* XVIIe *siècles. La nef, les piliers, le chœur, les fenêtres et les voûtes doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef et l'abside de cette église ont ensemble 32 mètres de longueur. L'édifice se compose d'une nef principale avec bas-côtés, de deux transepts et d'une abside. La nef a cinq travées ; trois de ces travées sont intactes ; les deux autres ont été détruites par un incendie, et la voûte a été remplacée à cet endroit par un plafond en bois. Six piliers de chaque côté. Ces piliers sont cylindriques et flanqués de quatre piliers à trois pans ; chapiteaux à feuilles de chêne, pommes de sapin, feuilles de vigne, feuilles de chou. Voûte ogivale à nervures anguleuses avec écussons représentant des *animaux, des têtes d'homme, feuillage.* L'abside, à cinq pans, était percée de cinq fenêtres ogivales trilobées, à un meneau. On a bouché trois de ces fenêtres pour diminuer les frais d'entretien. Toutefois, on a conservé les meneaux et les trilobes. Il serait facile de rouvrir ces fenêtres. Les autres fenêtres ont été, pour la plupart, restaurées. Lors de la restauration du bâtiment, en 1652, on a percé un assez grand nombre de créneaux, et on a établi des machicoulis au dessus du portail principal et de la porte latérale.

—

Digitized by Google

XV° — LA CASSINE.

Eglise de style ogival et grec des XVIe *et* XVIIe *siècles. La nef et les fenêtres doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une seule nef, sans bas-côtés ni transepts. L'abside est à trois pans, percés de trois fenêtres ogivales. La nef était éclairée par quinze fenêtres toutes ogivales ; la plupart sont bouchées ; quelques-unes portent encore des fragments de vitraux peints. Pas de piliers. Voûte en planches, qui n'a jamais été terminée. La nef est spacieuse et belle ; elle a 40 mètres de long sur 12 mètres de large. Le portail, plus récent que le reste de l'édifice, est de style corinthien. Les murs sont pourris en beaucoup d'endroits, ainsi que les boiseries du chœur. L'église entière est dans un état de misère qui fait peine à voir. Elle est d'un entretien trop coûteux pour les ressources de la commune ; aussi préfère-t-on l'abandonner presque entièrement. Elle faisait partie d'un couvent de Cordeliers dont il reste encore quelques parties.

—

XV° *(bis)* — LA CASSINE.

Ruines du château de style moderne du XVIIe *siècle.*

Il existe encore des débris considérables du magnifique château à l'italienne, construit dans le 17e siècle, et qui appartint aux ducs de Nevers, puis au cardinal Mazarin. Ce château, dans un site admirable sur les bords de la Bar, était entouré de splendides jardins. Il fut, en partie, détruit par un in-

Digitized by Google

cendie, en 1697. Il était entouré de fortifications importantes et de fossés. Quelques fragments des remparts sont encore debout. Une grande partie des fossés a été comblée ou est transformée aujourd'hui en jardins. Les écuries subsistent presque en totalité.

—

XVI° — CHARBOGNE.

Eglise de style ogival du XVI° siècle. Le portail, l'abside et les inscriptions doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. Quelques fenêtres ogivales à l'abside. Le portail, qui est ogival, présente de l'intérêt. La porte est flanquée de deux pilastres sculptés, terminés par une espèce de pinacle. L'abside a été construite aux frais de divers particuliers, ce qui est constaté par des inscriptions qui commencent presque toutes ainsi : « *Ce ♡ a été construit par, etc.* » On pense que les seigneurs de Charbogne ont beaucoup contribué à la construction de cette église. Il y a à Charbogne un château qui domine l'immense et fertile plaine d'Attigny, mais il ne date que du commencement du 17° siècle. Néanmoins il offre de l'intérêt par sa position pittoresque.

Digitized by Google

XVII° — CHATEL-CHÉHERY.

Ruines de l'abbaye de Chéhery de style moderne du XVIII° *siècle. Divers corps de bâtiments doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'abbaye de Chéhery offre encore des restes assez considérables. Occupée jusqu'à l'époque de la révolution par les Bernardins, cette abbaye avait été entièrement reconstruite en 1780. La plupart des bâtiments reconstruits à cette époque existent encore ; les forges ont reçu des accroissements considérables. Du reste, il n'y a plus aucun vestige de l'abbaye fondée en 1147. Les constructions de 1780 servent aujourd'hui de maison d'habitation aux propriétaires des forges. Si elles n'ont aucun mérite sous le rapport de l'art, elles rappellent du moins un établissement qui eut autrefois une certaine importance. Neuf fermes qui dépendaient de cette abbaye, et les bois qui l'environnaient, ont été vendus à divers particuliers.

—

XVIII° — LE CHATELET (Rocroi.)

Ruines de l'ancien château du XVI° *siècle. La tour doit être regardée comme la partie importante du monument.*

L'ancien château du Châtelet était situé vis-à-vis du château moderne et de l'autre côté de la petite rivière qui coule à ses pieds. Le site est admirablement pittoresque. Du fond d'une vallée étroite et sombre se dresse une tour élevée, percée de rares

Digitized by Google

ouvertures dont il tombe de temps en temps quelque pierre. Cette tour, d'un aspect sévère, est le seul débris de l'ancien château du Châtelet. Elle est assez bien conservée. Toute sa partie inférieure est presque entièrement cachée par les arbres et les touffes de verdure qui croissent sur le flanc du ravin. A en juger par ce débris, le château devait être de médiocre étendue. Le château moderne n'offre rien d'intéressant.

—

XIX° — CHATILLON.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. La nef, les transepts, le chœur, la piscine et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas côtés. La nef principale comprend trois travées; la voûte est ogivale à nervures anguleuses. Piliers à crochets et à feuilles de vigne. Les deux bas-côtés primitifs ont été détruits et reconstruits, mais ils sont aujourd'hui beaucoup plus étroits que par le passé. Deux transepts à voûte ogivale percés de fenêtres du même style. Il ne reste plus qu'une des anciennes fenêtres. L'un de ces transepts renferme une piscine d'un très joli travail. On voit dans le transept gauche cinq culs-de-lampes représentant 1° *le Père éternel*, 2° *le Fils tenant une légende*, 3° *un bœuf ailé*, 4° *un aigle*, 5° *un griffon*. Chœur ogival à cinq pans. Il n'y reste plus que deux fenêtres ogivales à un meneau. Les murs du chœur et quelques contreforts tombent en ruines. La

Digitized by Google

toiture est en mauvais état. Des réparations urgentes sont nécessaires.

—

XX° — CHÉMERY.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. Les bas-côtés, le chœur, les transepts, le portail et les pierres tumulaires doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église consiste en une nef principale et en deux bas-côtés. La nef principale a été reconstruite à une époque récente. Les deux bas-côtés sont à voûte ogivale; les fenêtres en ont aussi été reconstruites. Deux transepts à double travée, percés de deux fenêtres ogivales à un meneau avec trèfles. Voûte ogivale à nervures anguleuses et cylindriques. Chœur ogival à trois pans; les fenêtres en ont été refaites; voûte et nervures semblables à celles du transept. En avant du chœur on voit deux dalles tumulaires; l'une est évidemment du XVII° siècle et représente un *personnage debout et les mains jointes.* L'autre est entièrement usée et par conséquent illisible. Le portail principal est à plein-cintre, voussures à boudins reposant sur des colonnettes avec chapiteaux à crosses. Le chœur et les transepts sont entièrement garnis de contreforts simples. On entre dans cette église par un porche voûté en ogive; ce porche est surmonté d'une grosse tour carrée de construction moderne... L'édifice était autrefois crénelé.

—

Digitized by Google

XXIe — CONDÉ-LES-AUTRY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le chœur, les transepts et les piliers doivent être regardés comme les parties importantes du monument*

L'église de Condé-les-Autry a 30 mètres de longueur sur 22 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale, de deux bas-côtés, de deux transepts et de l'abside. La nef et les bas-côtés ne présentent rien d'intéressant; mais les transepts et le chœur sont du XVe siècle, à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Fenêtres ogivales à un meneau et sans meneau. Piliers cylindriques avec chapiteaux à figures d'homme, à dentelles, raisin, trèfles, etc. Aux deux côtés du grand autel il y a deux petites statues en bois qui semblent appartenir à la même époque que l'église. L'édifice est en assez bon état, sauf toutefois la toiture.

—

XXIIe — DOUX.

Eglise de style ogival et moderne du XIVe *siècle. Le chœur, les fenêtres, les chapiteaux et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui était dans l'origine un monument très gracieux et très régulier, a perdu aujourd'hui son unité harmonieuse par suite des réparations successives qui y ont été faites, et de l'état de dégradation dans lequel il se trouve. Quoiqu'il en soit, elle est encore digne de beaucoup d'intérêt. Elle se compose d'une nef principale, d'un bas-côté

Digitized by Google

à droite, d'un cœur à deux travées avec voûte ogivale et piliers multicolonnes garnis de chapiteaux à figures et à feuilles. Fenêtres ogivales dans lesquelles on remarque encore quelques fragments de vitraux peints. L'humidité a pourri le pied des murs de cette église et en a sérieusement compromis la solidité.

—

XXIII° — ELAN.

Eglise, ruines de l'abbaye de style ogival et moderne, fondée au XII*e siècle, l'église actuelle est du* XVIII*e, les débris des cloîtres et des tombes sont du* XVI*e. La nef, le petit porche, le second portail, les ruines et les fragments de tombes doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Elan est une des localités de nos Ardennes où le vandalisme semble s'être exercé avec le plus de fureur. De l'ancienne abbaye il ne reste plus que des décombres et quelques pans de murs destinés à une destruction prochaine. J'ai vu retirer en morceaux une magnifique dalle tumulaire du XVI*e* siècle, en marbre noir, avec sculptures en relief et en marbre blanc. Une grande quantité de sculptures gisent parmi les platras. On voit encore quelques arcades ogivales de l'ancien cloître; mais elles ne tarderont pas à disparaître comme tout le reste.

L'église actuelle n'a conservé que la nef principale de l'ancienne abbaye, reconstruite elle-même dans le XVIII*e* siècle. Quatre travées, piliers quadrangulaires flanqués de piliers cylindriques, coupés à la hauteur du plafond actuel. La voûte, les bas-

Digitized by Google

côtés et le chœur ont disparu. Le plafond, qui est en mortier de chaux, est presque entièrement détruit par les eaux pluviales. La toiture est très mauvaise. Pavé en marbre noir et rouge; fenêtres ogivales de mauvais style. L'ancienne église avait 56 mètres de longueur sur 18 mètres de largeur. Par suite des mutilations qu'elle a subies, elle ne comporte plus que 32 mètres sur 10. A l'extérieur on voit encore les restes du chœur et des bas-côtés. La maçonnerie a été rasée à la hauteur du sol. La fontaine de saint Rogé, placée à peu de distance de l'église, est encore un pélerinage très fréquenté pour les maladies de la peau.

—

XXIVe — ESTREBAY.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le chœur, le portail, la tour et la tourelle doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale, sans bas-côtés ni voûtes. La nef est de construction moderne; elle appartient au XVIIIe siècle. Chœur ogival à deux travées, terminé carrément, à nervures anguleuses, percé de quatre fenêtres. Il n'en avait autrefois que trois. A ce chœur est adossée une tourelle ronde et une grosse tour pentagonale crénelée. Portail ogival à voussures cannelées; deux écussons frustes au dessus de la porte; tympan vide. Le portail, ainsi que le chœur, est du XVIe siècle. Les murs gouttereaux et ceux de l'abside sont en très mauvais état. La commune est très pauvre.

Digitized by Google

XXV. — FERJEUX (St.)

Eglise de style ogival et renaissance du XVI*e siècle. Les fenêtres du chœur, les piliers et la piscine doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. Voûtes en planches ; la voûte en pierre n'a jamais été achevée. Les piliers sont restés à la moitié de leur hauteur, ils sont formés de plusieurs piliers cylindriques accolés. Transepts à voûte ogivale. Chœur à cinq pans et cinq fenêtres, voûte en planches. Deux de ces fenêtres sont très belles, à deux meneaux, trifoliées. Les autres ont été démolies et restaurées tant bien que mal. Les quatre piliers qui soutiennent la travée des transepts, ont des chapiteaux à feuilles de vigne, de houx, etc. Dans le chœur, une très belle piscine du XVI*e* siècle. Aux petits autels des transepts, deux autres piscines en style renaissance. Les fenêtres des transepts, autrefois ogivales, sont aujourd'hui tout-à-fait défigurées. En avant du portail, qui est insignifiant, sont deux tourelles avec créneaux. Cette église est en assez bon état. Cependant il serait nécessaire de faire quelques travaux de consolidation aux murs extérieurs et à quelques fenêtres.

—

XXVI. — FLAIGNES.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. La nef, le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef à quatre travées, sans bas-côtés, à voûte ogival et nervures an-

Digitized by Google

guleuses. Piliers multicolonnes avec un simple tailloir pour chapiteau. Deux transepts à deux travées ; même voûte que la nef. Le chœur est du même style ; il se termine carrément. A gauche de l'abside est une tourelle crénelée. Cet édifice est en assez bon état. Toutefois, la toiture et quelques parties des murs exigeraient des réparations.

—

XXVIIe — GERMAINMONT (St.)

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Les transepts, le chœur, la tourelle, les fenêtres, la pierre sculptée et la tour doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est située sur une hauteur. Elle se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. Ces deux parties de l'édifice ont été reconstruites à une époque peu reculée. Il ne reste de l'ancien édifice, que les transepts et le chœur. Deux transepts à voûte ogivale avec nervures cylindriques, ces transepts ont deux travées d'inégale élévation. Chœur à cinq pans, voûte ogivale très élégante, à nervures cylindriques. Les fenêtres ont aussi été reconstruites. Il n'y a pas de piliers, mais seulement quelques colonnettes coupées à 3 mètres du sol. Contreforts sans ornements, tourelles tétragonales percées de créneaux, ainsi qu'une partie des murs du chœur et des transepts. La fenêtre de l'abside ogivale à un meneau a été bouchée ; il serait facile de la rétablir. Sur le point de jonction des transepts est une grosse tour carrée, percée sur chaque face de deux fenêtres plein-cintre encadrant deux autres fenêtres plus petites

Digitized by Google

et de même style, séparées par une colonnette avec chapiteau simple. Toute la façade a été récemment et solidement restaurée, mais aux dépens du portail qui était ogival. Pierre sculptée qui représente *une Vierge tenant sur ses genoux le Christ mort*, avec inscription de 1519.

L'église de St-Germainmont est généralement bien entretenue.

—

XXVIIIe — GRIVY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le portail, les rosaces, les piliers, les fenêtres et la pierre tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés ; voûtes ogivales à nervures anguleuses. Quelques-unes des fenêtres sont ogivales sans meneaux ni sculptures ; les autres sont cintrées. Le chœur est carré et éclairé par une fenêtre de chaque côté. Les piliers ont des chapiteaux à feuilles de vigne. Le portail est remarquable ; il est flanqué de deux contreforts surmontés de clochetons. La porte est ogivale, entourée d'une guirlande d'un beau travail, et surmontée d'une rosace qui a dû être fort belle, mais dont les jours ont été bouchés avec de la maçonnerie, pour éviter l'entretien des vitraux. Dans le tympan se trouvent quatre médaillons bien conservés. Cette église fort intéressante est dans l'état le plus déplorable. La toiture et la charpente sont pourries ; le clocher menace ruine, et les murs extérieurs sont notablement dégradés. Il faudrait d'urgentes réparations que la commune ne peut pas faire avec ses propres ressources.

Digitized by Google

XXIX° — HAGNICOURT.

Eglise de style ogival et moderne du XIVe *siècle. Le chœur, les fenêtres, le transept et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église d'Hagnicourt se compose d'une nef principale, sans bas-côtés, de construction moderne. Le chœur, à cinq pans, est percé de cinq fenêtres, autrefois ogivales. Voûte ogivale, petits piliers engagés, sans chapiteaux. Un transept à droite, percé de deux fenêtres ogivales à deux meneaux, avec sculptures tréflées. Ces fenêtres, ainsi que celles du chœur, contenaient des vitraux peints dont il reste encore quelques fragments. La voûte du transept vient d'être refaite. Portail plein-cintre avec petits piliers cylindriques et voussures aussi cylindriques; les chapiteaux de ces piliers sont à crochets. Le bas-côté droit de cette église a été détruit. L'édifice aurait besoin de quelques réparations. On pourrait aussi, sans beaucoup de dépenses, rouvrir les fenêtres du chœur et leur rendre leur forme primitive. — Hagnicourt possède un château du XVIIe siècle, nommé le château d'Arzillemont, dont la situation est très pittoresque.

—

XXX° — HERPY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Les fenêtres, le porche et la dalle tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cet édifice présente une nef principale et deux

Digitized by Google

bas-côtés à voûte plate. Transepts avec fenêtre ogivale bien conservée. Fragments de vitraux peints, peu considérables. Chœur à cinq pans, éclairé par trois fenêtres ogivales à deux meneaux et par deux autres fenêtres récemment restaurées et aujourd'hui sans caractère. La voûte du chœur est ogivale à nervures anguleuses et culs-de-lampe. En avant de l'église est un porche ogival dont les nervures sont terminées, à leur retombée, par un socle figurant des fleurs, des têtes d'animaux, des têtes d'hommes et un écusson à trois fleurs de lys. A l'entrée du sanctuaire est une dalle tumulaire avec cette inscription : « Cy gist vénérable et discrette personne de Gille Wybert, curé d'Herpy et Condé. Il trépassa le 12e jour de febvrier l'an 1552. » La fabrique a le projet de déplacer cette dalle pour la poser dans un coin humide de l'église. Il faudrait qu'elle fût placée debout et près du mur des transepts. Les murs extérieurs sont en très mauvais état.

—

XXXIe — HIERGES.

Ruines du château du XVe *siècle. Le pan de murs et les tours doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Le château d'Hierges, d'après les débris qui en restent aujourd'hui, ne paraît pas remonter à une époque antérieure au XVe siècle, quoiqu'il soit probable qu'un plus ancien château a existé au même endroit. On y a trouvé, à différentes reprises, des objets romains assez bien conservés, tels que : monnaies, poteries, vases, fragments d'armures,

Digitized by Google

colliers, etc. Il est fâcheux que ces objets, recueillis par l'ancien conservateur des antiquités, M. Duvivier, aient été perdus pour le département. Ce qui reste aujourd'hui du château d'Hierges consiste dans les murs qui formaient deux des côtés de ce château qui était quadrangulaire, et dans deux tours placées aux encoignures de ces murailles. De nombreuses fenêtres ont encore conservé leurs meneaux et leurs traverses. Vu le soir, lorsque la lune éclaire la campagne, le château d'Hierges, situé au revers d'une colline et près de la Meuse, est d'un aspect pittoresque. Il serait fâcheux que ses débris ne fussent pas conservés.

—

XXXII° — LAVAL-MORENCY.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. La nef, les piliers et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église ne se compose que d'une nef sans bas-côtés. La nef a trois travées; voûte ogivale à nervures anguleuses. Piliers multicolonnes à chapiteau, sans ornements. Deux transepts à voûte ogivale. Les fenêtres, autrefois ogivales, ont été remplacées par de petites fenêtres d'une forme peu gracieuse. Le chœur a été reconstruit. L'édifice est enfoncé dans le sol d'environ un mètre. Il a servi autrefois de fort; on remarque encore à l'extérieur des créneaux et des machicoulis. Au transept gauche est accolée une tour ronde, crénelée, dont la toiture a été démolie. Quelques parties de cet édifice sont de date récente et par conséquent solides. Les parties anciennes auraient besoin de quelques réparations.

Digitized by Google

XXXIII° — LOUP-EN-CHAMPAGNE (St.)

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Les fenêtres, les transepts, le chœur, les fragments de vitraux, la piscine et les dais doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef principale et les deux bas-côtés ont été construits postérieurement au chœur et aux transepts qui semblent avoir d'abord constitué tout l'édifice. Transepts à deux travées, voûte ogivale, nervures anguleuses, piliers multicolonnes. Quatre fenêtres ogivales trilobées et flamboyantes à deux meneaux, avec des fragments de vitraux peints assez considérables. Piliers avec chapiteaux à feuilles de chêne et feuilles courantes. Très belle piscine, délicatement sculptée, dans le transept droit. Quatre dais bien conservés avec socle sculpté en grappes de raisin et en feuillages. Chœur à cinq pans, à voûte ogivale ; fenêtres semblables à celles des transepts ; deux sont bouchées en maçonnerie. Quelques statues du XV*e* siècle. Au milieu des transepts est un puits qui a dû servir lorsque l'église tenait lieu de fort. La tour est semblable à celle de Perthes. Contreforts simples ; créneaux aux murs des transepts et du chœur. La partie extérieure de cette église aurait besoin de réparations. Il faudrait aussi rouvrir les deux fenêtres du chœur et les rétablir dans leur état primitif.

—

Digitized by Google

XXXIV° — MANRE.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Le chœur, les transepts et l'inscription tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Les voûtes de cette église ont été reconstruites vers 1780. Chœur ogival à cinq pans, percé de fenêtres, dont quelques-unes sont encore ogivales. Voûte à nervures anguleuses. Transepts à voûte semblable. On lit dans l'église de Manre cette inscription :

« Hic jacet de D. Br. de Manra
» Norma Decanorum, patriæ pax, auctor honorum
» Dextra largorum, pius hospes, forma bonorum.
» Hactenùs est hora, qui versus hos legis, ora
» Ut requiem det ei dator æternæ requiei. »

Cette inscription, sans date, est du XV*e* siècle.

—

XXXV° — MARCEL (St.)

Eglise de Giraumont, de style ogival du XVI*e siècle. La croisée latérale, l'inscription intérieure et les statues doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

Cette chapelle, qui n'a que quelques mètres de longueur, se compose d'une seule nef. Chœur à trois pans. Trois contreforts sans ornements. Une fenêtre latérale à deux meneaux avec sculptures flamboyantes. Fragments de vitraux peints. La plupart des vitraux absents ont été emportés par un vitrier-peintre de Charleville qui les a remplacés par

Digitized by Google

du verre blanc. Dans l'intérieur de cette chapelle, à gauche du chœur, on lit cette inscription :

« L'an mil cinq cent et six fut commencée cette » chapelle de Marie, et la première messe chantée » et je vous certifie voutte blanchie et achevée l'an » mil cinq cent et treize par Jean Thomelet prêtre » de cette cure jady vicaire de cette ville natif » aussy. Vous gens pries pour luy pour ses amis » et parents et tous les bienfaiteurs de céans. ».

A côté de cette inscription est la statue d'un pélerin agenouillé ; près de lui on voit son chapeau et son bâton. On pense que ce pélerin est le prêtre même qui est désigné dans l'inscription et qui, suivant la tradition, aurait fait le voyage de Jérusalem. Les statues des trois Marie sont au dessus de l'autel ; deux sont coiffées du turban oriental ; la troisième porte la coiffure du XVIe siècle. Cette chapelle a été restaurée en 1836 ; le petit portail est de cette dernière date. Elle est bien entretenue.

—

XXXVIe — MARS-SOUS-BOURCQ.

Eglise de style ogival du XVe siècle. Les fenêtres, les piliers, les chapiteaux et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Cette église n'a qu'une nef sans bas-côtés. Chœur à cinq pans percés, chacun, d'une fenêtre ogivale. Transepts avec une fenêtre ogivale et meneau. Les voûtes du chœur et des transepts sont ogivales. Trois piliers multicolonnes sans chapiteaux. Dans le chœur se trouvent quatre piliers engagés avec chapiteaux à

Digitized by Google

grappes de raisin et à feuilles de houx. Piscine d'une sculpture élégante. Il y avait autrefois deux bas-côtés. La partie antérieure de l'église est de construction récente. Le plafond est en planches.

—

XXXVII. — MONTLAURENT.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur, les transepts, les fenêtres, les piliers et la piscine doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale, deux bas-côtés, chœur; le tout voûté en ogives avec nervures anguleuses. Un transept à gauche dont la voûte a été détruite et remplacée par un plafond en bois. Piliers du chœur et du transept multicolonnes avec chapiteaux à feuilles enroulées et figures grotesques. Chœur à cinq pans, fenêtres ogivales, à un meneau, trilobées. Une seule fenêtre, celle du fond, qui est masquée par l'autel, a conservé ses sculptures. Dans le transept il y avait deux fenêtres ogivales à un et deux meneaux; l'une de ces fenêtres a été bouchée entièrement, l'autre ne l'est qu'à moitié. Une petite piscine dans le transept. Le sol extérieur s'étant beaucoup élevé, on descend dans l'église par cinq marches; il en résulte une humidité fort nuisible aux murs. La toiture du transept est dans le plus mauvais état, ainsi que le mur latéral gauche. Des réparations sont urgentes.

—

Digitized by Google

XXXVIII° — MONTHOIS.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur, le clocheton et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale, de deux transepts et de l'abside. La nef est plafonnée en bois. Les transepts et l'abside sont à voûte ogivale et à nervures cylindriques. Fenêtres ogivales à meneaux, style flamboyant. Piliers multicolonnes mutilés à la base. Fragments de vitraux peints, peu considérables. Quelques tombes, sans inscriptions. Au dehors, contreforts simples. L'église est surmontée d'une tour carrée qui n'offre rien de remarquable. A la place du portail et du clocher actuel s'élevait autrefois une tour en pierre crénelée. Le reste de l'édifice était aussi crénelé. Aux quatre coins du cimetière, qui entoure l'église, se trouvaient quatre petites tours crénelées. Elles ont été détruites vers 1760. Les traces que les projectiles ont laissées sur les murs de l'église font voir que les habitants s'y étaient retirés, probablement pendant les guerres contre les espagnols. L'édifice est en assez bon état. Il y aurait pourtant quelques réparations à faire aux murs gouttereaux, aux fenêtres et à quelques contreforts.

—

XXXIX° — MONT-St-MARTIN.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 24 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur, dans les transepts. Nef principale

Digitized by Google

avec plafond en bois. Transepts à voûte ogivale; les fenêtres sont de reconstruction récente. Chœur à cinq pans, aussi à voûte ogivale, percé de trois fenêtres du même style. On remarque encore quelques beaux fragments de vitraux peints emblématiques. A l'angle qui marque la séparation du chœur et de la nef se trouvent deux gros piliers cylindriques. Les autres petits piliers sont de même forme, mais ils sont couronnés de chapiteaux à raisins. Il n'y a pas de tour. Au dessus de la porte principale, vis-à-vis l'autel, s'élève un petit clocher en bois, recouvert d'ardoises. Pas de porche. Une piscine assez bien conservée accusant le XVIe siècle. La voûte du chœur et des transepts est surbaissée. Les voûtes et le plafond exigeraient quelques réparations. De beaucoup plus importantes seraient nécessaires aux murs extérieurs.

—

XLe — NEUVILLE-EN-TOURNE-A-FUY.

Eglise de style ogival du XIVe *siècle. Le chœur, le transept, la tour et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a 30 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur. La nef et les bas-côtés de construction récente ne présentent rien d'intéressant. Il n'en est pas de même du chœur et des transepts qui sont voûtés en ogive et percés de fenêtres aussi ogivales à un meneau. On y remarque encore quelques fragments de vitraux peints assez importants. Les nervures des voûtes sont anguleuses et se terminent par des culs-de-lampe. Contreforts à

Digitized by Google

l'abside et aux transepts, simples et adhérents. L'église est surmontée d'une tour carrée placée au dessus du chœur, sans escalier. Cette tour est percée sur chaque face de deux fenêtres accouplées et partagées par un meneau avec chapiteau à crosses. La tour, les contreforts et quelques fenêtres exigent des réparations.

—

XLI° — NOUVION-PORCIEN.

Eglise de style ogival du XV° *siècle.*

Cette église a 21 mètres de longueur sur 13 mètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale, à trois travées, et de deux bas-côtés sans transepts. Chœur terminé carrément. Le tout est voûté en ogives avec nervures anguleuses et rosaces. Fenêtres ogivales avec et sans meneau. Piliers cylindriques sans chapiteaux. Fragments de vitraux. L'un de ces fragments représente un écusson portant trois léopards d'argent et un rampont de gueule. Dalle tumulaire, sur le seuil de la porte, de 1573. Dans la chapelle des fonts baptismaux on remarque une boiserie sculptée en relief d'un mètre 80 centimètres de largeur sur un mètre de hauteur. Cette boiserie, divisée en petits panneaux d'environ 35 centimètres chacun, représente diverses scènes de la vie de Jésus-Christ. Le travail en est bon. Les personnages sont peints et dorés. Le tout est assez bien conservé, mais il en manque beaucoup. La disparition des panneaux qui manquent ne remonte pas à une époque fort reculée. Ceux qui restent ne sont même pas attachés; la moindre

Digitized by Google

secousse les fait tomber. Il faudrait les rattacher convenablement. Contreforts simples et adhérents ; nombreux créneaux et machicoulis. A gauche était une petite porte ogivale flamboyante. La sculpture subsiste, mais la porte est bouchée. On a commencé à enlever les terres qui enterraient l'église de plus d'un mètre ; il faudrait en enlever encore. Cette église présente de l'intérêt.

—

XLII° — PARGNY.

Eglise de style ogival et renaissance du XVI° *siècle. Le chœur, les transepts, le portail, les dalles tumulaires et les fragments de vitraux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est fort intéressante, et parce quelle a conservé de son caractère primitif, et par les dalles tumulaires qu'elle renferme. Elle se compose d'une nef principale, de deux bas-côtés, de deux transepts à double travée et d'un chœur à trois pans. Le chœur, les transepts et le portail appartiennent seuls à la construction primitive. Fenêtres ogivales au chœur et au transept droit. Celles du transept gauche sont récentes. Voûtes ogivales à nervures anguleuses au chœur et aux transepts. Le reste de l'édifice est plafonné en bois. Au bas-côté droit on remarque des piliers qui n'ont pas été achevés ; l'arcade a été interrompue à un mètre au dessus du chapiteau. Piscine et dais en style de la renaissance. La porte principale est ogivale ; la voussure est formée de trois boudins

Digitized by Google

reposant sur autant de piliers engagés, à chapiteaux ornés de crochets. On voit encore quelques fragments de vitraux peints, ainsi qu'une tombe de 1640, de *Sire Louis de Boutillac*, *chevalier*, *comte de Cerny*, *baron de Signy-le-Petit*, *gouverneur de Maubert-Fontaine*. Il y a encore quelques autres dalles tumulaires de la famille Fuchsemberg, seigneurs de Thugny, Pargny, Amagne, etc. On a construit les marches de l'une des portes avec des dalles tumulaires, sur l'une desquelles j'ai pu lire encore, mais avec peine, la date de 1611. Il est à regretter qu'on ait ainsi détruit des vestiges précieux. Cet abus s'est souvent reproduit. Il serait convenable de déplacer les dalles tumulaires qui restent dans l'église et de les adosser au mur intérieur soit du chœur, soit des transepts.

—

XLIII° — POILCOURT.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. La nef, le bas-côté, le transept, la chapelle et le chœur doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui est très basse, se compose d'une nef principale et d'un seul bas-côté à gauche. Celui de droite a été muré. La nef a trois travées ogivales. Piliers carrés. Deux transepts. Celui de droite est à voûte ogivale avec nervures cylindriques; il est éclairé par une seule fenêtre ronde. Celui de gauche a été reconstruit. La voûte en pierres a été remplacée par un plafond en bois. Chœur à voûte ogivale avec nervures semblables à celles du

Digitized by Google

transept. Il se termine carrément et est percé, au fond, de deux petites fenêtres restaurées. Aux deux côtés du chœur sont deux chapelles. L'une est ogivale, l'autre a été reconstruite. Les piliers du chœur et du transept sont multicolonnes avec chapiteaux à crochets. Contreforts simples. Il existe une inscription tumulaire de 1640. Le pavé et le pied des murs est en très mauvais état. L'humidité n'a pas peu contribué à les détériorer. Aucune précaution n'a été prise pour garantir les murs de l'action des eaux pluviales. Le plafond est cuvé en plusieurs endroits. La toiture est mauvaise.

—

XLIVe — PREZ.

Eglise de style ogival du XVIIe *siècle. Le chœur, les médaillons et le bas-relief doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église n'a qu'une nef principale sans bas-côtés, de construction moderne. Le chœur qui n'est que le prolongement de la nef, est à cinq pans, avec voûte ogivale et nervures anguleuses. Les murs du chœur sont intérieurement ornés de médaillons sculptés, au nombre de *vingt-deux*. Ils représentent *diverses scènes de la vie de J.-C. et des Pères de l'église*, entre autres, *saint Augustin, saint Jérôme.* Tous ces médaillons sont d'une conservation parfaite, et plusieurs d'un bon travail. L'église est crénelée. Machicoulis au dessus de la porte d'entrée. Une fenêtre ogivale à un meneau, dans le chœur. Inscription tumulaire illisible, sauf la date de 1656. Cet édifice exigerait quelques travaux de consolidation.

Digitized by Google

XLVe — PUISEUX.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, quoique petite, est harmonieuse. Toute la partie antérieure est récente. Le chœur et les transepts sont à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Quelques fenêtres ogivales. Piliers cylindriques à chapiteaux ornés de feuilles. L'édifice est en bon état.

—

XLVIe — REMILLY-LES-POTHÉES.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle Les fenêtres, les piliers et le chœur doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale avec deux bas-côtés, transepts et chœur. Le tout est voûté en ogives avec nervures anguleuses. Chœur à cinq pans, percé de fenêtres ogivales. Celle du fond est bouchée, mais les sculptures subsistent encore. Il serait possible et facile de les rouvrir. Cette église est crénelée et a servi de fort. Il y a un porche en avant, mais il est de construction plus récente et n'offre rien de remarquable. L'édifice est en assez bon état, sauf quelques parties des murs extérieurs. Les contreforts sont simples.

—

Digitized by Google

XLVII° — RENNEVILLE.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. Les transepts, le chœur, le portail, les tours et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est composée d'une nef principale à trois travées et de deux bas-côtés éclairés par trois fenêtres. Le plafond de la nef et des bas-côtés est en bois, et le tout est de construction récente. Deux transepts à voûte ogivale, percés d'une fenêtre ogivale à deux meneaux. Chœur à voûte ogivale, terminé carrément, avec nervures anguleuses et écussons. L'un de ces écussons porte une fleur de lys; un autre des armoiries qu'on ne peut distinguer du bas de l'église; un troisième porte une tête d'homme. Il est percé de trois fenêtres ogivales; celle de côté a un meneau; celle du fond, qui est très belle, a trois meneaux surmontés d'une rosace qui contient encore quelques fragments de vitraux peints. Piliers avec chapiteaux à crochets et à dessins enroulés. Le portail principal est ogival. De chaque côté sont trois piliers avec chapiteaux à crochets. Les voussures sont du même style que les piliers. La façade est percée de deux fenêtres et soutenue par deux contreforts. Au dessus du portail est un machicoulis. A droite de cette façade, est une tourelle ronde crénelée; à gauche, le clocher qui est formé d'une grosse tour quadrangulaire, percée de fenêtres, flanquée aux angles de tourelles rondes crénelées; une fenêtre ogivale au nord. Le dessus de la tour est voûté en ogives avec nervures anguleuses. Derrière l'abside il y avait deux tourelles

Digitized by Google

rondes ; elles sont aujourd'hui en ruines. La plupart des contreforts sont ornés de dais bien sculptés. Cette église, située sur un point assez élevé, offre un aspect très pittoresque. L'intérieur en est fort sale, et le plafond est en latteaux qui n'ont pas été recouverts.

—

XLVIIIe — RILLY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Les fenêtres, les pignons et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale sans bas-côtés, transepts et chœur. La nef est de construction moderne. Le transept gauche est voûté ogivalement et percé de deux fenêtres ogivales à deux meneaux. Le transept droit est voûté en planches et éclairé par deux fenêtres semblables à celles du transept gauche. Chœur à cinq pans avec quatre fenêtres ogivales trilobées, à un meneau. Ces fenêtres contiennent encore quelques fragments de vitraux peints. La fenêtre du fond a été presque entièrement détruite et bouchée. Les deux pignons des transepts sont surmontés de crochets. Une petite tourelle crénelée, en briques, y est accolée. Il y a des créneaux dans les autres parties des murs. L'édifice est en assez bon état; mais il y aurait lieu de faire quelques réparations aux sculptures des fenêtres et aux murs de l'abside.

—

Digitized by Google

XLIX° — RUMIGNY.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. La nef, le chœur, les transepts et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Il y avait autrefois à Rumigny deux églises. L'église Saint-Pierre a été détruite en 1792. Celle qui existe aujourd'hui et qui est sous l'invocation de saint Sulpice, se compose d'une seule nef à quatre travées et à fenêtres ogivales avec meneaux. Cette nef, ainsi que le chœur et les transepts, est voûtée en ogive. Le chœur, très spacieux, est à cinq pans, avec fenêtres ogivales à deux meneaux. Tous les piliers engagés. Les seigneurs de la *Cour des Prez* étaient autrefois enterrés dans le transept droit. Il y aurait quelques réparations à faire à la façade. Le portail qui est de construction moderne, est gravement lézardé. Le reste de l'édifice est en bon état. Il y a un pélerinage à la chapelle de la Houssaye. Ce pélerinage existe depuis le commencement du XVI° siècle.

—

L° — SEMIDE.

Eglise de style ogival du XIII° *siecle. Le chœur, les transepts, la tour et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La longueur de cette église est de 25 mètres. Sa largeur est de 17 mètres entre les transepts. Cette petite église présente plusieurs parties fort remar-

Digitized by Google

quables. La nef est voûtée d'un simple plafond en bois. Le chœur et les transepts sont de forme ogivale et renferment des fragments assez précieux de vitraux peints. Le fond du chœur est occupé par une grande fenêtre qui avait déjà subi de notables améliorations avant d'être bouchée. La plupart des fenêtres ont été restaurées et l'ont été d'une manière aussi grossière que maladroite. Piliers cylindriques avec chapiteaux à feuilles et à crosses. Les colonnettes des fenêtres sont élégantes et ont des chapiteaux à feuilles de vigne. Le chœur se termine carrément. La tour qui surmonte le chœur, accuse le XIIIe siècle. On remarque une belle piscine de la même époque. Cette église est en fort mauvais état; il faudrait pourvoir, le plus tôt possible, à sa consolidation. Un côté tout entier menace ruine. La voûte d'une des chapelles latérales ne tient plus. L'autorité locale ne fait rien et semble ne vouloir rien faire. Cependant cette église offre de l'intérêt. Contreforts délabrés.

—

LIe — SEMUY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Les transepts, le chœur et les créneaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Eglise composée d'une nef principale, sans bas-côtés. Deux transepts à deux travées. Chœur à trois pans. Le chœur et les transepts sont à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Piliers carrés, chapiteaux à feuilles. La nef et les bas-côtés ont été détruits. On voit encore au dehors les traces des

Digitized by Google

arcades des bas-côtés. Les fenêtres ont été détruites et refaites à une époque assez récente. La plupart des piliers et une partie des murs intérieurs ont été badigeonnés en marbre rouge et jaune. Le peintre, d'Ecordal, auteur de ce barbouillage, a jugé à propos d'écrire en grosses lettres sur la voûte du chœur que ce beau travail avait été fait par lui. Le même vandalisme peut être signalé dans quelques autres localités. Les murs extérieurs sont percés de créneaux. L'église est en bon état, mais il faudrait faire disparaître le badigeonnage et réparer quelques parties des murs extérieurs.

—

LII° — SENUC.

Eglise de style ogival des XIVe *et* XVe *siècle. Le chœur, les transepts et les inscriptions doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église qui dépendait autrefois du prieuré de Senuc, se compose d'une nef principale à trois travées, et de deux bas-côtés; le tout plafonné en bois. Chœur et transepts à voûte ogivale avec nervures cylindriques. Piliers cylindriques sans chapiteaux. Le chœur se termine carrément; il est percé, au fond, d'une assez belle fenêtre ogivale. Celle de gauche a été reconstruite. Portail ogival simple. Contreforts simples. Dans l'église de Senuc on lit cette inscription : « Cy gist vénérable domp Mathier Ravineav p^bre^ religieux de St-Remy de Reims, prievr et seignevr de Senvc, lequel après avoir faict reeditier l'église et prievré de céans brvsles et détrvits par les gverres régnantes en l'an 1591 et restabli

Digitized by Google

la confrerie de Ste-Anne, rendit son ame à Diev le 17 Mars l'an 1611 de son age le 55e, de sa profession le 37e.

Moines, nobles, bourgeois, parents, nécessitevx
Celvi qui estait tant favorable à vos vœvx
Et dvn tiltre d'honneur vovs nommies en tovs lievx
Prior ami seignevr, père et bon aumosnier
Finisseant de sa vie et l'hevre et jovr dernier
At laissé cy son corps et son ame est es Cievx
Ainsi soit-il. »

L'édifice est en assez bon état. Il est à désirer que le procès intenté par la commune à un propriétaire voisin de l'église ait pour résultat de dégager cet édifice des constructions qui y sont appuyées.

—

LIIIe — SERY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le chœur, les transepts, les portails et les gargouilles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale et deux bas-côtés de reconstruction récente, à quatre travées ogivales ; piliers quadrangulaires. Deux transepts à deux travées et à voûte ogivale avec nervures anguleuses. Dans chacun des transepts, deux fenêtres ogivales. Les sculptures du transept droit ont disparu ; celles du transept gauche existent encore, mais en mauvais état. Quelques fragments de vitraux peints. Chœur à cinq pans, à voûte ogivale semblable à celle des transepts. Trois des fenêtres du chœur sont assez bien conservées. Les piliers du chœur et des transepts

Digitized by Google

sont multicolonnes. A droite de l'église un petit portail latéral en plein-cintre surbaissé. La voussure qui encadre la porte, est formée d'animaux et de feuillages rampants. Le portail principal est ogival avec nervures à boudins reposant sur des colonnettes ornées de chapiteaux à crosses. Le pignon du transept droit porte encore des figures bizarres accroupies, quelques restes de gargouilles à têtes d'animaux. Les contreforts sont surmontés de têtes grimaçantes. Les contreforts du transept gauche et les nervures des fenêtres sont disloqués. La toiture de la nef, du côté gauche, est aussi en fort mauvais état, ainsi qu'une des fenêtres du chœur.

—

LIV° — STONNE.

Eglise de style ogival du XIV*e siècle. La nef, les bas-côtés, les fenêtres et les piscines doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Stonne se compose actuellement d'une nef et d'un seul bas-côté. L'autre a été détruit en 1822 et remplacé par un mur qui clot la nef. Environ 6 à 7 mètres de la partie antérieure de l'édifice ont été aussi détruits à la même époque. On a construit un nouveau portail qui est plus qu'insignifiant. Cette église paraît n'avoir jamais été achevée. Les arceaux à 75 centimètres au-dessus des chapiteaux des piliers. L'abside se termine carrément; il n'y a pas de transept. Les fenêtres de cette abside, qui eurent autrefois des vitraux peints, sont d'un beau style ogival. La plus importante est bouchée

Digitized by Google

et n'est visible que du dehors. Deux piscines d'une sculpture élégante. A l'extérieur, contreforts sans ornements, entablement à tête d'hommes et d'animaux. Pignons postérieurs à crochets. A 50 mètres environ de l'église est un terrain assez étendu qui s'appelle encore *Devant-le-Moustier*. Cette église, si digne d'intérêt, et qui a autrefois très probablement appartenu à une abbaye ou à un couvent, est aujourd'hui dans l'état le plus déplorable. L'humidité et les eaux pluviales la dégradent tous les jours davantage, et la pauvreté de la commune ne lui permet pas de venir à son secours. La toiture et les murs extérieurs ont surtout besoin de réparations urgentes.

On a trouvé à Stonne, à diverses époques, et notamment en 1841, des fragments nombreux d'armures romaines, des pièces de monnaie portant l'effigie d'*Antonin*, d'*Adrien*, de *Septime-Sévère*, de *Constantin*, etc. En un lieu dit la *Porte de la ville*, on a, à plusieurs reprises, découvert des pierres sculptées qui semblent avoir été des dessus de tombes romaines. L'endroit où on les a trouvées a la forme et les dimensions d'un *tumulus*. Ce *tumulus* n'a jamais été fouillé entièrement. Il y a lieu de croire que des fouilles complètes produiraient des découvertes intéressantes. Il est constant que des établissements romains ont existé à Stonne. La voie romaine de Reims à Trèves est encore très apparente à peu de distance du village.

—

Digitized by Google

LV° — LE THOUR.

Eglise de style ogival du XIII*e siècle. Les transepts et les travées doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La plus grande partie de l'église ancienne a entièrement disparu et a été reconstruite. Il ne reste dans la nef que trois travées ogivales, reposant sur un gros pilier flanqué de deux autres piliers de plus petite dimension, avec chapiteaux à crosses. L'ogive est formée de plusieurs boudins. On a masqué par une chapelle la travée ogivale d'un des transepts. L'église est enfoncée dans le sol, d'environ deux mètres. On voit encore, à gauche, l'entrée d'un des transepts formant une voûte ogivale. Les piliers avec chapiteaux à crosses existent encore. Cette église était autrefois renfermée dans l'enceinte du château. L'édifice est en assez bon état, sauf pourtant quelques parties des murs extérieurs. Il est aussi fort humide, ce qui tient à son enfoncement dans le sol. Il serait utile et facile de le dégager.

—

LVI° — THUGNY.

Eglise de style ogival des XVI*e et* XVIII*e siècles. Les fenêtres, la nef, la piscine, les dais et les voûtes doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Thugny se compose d'une nef principale, de deux bas-côtés, qui finissent à moitié de la nef, et qui autrefois se prolongeaient jusqu'en bas, et d'un chœur à trois pans, construit en 1727.

Digitized by Google

Voûtes ogivales à nervures rondes et anguleuses, avec culs-de-lampe. Fenêtres ogivales à un et deux meneaux. Une des fenêtres du bas-côté droit est encore fort belle ; on y remarque des fragments de vitraux peints. L'autel de la Vierge est surmonté d'un triple dais fort bien sculpté, mais dont les creux ont été remplis par du badigeon. Une piscine fort jolie a été également empâtée. Piliers multicolonnes avec chapiteaux à crochets, à feuilles d'acanthe. Contreforts simples, portail cintré ; pignon de la façade surmonté de crochets. Chacune des travées de la nef est indiquée au dehors par un pignon très aigu. Un de ces pignons, à droite, est encore surmonté d'une statue de St-Michel, d'un assez bon travail. On a posé, en 1847, une verrière moderne, du plus mauvais goût et du plus détestable travail, à la grande fenêtre de l'abside. La fabrique qui a dépensé 1,200 francs pour cette verrière, aurait pu se procurer au même prix, un travail beaucoup plus artistique. Il existe sur le territoire de Thugny, un *Tumulus* qui n'a jamais été fouillé.

—

LVII° — VENDRESSE.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. Les bas-côtés, les fenêtres et le portail sous le porche doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Edifice composé d'une nef principale, avec voûte en bois, et de deux bas-côtés à voûte ogivale, formant cinq travées. Pas de transepts. Les fenêtres des deux chapelles latérales, sont ogivales à un

Digitized by Google

meneau. Chacune des deux lancettes est terminée par un cintre, et les deux lancettes sont surmontées d'un œil circulaire encadré dans l'ogive principale. Le portail ogival à boudins sert aujourd'hui de seconde porte. Il est bien conservé, mais il a été construit, en avant de ce portail, un porche carré du plus mauvais goût, en sorte que la partie extérieure de la porte, qui est la plus intéressante du monument, a été dérobée aux regards. La tour est quadrangulaire, et percée sur chaque face de deux fenêtres cintrées. Derrière l'abside se trouvent aussi des fenêtres ogivales, mais elles sont masquées par des constructions particulières. Du reste tout l'édifice est flanqué de constructions semblables. Le sol de l'intérieur est en contrebas du sol extérieur. L'Eglise est très humide. En somme cet édifice est digne d'intérêt.

—

LVIII° — VILLERS-DEVANT-LE-THOUR.

Eglise de style ogival du XIII° *siècle. La nef, les transepts, le chœur, le portail et la tourelle doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette Eglise consiste en une nef principale à cinq travées ogivales, reposant sur des piliers carrés sans ornements, et en deux bas-côtés. Les petites fenêtres ogivales qui éclairaient la nef, ont été bouchées. Deux transepts voûtés en ogive avec nervures arrondies. Celui de droite est percé d'une belle fenêtre ogivale à un meneau. Chœur ogival terminé carrément; nervures semblables à celles des transepts.

Digitized by Google

A droite, une fenêtre ogivale à un meneau. Les piliers des transepts ont été mutilés. Ceux du chœur sont multicolonnes avec chapiteaux à crochets. La façade de cette église contenait une belle fenêtre ogivale à meneaux et vitraux peints. Toutes les sculptures en ont été détruites. On remarque encore çà et là quelques fragments de vitraux. Portail ogival avec voussures à boudins, reposant sur des colonnettes accolées avec chapiteaux à figures bizarres, tels que guivres, lézards, etc. Contreforts simples. A gauche de l'abside, une tourelle à trois pans, crénelée. Le portail est en fort mauvais état, ainsi qu'une partie des murs et des contreforts.

—

LXIXe — VONCQ.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. La nef, les fenêtres et les piliers doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette Eglise a 28 mètres 80 centimètres de longueur sur 18 mètres 70 centimètres de largeur. Elle se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés, chœur et transepts à voûte ogivale. Le chœur est à cinq pans, percé d'autant de fenêtres. La plupart de ces fenêtres ont été refaites. Les deux qui sont bouchées étaient ogivales. On y reconnaît encore leurs colonnettes et leurs chapiteaux. Au dessus du portail est une grande fenêtre ogivale. Les piliers de la nef et des transepts sont multicolonnes avec chapiteaux à crosses et autres. L'église est crénelée. Tour quadrangulaire soutenue aux angles, par de forts piliers. La grande

Digitized by Google

porte et la fenêtre ogivale qui la surmonte ont été en partie bouchées. Quelques inscriptions du XVIe siècle.

—

LXe — WASIGNY.

Eglise de style ogival du XVe siècle. Les fenêtres, le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Cette église comprend une nef principale à deux travées avec deux bas-côtés. Transepts percés d'une fenêtre à deux meneaux, avec fragments de vitraux peints. Chœur à cinq pans percé de cinq fenêtres ogivales trilobées à un meneau. La voûte du chœur et des transepts est ogivale à nervures anguleuses. La nef était voûtée de la même manière, ainsi que les bas-côtés; mais les voûtes ayant eu besoin de réparations, on les a remplacées par un simple plafond. Fenêtres ogivales aux bas-côtés. Piscine dans le transept droit. Contreforts simples. Cette église est régulière et d'un aspect harmonieux. En avant se trouve un porche de construction plus récente, et qui n'offre rien de remarquable. Un des contreforts de gauche et une partie des murs de l'abside sont profondément lézardés. Des réparations sont urgentes.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE IMPÉRIALE

DE REIMS.

Dix-Huitième volume.

2e TRIMESTRE 1853. — 3e TRIMESTRE 1853.

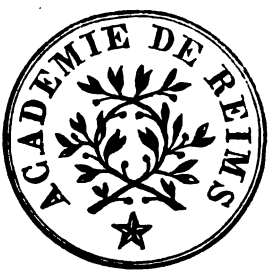

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

MDCCCLIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1852-1853.

—

Tome XVIII. — *N*° 1.

SCIENCES.

—

Communication de M. Maumené.

—

RAPPORT SUR LES APPAREILS DE VENTILATION ÉTABLIS PAR MM. LACHAPPELLE ET LEVARLET (1).

—

Messieurs Lachappelle et Levarlet, filateurs à Reims, vous ont soumis les dispositions par eux adoptées, afin d'entretenir dans leurs nombreux ateliers une ventilation continuelle et aussi active que l'exige un renouvellement complet de l'air. Préoccupés de l'importance de ce renouvellement pour la santé des ouvriers, ces habiles industriels n'ont rien négligé pour l'obtenir et nous avons la satisfaction de vous annoncer le succès complet de leurs efforts. Quel-

(1) La Commission, nommée par l'Académie, se composait de MM. Henriot-Delamotte, Baudesson, Dérodé, Vély, P. Massé, Godin, E. Maumené, rapporteur.

Digitized by Google

ques détails vous feront sans doute partager notre conviction à cet égard.

De longues réflexions ne sont pas nécessaires pour comprendre la nécessité de l'accumulation des ouvriers dans les plus petits espaces : c'est une conséquence inévitable de l'obligation où se trouve l'industrie de réduire au minimum tous ses frais généraux. A cette condition seule, il est permis d'atteindre le bon marché, cause première du bien-être général.

La nécessité industrielle de réunir les ouvriers en aussi grand nombre que possible dans un même atelier crée un danger sérieux L'air, cette première nourriture, ne peut alors conserver ses qualités utiles, et, par le fait même de la respiration, il devient nuisible ou même complètement irrespirable. Veut-on juger cette vérité par des exemples ? en voici un des plus frappants. Durant la guerre de l'Indépendance, les Américains entassèrent dans une pièce étroite plus de deux cents prisonniers, debout les uns contre les autres, et serrés de façon à ne pouvoir faire aucun mouvement ; moins d'une heure après, les deux tiers des hommes, ainsi condamnés à respirer une atmosphère trop limitée, périssaient victimes d'eux-mêmes ou de l'air vicié par leur respiration. Faute de secours, les autres auraient eu le même sort ; pas un seul n'aurait pu échapper. De ce fait extrême aux circonstances ordinaires il y a une grande distance ; mais, si l'air des ateliers présente en apparence de faibles altérations, en y regardant de plus près on peut apprécier combien son influence devient pernicieuse en se prolongeant. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les tables de mortalité et de com-

Digitized by Google

parer les nombres relatifs aux hommes enfermés dans des espaces restreints avec ceux qui représentent la mortalité ordinaire. Souvent les premiers sont décuples des seconds.

Et ce n'est pas seulement par ce résultat final, par cette mortalité plus grande, qu'il faut juger des funestes effets de l'air modifié par la respiration. Avant la mort, l'homme privé d'un air pur est soumis à une dégradation continue, d'abord au physique puis au moral ; son sort est des plus tristes, et celui-là même dont le cœur survit à l'affaissement du corps n'est point capable d'un travail énergique.

Cette vérité bien reconnue, grâce à la science, ne peut manquer de décider tous les manufacturiers à mettre leurs ateliers dans les conditions désirables ; et si l'Académie, voulant hâter la réalisation générale d'un si utile progrès, a dû offrir les récompenses dont elle dispose, réjouissons-nous d'être devancés sur cette route, et d'y trouver d'honorables négociants conduits par le seul amour du bien vers ce but important que nous nous efforçons de montrer à tous.

Messieurs Lachappelle et Levarlet ont fait établir dans leur maison de Reims, un des systèmes de ventilation dont la pratique a déjà montré les avantages, celui de M. E. Duvoir. Dans ce système la chaleur d'un foyer fournit une ventilation considérable par l'effet du tirage. On fait aboutir au cendrier un conduit ouvert par son autre extrémité dans l'atelier où doit s'effectuer la ventilation.

Digitized by Google

Après avoir clos hermétiquement les portes du foyer et du cendrier, le tirage ne peut s'établir sans que l'air de l'atelier se précipite dans le conduit pour venir au cendrier et traverser les grilles. Cet air enlevé de l'atelier y est remplacé sans peine à l'aide d'un autre tube venant du dehors et par lequel de l'air pur débouche loin de l'orifice où s'écoule l'air vicié. En donnant aux deux conduits les dimensions convenables, l'atelier demeure sans cesse traversé par un courant d'air pur, et les produits de la respiration sont entraînés complètement à mesure de leur formation.

Votre Commission a pu juger par elle même de la bonne construction des appareils et des avantages réels de la ventilation produite.

Elle a d'abord mesuré à l'aide de l'anémomètre de M. Combes la vitesse du courant d'air et par suite le volume introduit dans les salles ventilées. Elle a reconnu que ce volume n'est pas moindre de 20 mètres cubes par personne et par heure ; c'est-à-dire que la rapidité de la ventilation dépasse de beaucoup les limites jugées suffisantes. En se fondant sur les nombreuses expériences relatives à cette question et principalement sur celles de M. Dumas et sur les siennes propres, M. Peclet a fixé le volume d'air dont le renouvellement est insdispensable par personne et par heure de 6 à 10 mètres seulement.

Votre Commission a voulu vous offrir une mesure plus exacte encore du véritable avantage de cette

Digitized by Google

ventilation énergique. Elle a eu recours à l'analyse chimique de l'air dans l'une des salles ventilées et dans une autre pièce où la ventilation n'est pas encore établie. Son rapporteur a déterminé l'acide carbonique dans les deux ateliers en faisant usage de la méthode rigoureuse de Brunner et Boussingault. Voici les résultats obtenus :

10,000 litres d'air dans la salle ventilée contenaient seulement 6 litres d'acide carbonique.

10,000 litres d'air dans la salle non ventilée en renfermaient 35 d'acide.

Ces résultats montrent de la manière la plus simple et la plus directe l'utilité du renouvellement de l'air. En effet dans la salle ventilée l'air était véritablement pur. L'expérience a montré depuis longtemps, notamment à MM. Thenard et Boussingault, que l'air examiné sur le sommet d'une montagne, loin des villes, en un mot dans les meilleures circonstances, renferme de 3 à 6 litres d'acide carbonique sur 10,000. Nous pouvons donc considérer l'atmosphère de la première salle (peigneuses) comme entièrement pure. Dans la salle non ventilée au contraire l'air est altéré à un degré très marqué. Le volume d'acide carbonique atteint 35 dix millièmes, et cette proportion devient très nuisible, quand la respiration est prolongée dans une telle atmosphère. Durant les expériences faites à Paris pour la ventilation de la Chambre des Députés l'assistance trouvait insuffisante une ventilation pour laquelle l'analyse chimique indiquait 25 litres d'acide carbonique sur 10,000. La température était de 20 degrés. Qu'on juge par là du mauvais état des ateliers où nous avons trouvé 36 litres à une température 25°, 5.

Digitized by Google

L'acide carbonique n'est d'ailleurs pas l'unique cause du mal : en effet sa formation est toujours accompagnée de miasmes ou plutôt d'exhalaisons dont la présence est rendue manifeste par une odeur plus ou moins forte, et ces exhalaisons, même à faible dose, produisent certainement sur les poumons une action délétère : l'acide carbonique est donc à la fois un corps actif et un indice, une sorte de mesure, de la quantité d'autres matières plus nuisibles encore. Sa détermination est du plus grand intérêt par cette double raison.

Le système de ventilation, adopté par MM. Lachappelle et Levarlet, présente encore un avantage marqué. Le tube de prise d'air s'ouvre dans une vaste cour, et descend d'abord dans une cave bien fermée pour remonter ensuite aux ateliers. En d'autres termes, l'air pur traverse un réservoir dont la température est uniforme pendant toute l'année et il arrive dans les salles avec cette température uniforme Ainsi, pendant l'été, non-seulement l'air se renouvelle, mais il rafraîchit sensiblement les pièces qu'il parcourt en y apportant la température des caves; pendant l'hiver, il amène avec lui la même température et contribue au réchauffement.

L'établissement qui nous occupe est déjà partiellement débarrassé des pernicieuses influences de l'air confiné. Il le sera bientôt en totalité. Les nombreux ouvriers qu'il emploie sont placés dans les conditions où le travail sera pour eux le moins pénible : leur santé n'aura plus à redouter d'atteintes par le grand défaut d'air pur. Cette précieuse amélioration dont leurs chefs se sont fait un devoir, est maintenant apprécié de la plupart d'entre eux comme

Digitized by Google

elle l'est de jour en jour par toutes les personnes éclairées (1). Pour l'obtenir, MM. Lachapelle et Levarlet n'ont regardé ni à la dépense, ni aux difficultés d'une installation faite après coup.

Nous venons de parler de dépense et nous devons faire observer qu'il s'agit des frais d'établissement. Le système de ventilation fondé sur l'emploi du tirage dans la cheminée des chaudières n'exige pas un accroissement notable des frais généraux et présente la plus grande économie possible (2).

Votre Commission pense que MM. Lachapelle et Levarlet ont rempli les conditions du programme des prix que vous avez proposés pour 1853. A la vérité cet article paraît s'appliquer à l'établissement simultané d'appareils de chauffage et de ventilation : mais nous avons cru à l'unanimité que votre intention n'a pas été de demander à une même personne l'observation de deux conditions parfaitement distinctes.

Nous vous proposons, en conséquence, de décerner à MM. Lachappelle et Levarlet, pour l'installation d'un système de ventilation propre à assurer les meilleures conditions hygiéniques à leurs nombreux ouvriers, une des 3 médailles d'argent que vous avez offertes pour cet objet.

(1) Nous savons et nous constatons avec plaisir ici que d'autres personnes s'occupent en ce moment d'établir chez elles les appareils nécessaires à la ventilation complète de leurs ateliers.

(2) La ventilation est établie dans de telles conditions qu'elle amène aux foyers, terme moyen, l'air justement nécessaire à la combustion de la houille.

Digitized by Google

Communication de M. Maumené.

—

RAPPORT SUR UN APPAREIL DE SOUTIRAGE PRÉSENTÉ PAR M. GAMAHUT.

—

M. Gamahut, ouvrier ferblantier à Reims, nous a présenté un appareil de son invention destiné au soutirage du vin en général. Vous nous avez chargés, MM. Sutaine, P. Massé et moi, d'examiner cet appareil et de vous en rendre compte.

M. Gamahut a mis sous nos yeux un modèle exécuté d'une manière imparfaite ; nous avons pu juger seulement ainsi des idées de l'auteur, sans être à même d'apprécier la facilité plus ou moins grande de l'usage d'un appareil bien construit. Nous devons dire qu'il n'a pas tenu à la bonne volonté de M. Gamahut de nous soumettre un appareil convenable.

La pensée de l'auteur est d'éviter les inconvénients ordinaires du soutirage, c'est-à-dire, 1° la perte du temps, 2° l'épanchement du vin. Le moyen employé consiste à faire venir par un siphon, jusque dans un tube horizontal assez large, le vin qu'on veut mettre en bouteilles. Le tube horizontal est muni d'un certain nombre d'ajutages espacés de manière à recevoir simultanément chacun une bouteille ; les ajutages portent tous une soupape semblable à celle

Digitized by Google

de l'entonnoir déjà présenté par l'auteur, et qui a obtenu un rapport favorable. Toutes les soupapes peuvent être ouvertes au même moment par le mouvement d'un levier horizontal, et leurs flotteurs les ferment aussitôt que le vin, dans la bouteille, atteint un niveau fixé d'avance.

Il nous paraît extrêmement probable que l'appareil établi dans les conditions nécessaires de bonne construction, remplira les vues de l'auteur. Le soutirage exigera certainement moins de temps. L'épanchement du vin sera complétement évité. L'ouvrier n'aura plus besoin de l'attention fatigante, nécessitée par le mode ordinaire. En cas d'accident, le robinet placé au bas de la branche extérieure du siphon, permet d'éviter la perte de liquide qui pourrait résulter du mauvais jeu des soupapes (ce qui ne se produira d'ailleurs que difficilement). Enfin l'appareil sera transportable; son prix peu élevé; les réparations, rarement nécessaires, seront faciles et peu coûteuses.

Par toutes ces raisons, nous exprimons le regret de n'avoir pu établir plus complétement notre conviction à l'aide d'un véritable appareil et non d'un simple modèle; mais, persuadés de l'utilité de l'invention, et voulant encourager, autant qu'il dépend de nous, son auteur, nous avons l'honneur de vous proposer d'accorder à M. Gamahut une médaille de bronze.

Digitized by Google

Communication de M. Saubinet.

—

RAPPORT SUR LA MALADIE DE LA VIGNE.

—

Messieurs,

Vous m'avez renvoyé un rapport de votre correspondant M. Louis Leclerc, adressé à Mgr le ministre de l'intérieur.

Ce rapport intitulé : *Les Vignes malades*, est daté d'octobre 1852, est fort bien fait et très-intéressant pour notre localité. Il forme une brochure de 80 pages, accompagnée de quatre planches lithographiées avec beaucoup de soins, et il se divise en huit chapitres.

Le premier chapitre, intitulé : *Situation générale*, contient un aperçu historique de l'envahissement de l'*Oïdium Tuckeri*, en Angleterre, au printemps de l'année 1845, et en France, à la même époque de 1847.

L'Oïdium Tuckeri, ainsi nommé par un savant anglais, le révérend M. Berkeley, de Bristol, parce qu'il a été découvert pour la première fois, à Margate, en Angleterre, dans les cultures forcées de M. Tucker,

Digitized by Google

jardinier-primeuriste, est un très petit champignon de la famille des mucédinées. L'emploi d'un microscope ou d'une forte loupe est indispensable pour pouvoir étudier et reconnaître cette moisissure.

A Paris, comme en Angleterre, il commence par s'attaquer dans les serres, aux cultures forcées de la vigne, d'où il passe sur les treilles, et ensuite sur les vignobles. En 1851, il envahit les vignobles des environs de Bordeaux ; en 1852, il y continue ses ravages, et passe dans le Loiret, Loir-et-Cher, Maine-et-Loire, la Charente, la Haute-Garonne, les Basses-Pyrénées, la Provence, l'Isère, le Lyonnais, le Beaujolais, la Bourgogne, et jusqu'à Strasbourg et Metz.

Il franchit la Méditerranée, passe en Italie pour s'abattre en Algérie, et se faire signaler en Syrie et dans l'Asie-Mineure.

M. Leclerc constate un fait très-remarquable, et sur lequel il n'existe à sa connaissance aucun dissentiment, c'est que partout, la marche et les progrès du mal ont suivi une sorte de loi à peu près régulière et invariable.

Chapitre II. *Causes de la maladie, sa nature. — Systèmes.* — M. Leclerc déclare qu'il est impossible jusqu'à ce jour de connaître et d'indiquer les causes de la maladie.

Deux opinions, dit-il, sont en présence, et elles ont fourni des discussions interminables et des écrits multipliés, sans résultat satisfaisant.

Les partisans de la première opinion soutenue par les savants, veulent que *l'Oïdium* soit une plante parasite inconnue jusque-là, qui s'installe sur un végétal d'ordre plus élevé, sain, à l'état normal, pour y ger-

Digitized by Google

mer, se développer, fructifier, vivre enfin aux dépens de sa proie.

Les partisans de la deuxième opinion sont les vignerons-propriétaires, et ils soutiennent que l'arbuste atteint d'un mal mystérieux, appelle, par une altération profonde et antérieure, le développement d'une sorte de moisissure qu'ils nomment le *choléra* de la vigne.

Le simple vigneron, le pauvre paysan, de l'Atlantique aux embouchures du Rhône, croit fermement que ce mal est l'effet d'un mauvais air, *d'un méchant brouillard* dont il sait la date précise. De Gênes à Grenoble, de Lyon à Dijon jusqu'à Strasbourg et Metz, le peuple attribue la maladie de la vigne au gaz d'éclairage ou à la vapeur des locomotives, ce qui est tout un pour lui : inventions sataniques d'où naissent bien d'autres fléaux contemporains. Croirait-on que dans notre siècle de lumières, on ait imprimé d'aussi grossières erreurs ; mais on est forcé de le reconnaître, quand M. Leclerc cite une brochure intitulée : *Etude de la maladie de la vigne*, par Etienne Lapierre. Elle se vend à Lyon cinquante centimes.

Chapitre III. *Symptômes*, *caractères*, *effets*. — Chapitre admirablement fait, et qu'il faudrait vous lire en entier, car il ne supporte point l'analyse.

Je me bornerai à vous dire qu'à l'appui des faits que M. Leclerc y signale, et des descriptions qu'il y donne, viennent quatre planches parfaitement dessinées, d'une très grande exactitude, qui font très-bien connaître l'*Oïdium* et toutes les phases de la maladie dont il est la cause.

Ce chapitre, composé de 14 pages, est très scientifique, et je craindrais de fatiguer votre attention en vous le lisant.

Digitized by Google

J'ajouterai seulement que l'*Oïdium* a fait de tels ravages dans le Bas-Languedoc, que Mgr l'évêque de Montpellier, sur les représentations qui lui ont été faites, a ordonné, le 27 juillet 1852, des prières publiques dont M. Leclerc donne le texte.

Chapitre IV. *Circonstances favorables à l'invasion.* — M. Leclerc a été frappé de la constance d'un fait qui s'est offert de lui-même à ses regards, et en vingt localités différentes, c'est que le terrain le plus favorable à l'invasion et à la surabondande fructification de l'*Oïdium* est un sol riche, bas et humide.

Chapitre V. — *Conjectures.* — Tout, dans ce chapitre, vient par des faits appuyer les opinions émises dans le quatrième chapitre, et M. Leclerc s'étend longuement sur la découverte de l'*Oïdium* dans une serre chaude. « *Partout*, » dit-il, « l'invasion de l'*Oïdium* s'est opérée d'abord sur les vignes forcées en serre chaude ; de là, il est passé sur celles cultivées en treille, et enfin sur celles des vignobles. »

M. Leclerc établit le rapport suivant :

Le ver à soie, depuis qu'il est entre les mains de l'homme, arrive à son cinquième âge, vif, bien portant, superbe, et, tout-à-coup, ce beau ver à soie se tord en de douloureuses convulsions et meurt. D'où vient cela ? Il meurt d'un champignon, d'une mucédinée que les savants nomment *Botrytis Bassiana*, et que les magnaniers appellent la *Muscardine*. Cette maladie, chaque année, détruit en France seulement, une valeur estimée à 20 millions.

En quel lieu, à quelle époque cette muscardine a-t-

Digitized by Google

elle apparu pour la première fois ? Nul ne le sait, mais il est probable que ce fut un beau jour, chez quelque ingénieux Tucker faisant de l'éducation chauffée, étouffée, forcée, comme le primeuriste actuel de Margate fait de la culture forcée. M. Leclerc termine ce chapitre par une réflexion très-juste, et je vous demande la permission de vous la citer dans son entier.

» La *Mycologie* (connaissance des plantes cryptogames) forme l'une des parties les plus vastes, peut être, et les moins connues de la botanique. Sa nomenclature est encore un cahos. A ne citer qu'un seul fait, les mycologues ont trente-sept appellations différentes pour désigner seulement la semence de ces végétaux, qui sont loin d'être encore parfaitement étudiés. On y fait chaque jour de nouvelles découvertes. Vingt mille espèces, je crois, sont connues, mais à quel chiffre s'élève le nombre de ce qui reste encore ignoré ? L'illustre naturaliste Ehrenberg, de Berlin, a recueilli des poussières attachées à l'écorce des arbres, après de grands vents ; il y a trouvé des œufs d'insectes, des débris de végétaux, des spores imperceptibles inconnus à l'Europe. On sait les productions curieuses et parfois inattendues que fait éclore le hasard des semis ; sait-on, si en matière de cryptogames, les hasards d'un semis ne donnent jamais, sous l'influence si puissante des milieux, une variété nouvelle très apte à s'installer, à vivre, à se reproduire sur un végétal dans sa constitution primitive, par une culture abusive et séculaire, c'est-à-dire, très apte lui-même à recevoir cet hôte dangereux. »

Chapitre VI. *Moyens employés pour prévenir et combattre le mal.* — M. Leclerc déclare qu'on est maintenant bein près de reconnaître en France

Digitized by Google

comme en Italie, *qu'on ne sait rien*; triste aveu, qui échappe toujours difficilement à la science orgueilleuse.

Les deux opinions émises dans le deuxième chapitre, devaient nécessairement servir de point de départ à deux systèmes de recherches et de médications différentes

Les praticiens seuls ont beaucoup cherché.

D'un côté, pour guérir la vigne, on attaqua l'arbuste supposé malade ; de l'autre côté, on prit directement l'*Oïdium*, à partie pour l'exterminer.

Dans le premier système on a essayé la taille prématurée, la taille tardive, l'ablation des jeunes pousses et l'abstention même de toute espèce de taille. On a enterré les sarments passés à l'état ligneux, on a incisé le pied de la souche, on a coupé, gratté les racines, *rien n'a réussi*.

Dans le deuxième système, on a jeté tout simplement sur les vignes mouillées par la rosée ou la pluie, de la poussière. On a trempé des raisins dans un vase contenant de la terre argileuse délayée, et on les a entourés d'une espèce de cuirasse impénétrable. On a essayé de la fleur de soufre et du sulfate de chaux.

On a projeté sur la vigne mouillée du soufre pulvérulent à l'aide d'un appareil ingénieusement disposé (méthode M. Gontier). M. Grison, jardinier à Versailles, emploie des lotions répétées au besoin, avec l'hydrosulfate de calcium.

Chapitre VII. *Question d'histoire.* — Le système de l'incision Guida n'a point réussi. Quelques Italiens ne pouvant croire que le fait de l'*Oïdium Tuckeri* fut absolument nouveau, se sont livrés à

Digitized by Google

de patientes recherches et ont cru trouver ce cryptogame dans les auteurs de l'antiquité : Théophraste, Dioscoride et Pline l'ancien.

La presse française a parlé de toutes ces découvertes prétendues ; de là, cette croyance fort affaiblie maintenant et chancelante chez nos voisins de la Péninsule, mais enracinée et très-vivace encore dans le sud de la France, *que la maladie de la vigne a déjà existé, qu'elle a cessé d'exister, qu'elle cessera donc d'exister bientôt.*

M. Leclerc s'est rendu en Italie, et après avoir causé avec des savants éminents de ce pays, il est demeuré convaincu qu'il est impossible de s'arrêter à l'idée que l'*Oïdium* ait été connu dans l'antiquité.

Chapitre VIII. *Résumé et conclusion.* — Le mal est considérable, sans doute, dit M. Leclerc, il est surtout de nature à frapper les imaginations, et à faire naître de vives inquiétudes pour l'avenir ; mais le désastre est moins grand qu'on ne l'a fait, si ce n'est dans une région, la région du Sud, au bas du Languedoc, où on ne peut l'exagérer, tant il est grave.

L'origine réelle, la source primitive de la maladie des vignes est encore un profond, peut-être un impénétrable mystère.

La cause prochaine du mal sera probablement encore l'objet de débats scientifiques prolongés.

Un préjugé populaire explique le mal de la façon la plus absurde, par l'influence délétère du gaz d'éclairage et de la vapeur des locomotives. On aurait tort de dédaigner cette erreur ; si grossière qu'elle soit, elle a profondément pénétré dans les convictions d'un nombre incalculable d'hommes qui souffrent, s'irritent, et mêlent des menaces secrètes à leurs plaintes.

Digitized by Google

La haute température de l'atmosphère, la richesse et l'humidité du sol combinées, activent singulièrement la fructification de l'*Oïdium*. La culture de la vigne dans les terres basses et humides, est donc en général une circonstance désastreuse pour les vignobles secs et élevés.

Aucun moyen sérieux de prophylactique n'a encore été découvert.

Parmi les médications directes, plusieurs ont obtenu des succès partiels ou momentanés ; aucun des résultats décisifs et définitifs.

Le soufrage et les lotions d'hydro-sulfate de chaux, auxquels désormais sont attachés les noms respectables de M. Gontier et de M. Grison, employés habilement, sont le *salut* de l'importante culture des treilles : mais pourront-ils être appliqués en grand avec succès aux vignobles ?

Je le dis avec une intime conviction, Messieurs, le rapport très remarquable de M. Leclerc perd beaucoup par mon analyse.

Je termine, Messieurs, en vous annonçant que l'*Oïdium Tuckeri* a paru et a fait des ravages à Reims en 1852 sur les treilles, et qu'en ce moment il commence à se montrer dans quelques vignobles de notre montagne. Je l'ai examiné au microscope, et je me suis convaincu qu'il a beaucoup d'analogie avec l'*Oïdium Leuconium*, variété *rosæ Desmaz*, maladie du rosier appelée vulgairement *blanc* du rosier. Cet examen m'a prouvé l'exactitude des dessins des quatre planches qui sont jointes au rapport de M. Leclerc, et vous me permettrez d'exprimer le vœu que son rapport se trouve dans les mains de tous nos propriétaires de vignes.

Digitized by Google

Communication de M. Max. Sutaine.

—

LES TABLES TOURNANTES.

—

Tout vieillit rapidement par le temps qui court; les découvertes de la veille sont surannées le lendemain, et l'ardeur fébrile des esprits se précipite avec entraînement vers la nouveauté qui l'attire. Aussi, quoique les expériences dont je viens vous entretenir, Messieurs, soient bien récentes, il est déjà trop tard peut-être pour en faire l'objet d'un mémoire. Le but principal que je me propose, en appelant l'attention de l'Académie sur un sujet qui s'est emparé, d'une manière si vive, de toutes les imaginations, est surtout de solliciter de la part des savants, de la part des hommes spéciaux, une explication satisfaisante des phénomènes dont nous avons tous pu constater l'existence.

Depuis notre dernière séance, c'est-à-dire depuis une quinzaine de jours, les revues scientifiques, les journaux nous entretiennent de résultats merveilleux dus à une nouvelle application de la puissance du fluide électro-magnétique. Vous avez compris, Messieurs, que je veux vous parler des *tables tournantes* qui, à leur tour, font tourner toutes les têtes, et semblent devoir servir de point de départ

Digitized by Google

pour arriver à la découverte de nouveaux agents scientifiques ou industriels.

Quel parti auraient tiré de cette découverte, il y a trois ou quatre siècles, les adeptes des sciences occultes, les poursuivants d'études cabalistiques! Qu'on songe à l'impression qu'elle aurait produite sur les esprits crédules de cette époque où l'infortuné curé de Londun expiait sur le bûcher le crime de sorcellerie, alors qu'elle s'empare si vivement des imaginations sceptiques du XIXe siècle?

Qu'est-ce, en effet, que la baguette menteuse de coudrier, indiquant des trésors absents? Qu'est-ce que le baquet de Mesmer? Qu'est-ce que la tombe de ce pauvre diacre Paris auprès de cette table à laquelle un simple attouchement imprime le mouvement et donne la vie? Les convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard sont bien peu de chose en comparaison de cette ronde irrésistible entraînant dans son tourbillon les opérateurs du miracle! Et ce miracle, si chacun ne s'en rend pas compte d'une manière exacte, tout le monde, du moins, peut l'accomplir; rien de plus innocent.

Quant à moi, comme on l'a fait jusqu'ici, je me bornerai, bien entendu, à constater les effets et les résultats obtenus sans remonter à la cause, et surtout sans chercher à l'expliquer; cette tâche, je l'ai dit, appartient à d'autres.

Pendant plusieurs soirées j'ai assisté et coopéré à une série d'expériences qui, toutes, à l'exception peut-être d'une ou de deux, ont complètement réussi. Les tables, les chapeaux, les vases de porcelaine ont parfaitement tourné, et les objets inanimés

Digitized by Google

ont obéi à la puissance magnétique de sujets de différents âges ; tantôt des dames ou des hommes seuls ont expérimenté et presque toujours avec succès. Il m'a semblé, cependant, qu'une chaîne composée de personnes des deux sexes obtenait des résultats plus prompts.

Je ne vous entretiendrai pas en détail de ces diverses expériences, qui ressemblent à peu près à toutes celles dont les journaux sont remplis. Il en est une cependant qui m'a frappé plus que les autres et qui mérite peut-être une mention particulière. Une table ovale, sur laquelle s'était formée la chaîne, oscilla pendant quelques minutes, indécise, de droite à gauche et de gauche à droite ; puis, enfin, prenant son parti, s'élança énergiquement dans son mouvement de rotation. Cette indécision était-elle due à quelque irrégularité du parquet, qui cependant m'a semblé parfaitement uni, ou à toute autre cause matérielle ; ou bien provenait-elle d'influences magnétiques se combattant ou opérant en sens contraire ? Voilà ce que je ne puis déterminer ; c'est à la science à éclaircir ce mystère.

Mais la science, on le sait, conteste la réalité des tables tournantes, ou plutôt elle assigne à ces phénomènes une cause toute physique ; selon elle, l'imposition des mains, la tension des muscles des doigts doit naturellement, et sans qu'on s'en rende compte, sans qu'on s'en doute, pousser peu à peu la table et lui imprimer le mouvement. Ne pouvant expliquer on commence par nier. Eh ! mon Dieu ! que n'a-t-on pas nié ? On a nié le mouvement de la terre, on a nié la vapeur ; le plus grand génie du siècle a traité de folie son applica-

Digitized by Google

tion à la navigation. En 1836, cela est bien récent, le ministre des travaux publics (1) niait la télégraphie électrique. Cela a-t-il empêché la terre de tourner, la vapeur de sillonner les mers, le télégraphe de franchir les distances ?

Armée de ses instruments, la science décrit le cours des astres, découvre des planètes, fixe l'époque de leur retour périodique ; à l'aide de sa lentille, elle suit la circulation du sang chez les êtres les plus microscopiques ; munie de ses appareils, elle sonde, elle scrute, elle dissèque, elle décompose ; tout ce qu'elle voit elle l'explique. Mais ce qui, au premier abord, échappe à son analyse, ce qui déconcerte ses calculs, elle le nie et le rejette.

Défions-nous donc de cet orgueil de notre raison qui a déjà subi tant d'échecs et qui tous les jours est obligé de s'incliner devant les merveilles qu'il ne peut expliquer; on n'a pas encore, que nous sachions, expliqué l'attraction de l'aiguille aimantée vers le Nord, la transformation de l'humble gland en un chêne vigoureux et séculaire, et mille autres mystères qui dépassent notre intelligence et qu'il faut bien accepter cependant.

(1) Voici la réponse adressée le 31 octobre 1836 à M. Henry, d'Amiens, par M. le Ministre des travaux publics :

« . . . . . Le comité, après avoir pris connaissance de vos moyens et procédés, pense qu'ils ne pourraient être appliqués en grand, et qu'ils n'atteindraient pas le but que vous vous proposez. D'après cet avis vous jugerez, sans doute, qu'il n'y a pas lieu de s'occuper plus longtemps du système (télégraphie électrique) qui fait l'objet de votre mémoire. »

Gazette de France, 2 juin 1853.

Digitized by Google

Au lieu donc de repousser tout d'abord, Messieurs les savants, par une fin de non-recevoir absolue ces phénomènes des tables tournantes, au lieu de les traiter avec dédain étudiez-les sérieusement. Qui sait? peut-être un jour la lumière se fera-t-elle dans vos esprits, et parviendrez-vous à régulariser la marche incertaine de ces expériences dont la cause vous échappe aujourd'hui. Qui peut prévoir alors le parti que vous tirerez, au profit de l'industrie et de l'humanité, de ce nouvel agent dont la destinée, comme l'origine, nous est encore inconnue.

En attendant, si l'on s'en rapporte à tous les récits, les tables ne se contentent déjà plus de tourner; elles obéissent à la voix, elles avancent en ligne droite de gauche à droite ou de droite à gauche, frappent du pied le parquet, indiquent l'heure, se meuvent et s'animent selon la volonté des expérimentateurs. Nous faisons très volontiers la part de la crédulité et des hallucinations, des imaginations si faciles à entraîner, mais en même temps il faut bien se rendre au témoignage des hommes sérieux qui ont expérimenté eux-mêmes et qui ont voulu suivre le développement de ces opérations que d'autres trouvent trop futiles et trop peu dignes de leur attention sérieuse.

L'Académie des sciences elle-même s'est émue à ces nombreux récits; dans une de ses dernières séances, elle a entendu avec un vif intérêt un rapport d'un de ses correspondants les plus distingués, de M. Séguin aîné, dont le nom seul est déjà une sérieuse garantie. Ce rapport est d'autant plus remarquable que l'auteur, peu disposé d'abord à croire, a vu ses doutes s'évanouir par degrés devant la

Digitized by Google

conviction qui les remplaçait, et qui, par cela même, acquiert une plus grande force. M. Séguin a été témoin et acteur des faits qu'il raconte, et nous ne croyons pouvoir mieux faire que de donner, à la suite de ces brèves observations, le texte même de ce document très important sous tous les rapports.

Ces expériences, au surplus, ne sont pas à l'abri du fameux adage : *nil novi sub sole*. Il parait, en effet, que dès l'année 1805, la ville de Joigny fut le théâtre d'essais du même genre qui auraient parfaitement réussi, et laisseraient bien loin derrière eux l'anné 1853. En effet une table aurait tourné, entraînant dans son orbite douze personnes qui auraient pris place sur ses ais. Or, Joigny est en Champagne et les Champenois, comme on sait, n'ont jamais menti.

Quoi qu'il en soit de ces phénomènes ; qu'on en plaisante ou qu'on les traite sérieusement, ils ont le privilége d'occuper aujourd'hui toutes les imaginations. L'ancien et le nouveau monde se sont emparés de ces découvertes et en suivent les différentes phases avec une émulation dont il est difficile de prévoir les résultats.

Nous avons donc pensé qu'il pouvait être utile que l'Académie de Reims s'occupât à son tour de cette question, et qu'elle avisât s'il n'y aurait pas lieu de nommer une commission qui aurait pour but d'étudier ces phénomènes, d'en définir, autant que possible, la cause, et d'en constater les résultats.

Digitized by Google

Rapport de M. Séguin aîné à l'Académie des sciences.

(Gazette de France du 14 juin 1853.)

« Les nouveaux faits, dit M. Séguin, qui depuis quelque temps ont été signalés de toutes parts, relatifs à la faculté que posséderaient les corps animés de développer dans des corps inertes une électricité d'une nature particulière, m'ont paru, au premier abord, d'une nature si extraordinaire et si inconcevable, que je n'ai pas hésité à les repousser ; *mais ayant été forcé de me laisser convaincre par l'évidence*, j'ai cru devoir faire part à l'Académie des expériences que j'ai faites à plusieurs reprises et de celles dont j'ai été le témoin, persuadé qu'il était nécessaire pour fixer l'opinion de l'Académie sur une si grande question, que tous ceux qui avaient des résultats positifs à lui soumettre, et surtout comme moi, lorsqu'ils avaient l'honneur de lui appartenir, devaient se faire un devoir de lui en faire part avec la plus grande exactitude.

Le premier essai que j'ai vu tenter et auquel j'ai pris une part active a complètement échoué, et m'avait grandement confirmé dans mes idées qu'il y avait une espèce d'hallucination et peut-être un peu de charlatanisme chez les personnes qui me disaient avoir été les témoins de ces étranges faits. Nous sommes restés soixante-dix minutes autour d'une table, à la vérité assez lourde, en variant de toutes les manières les manœuvres qui nous étaient indiquées, sans obtenir le plus léger résultat.

Dégoûté de ces essais fatigants, je regardais la question comme résolue négativement et consentis

Digitized by Google

cependant, par déférence pour les assistants qui, eux-mêmes, étaient convaincus à faire l'essai sur un chapeau. A mon extrême étonnement, je le vis se soulever du côté qui lui était indiqué et tourner sur lui-même, lorsque les intentions réunies de ceux qui avaient les mains posées au dessus de ses bords, pendant que le fond reposait sur une table étaient exprimées à haute voix et d'une manière très ferme et très forte. Mais, je ne tardai pas à revenir d'un premier mouvement de crédulité que j'attribuai à une espèce d'hallucination, et il ne me resta que le désir de renouveller l'expérience dans de meilleures conditions, ce qui fut exécuté le soir même, dimanche passé.

Nous choisîmes une petite table en noyer, très ancienne, de 40 à 50 centimètres, nous étions douze à 15 personnes. M. Eugène de Montgolfier, âgé de 35 à 40 ans, et moi, fûmes les principaux acteurs des expériences ; nous formâmes une chaîne animale avec nos mains, en superposant chacun de nos petits doigts de la main droite sur celui de la main gauche de nos voisins; et au bout de dix minutes environ, la table commença à se soulever du côté qui lui était indiqué à haute voix, tourna sur elle-même, se transporta d'un bout de l'appartement à l'autre sur un plancher inégal et raboteux qui, à chaque instant, l'arrêtait dans son mouvement et occasionnait des soubresauts que nous aurions eu de la peine à obtenir en employant notre force et, cependant, nous ne faisions que la toucher légèrement du bout des doigts. Ces mouvements s'exécutaient au bout de 2 heures d'exercice avec tant de facilité que nous fîmes retirer les deux autres personnes qui étaient avec nous, et restâmes seuls avec M. de Montgolfier, sans toucher nos mains;

Digitized by Google

la table exécuta alors ses mouvements avec autant de force et de promptitude qu'auparavant, et, l'ayant abandonnée à M. de Montgolfier, seul, il put la diriger également; mais tous les essais que je fis, ainsi que les autres personnes de la compagnie, furent inutiles et, à lui seul put appartenir cette faculté.

Dans la plus grande violence de son mouvement j'essayai de retenir un de ses pieds, soit avec le bout du pied, soit avec ma main, en essayant de le faire briser; il plia fortement, mais pas assez pour déterminer sa fracture, et cependant M. Montgolfier la touchait légèrement seulement du bout des doigts. Enfin, battre la mesure au son du piano, indiquer l'âge, le nombre de personnes qui étaient en communication avec elle, furent des expériences répétées de mille manières et toujours avec le même succès.

Pour mettre le fait dans sa plus grande évidence nous voulûmes essayer de soustraire un chapeau à l'empire de la gravité, en cherchant à le détacher d'une table sur laquelle il était placé; mais nous ne pûmes y parvenir malgré que nous eussions attaché au chapeau, soit un ruban de laine, soit un mouchoir de poche pour le mettre en communication avec le sol; le chapeau s'est quelquefois soulevé tout autour et jusqu'à ce que quelques poils de la partie convexe de la calotte fussent ses soutiens; on voyait, en plaçant une bougie en face, une ligne éclairée et continue entre la table et le chapeau; mais le détachement n'a jamais été ni tranché ni complet.

Le lendemain nous avons renouvelé les expériences chez moi, avec la même table et obtenu les mêmes

Digitized by Google

résultats La table, soutenue sur deux de ses pieds, les deux autres étant en porte-à-faux, a fait le tour d'une autre table de marbre ronde, sur laquelle elle était placée. Elle a fait la même chose sur un seul pied, s'est abaissée jusqu'à terre, ensuite, au commandement qui lui a été fait, elle s'est relevée de manière à reprendre sa position première; toutes choses qui m'ont convaincu que les lois de la gravitation se trouvaient dans cette circonstance complètement interverties et dominées par une cause qui leur était momentanément supérieure.

On me mande de Fontenay, ajoute M. Séguin, que des expériences analogues y ont été faites et que l'on y a obtenu les mêmes résultats qui sont exactement les mêmes que ceux que nous avons expérimentés. »

Les membres de l'Académie présents à la relation faite par M. Séguin aîné, ont paru vivement émus par cette communication.

Digitized by Google

HISTOIRE.

—

Communication de M. Poinsignon.

—

ÉTAT POLITIQUE ET RELIGIEUX DE L'EMPIRE A LA MORT DE THÉODOSE-LE-GRAND (395).

—

Première partie.

—

ÉTAT POLITIQUE.

Division du territoire. — A la mort de Théodose-le-Grand (395) l'empire Romain, irrévocablement divisé en deux empires, s'étendait encore de la muraille d'Adrien aux rives de l'Euphrate, et de l'embouchure du Rhin au pied de l'Atlas. Ce vaste territoire se partageait en quatre préfectures, quatorze diocèses et cent dix-neuf provinces. Les préfectures et les diocèses étaient également répartis par moitié entre *l'empire d'Occident* et *l'empire d'Orient.* Cinquante-neuf provinces appartenaient au premier et

Digitized by Google

soixante au second (1). La province elle-même comprenait la cité *(civitas)*, sous-division administrative du territoire, composée d'une ou de plusieurs villes et d'un district rural. Chaque ville était gouvernée par une espèce de sénat local *(curie, ordo)*, et ce sénat correspondait immédiatement avec le gouverneur de la province. Les Bourgades *(pagi)* étaient régies par des officiers dont l'action trop restreinte paraît à peine dans l'histoire, et ne saurait être l'objet d'aucune recherche sérieuse.

Gouvernement central. — Dans l'un et l'autre empire, tous les pouvoirs appartenaient au souverain, la *loi vivante* et la *divinité* tutélaire de l'Etat. Les consuls mêmes, bien qu'à partir du règne de Dioclétien ils ne fissent plus que donner leur nom à l'année, tenaient de sa seule puissance, leur oisive et stérile grandeur. Ils n'en montraient au reste que plus de fierté, et l'on affectait de trouver plus honorable de devoir une telle récompense au jugement

(1) Il ne serait pas impossible qu'en l'année même 395, l'Occident, qui possédait alors ses 59 provinces, eût eu sur l'Orient l'avantage du nombre. Car l'Orient semble devoir au consulat d'Eutrope (398) la *Galatie* seconde, et rien n'autorise à placer avant la mort de Théodose la création des secondes *Syrie*, *Phénicie* et *Cilicie*, dont on trouve la première mention en 420 seulement, dans une loi des Empereurs *Honorius* et *Théodose* (Codic. L. 8, tit. 10, l. 10), que je n'ai encore vu citer nulle part :

Per provincias Mesopotamiam, Osdroenam, Euphratensem, Syriam secundam, Phæniciam Libanensem, Ciliciam secundam, utramque Armeniam, utramque Cappadociam, Pontum Polemoniacum atque Hellespontum, ubi magis hoc desideratur cœterasque provincias cunctis volentibus permittatur, murali ambitu fundos proprios seu loca sui dominii constituta vallare.

Digitized by Google

éclairé d'un despote, qu'au choix libre d'un peuple capricieux. C'était donc de l'Empereur qu'émanaient toutes les magistratures, sans exception ; nul n'avait d'autorité que par lui, tous étaient chargés de représenter sa personne sacrée ; c'était à la fois leur force et leur faiblesse.

A la tête de la longue hiérarchie des officiers impériaux en figuraient sept qui ne quittaient point le palais du Prince : 1° le *præpositus sacri cubiculi* (grand chambellan); c'était presque toujours un eunuque favori, qui gouvernait l'intérieur du palais, souvent même la personne du Prince et l'Etat. Sa juridiction s'étendait sur les comtes ou surintendants chargés des deux emplois importants de la table et de la garde-robe impériales (*comites palatii et cubicularii*) ; 2° le *magister officiorum* (maître des offices) qui, aux diverses attributions d'un ministre de l'intérieur, joignait l'inspection des arsenaux de l'empire, des compagnies d'ouvriers-armuriers placés dans 34 villes, 15 à l'Orient, 19 à l'Occident, et des machines de guerre mises en réserve pour servir à l'approvisionnement de l'armée. Ses nombreux commis se partageaient entre quatre bureaux *(scrinia)*, dont le premier s'occupait des mémoires, le second des lettres, le troisième des demandes, et le quatrième des ordres et des expéditions de toute espèce ; 3° le *questeur*, qui remplissait les fonctions de grand chancelier, sans avoir toutefois l'usage du sceau, dont l'invention paraît appartenir à l'ignorance des barbares ; 4° le *comes sacrarum largitionum* ou ministre des finances, dont la juridiction s'étendait non-seulement sur les mines de métaux précieux et sur les hôtels des monnaies, mais encore sur les manufactures impériales

Digitized by Google

de toile et d'étoffes de laine; 29 receveurs provinciaux correspondaient avec lui; 5° le *comes privatæ domus*, trésorier du revenu particulier que les empereurs tiraient des anciens domaines des rois, ou des républiques subjuguées, et surtout des confiscations et des proscriptions; 6° et 7° les deux *comites domesticorum (equitum et peditum)*, commandants de la garde du palais, qui consistaient en 3,500 hommes, partagés en sept écoles (*scholæ*).

Administration provinciale civile. — Les préfets, chefs suprêmes de l'administration dans chaque préfecture, correspondaient avec ces sept ministres, et les ordres impériaux qu'ils en recevaient, se transmettaient successivement aux vice-préfets ou vicaires, dont deux avaient les titres particuliers de comte d'Orient et de préfet augustal, et aux gouverneurs de provinces, proconsuls, comtes, ducs, consulaires, présidents ou correcteurs. Tous ces magistrats étaient chargés de prendre soin, chacun dans son département, des divers intérêts du souverain et des peuples, en veillant d'un côté sur la perception des impôts, la conservation des domaines publics, l'entretien des routes militaires et des postes impériales, le recrutement, l'administration des armées; de l'autre en maintenant l'ordre et la paix par une sévère distribution de la justice. Ils avaient droit d'infliger des punitions corporelles, et de juger à mort dans les crimes capitaux; mais ils ne pouvaient accorder au criminel le choix du genre de son supplice, ni prononcer de sentence d'exil; ces prérogatives étaient réservées aux préfets qui ordonnaient égale-

Digitized by Google

ment seuls la ruineuse amende de 50 livres d'or (1). Il était d'ailleurs permis dans les affaires de quelque importance, soit civiles, soit criminelles, d'appeler de toutes les juridictions inférieures au tribunal du préfet, et sa sentence était définitive.

Militaire. — Depuis que Constantin avait séparé définitivement le pouvoir militaire du civil, et que les prétoires n'exerçaient plus que ce dernier, le pouvoir militaire était aux mains des *maîtres de la milice*, dont deux (magistri equitum et peditum), présents (præsentes) dans chacune des deux cours, avaient sous leurs ordres respectifs, l'un la cavalerie, l'autre l'infanterie, ce qui ne les empêchait pas à la guerre de commander indistinctement tous les corps, tandis que quatre maîtres de l'une et de l'autre arme *(magistri utriusque militiæ)* étaient chargés de défendre en Occident *(Gaule)* la ligne du Rhin, en Orient (*Illyrie-Thrace-Orient*) celle du Danube et de l'Euphrate. A ces généraux étaient subordonnés 35 commandants attachés aux provinces (2). Dix de ces commandants portaient le titre de *comites*, et les autres celui de *duces*, deux titres déjà anciens (3), qui

(1) Les présidents et les consulaires ne condamnaient qu'à 2 onces ; les vicaires ordinaires à 3 ; les proconsuls, le comte d'Orient et le préfet d'Egypte à 6. Gibbon évalue la livre d'or romaine à 40 livres sterlings ou mille fr. L'once aurait donc valu 83 fr. 34 cent. Comme il est souvent question de l'*aureus*, disons tout de suite qu'il fallait 72 aurei pour la livre d'or, et que chacune de ces pièces valait près de quatorze fr.

(2) Il y en avait 3 dans la Grande-Bretagne, 6 dans les Gaules, 1 en Espagne, 1 en Italie, 5 sur le Haut et 4 sur le Bas-Danube, 8 en Asie, 3 en Egypte et 4 en Afrique.

(3) Celui de *comte* ne désigna que les conseillers privés du Prince jusqu'au temps de Constantin. En le conférant aux of-

Digitized by Google

donneront naissance aux titres féodaux de *ducs* et de *comtes*. Outre leurs appointements, ils recevaient tous une forte pension pour l'entretien de 190 valets et de 158 chevaux. Au reste leur traitement, comme celui de tous les officiers civils ou militaires de l'empire, leur était, partiellement du moins, payé en denrées, et ce fut seulement sous Théodose II qu'on cessa de rien donner en nature aux gouverneurs, tant il y avait peu d'activité alors dans les relations commerciales, tant était imparfaite encore la circulation dans l'empire.

Armée — L'armée, dont ils avaient maintenant la conduite exclusive, se partageait en deux corps : les troupes de la cour (*comitatenses*) (1) ou de l'intérieur, distribuées dans les villes les plus opulentes de l'empire où elles s'amollissaient, et les garde-frontières (*pseudo-comitatenses*, *castriani*, *riparienses*), à qui l'on promettait après les fatigues d'un service mal payé, des terres limitrophes des barbares. Les unes et les autres étaient distribuées en légions ou en cohortes. Mais il faut reconnaître que la légion n'était plus qu'un nom depuis Constantin qui, en la composant, à ce qu'il paraît, de 1,000 à 1,500 hommes, la réduisit à peu près à ce qu'était l'ancienne cohorte *milliaire* (2).

ficiers civils et militaires, cet empereur lui assura la prééminence sur celui de duc, qui ne paraît pas remonter au-delà du règne de Valentinien.

(1) Elles étaient différentes des écoles du palais ou troupes *palatines*, maison militaire de l'empereur, dont nous avons parlé plus haut.

(2) Le nom même s'en perdit bientôt ; il disparut vers le temps d'Honorius pour faire place à celui de *numeri* (nombres). — Dans l'ancien système, la cohorte milliaire composée de 1,105 fantassins et de 132 cavaliers, était la première des dix cohortes

Digitized by Google

Ajoutons que s'il devint par-là plus facile de mouvoir chacun de ces détachements, ils durent être aussi d'autant plus aisés à vaincre que le sentiment de leur faiblesse particulière les rendait timides et incertains. Mais il suffit à la vanité impériale qu'elle pût compter avec 583 garnisons-frontières, 133 légions sur l'état d'une armée qui, après Constantin, fut un instant forte, suivant Gibbon, de 645,000 hommes. Cet effort aurait autrefois surpassé les besoins de l'empire; à la fin du IVe siècle, il se trouvait bien au-dessus de ses facultés. L'amour de la gloire était décidément éteint dans le cœur des Romains, et il n'était pas rare de voir des jeunes gens se couper les doigts de la main droite pour échapper au service militaire. On avait vainement élevé la solde, réduit la taille de 5 pieds 10 pouces à 5 pieds 7 pouces (1), et débarrassé le soldat, au risque de l'exposer sans défense aux coups de l'ennemi, de la cuirasse et du casque (2) dont le poids lui devenait de jour en jour plus insupportable. Le nombre des déserteurs était si considérable, même parmi les *robustes* Gaulois, que Valentinien ordonna de les brûler vifs; en Illyrie, on en était venu à ne pouvoir plus faire de recrues. Il fallut encore abaisser à 42 pièces d'or *(aurei)* (3) le rachat du service, fermer les yeux sur

de la légion. Les autres s'appelaient cohortes de 500, bien qu'elles comptassent en réalité un peu plus de 600 hommes, tant fantassins (555 h.) que cavaliers (66 h.) Végèce, l. 2., c. 1er.

(1) C'est-à-dire de 5 pieds 3 pouces 9 lignes à 5 pieds 1 pouce 0 ligne, ou de 1 mètre 725 millimètres à 1 mètre 651.

Valentinien. — Code Théod., L. 7, tit. 13, l. 3.

(2) Gratien.

(3) 600 francs environ. L'empereur Valens exigeait quelquefois 80 aurei

Digitized by Google

l'admission des esclaves et se décider à confier presque exclusivement aux barbares la défense de l'empire. Les riches, en effet, n'avaient d'autre souci que d'échapper aux périls des combats pour s'attacher au gain des emplois civils; la loi interdisait d'ailleurs la carrière des armes à quiconque possédait au moins 25 arpents de terre, et traitait le propriétaire qui entrait dans les légions comme un contribuable réfractaire, comme un débiteur en faillite. Le noble métier de la guerre devenait nécessairement le partage d'une plèbe misérable et corrompue, dont il ne fallait attendre ni patriotisme, ni courage. Aussi « le soldat occupait ses loisirs à composer des chants » obscènes dont la licence aurait paru déplacée dans » une partie de débauche. Il ne reposait plus sur une » pierre, comme jadis, mais sur la plume et dans un » lit mollement étendu. Il aurait rougi de boire dans » un vase d'argile; il lui fallait une coupe plus lourde » que son épée. » (1) Il ne s'arrachait à ces délices que pour fuir devant l'ennemi : ni bâton, ni torture, ni bûcher ne pouvaient les arrêter. Les barbares seuls savaient frapper les grands coups; on chargea leurs robustes épaules du fardeau sous lequel ployait la faiblesse des Romains, et l'on remit le soin des destinées de l'empire à des *fœderati*, qui, tout en vendant leurs services aux empereurs, entendaient garder sous les drapeaux de Rome leurs chefs indigènes, leurs armes, leur cri de guerre, leur organisation nationale enfin. Le caprice des premiers Césars avait donné l'exemple; ce fut bientôt une nécessité de le suivre. Probus en enrôlait déjà 16,000;

(1) Amm.-Marc., L 22, c. 4

Digitized by Google

Constantin eut à la fois 40,000 Goths, sans compter les Franks, les Huns, les Alains, les Sarmates, etc. Il les transmit à ses successeurs, et Théodose en tira de grands secours. On sait quelle était la composition de l'armée que ce prince opposa au tyran Eugène. On y voyait les montagnards de la Colchide, de l'Ibérie, de l'Arménie, des Arabes, des Saces, des Parthes même et des Indiens : c'était le contingent de l'Orient. Pour l'Occident, *la plupart des tribus guerrières d'au-delà du Danube* avaient envoyé des détachements, et 20,000 Goths qui obéissaient à la voix d'Alaric s'étaient joints à eux sous le nom de *confédérés*. A partir de ces temps-là, il n'y eut plus d'autres armées dans l'empire, et la cavalerie qui faisait la principale force des barbares commença à y dominer (1). Aussi peut-on facilement prévoir que les défenseurs de la terre romaine en deviendront bientôt les maîtres.

Impôts directs. — La guerre appelle naturellement l'impôt, *neque arma sine stipendiis, neque stipendia sine tributis haberi queunt* : ce sont là les deux grands nerfs de tout état. Il y avait dans l'empire trois sortes d'impôts : deux impôts directs, l'un par arpent de terre, l'autre par tête, et divers impôts indirects sur le commerce et l'industrie. La taxe sur les terres (*jugatio* ou *capitatio*), telle qu'elle fut établie par Dioclétien et régularisée par Constantin, était assise sur une division du territoire romain faite en portions égales non par leur étendue, mais par leur valeur, de sorte que toutes ces portions, désignées par

(1) Le terme *miles* qui ne désignait autrefois que le fantassin, finit donc par signifier *cavalier*.

Digitized by Google

l'expression de *caput*, donnassent un même chiffre de revenus. La répartition s'en faisait d'après la quantité des *jugères*, la qualité du sol, le nombre des esclaves, des colons, des bêtes de somme et des bestiaux employés à son exploitation. Les rôles en étaient dressés tous les 15 ans sur l'état des changements que la nature avait éprouvés, le montant chiffré à l'encre rouge de la main même de l'Empereur, et la publication de l'édit impérial appelé pour ce motif *indiction*. De-là l'*ère des indictions* qui date du 1er septembre 312 (1). On prélevait cet impôt, suivant les besoins du service, 1° en nature, c'est-à-dire, soit en produits agricoles et de consommation, tels que blé, orge, huile, vin, fourrage, sel, etc.. soit en produits bruts ou manufacturés, tels que bois, charbon, chaux, fer, cuivre, habillements, etc.; 2° en espèces d'or et d'argent qui tenaient lieu de toutes ces choses, et qui en représentaient la valeur.

A cette indiction *canonique* et régulière, on ajoutait, en cas d'urgence, une *superindiction* ou surcroît extraordinaire, que le prince seul avait le droit de frapper et que les gouverneurs des provinces pouvaient seuls répartir.

La taxe sur les personnes ou la capitation proprement dite (*humana capitatio*) était levée indifféremment sur toutes les personnes libres, et variait avec la richesse des provinces ; mais dans chaque province on divisait la totalité de l'impôt en autant de fractions qu'il y avait de contribuables ; et comme une contri-

(1) Le rôle des contributions était auparavant fixé tous les dix ans

Digitized by Google

bution qui frappe également tous les citoyens, sans égard pour les ressources de chacun, si elle est légère pour les riches, se trouve fort onéreuse pour les classes inférieures, on avait imaginé, dans l'intérêt de celles-ci, d'associer plusieurs personnes pour *une seule tête* ou quote-part de capitation (1), et en même temps, afin que les riches payassent en proportion de leur fortune, de compter chacun d'eux pour *plusieurs têtes*. Ainsi, dans une requête poétique adressée au vertueux Majorien, Sidoine Apollinaire, dont la bienfaisance était d'ailleurs inépuisable, personnifiait sa part du tribut sous la figure de Géryon, ce triple monstre de la fable, et suppliait le nouvel Hercule de lui sauver la vie en lui abattant trois têtes (2). On peut croire en effet que, s'il y avait justice à faire retomber sur les propriétaires opulents le fardeau de l'imposition, ceux-ci le trouvèrent pesant, et nous aurons bientôt occasion de juger les tristes effets de la tyrannie fiscale. On a peine à comprendre, par exemple, comment les ministres de Constance avaient pu porter en Gaule la cote-personnelle à la somme de 25 pièces d'or par tête, ou environ 350 francs. Julien, à son arrivée dans cette contrée, réduisit l'impôt, il est vrai, à 7 pièces d'or, un peu moins de 100 francs ; mais cette somme même paraîtra encore exhorbitante à quiconque réflé-

(1) Les empereurs Valens et Valentinien semblent être les premiers qui aient permis de réunir ainsi deux ou trois hommes pour une seule tête, et de même jusqu'à quatre femmes : Cum *antea* per singulos viros, binas vero mulieres capitationis norma sit censa, *nunc* binis ac ternis viris, mulieribus autem quaternis, unius pendendi capitis jus attributum est. Cod. Just., l. 11, titre 47, l. 10.

(2) « Geryones nos esse puta monstrumque tributum.
Hic *capita*, ut vivam, tu mihi tolle tria (Carm. 13.) »

Digitized by Google

chira que la misère publique était déjà telle, au temps de Dioclétien, que, s'il faut en croire Lactance, il y avait plus d'hommes qui recevaient que de gens qui payaient. Le nombre des employés était du moins prodigieux. Julien avait su borner à 17 celui des officiers de la police impériale, sorte d'espions fort dangereux qu'on appelait honnêtement *les yeux* du maître : ils étaient depuis son règne montés à 10,000. Quand Honorius et Arcadius entreprirent la *réforme* des bureaux de la cour, le premier de ces princes crut faire beaucoup en restreignant au nombre de 646 les commis de l'intendant des finances, et à 300 ceux de l'intendant du domaine, sans compter les surnuméraires ; l'aîné réserva, avec 610 surnuméraires, 280 employés. Dans les seuls bureaux du préfet du prétoire d'Afrique, on en comptait 398 ; 600 dans ceux du comte d'Orient. Pressé par la nécessité, ignorant ou dédaignant l'art difficile de créer la richesse, toute l'habileté du gouvernement devait naturellement consister à trouver les moyens de la conquérir, au risque d'étendre et d'augmenter la misère publique.

— *Indirects.* — Restait-il encore quelque chose au malheureux contribuable, après avoir satisfait aux exigences des collecteurs : il recevait l'ordre d'aller l'offrir à César, à l'occasion de son joyeux avènement, de son consulat, de la naissance d'un prince, de la création d'un César ou de quelque victoire sur les barbares (*Aurum coronarium.* — *Glebalis collatio* de 1,600 livres d'or pour le sénat). S'il était commerçant, il fallait que tous les cinq ans il communiquât ses livres aux agens du fisc, qu'il leur rendît compte de ses bénéfices, et qu'il les partageât avec le trésor (*aurum lustrale*). Cultivateur, il était soumis à de continuelles

Digitized by Google

corvées, pour transporter dans les magasins de l'Etat les denrées provenant du domaine public. Il y perdait un temps précieux, ses attelages, ses champs, dont la souffrance et le dépérissement le forçaient à s'enfuir, s'il voulait échapper aux charges toujours plus intolérables de la propriété. Car l'or qui provenait de ces impôts, et dont on aurait dû ménager scrupuleusement la précieuse ressource, la munificence impériale l'absorbait avec une avidité désespérante, pour le prodiguer avec un scandale inouï à d'avares ministres, à d'insatiables barbares dont il paraissait plus aisé d'acheter le repos que d'arracher par les armes la soumission, aux factions séditieuses des cochers, à la troupe impure des mimes et des courtisanes.

Privilégiés. — Noblesse administrative et sénatoriale. — L'exemption de l'impôt (on n'entend point parler de l'impôt foncier qui n'épargnait que le domaine impérial) était accordée à tous ceux qui professaient les arts libéraux (1), la médecine, le droit, la philosophie, et à tous les membres de l'armée sans distinction. Tout militaire était également exempt des *charges* municipales, et partageait ce double privilége avec le clergé, l'ordre sénatorial et tous ceux qui avaient le droit de porter le titre de *clarissimes*. C'était-là ce qu'on appelait la classe des *privilégiés*, qui renfermait dans son sein la *noblesse* de l'empire tant administrative que sénatoriale. Cette noblesse comprenait trois degrés éminents : les *illustres* (consuls, patrices, préfets, commandants-généraux, ministres du palais) ; les

(1) Artes quibus liberales doctrinæ atque ingenuæ continentur, Geometrica, musica, litterarum cognitio et poetarum. *Cicéron.* Epist, lib. 4, ep. 3.

Digitized by Google

respectables (proconsuls, lieutenants-généraux, secrétaires des sept ministres), et les *clarissimes* ou *honorables* (vice-préfets, gouverneurs, sénateurs), au-dessous desquels se rangeaient les *perfectissimi* et les *egregii*, magistrats subalternes. Dans cette *divine hiérarchie*, ainsi la nomme-t-on souvent, chaque dignité était asservie à une quantité de vaines cérémonies dont il fallait faire son étude, et qu'on ne pouvait négliger, comme étant de *précepte divin*, sans commettre un *sacrilége*. Valentinien avait dû punir d'une amende ceux qui omettaient de donner aux magistrats les titres qui leur convenaient, afin qu'on s'habituât à ces pompeuses qualifications. Mais à la fin du IVe siècle, elles étaient passées dans le domaine de la langue, où elles attestaient la ridicule vanité des uns, et la déplorable servilité des autres. Car, pour de la considération, il était difficile que le peuple en témoignât à la plupart de ces récentes *sérénités*, *gravités* ou *grandeurs* qu'il avait vu s'élever avec la faveur d'un prince qui pouvait les dépouiller de leurs honneurs comme il lui avait plu de les en revêtir : noblesse de parvenus souvent sans aïeux et sans mérite, toujours sans hérédité et sans indépendance. Une noblesse plus réelle pourtant s'attachait aux membres de l'*ordre sénatorial*. Ceux-ci jouissaient d'un titre héréditaire, du droit d'invoquer dans les procès-criminels un tribunal particulier et de n'être point soumis à la torture. Mais quelle popularité pouvaient acquérir, quelle influence pouvaient exercer sur la nation, des hommes sans conviction religieuse, à qui Gratien, par un sentiment de jalousie, mêlée de pitié dédaigneuse, venait d'interdire le métier des armes, et qui, suivant Aurélius Victor, « se délectaient

Digitized by Google

» dans leurs loisirs, tremblaient toujours pour leurs » richesses, en préféraient l'usage et l'affluence à l'éter- » nité elle-même, et préparaient ainsi la voie non-seule- » ment aux soldats, mais encore aux barbares pour » dominer sur eux et sur leur postérité. » Ammien Marcellin a fait une peinture très-piquante de la mollesse et de la corruption de ces nobles romains ; il faut s'en donner ici le spectacle. « Oublieux, » dit-il, « de leur propre gloire et de celle de leur pays, ils se livrent sans pudeur aux plus méprisables excès..... Se disputant sans cesse des titres fastueux, ils choisissent ou inventent des noms sonores (jusqu'à charger leur nom propre de 4, 5 et même 7 surnoms), afin de frapper la foule crédule d'étonnement et de respect. Dans la vaine espérance de perpétuer leur mémoire, ils multiplient leurs statues en bronze et en marbre, et ne sont point contents que ces monuments de leur vanité ne soient couverts de lames d'or..... Ils calculent entre eux leur rang et leur considération par l'élévation de leur char et par la pesante magnificence de leur manteau qu'ils ont bien soin d'agiter, pour en étaler les franges et laisser voir leur tunique où sont brodées diverses figures d'animaux. Etrangers, allez les voir, ils vous accableront de caresses ; retournez-y, il semble qu'ils ne vous aient jamais vus. Partent-ils pour la campagne, devant eux marchent d'abord des cuisiniers enfumés, puis des esclaves et des parasites. Le cortége est fermé par une bande d'eunuques de tout âge, pâles, livides, affreux. Ce sont toujours, à les entendre, marches de César et d'Alexandre. Une mouche qui se pose sur leur éventail doré, un rayon qui passe à travers quelque trou de leur parasol les désole : ils voudraient être nés parmi les Cimmériens.

Digitized by Google

Ils ne sortiront d'ailleurs jamais, ne prendront jamais le bain ni le dîner, avant d'avoir consulté, selon les règles de l'astrologie, la position de Mercure et l'aspect de la lune : crédulité assez plaisante chez des gens qui osent nier ou révoquer en doute l'existence d'un Dieu tout-puissant. Là, les plus intimes amis ne se voient plus, dès que l'un d'eux est gravement malade ; un serviteur est chargé d'aller s'informer des nouvelles, et n'oserait rentrer au logis avant de s'être lavé de la tête aux pieds. Cependant l'avarice l'emporte sur cette crainte efféminée, et s'il y a quelque chose à gagner, le sénateur le plus goutteux ira jusqu'à Spolète et déposera toute fierté. Un citoyen riche et sans enfant est le plus respecté, le plus caressé des Romains. La profession de joueur est encore un moyen sûr de s'introduire dans la familiarité des grands. Les confédérés sont unis par un lien indissoluble d'attachement ou plutôt de piraterie, et un degré de science supérieur dans le jeu de trictrac est un moyen infaillible d'acquérir de l'opulence et de la réputation... On peut croire que l'envie de s'instruire tourmente rarement des nobles qui abhorrent toute espèce de fatigue et méprisent tous les avantages de l'étude. Des satyres, de verbeuses et fabuleuses histoires, voilà les seuls livres qu'ils daignent lire. Les bibliothèques que leur ont laissées leurs pères, sont fermées comme des sépulcres et le jour n'y pénètre jamais ; mais ils sont toujours en concerts. On n'entend chez eux que voix qui modulent, qu'instruments qui résonnent. Ces instruments eux-mêmes n'ont plus les formes modestes du vieux temps, et l'art ne s'ingénie qu'à fabriquer des orgues hydrauliques, des flûtes gigantesques et des lyres colossales. La musique a chassé

Digitized by Google

la philosophie, les professeurs d'éloquence ont cédé la place aux maîtres en fait de voluptés » (1).

On pourra, si l'on veut, soupçonner de quelque exagération la satyre d'Ammien, bien que cet historien ait pris soin de nous avertir qu'il serait court et sincère; mais il demeure bien évident, que ce n'était point sur une si étrange noblesse que pouvait désormais reposer l'avenir de l'empire. Serait-ce sur la haute bourgeoisie?

Gouvernement local ou municipal. — Chaque ville avait pour son gouvernement particulier un corps ou collége municipal qui se nommait tantôt l'ordre des décurions (*ordo decurionum*) ou simplement l'ordre (*ordo*), tantôt la curie (*curia*), le sénat (*senatus*). Chacun des membres de ce collége prenait le titre de *décurion*, de *curiale* ou de *sénateur*. « La classe des curiales comprenait les habitants des villes, soit qu'ils y fussent nés (*municipes*), soit qu'ils fussent venus s'y établir (*incolæ*), qui possédaient une propriété foncière de plus de vingt-cinq arpents (*jugera*), et qui ne comptaient, à aucun titre, parmi les privilégiés exempts des fonctions curiales. On appartenait à cette classe, soit par l'origine (*originales*), soit par la désignation (*nominati*). Tout enfant d'un curiale était curiale et tenu de toutes les charges attachées à cette qualité. Tout habitant, marchand ou autre, qui acquérait une propriété foncière au-dessus de vingt-cinq *jugera*, devait être réclamé par la curie et ne pouvait refuser (2). » Car la curie

(1) Ammien-Marc. passim et sp., l. 14, § 6

(2) Guizot, *Essais*, 1re *dissertation*.

Digitized by Google

devait toujours être au complet (1); et le nombre des membres, qui variait nécessairement selon l'importance et la richesse de la cité, était assez ordinairement de cent. Parmi les curiales, les uns remplissaient les fonctions de magistrats (*magistratus*), et, à ce titre, jouissaient de certains honneurs (*honores*), exerçaient une certaine juridiction. Les autres étaient de simples employés (*munera*), que les magistrats proposaient aux suffrages de la curie. Les magistrats eux-mêmes étaient nommés directement par elle : ce fut jusqu'à la fin du IVe siècle le *duumvir juridicando*, chargé de rendre la justice dans les limites de la juridiction curiale; le *duumvir quinquennalis* aussi nommé curateur (*curator*) et censeur (*censor*), qui administrait les finances de la cité, surveillait les édifices et les travaux publics; et l'*édile*, qui avait la police de la voie publique, des édifices, des bains, en ce qui concernait la sûreté, la salubrité et le bon ordre. Quelquefois, suivant ses convenances ou ses besoins, la curie substituait aux duumvirs des *quatuorvirs*; mais, quels qu'ils fussent, elle n'élisait jamais ses magistrats que pour un an. Il paraît aussi qu'en des circonstances difficiles, l'empereur choisissait, pour gouverner la ville à la place des duumvirs, un officier qui prenait pour cette raison le titre de *produumvir* (*pro II vir*). Nous en avons, entre autres, une preuve intéressante dans une inscription trouvée à Narbonne. Les employés étaient : 1° le *susceptor*, percepteur des impôts; 2° les *irenarchæ*, commissaires de police, que secondaient dans la recherche et la première poursuite des délits,

(1) ... Cum ex utilitate sit semper ordinem plenum habere. L. *generaliter* 3, § 2. D., lib. 50, tit. 2, *de decur.*

Digitized by Google

les *stationnaires*, espèce de soldats de police, ayant leur poste en de certains lieux fixes, et les *curieux* ou espions publics dont nous avons parlé plus haut; 3° les *curatores*, chargés de tel ou tel service municipal particulier; 4° les *scribes* et les *tabellions* qui faisaient à peu près les fonctions de Notaires. Telle était donc, avant le v° siècle, l'administration intérieure des cités. Mais alors elle semble avoir subi d'importantes modifications. Les duumvirs ont généralement disparu et les affaires sont gérées par les *principales*, les premiers inscrits sur l'album ou registre de la curie. Le premier de tous est aussi le plus élevé en dignité; il n'est point élu par les décurions, comme l'était le duumvir: il tire sa prééminence de son rang d'inscription; son office n'est pas annuel, il dure d'abord 5 ou 10 ans, puis 15. C'est lui qui rend la justice; les autres principaux se partagent les différentes fonctions municipales. Un nouveau magistrat a aussi été créé dès l'année 365, le *defensor civitatis*, qui était choisi par la réunion générale des citoyens, des décurions et du clergé. Il est chargé de défendre le peuple contre les exactions de la curie, la curie contre les exigences arbitraires des officiers impériaux, dont il défère les jugements à la cour du prince. Il était dans le principe étranger à la curie; mais il est devenu peu-à-peu l'un de ses magistrats, en attendant qu'il en soit le chef (1).

(1) Justinien leur accorda le droit de remplir dans la cité les fonctions du gouverneur de la province en son absence. Il leur attribua la juridiction dans tous les procès dont la valeur ne s'élevait pas au dessus de 300 aurei. Ils eurent même une certaine compétence en matière criminelle, et deux appariteurs leur furent adjoints.

Digitized by Google

Le sort des curiales n'est pas moins changé que la forme du gouvernement municipal ; mais il l'est depuis un plus long temps. Le décurionat avait été d'abord recherché comme un grand privilège, comme un moyen d'échapper à la tyrannie et quelquefois d'entrer en partage avec elle. Alors la curie était riche, et, les impôts une fois payés, on pouvait jouir d'une certaine indépendance. Mais quand le fisc eut absorbé une partie des biens du municipe, et que les impôts eurent augmenté avec les besoins des empereurs, la condition des curiales fut la plus misérable de toutes. Dès les premières années du IVe siècle, on commençait à l'abhorrer comme la plus dure des servitudes. La fuir était impossible. Le curiale ne pouvait pas même habiter la campagne ; encore moins lui était-il permis d'aliéner sa propriété. Les rangs du clergé ne s'ouvraient pour lui que s'il avait laissé la jouissance de sa fortune à quelqu'un qui consentît à être curiale à sa place. Ainsi renfermé dans la curie, il devait administrer les affaires de la cité à ses risques et périls, et percevoir les impôts publics sous la responsabilité de ses biens propres, en cas de non-recouvrement. Et si les terres soumises à l'impôt étaient abandonnées par leurs possesseurs, elles revenaient à la curie qui était tenu d'en acquitter la taxe jusqu'à ce qu'elle eût trouvé quelque citoyen qui voulût bien se dévouer à la payer.

Pour tant de charges, c'était à peine si le décurion était exempté de la torture et de certaines peines afflictives et infamantes réservées pour le menu peuple. Lorsqu'il avait passé par tous les degrés des magistratures curiales et échappé à toutes les chances de ruine dont la carrière était semée, il pouvait espérer

Digitized by Google

d'être admis dans la classe des privilégiés. Moins heureux et tombé dans la misère, il était nourri aux dépens du municipe, quand il restait au municipe des administrateurs.

Il n'était en effet sorte de moyens qu'ils n'inventassent pour se soustraire à un si dangereux honneur; mais plus ils s'efforçaient d'y échapper, plus la loi mettait de rigueur à les y attacher. En vain cherchent-ils un abri dans l'armée, dans l'Eglise, dans les diverses corporations: elle les rappelle impitoyablement à leurs fonctions municipales et les remet dans leurs chaînes. Cependant « ils voient chaque jour leur » fortune succomber sous le poids des redevances » extraordinaires qu'aggravent encore des exactions » continuelles de toute nature; car les officiers du » prétoire, ceux du palais, et en général les appa- » riteurs des autres puissances, après avoir reçu du » contribuable l'impôt de l'armée, courrent ça et là » par les provinces..., pour remettre en vigueur » d'anciens titres périmés, commettant ainsi un af- » freux brigandage. Epuisé déjà par les super- » indictions précédentes, le possesseur traîne pénible- » ment après lui un arriéré qu'il ne peut solder, » et cependant les nouvelles indictions se succèdent » suivant l'ordre des temps, et amènent de nouvelles » charges. Ce qui lui reste de ressources, il l'emploie » à acheter des délais ; il recourt à l'usure (elle ne se » renfermait point dans les limites de la loi) (1); en

(1) L'usure légale était de 12 pour cent ; au bout de huit ans le capital était doublé. Que devait-être l'illégale ? « C'est là ce qui explique l'acharnement avec lequel l'Eglise proscrivit l'usure et poursuivit les usuriers. On dirait qu'elle n'a pas assez d'anathèmes pour les frapper : elle semble fermer pour eux seuls les

Digitized by Google

» peu de temps, elle l'écrase sous la masse accu-
» mulée de rentes (1) ». Il vend alors ses enfants ou il les abandonne sur la voie publique pour n'avoir point à les nourrir. Vain sacrifice! Après avoir souffert mille tortures, il est jeté dans une prison où il finit le plus souvent par se pendre de désespoir. Quelquefois on abrège et l'on commence par le faire mourir. Tel était le sort de beaucoup de contribuables. Il était rare, surtout dans certaines contrées et en Egypte particulièrement, d'en rencontrer un qui ne portât point sur sa chair l'empreinte du fouet du collecteur : cela commençait à devenir un titre et un honneur. Ainsi les gouvernements pervertissent et dépravent les nations. Mais le plus souvent, en voyant l'abîme où allait s'anéantir le peu de liberté qui leur restait, les malheureux s'enfuyaient, ils allaient se cacher au fond des forêts ou du désert, abandonnant leurs biens à l'Etat. Dans sa colère, Valentinien Ier voulut un jour faire mourir trois curiales en un certain nombre de villes qu'il désigna. Et que faudra-t-il faire, s'écria Florentius, préfet du prétoire des Gaules, s'il ne s'en trouve pas trois dans chacune d'elles ? Et en effet Libanius affirme que dans quelques localités il ne s'en trouvait pas même un. Ils gagnaient ainsi le camp

bras de sa miséricorde ; elle leur interdit la participation de ses saints mystères ; elle les voue à l'exécration publique comme des infâmes, et les signale aux yeux de tous comme des meurtriers (*Concil. Nicœn. c.* 17. — *Concil. Laodic. c.* 4. Apud Labbe). C'est qu'en effet l'usure était devenue chez les romains un véritable homicide, et les métaphores de saint Jean-Chrysostôme d'affreuses réalités »(Lehuerou, *Institutions Méroving.* p. 143).

(1) Majoriani imperat aug. novell. 4.

Digitized by Google

des Goths, ou de tels autres barbares établis dans l'empire, « aimant mieux avoir à souffrir chez eux de toutes leurs étrangetés, que d'endurer chez les Romains une injustice dont la rigueur ne fléchissait jamais....., vivre libres dans une apparente captivité que captifs dans une liberté apparente. Ainsi, dit Salvien, ce titre de citoyen, prisé si haut autrefois et si chérement acheté, chacun l'abjure aujourd'hui et le repousse avec horreur; chacun le regarde non-seulement comme une vaine et honteuse distinction, mais encore comme une sorte d'abomination. Les hommes les plus recommandables par leurs dignités et leur naissance le répudient pour devenir babares. » Les autres se font *bagaudes* (1), et déclarant la guerre à cette société dont les juges iniques les ont dépouillés, portent partout le ravage et la désolation.

Les places qu'ils laissaient vacantes dans la curie, on prit le parti de condamner à les occuper diverses catégories de misérables, livrés sans défense au mépris et à la tyrannie : le décurionat devint le châtiment des individus nés d'une femme libre et d'un esclave, des clercs jugés par leurs évêques indignes des fonctions sacerdotales, des mineurs d'âge et des hommes flétris par les tribunaux. Ce qui restait des terres abandonnées, la loi le donnait à quiconque l'occupait deux années seulement. — Mais une telle libéralité séduisait peu, et la plus grande partie des champs continuait d'être déserte. De nouvelles solitudes s'ajoutaient ainsi aux anciennes; car Rome

(1) *Bagud*, en langue celtique, signifie assemblée, réunion (conspiration).

Digitized by Google

n'avait conquis autrefois le monde qu'en exterminant dans les contrées soumises par elle la population en état de porter les armes. Deux millions d'hommes tombés en Gaule sous l'épée des légionnaires, l'Espagne décimée par une guerre continuelle et meurtrière de soixante-dix ans, la nation Epirote devenue la proie d'une affreuse servitude, Carthage ruinée et ses 800,000 hommes presque tous égorgés, sont des témoignages assez éclatants de cette cruelle politique. A peine eût-on trouvé en Grèce 3,000 hommes de guerre au temps de Néron. L'Epire et les lieux circonvoisins étaient tellement désolés, dit un contemporain d'Auguste (1), que les soldats romains y avaient leur camp dans des maisons abandonnées. Certaines contrées de l'Italie elle-même n'eussent été dès-lors qu'*un vaste désert sans quelques soldats et quelques esclaves Romains*. L'heureuse et fertile province de Campanie n'échappa point au fléau, et soixante ans après la mort de Constantin, on fut contraint d'exempter 300,000 arpents de terre incultes.—Les empereurs s'étaient bien occupés, dès le commencement, de réparer le mal ; mais le remède n'avait fait que préparer et rendait tous les jours plus imminente la dissolution de l'empire. Triomphait-on de quelques barbares, ou ceux-ci, forcés de céder à de puissantes tribus ennemies se présentaient-ils en suppliants sur la frontière, on leur donnait les terres du voisinage, à la charge de les cultiver, de les défendre et de les transmettre à leurs héritiers sous les mêmes obligations (2). Voilà

(1) Strabon.

(2) Ce sont de vrais fiefs, et il est déjà facile de voir comment le nom de *miles* (cavalier) servit au moyen-âge à qualifier les gentilshommes.

Digitized by Google

les *gentiles* et les *læti* de la *notitia utriusque imperii* (1), sorte de colons qui n'ont d'autre impôt à payer à l'Etat que celui du sang, à moins toutefois qu'ils ne soient parqués dans l'intérieur même des provinces, où ils subissent la loi commune. Agrippa le premier reçut ainsi dans la Gaule les *Ubiens* chassés de la Germanie par les Suèves, et leur permit de s'établir à l'endroit où par leurs soins Cologne commença à s'élever. Les Sicambres, les Nerviens, les Trévires, les Vangions, les Tribaques et les Némètes obtinrent la même faveur au prix des mêmes sacrifices. Puis Ælius Catus transporta dans la Thrace un corps de 50,000 Gètes pour la garde du Danube. Claude, de son côté, permit à des Suèves malheureux de venir se fixer dans la Pannonie, sous la conduite de leur roi Vannius. Sous Marc-Aurèle, les choses allèrent plus loin encore, et la Dacie, la Pannonie, la Mésie se couvrirent de colonies barbares, destinées à rendre à l'empire épuisé le sang qu'elles venaient de lui coûter : on en vit jusque dans l'Italie, à Ravenne. Alexandre-Sévère, à son tour, fit une large application de ce système. Probus dispersa jusqu'à 100,000 Bastarnes dans la Thrace, et, sur différents points de l'empire, de nombreuses tribus Gépides et Vandales. Le Pont reçut un colonie *franke*. « Les Allemands, nous dit Ammien-Marcellin sous la date de 370, chassés de la Germanie par la crainte des Burgondes, se dispersèrent dans les Rhéties ; mais Théodose, alors maître de la cavalerie, les attaqua, les battit et envoya en Italie tous ceux qui tombèrent vifs entre ses mains. Ils sont main-

(1) Bien différents des *fœderati*

Digitized by Google

tenant employés à cultiver les terres stériles qui leur ont été assignées dans le voisinage du Pô, et ils en paient le tribut à l'empereur. » Ainsi cette lèpre de la barbarie se répandit peu à peu, de proche en proche sur toute la surface de l'empire. Au commencement du ve siècle, les terres n'en étaient plus cultivées que par des barbares, de même que les frontières n'en étaient plus défendues que par leurs armes. C'étaient des auxiliaires tous prêts pour ces bandes germaniques qui allaient franchir une dernière fois le Rhin et le Danube, et faire expier en un jour au capitole quinze siècles d'insolentes prospérités (1).

Colons, population agricole. — Esclaves. — Mais nous n'avons pas encore exposé tous les fruits de la fiscalité impériale, ni achevé le récit des tristes destinées du possesseur romain. Tant que la guerre avait pu fournir au riche propriétaire, dont elle avait contribué à agrandir les domaines, assez de bras étrangers pour les cultiver, l'esclavage avait été pour lui une ressource dont son despotisme et son orgueil ne s'étaient point épargné la jouissance. Mais quand la conquête eut cessé, et que, loin de pouvoir recruter ses laboureurs parmi les prisonniers faits sur les barbares, il vit ceux-ci pénétrer dans les provinces et entraîner dans leurs forêts, pour en trafiquer ensuite, les esclaves qu'ils enlevaient, il sentit le besoin de recourir à la culture libre et de fixer sur ses terres la population agricole. Celle-ci n'avait pour elle ni les temps, ni la législation. Elle n'échappait aux ravages des Germains, des Sarmates ou des Scythes, que pour

(1) Voyez sur l'objet de ce paragraphe Lehuerou, *Institutions Mérovingiennes*, passim et spécialement son chapitre sur la *Politique des Romains à l'égard des Germains.*

Digitized by Google

tomber sous le fardeau des taxes territoriales. Dépouillé de sa maison et de son champ par de cruelles exactions, le malheureux cultivateur allait donc s'établir sur les terres des grands et se faisait *colon* des riches. « Mais ce qu'il y a d'affligeant, dit Salvien, c'est qu'après qu'il a été reçu comme habitant volontaire, l'habitation le rend *indigène* ou *serf de la glèbe*... On l'accueille comme un étranger sur qui l'on n'a pas de droit, et bientôt on s'en sert comme d'un esclave. Et nous nous étonnons que les barbares nous réduisent en servitude, quand nous traitons de même nos propres frères !.... » Le colon avait des droits cependant, des droits imprescriptibles aux yeux de la loi, et qui seront un jour, le temps et la religion aidant, le salut des campagnes. Il était de condition libre, ne pouvait être vendu qu'avec la terre qu'il cultivait, et s'il devait à l'Etat une *capitation*, que le caprice du souverain pouvait élever à son gré, la fixité de la *redevance* qu'il était tenu de payer au maître du sol, le sauvait du despotisme de celui-ci. Toutefois, comme c'était au propriétaire foncier que l'Etat demandait la capitation des habitants de son domaine, lui laissant le soin de recouvrer ensuite à ses risques et périls les avances qu'il avait faites, il arriva que, l'impôt allant toujours croissant, devint de la part des propriétaires envers leurs colons, une source de vexations intolérables qui détruisirent en grande partie le bénéfice que devaient retirer ces derniers de la fixité de la redevance. Ainsi fut rapidement amenée cette décadence de la population agricole, qui devança l'invasion des barbares et en facilita le succès. Mais il n'en faut pas moins reconnaître que ce fut le bienfait de cette époque désastreuse, d'avoir

Digitized by Google

renversé la barrière qui séparait l'homme libre de l'esclave, pour placer entre eux une servitude nouvelle dont les variétés nombreuses (1) contribuèrent à rapprocher les deux conditions, jusqu'à ce que la servitude personnelle ou domestique eut tout-à-fait disparu. Déjà sous l'influence bienfaisante du christianisme, Constantin a défendu que dans le partage des terres on se partageât la famille de l'*esclave ;* il a aussi multiplié les affranchissements, et permis qu'ils se fissent dans l'église en présence du peuple et du clergé. Le nombre en est encore limité à cent, il est vrai ; mais Justinien abolira cette restriction avec la loi qui entretenait encore des restes de servitude dans certaines classes d'affranchis, et ce bienfait favorisera l'entière extinction de l'esclavage (2).

Plebs, classe intermédiaire entre les Colons et les Curiales. — Entre la classe servile et les curiales se place le peuple proprement dit, *plebs,* qui comprenait d'une part les petits propriétaires trop peu riches pour entrer dans la curie, de l'autre les marchands et les

(1) Les esclaves ruraux étaient, en effet, désignés sous des noms divers : *coloni, inquilini, rustici, agricolæ, aratores, tributarii, originarii, adscriptitii,* qui presque tous indiquaient des conditions différentes. « Quelquefois ce sont des esclaves domestiques envoyés dans un domaine pour travailler aux champs, au lieu de travailler dans l'intérieur des maisons de ville. D'autres sont de vrais serfs de la glèbe, qui ne pouvaient être vendus qu'avec le domaine ; ailleurs on reconnait des métayers qui cultivent à mi-fruit ; ailleurs de vrais fermiers qui paient leur redevance en argent ; d'autres paraissent des ouvriers libres, des valets de ferme employés pour un salaire. Et tantôt ces conditions très-diverses semblent confondues sous la dénomination générale de *coloni*, tantôt elles sont désignées par des noms différents. » (*Hist. de la civil. en France,* par Guizot, t. 1, p. 53.)

(2) Elle paraît avoir eu lieu vers le IXe siècle.

Digitized by Google

artisans libres. Autrefois l'industrie était surtout une profession domestique, exercée par les esclaves au profit de leurs maîtres. Mais la révolution qui enchaîna au profit des grands propriétaires la liberté du paysan et produisit le colonat, avait dû naturellement favoriser l'émancipation de l'industrie et former un grand nombre d'artisans qui travaillassent non pour un maître, mais pour le public et à leur profit. Toujours plus de besoins et moins d'esclaves : que devenait le luxe, si les hommes libres ne mettaient leur habileté au service de ses exigences et de ses caprices ? Aussi les voit-on, au commencement du ve siècle, répandus dans toutes les grandes villes, et constitués en corporations indépendantes, ayant chacune ses chefs, ses réglements, ses privilèges, et, pour ainsi dire, sa personnalité (1). Mais on comprend fa-

(1) Voilà, je crois, l'explication *introuvable* (*) de l'extension plutôt que de la formation de l'industrie libre sous l'empire ; car on ne saurait ni supposer qu'elle n'existait point auparavant, ni oublier 1° que Numa divisa les pauvres en neuf corps de métiers ; 2° que les lois des douze Tables font mention des confréries d'artisans ; 3° que l'an 68 avant Jésus-Christ, le sénat cassa ces corporations devenues sans doute trop puissantes et trop turbulentes ; 4° que bientôt après, Clodius les rétablit pour s'en faire un instrument contre Cicéron, à l'exil duquel elles durent contribuer ; 5° que Salluste détournait César de s'appuyer sur une multitude corrompue et dispersée *dans tant d'espèces de professions différentes, in artes vitasque varias dispalata... multitudo*, et que César suivit le conseil. — Toutefois, on aurait tort d'assimiler l'industrie romaine à la moderne, qui exige une grande liberté d'action, des temps prospères, les encouragements d'un gouvernement éclairé et modéré, et dont les créations aussi merveilleuses qu'infinies, enfantent à leur tour cette classe moyenne qui fait aujourd'hui la force des Etats de

(*) *Histoire de la civilisation en France* (2e leçon) de M. Guizot.

Digitized by Google

cilement que ceux qui avaient recueilli l'héritage de la servitude, loin de jouir d'aucune considération, n'aient été longtemps qu'un objet de mépris pour les hautes classes de la société. Leurs mœurs étaient peu propres d'ailleurs à les relever de l'état d'abjection où ils vivaient. « Le peuple ne vaut pas mieux que les sénateurs, dit Ammien ; il n'a pas de sandales aux pieds, et il se fait donner des noms retentissants ; il boit, joue et se plonge dans la débauche ; le grand cirque est son temple, sa demeure, son forum. Les plus vieux jurent par leurs rides et leurs cheveux gris que la république est perdue, si tel cocher ne part le premier et ne rase habilement la borne. »

Il y avait donc partout stérilité absolue, impuissance radicale. Dans cet état qui sauvera le monde ? l'église. Là seulement est la pureté des mœurs, là seulement est l'esprit, là seulement l'activité féconde.

l'Europe chrétienne. Une telle puissance existait si peu dans l'Empire, qu'on ne saurait s'imaginer combien, sous Dioclétien, était excessif le prix du travail et de certaines choses nécessaires à la vie. M. Moreau de Jonnès en a fait l'estimation d'après un édit de ce prince : Journée d'un maçon, 11 f 25 c.; d'un marbrier, 13 f. 50 c. ; façon de chaussure d'un laboureur, 27 f. ; façon de chaussure de soldat, 22 f. 50 c : un litre de vin rustique, 3 f. 60 c.; de bière, 1 f. 80 c.; une livre de viande de bœuf, 2 f. 40 c.; de porc, 3 f. 60 c ; de bon lard, 4 f 80 c ; de jambon de Westphalie, de Cerdagne ou du pays des Marses, 6 f. ; une oie grasse, 45 f. ; un poulet, 13 f. ; un lièvre, 33 f. ; un cent d'huîtres, 22 f. 50 c.; quatre betteraves, 80 c.; quatre radis, 80 c.; un litre de vinaigre, 1 f. 70 c.

Digitized by Google

Communication de M. Mourin.

—

JEANNE D'ARC CHAMPENOISE ET NON PAS LORRAINE,

Par M. F.-A. PERNOT, membre correspondant

JEANNE D'ARC EST-ELLE LORRAINE?

Par M. Henri LEPAGE.

JEANNE D'ARC ÉTAIT-ELLE FRANÇAISE?

Réponse au mémoire de M. Henri Lepage, par M. RENARD (Athanase), membre correspondant.

—

Messieurs,

Vous avez reçu de M. Pernot, correspondant de la Compagnie, un mémoire lu dans la 18e session du congrès scientifique et intitulé : *Jeanne d'Arc Champenoise et non pas Lorraine.* M. Renard, qui vous est attaché par le même lien, vous a envoyé une brochure inspirée par la même pensée et portant pour titre : *Jeanne d'Arc était-elle Française?* Enfin M. Henri Lepage vous a fait hommage d'un travail lu à l'Académie de Stanislas, sous le titre de : *Jeanne d'Arc est-elle Lorraine?*

La question soulevée par ces trois écrivains n'est pas, à vrai dire, de nature à piquer la curiosité

Digitized by Google

générale. Mais elle ne laisse pas d'avoir quelque intérêt pour notre province. A ce titre, elle mérite de vous être soumise, et je crois devoir vous présenter le résumé de cette savante controverse.

Jusqu'ici chroniqueurs, historiens, poètes, les contemporains, la postérité, la science, la tradition populaire, tout le monde, en un mot, s'accordaient à nommer l'héroïne du xve siècle, Jeanne la Lorraine. M. Pernot et M. Renard qui me paraissent être du nombre de ces natures généreuses se passionnant avec une égale promptitude pour la vérité et pour le paradoxe, ont entrepris d'en faire une Champenoise.

M. Pernot pose et tranche en quelques mots la question. « Jeanne d'Arc, dit-il, naquit en 1410; » son père né à Ceffonds, près de Montier-en-Der, » se nommait Jacques d'Arc et sa mère Isabelle » Romée... Ils habitaient Domremy, hameau séparé » par un faible intervalle du village de Greux et dé- » pendant de la prévôté d'Andelot, du bailliage de » Chaumont-en-Bassigny, de l'élection de Langres.

» La paroisse de Domremy était soumise, quant » au spirituel, au diocèse de Toul, dont la juridiction » ecclésiastique seulement s'étendait sur Vaucouleurs » et quelques autres endroits de la Champagne; » voilà en partie d'où est venue l'erreur que nous » venons de signaler. Mais ainsi que Greux, Vau- » couleurs, Andelot, Chaumont et Langres, Domremy » ne faisait pas moins partie de cette province de » Champagne oubliée par les historiens et les bio- » graphes. Dès l'an 1335, c'est-à-dire près d'un » siècle avant la naissance de Jeanne, la seigneurie » de Vaucouleurs, dans laquelle étaient compris » Greux et Domremy, avait été achetée à Jean de

Digitized by Google

» Joinville par Philippe-de-Valois, et en 1365,
» Charles V l'avait de nouveau unie à la couronne
» et attachée au gouvernement de la Champagne.
» C'est un fait établi par l'histoire et il suffit de
» consulter toutes les cartes géographiques de l'an-
» cienne France pour s'en convaincre. »

Tels sont les faits énoncés par M. Pernot, et sauf les mots de province et de gouvernement employés, à tort, l'un pour l'autre, ces faits sont assurément incontestables. Ils ne sont pas d'ailleurs produits pour la première fois. On les retrouve dans nos bons historiens qui n'en ont pas moins continué à désigner Jeanne sous le nom de Lorraine. Devons-nous faire comme eux, ou devons-nous adopter la qualification nouvelle proposée par votre honorable correspondant, au risque de désorienter l'Europe, pour me servir du mot de Riquetti Mirabeau ? M. Renard dit résolument oui; M. Henri Lepage répond énergiquement non. Quant à moi je n'hésite vraiment guères plus que ces Messieurs; mais mon rôle doit se borner d'abord à mettre sous vos yeux les arguments échangés dans cette lutte à la fois patriotique et savante.

M. Henri Lepage, s'appuyant sur des ouvrages imprimés et sur des documents inédits, a cherché à démontrer : 1° que Jeanne d'Arc a toujours été regardée comme Lorraine; 2° que le village où elle est née était mi-partie Champagne et Barrois; 3° enfin, que la maison de Domremy, qu'habita Jeanne d'Arc, était dans la partie Barrisienne.

La tradition est à peu-près unanime en faveur de son opinion. Les chroniqueurs, les historiens

Digitized by Google

et les poètes du xve siècle désignent tous Jeanne d'Arc sous la qualification de *Vierge Lorraine*. Et ce sont non seulement les écrivains français qui s'expriment ainsi ; mais cette croyance était devenue tellement populaire, qu'elle était admise jusque dans les pays étrangers. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur les nombreux extraits rassemblés par M. Jules Quicherat.

Perceval de Caegny écrit en 1436 : « *En icelui an* (1428) *une pucelle de l'âge de* 18 *ans, des marches de Lorraine et de Barrois, vint devers le roy à Chinon.* »

Jean Chartier, chantre de Saint-Denis, chroniqueur en titre des rois de France (1449) : « *En cellui temps, vint nouvelles qu'il y avait pucelle d'emprez Vaucolor ès-marches de Barrois.* »

Le greffier de l'hôtel de la ville d'Albi : « *Se es assaber que en le mes de mars, venc al dich noble rey de Franssa una filha, puizela de quatorse à quinse ans, la eal era del pais et del dugat de Loreyne.* »

La dessusdite pucelle estoit de Lorraine, dit Mathieu Thomassin, auteur d'un livre sur l'histoire et les droits de la couronne delphinale, écrit en 1456 par ordre du dauphin Louis.

M. Quicherat rapporte encore l'extrait suivant d'une lettre écrite de Lyon, le 22 avril 1429 : « *Scripsit ulterius.... quod quadam puella oriunda en Lothanigia....* »

Les poètes ne parlent pas autrement. M. Lepage en cite trois ; les deux premiers ont écrit en latin, le troisième est Villon, né en 1431, l'année même

Digitized by Google

de la mort de l'héroïne, et qui, dans sa célèbre ballade des *Dames du temps jadis*, chante *Jehanne la bonne Lorraine*.

Quant aux écrivains étrangers, ils sont unanimes. L'Ecossais Walter Bower, qui écrivait en 1441, le religieux de Damferling, qui avait suivi Jeanne dans ses campagnes, Eberhard de Windeckez, trésorier de l'empereur Sigismond, Æneas Sylvius, depuis pape sous le nom de Pie II, et bien d'autres s'accordent à placer le berceau de la *fille au grand cœur* dans la Lorraine.

Voilà, certes, un faisceau de témoignages difficile à rompre. Comment, si Jeanne avait été Champenoise, comment se fait-il qu'aucun contemporain ne l'ait dit, et comment la province de Champagne n'a-t-elle point protesté plus tôt contre l'erreur générale ?

A cela, le chaleureux tenant de la Champagne, M. Athanase Renard, répond qu'il n'a point songé à contester ce mensonge traditionnel. L'opinion qu'il combat a été, sans doute, fort accréditée. Il fait observer seulement que ces locutions familières aux chroniqueurs, *marches de Barrois*, *marches de Lorraine*, s'expliquent par la difficulté de caractériser avec plus de précision la position de Domremy à l'extrême limite du royaume de France, entre la Lorraine et le Barrois. Il y voit plutôt une manière d'indiquer un voisinage qu'une appartenance. Quant aux poètes, il faut en faire bon marché ; on sait que la nécessité de la mesure ou de la rime font *faire bien des choses*. Enfin, il ne croit pas qu'on doive attacher la moindre importance aux citations empruntées à des auteurs étrangers que peuvent facilement égarer les erreurs populaires.

Digitized by Google

M. Lepage entreprend ensuite d'établir que le village de Domremy appartenait mi-partie au duché de Bar et à la France, et que la maison où Jeanne vit le jour était dans la partie Barrisienne.

En consultant le dénombrement des villages de Lorraine et de Barrois, on en trouve plusieurs mi-parties. De nombreux actes, conservés dans le trésor des chartes de Lorraine, prouvent que Domremy était dans ce cas.

Ainsi en 1332, Jean de Ste-Marie, sire de Triconville, donne son dénombrement *au comte de Bar pour ce qu'il possède à Domremy*, etc.

Ainsi en 1397, Robert, duc de Bar, dans un dénombrement fait au roi Charles VI, dit : « Item ce que Jean de Baullemant tient de moi en la ville, ban et finaige de Dompremy..... »

Ces documents que M. Lepage a multipliés dans son mémoire, prouvent évidemment qu'une portion de Domremy dépendait du Barrois. Cette portion était comprise dans les prévôté et chatellenie de Gondrecourt, laquelle avait été donnée par Philippe-le-Bel à Edouard Ier, comte de Bar, en avril 1307. — Un dernier titre fait du reste disparaître tous les doutes. C'est un jugement rendu par les élus de Langres, sur un procès engagé entre le receveur des aides et une partie des habitants de Domremy. Ces derniers se refusaient à payer les taxes comme n'étant pas sujets du roi. Les élus déclarent « *que les habitants demeurant en ladite ville de Dompremy depuis un petit ruisseau sur lequel a une grosse pierre plate en manière de planche, en tirant depuis ledit ru vers la ville de Greux sont et seront contri-*

Digitized by Google

buables..... et au regard desdits autres habitants demeurant en ladite ville depuis lesdits ruisseau et pierre, en tirant vers le Neufchâtel, et en bans et finaige dudit Dompremy oultre ladite pierre..... juyront iceulx habitants dautel et semblable privilége, en tout qu'il touche lesdits aides et tailles..... » M. Lepage a joint à ce passage de son mémoire, le plan de Domremy avec la délimitation indiquée.

La question est maintenant de savoir si la maison de Jeanne d'Arc était située dans la portion Barroise ou dans la portion Française.

M. Lepage invoque l'autorité de M. de Haldat, son savant confrère, qui, dans *son examen critique de l'histoire de Jeanne d'Arc*, a démontré, dit-il, jusqu'à la dernière évidence, que la maison acquise par le département des Vosges est bien celle qu'habita la libératrice d'Orléans.

Suivant M. Quicherat, cette maison n'est pas précisément celle où Jeanne d'Arc naquit, mais une habitation que ses parents, devenus plus fortunés, auraient élevée sur l'emplacement de l'habitation primitive. La date de la reconstruction est vraisemblablement celle qu'on lit au dessus de la porte d'entrée (1481).

L'identité des deux maisons étant admise, il suffit de jeter un coup-d'œil sur le plan, pour s'assurer que l'habitation de Jeanne d'Arc se trouvait dans le Domremy-Barrois. M. Lepage termine par cette conclusion : Jeanne d'Arc appartient au Barrois par sa naissance ; mais on peut la considérer, en même temps, comme Lorraine, puisque c'est de son vivant qu'eut lieu le mariage de René d'Anjou avec Isabelle,

Digitized by Google

fille de Charles II, mariage qui eut pour conséquence la réunion des deux duchés.

L'adversaire de M. Lepage ne conteste pas que le village de Domremy fût mi-partie. Il constate seulement qu'au temps de Jeanne, tous les habitants étaient considérés comme Français. Claude Dulys n'inscrivait-il pas sur sa maison ces mots : *vive le roy Loys !* Le village s'étendait à peine du côté Barrois. Les mêmes sentiments animaient cette double agglomération. Jeanne disait qu'elle n'y connaissait qu'un seul Bourguignon, un ennemi du roi. La population toute entière avait la même origine. Quelques émigrants de la partie Française peuplaient seuls la partie Barroise. Tous étaient réputés Français, et si dans le procès de 1459, les élus déclarèrent exempts de taxes les habitants Barrois, en vertu d'un fait matériel, le procureur du roi n'en soutenait pas moins avec raison que « *Domremy est entièrement situé et assis au royaume, que, de toute ancienneté, les habitants ont été contribuables aux aides, tailles et autres subventions du royaume, et qu'ils y ont contribué toutes et quantefois qu'ils en ont été requis, sans aucune difficulté.* »

Tout ce qu'on pourrait donc accorder à M. Lepage en raisonnant dans son système, c'est que Jeanne était une Française, née en pays Barrois. Mais ni M. de Haldat, ni M. Lepage n'ont prouvé que la maison, portant le millésime de 1481, ait été bâtie sur l'emplacement de celle de Jeanne d'Arc. C'est là une conjecture qui repose sur des recherches fort peu décisives ; et il est bien permis de révoquer en doute cette assertion, si l'on se met en présence des documents du temps.

Digitized by Google

Jeanne, répondant à ses juges, ne dit-elle pas qu'elle *est née à Domremy, qui ne forme qu'un même village avec Greux où est l'église!* Et l'on ne peut contester que Greux appartint à la Champagne.

N'appelle-t-elle pas toujours Charles VII *son roi*?

Les juges ne tiennent-ils pas un langage analogue, et cela après une enquête faite sur les lieux?

Charles VII, dans les lettres-patentes par lesquelles il anoblit la famille d'Arc, ne désigne-t-il pas Jeanne comme *née à Domremy, audit bailliage de Chaumont, en Bassigny*. Si la partie du village où naquit la pucelle avait été la partie Barroise, n'aurait-on point dit qu'elle était de la prévôté de Gondrecourt? M. Lepage a éludé cette difficulté, devant laquelle se brise l'ingénieux édifice de ses conjectures. Jeanne était donc bien Française, et c'est en vain qu'on lui dispute ce titre. Dom Calmet, Nicolle de Lacroix, Vosgien, Villaret, Anquetil, Berriat-St-Prix, Lebrun des Charmettes, Michelet, Henri Martin, n'ont pas hésité à le lui reconnaître, et ces autorités valent bien celles des chroniqueurs informes et des poètes cités par M. Lepage. Or, si la pucelle était Française, elle était nécessairement Champenoise, puisque Domremy était rattaché depuis 1365 au gouvernement de Champagne.

Je crois, Messieurs, avoir analysé ces doctes débats avec toute l'exactitude que permet la brièveté d'un rapport. Vous pouvez juger. Je n'ai personnellement aucune pièce nouvelle à apporter au procès. Toutefois, si vous me permettez de vous sou-

Digitized by Google

mettre mon avis, j'ajouterai à ce résumé de courtes observations.

Et d'abord, il ne faut pas attacher une trop grande importance à l'origine de la famille d'Arc. Tout le monde sait qu'au xve siècle il n'y avait d'état civil régulier que pour les familles nobles. Il est donc bien difficile, sinon impossible, d'établir la filiation exacte d'un pauvre laboureur. Le père de Jeanne était né, il est vrai, à Ceffonds, en Champagne. Mais on conjecture, avec une grande apparence de raison, que son nom lui venait du village habité précédemment par sa famille. Ce village serait, suivant Lebrun des Charmettes, Arc-en-Barrois, à cinq lieues au nord de Langres. Cet usage d'adopter, en s'établissant dans une contrée nouvelle, le nom du pays que l'on quittait, n'était pas seulement familier aux serfs; on le retrouve dans les familles nobles de l'époque, et on sait qu'il s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les classes ouvrières. Nous en trouvons un exemple dans la maison même de Jeanne. Sa mère, Isabelle Romée, est quelquefois appelée par les chroniqueurs *Vaulthun* ou *Vaultheur* du nom du village qu'elle avait habité dans son enfance.

Domremy est sur le bord de la Meuse, dans le pays qu'on appelait à cette époque *Frontières*, *Marches*, *Parties* de *Lorraine*. Comme le disent MM. Pernot et Renard, ce coin de terre avait été rattaché au gouvernement militaire de Champagne. Je ne veux pas rechercher si le village était mi-partie et si Jeanne était née en deçà ou au-delà d'une limite peu nettement déterminée; je crois que la question doit être considérée de plus haut. En devenant Française, cette

Digitized by Google

contrée perdait-elle sa qualité de Lorraine? Avait-elle rompu tout lien avec la Lorraine? Ne pouvait-elle, en d'autres termes, être à la fois Lorraine et Française, comme Champenoise et Française? Je suis porté à croire que les honorables écrivains qui s'élèvent avec une sorte d'indignation contre la tradition générale, n'eussent pas repoussé cette simultanéité s'ils n'avaient pas oublié la différence qu'il y a toujours eue entre les provinces et les gouvernements. Un gouvernement n'était qu'une circonscription militaire dont les limites variaient suivant les circonstances. Les provinces, au contraire, avaient un caractère fixe et indélébile, dû à leur origine, à leurs limites naturelles, à la langue, aux mœurs de leurs habitants. Elles s'étaient constituées à l'époque du morcellement féodal et avaient été d'abord de grands fiefs. Leurs habitants, soumis aux mêmes lois, obéissant au même seigneur, parlant la même langue, honorant les mêmes saints, avaient contracté une sorte de type commun que les caprices de la fortune ni les transactions diplomatiques ne pouvaient leur faire perdre. Chacune formait une petite nationalité. Quand ces grands fiefs furent successivement réunis au domaine de la couronne, les rois les remanièrent à leur gré et modifièrent leur étendue et leurs limites. Ils réunirent quelquefois deux provinces en un seul gouvernement, par exemple l'Aunis et la Saintonge, la Guyenne et la Gascogne, la Bourgogne et la Bresse, etc. Mais ils ne purent effacer le caractère dont une longue tradition et des passions ou des intérêts longtemps communs avaient revêtu un pays. La province subsista sous la division par gouvernements, comme elle subsiste aujourd'hui sous le morcellement par départements.

Digitized by Google

Ce qui est incontestable d'une province est tout aussi vrai des parties détachées d'une province. On a vu plusieurs fois des territoires distraits pour être rattachés à un nouveau gouvernement, sans que les habitants perdissent leur qualité primitive. Le Valois, le Noyonnais, le Laonnais avaient été réunis au gouvernement de l'Ile de France; les populations de ces trois pays n'en étaient pas moins réputées Picardes. Il en fut ainsi de la frontière Lorraine, du pays de Jeanne, placé pendant plusieurs siècles, contre nature pour ainsi dire, en dehors de ses habitudes et de ses tendances, sous l'administration du gouvernement de Champagne. Il resta Lorrain, non seulement dans son origine, dans son esprit, dans sa tradition, mais encore dans le langage de tout le monde. Nos rois ne firent point comme le sénat de Rome qui effaçait jusqu'au nom des provinces subjuguées par les légions.

Les géographes Champenois même ne considérèrent jamais les Marches comme partie intégrante de la Champagne. L'un des plus autorisés, Baugier, seigneur de Breuvery, doyen du présidial de Châlons au commencement du XVIIIe siècle, faisant la description du gouvernement, le termine en disant que Vaucouleurs et Domremy forment un petit canton séparé.

M. Lepage a surabondamment prouvé que du temps de la Pucelle, l'opinion de ses adversaires n'eût pas rencontré d'adhérents.

Elle même, tout en se proclamant hautement Française, ne trouvait sans doute dans ce titre rien d'inconciliable avec celui de Lorraine. Attendant à Vaucouleurs la réponse du roi, elle disait : « *N'avez-vous pas ouï raconter qu'il a été prophétisé que la*

Digitized by Google

France serait perdue par une femme et rétablie par une vierge qui viendra du Mont-Chenu en Lorraine ?

La postérité, tout aussi bien que les prophètes populaires, appela Jeanne une Lorraine. — J'ajouterai qu'au XVIIIe siècle, quand la Lorraine entra enfin toute entière dans le domaine et qu'elle fut organisée en gouvernement, Vaucouleurs et Domremy lui furent restitués et reprirent officiellement la qualification que l'usage lui avait si fidèlement conservée. Enfin, si vous visitez de nos jours cette riante vallée où se joue le ruisseau qui doit être la Meuse, et où viennent mourir les dernières ondulations des Vosges, interrogez les habitants, ils vous répondront comme les pères et comme les contemporains de Jeanne, qu'ils sont Lorrains et non pas Champenois.

Je pourrais, Messieurs, vous présenter bien d'autres observations. Je pourrais vous rappeler que Domremy continua pendant l'occupation française à faire partie du diocèse de Toul et l'on sait l'importance, à cette époque, des divisions ecclésiastiques ; je pourrais vous dire l'influence que le duc de Lorraine garda sur ce petit pays, influence telle que Jeanne n'osa partir pour Chinon sans aller prendre congé du duc ; je pourrais faire remarquer qu'elle fut accompagnée dans son voyage et dans ses campagnes par des Lorrains, qu'elle dût d'être acceptée du roi à Chinon, à l'intervention de Yolande de Lorraine, belle-mère du roi et de la reine, sœur de Réné de Bar marié à la fille du duc de Lorraine. Je ne veux pas abuser plus longtemps de votre attention. Je crois en avoir dit assez pour décider la question.

C'est assurément un noble et légitime orgueil que celui que place un pays dans les illustrations qu'il a vu

Digitized by Google

naître. Mais en vérité la couronne qui brille au front de la Champagne est assez belle pour que vous hésitiez à y joindre, au grand étonnement de l'histoire, un fleuron imprévu, dont la propriété vous est vivement contestée, et que vous avez négligé de revendiquer pendant plus de quatre cents ans. Il me paraît donc que tout en regrettant l'émigration du laboureur de Ceffonds, père de l'héroïne, l'amour-propre local s'égarerait en adoptant la thèse ingénieuse de MM. Pernot et Renard. Je termine par un dernier mot. Jeanne est une de ces gloires qui n'appartiennent pas à un clocher, à un canton. Elles ont un caractère national. Que le hasard donc ait jeté son berceau sur une terre Lorraine ou sur une terre Champenoise, il restera du moins un point incontestable, c'est que, par son courage, son patriotisme et son martyre, Jeanne fut avant tout une bonne Française.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

STATISTIQUE MONUMENTALE DU DIOCÈSE DE REIMS,

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

N° III. — MONUMENTS NON HISTORIQUES, INCOMPLETS, MAIS PRÉSENTANT DE L'INTÉRÊT, SOUS LE RAPPORT DE L'ART.

Par M. J. HUBERT, de Charleville, membre correspondant.

I° — ANTHENY.

Eglise et presbytère de style ogival du XVI° *siècle. Le porche, la tour et la porte doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a été presque entièrement reconstruite à une époque assez rapprochée. Elle n'a qu'une seule nef sans transept. La tour et le porche qu'elle surmonte appartiennent à l'ancienne église. Le portail est ogival à nervures frustes. La tour est quadrangulaire et percée de deux fenêtres ogivales sur chaque face. Le presbytère est de 1585. Il existe dans le village d'Antheny plusieurs maisons du XVI° siècle avec

Digitized by Google

mâchicoulis et créneaux. Les murs gouttereaux de l'église et quelques fenêtres, notamment celles de la tour, auraient besoin de réparations.

—

IIe — AUTHE.

Eglise de style ogival des XVIe *et* XVIIe *siècles. Le chœur, les voûtes et les mâchicoulis doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui a 22 mètres de longueur sur 7 mètres de largeur, se compose d'une nef à trois travées et d'un chœur sans transept. Le chœur se termine carrément ; il est éclairé par deux fenêtres. Les voûtes du chœur et de la nef sont ogivales, à nervures anguleuses et à culs-de-lampe. Piliers engagés, sans chapiteaux, formant le prolongement des arceaux. Chacune des deux travées du chœur est occupée par deux ogives accolées encastrées dans le mur. Mâchicoulis et créneaux du XVIIe siècle. L'église entière a été restaurée à cette dernière époque.

—

IIIe — AUTRUCHE.

Eglise de style ogival et moderne du XVIe *siècle. Le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église n'offre d'intéressant que son chœur, qui est ogival, percé de fenêtres du même style. Le reste est beaucoup postérieur et ne présente aucun intéret. On voit encore à Autruche les vestiges d'un

Digitized by Google

ancien château avec fossés et ponts-levis, qui appartenait à la famille d'Escamoussy. Ce château était le siége de la seigneurie d'Authe et Autruche. Ce qui en reste est peu important.

—

IV° — BERGNICOURT.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés. La nef et les bas-côtés sont de construction tout-à-fait moderne. La partie ancienne ne consiste que dans un chœur qui est à cinq pans, à voûtes ogivales avec nervures anguleuses. On y voit encore une fenêtre ogivale à un meneau. Les contreforts de l'abside sont simples. On voit encore quelques créneaux entre ces contreforts. L'édifice aurait besoin de réparations.

—

V° — BESACE (la)

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Le chœur, les piliers et les chapiteaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de la Besace était autrefois fort petite. Il y a environ cinquante ans, on a jugé à propos de l'agrandir. On y a ajouté toute la partie antérieure qui fait aujourd'hui, surtout à l'intérieur, un contraste fâcheux avec le reste de l'ancien édifice. Il ne reste de la partie ancienne que deux travées dont on a formé le chœur. Les anciennes fenêtres à vitraux peints ont été entiè-

Digitized by Google

rement changées. Il y a quelques piliers avec chapiteaux à crosses. Voûte du chœur, ogivale, à nervures cylindriques et anguleuses. Cette église a été mal restaurée.

—

VI° — BLANCHEFOSSE.

Restes de l'abbaye de Bonne-Fontaine, de style ogival du XIII° *siècle. Les pans de murs et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'abbaye de Bonne-Fontaine avait été fondée en 1152 par Nicolas, seigneur de Rumigny, en faveur des disciples de saint Bernard. Dès avant la révolution de 1789, cette abbaye était en assez mauvais état. La révolution l'acheva. Ce qui menaçait ruine tomba, faute d'entretien, et depuis quelques années les vestiges importants qui en restaient ont considérablement diminué. Ce que l'on en voit encore est peu considérable. Ces restes consistent en quelques pans de murs dans lesquels on voit encore des fenêtres qui accusent le 13° siècle. Il en est une, entre autres, qui est fort belle.

—

VII° — BLANZY.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. La fenêtre et le groupe sculpté doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale, deux bas-côtés et transepts. Dans le transept droit est une fenêtre ogivale de la fin du XVI° siècle. Au-dessus de la porte d'entrée se trouve un

Digitized by Google

groupe en pierre sculptée d'environ 1 mètre 80 centimètres de longueur représentant le Christ dans un linceul et la Sainte-Vierge agenouillée près de lui. Ce groupe paraît être aussi de la fin du XVIe siècle et ne devait pas être placé en cet endroit. L'église est en assez bon état. Il est probable que cet édifice ainsi que la seigneurie de Blanzy, a appartenu aux religieuses de Saint-Pierre-les-Dames, de Reims.

—

VIIIe — BLOMBAY.

Eglise de style ogival du XVIe siècle. Le chœur, les fenêtres et la tour doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

La nef de cette église a été reconstruite à une époque peu éloignée. Elle ne présente par conséquent rien d'intéressant. Le chœur est ogival avec nervures cylindriques ; quelques fenêtres ogivales un peu détériorées. Au dessus de la nef, mais plus ancienne qu'elle, est une grosse tour carrée avec créneaux et mâchicoulis. L'église a servi autrefois de fort. Les habitants s'y sont plusieurs fois retirés au moment des guerres. L'édifice est en bon état.

—

IXe — BOSSUS-LÈS-RUMIGNY.

Eglise de style ogival du XVIe siècle. Le chœur, la tour et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.

Cette église n'a qu'une seule nef de construction restaurée. Chœur ogival à deux travées avec nervures anguleuses. Il se termine carrément. Les fenêtres ont

Digitized by Google

été reconstruites. L'abside est flanquée, au dehors, de deux tourelles rondes crénelées. Au-dessus de l'entrée est une grosse tour carrée, percée de créneaux et de mâchicoulis. Il y aurait des réparations à faire au chœur et aux tourelles.

—

X° — BOULT-AUX-BOIS.

Eglise de style moderne du XVI*e siècle. La cloche doit être regardée comme la seule chose digne d'être remarquée dans ce monument.*

Il ne reste plus rien de l'église qui appartenait à la commanderie de Boult-aux-Bois. Cette église, qui avait essuyé des désastres considérables, était devenue si peu solide, qu'on fût obligé de la détruire pour en reconstruire une nouvelle. Elle ne renferme aujourd'hui d'intéressant qu'une des cloches de l'église ancienne. Cette cloche porte une inscription qui commence ainsi : « L'an M. V. XIV. Honnourable et scientifique per» sonne Jehan de Carte, chevalier de Rhodes, com» mandeur de Bout, etc. » L'écusson de Jean de Carte est placé au-dessus de l'inscription.

—

XI° — BOURCQ.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur, le transept et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Bourcq n'a qu'une seule nef sans bas-côtés. Un seul transept à droite ; dans ce transept est une inscription adossée au mur, qui constate la fondation à perpétuité de deux messes et deux vigiles pour une dame morte en 1531. Chœur ogival

Digitized by Google

à cinq pans. Les fenêtres du chœur ne sont plus en harmonie avec le reste. Portail ogival avec voussures sculptées de feuilles et de grappes. Edifice en assez bon état. Il ne reste plus rien à Boureq de l'établissement romain, si ce n'est le monticule qui se trouve à l'est du village et qui n'a jamais été fouillé.

—

XII° — BULSON.

Eglise de style ogival du XV*e siècle. Le cœur, les fenêtres et les créneaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Bulson est fort petite. La nef ne présente aucun intérêt. Le chœur est ogival avec nervures cylindriques. Les fenêtres, qui étaient du même style, ont été restaurées presque entièrement. Au dehors on aperçoit encore quelques créneaux et mâchicoulis. Cette église est fort pauvre et dans un état déplorable. La commune devrait y faire exécuter quelques travaux urgents de consolidation. Les eaux pluviales qui pénètrent par la toiture dégradent les murs et le peu de boiseries qu'elle renferme.

—

XIII° — CHESNE (le)

Eglise de style ogival et mixte du XVI*e siècle. La nef principale et le chœur doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cet édifice, d'une étendue assez considérable, a subi tant de restaurations et de mutilations, qu'on a peine à y reconnaître aujourd'hui une église du XVI*e* siècle, du moins à l'extérieur. Toutefois les voûtes

Digitized by Google

et le chœur sont encore dignes d'être conservés. On avait signalé, comme monument précieux, une croix en pierre qui se trouve sur la place du Chesne. Cette croix, qui ne date que du commencement du XVIIe siècle, n'offre absolument rien de remarquable.

—

XIV° — CHILLY.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef de cette église a été construite dans le siècle dernier. Le chœur est beau et très élevé; voûte ogivale à nervures anguleuses, soutenue par deux piliers très élancés placés au milieu du chœur. Les deux transepts sont aussi à voûte ogivale. Le chœur est formé d'une grosse tour carrée, percée de créneaux et de mâchicoulis. Cette église a servi autrefois de fort. La partie ancienne aurait besoin de réparations.

—

XV° — CLIRON.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église d'une très petite dimension, et d'une très chétive apparence, a possédé autrefois des vitraux peints. Le chœur est ogival avec nervures anguleuses; deux fenêtres du même style à un meneau. Tout le reste de l'édifice est insignifiant. Les pierres des meneaux et des trilobes se détachent. On a bouché un

Digitized by Google

de ces trilobes avec du mortier. Il serait facile et peu coûteux de remplacer ce mortier par du verre dépoli.

—

XVI• — CONDÉ-LES-HERPY.

Eglise de style ogival du XIV• *siècle. Les fenêtres et la dalle tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale, chœur et transepts à plafond plat. Aux transepts deux fenêtres ogivales. Dalle tumulaire placée sous la chaire et dont les sculptures sont presque entièrement effacées. Deux personnages en pied, dessinés avec un simple trait sur fond noir s'y font encore distinguer. L'inscription qui régnait tout autour est complétement illisible. Cette Dalle est du XIV• siècle. Il serait important d'en conserver au moins ce qui reste, et pour cela il faudrait la placer debout contre un des murs intérieurs.

—

XVII° — DOMMERY.

Eglise de style moderne du XVII• *siècle. La tourelle, les créneaux et mâchicoulis doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église n'offre rien de remarquable à l'intérieur. On voit, par l'extérieur, qu'elle a été autrefois destinée à servir de fort. On y remarque encore des mâchicoulis, des créneaux et une tourelle crénelée. Il y avait autrefois deux tours ; l'une d'elles a été démolie pour faire place à l'école. Le plafond de la

Digitized by Google

nef est en bois. L'édifice est en assez bon état, sauf le plafond et la charpente.

—

XVIII° — ECORDAL.

Eglise de style ogival et moderne du XVI*e siècle. L'aside, les transepts et la dalle tumulaire doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église qui est loin d'être remarquable à l'extérieur, offre cependant quelques vestiges bien conservés du XVI*e* siècle. Ainsi l'on peut voir au transept droit un clocheton presque intact. Il y a eu autrefois des vitraux peints. La façade est lourde et disgracieuse. Dalle tumulaire dans un des bas-côtés. Il serait urgent de transférer cette dalle dans une autre partie de l'église et de la placer debout contre le mur. Cette dalle est celle d'un membre de la famille d'Ivary, seigneurs d'Ecordal, mort en 1612. La sculpture en est belle. Il ne reste rien de l'ancien château d'Ecordal.

—

XIX° — FALAISE.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Les transepts, les fenêtres et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef sans bas-côtés, de construction moderne. Le chœur, aussi de construction moderne, ne présente rien de remarquable. Transepts à voûte ogivale avec deux fenêtres du même style. Portail ogival encadrant une partie séparée en deux par un meneau. Le meneau soutient un dais avec une statue de saint Victor, martyr. La voussure, comme à

Digitized by Google

Savigny, est formée de deux guirlandes de vignes fort bien travaillées. L'église est en assez bon état. Il y a quelques années, la commune a dû s'imposer extraordinairement pour la consolider. Il y avait à Falaise un château dont il ne reste plus que les écuries qui ont été converties en maison d'habitation.

—

XX° — FRAILLICOURT.

Eglise de style moderne du XVII*e siècle. Les tourelles, les créneaux et mâchicoulis doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, construite entièrement en briques, a été destinée à servir de fort. Deux tourelles crénelées; créneaux aux murs de la nef et du chœur. On remarque encore des traces de boulets aux murs extérieurs. Le pavé de cette église est dans le plus mauvais état. Il serait urgent aussi de réparer la toiture et quelques parties des murs extérieurs.

—

XXI° — HARCY.

Château (ruines) de style du XV*e siècle. Les murs principaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Le château d'Harcy, dont l'histoire locale fait mention à l'occasion des guerres du XVI*e* siècle, n'est représenté aujourd'hui que par quelques pans de murs qui en dessinent encore la forme. C'était un parallélogramme probablement flanqué de tours aux quatre angles. Il était situé à deux cents mètres environ du

Digitized by Google

village d'Harcy. La plupart des maisons de ce village ont été bâties avec des pierres provenant des ruines du château.

—

XXII° — GIVRON.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. Les fenêtres, le chœur et les voûtes doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Une seule nef; deux transepts percés d'une petite fenêtre cintrée. Chœur à voûte ogivale et à 5 pans, avec deux fenêtres ogivales restaurées. Les nervures de la voûte sont anguleuses. Au côté droit extérieur on remarque quatre arcades plein-cintre, qui ont dû appartenir à une ancienne église, ou attendre une construction adjacente. Fenêtres et toiture en mauvais état.

—

XXIII° — HOUDILCOURT.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. Le chœur, les fenêtres et les piliers doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef et les bas-côtés de cette église sont de construction moderne. Chœur terminé carrément à voûte ogivale avec nervures cylindriques, percé de quatre fenêtres ogivales. Les deux fenêtres du fond sont accolées. L'encadrement intérieur est formé d'un boudin qui repose sur une colonnette avec chapiteau à feuille de trèfle. Les piliers qui supportent la retombée de la voûte sont multicolonnes avec chapiteaux à feuilles de trèfle. Le chœur est beauconp plus élevé que le reste

Digitized by Google

de l'édifice. Il est soutenu, au-dehors, par des contreforts sans ornements. Il n'y a pas de tour. L'église était crénelée. Réparations aux contreforts et aux murs extérieurs.

—

XXIV° — JEAN-AUX-BOIS (SAINT)

Eglise de style moderne du XVII*e siècle. Les tourelles doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

Une pierre du portail de cette église porte la date de 1377. Il est hors de doute que cette date n'appartient pas à l'église actuelle. Peut-être est-ce un reste de l'ancienne église de Saint-Jean-aux-Bois. Aux quatre coins de l'église il existe une tourelle ronde de la même hauteur que l'église. Ces tourelles sont percées de créneaux. L'édifice était destiné à servir de fort.

—

XXV° — JUNIVILLE.

Eglise de style ogival du XVI*e siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale avec deux bas-côtés. Gros piliers carrés massifs et courts. Cette partie de l'église est plus récente que le reste. Deux transepts à voûte ogivale ; chœur semblable à cinq pans avec nervures anguleuses. L'église entière est très humide. Nombreuses crevasses à la voûte et lézardes aux murs gouttereaux. Il faudrait la dégager.

—

Digitized by Google

XXVI° — JUSTINE.

Eglise de style ogival du XV° *siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église ne se compose que d'une nef à quatre travées ogivales avec piliers quadrangulaires, de deux transepts et de l'abside. Le plafond est en bois dans toute l'église. Celui des transepts et du chœur est revêtu de mortier. Dans le transept droit une fenêtre ogivale à un meneau avec sculptures treflées. Contreforts simples et adhérents. Cette église est dans un très mauvais état. La plus grande partie de la toiture est délabrée. La partie gauche du portail et le derrière du chœur sont profondément lézardés. La pluie pénètre par plusieurs endroits. Il y aurait à faire des travaux urgents.

—

XXVII° — JUVIN (S^t.)

Eglise de style ogival des XVI° *et* XVII° *siècles. Les tourelles crénélées doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

L'église de Saint-Juvin, bâtie sur une hauteur, est plutôt un fort qu'une église. Elle se compose d'une seule nef sans bas-côtés, ni abside, ni transepts. Elle est plafonnée en bois. La façade est flanquée de deux tourelles rondes, et le chevet de deux tourelles pentagonalles. Créneaux aux murs et aux tourelles. Mâchicoulis au dessus de la porte d'entrée. Pas de tour ni de clocher. Pélerinage à Saint-Juvin

Digitized by Google

pour les maladies des porcs. L'édifice, sauf la toiture et quelques parties des murs et du plafond, est en assez bon état.

—

XXVIII° — LAVAL-DIEU.

Eglise de style moderne. Entièrement reconstruite à la fin du XVIIe *siècle. Les boiseries, l'orgue et les dalles tumulaires doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église actuelle n'est plus celle de l'ancienne abbaye. Elle a été entièrement reconstruite à la fin du XVIIe siècle. Elle est élégante et simple. On y remarque de fort belles boiseries, l'orgue de l'ancienne abbaye et des pierres tumulaires des XVIIe et XVIIIe siècles. Tous les bâtiments de l'abbaye ont disparu et ont fait place à des bâtiments industriels.

—

XXIX° — LONNY.

Eglise de style ogival et moderne du XVIe *siècle. Le portail doit être regardé comme la partie importante du monument.*

Cet édifice, sans beaucoup d'importance, d'ailleurs, a un portail du XVIe siècle. Le reste a été détruit et reconstruit à une époque assez rapprochée. Il y avait des vitraux peints. On pourrait apporter plus de soin à l'entretien de cette église. Les murs, la toiture, la charpente et les fenêtres exigeraient des réparations.

—

Digitized by Google

XXXe — St-LOUP-TERRIER.

Eglise de style ogival du XVe *siècle. La nef, le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés, le tout récemment reconstruit. Il n'y a pas de transepts. Chœur terminé carrément, sans fenêtres au fond, à voûte ogivale avec nervures cylindriques. La nef est ogivale ; elle a 22 mètres sur 12. On y voit trois fenêtres ogivales à un meneau. Il y avait à Saint-Loup un ancien château entouré de fossés ; il n'en reste plus que quelques débris peu importants.

—

XXXIe—LUMES.

Ruines du château.

Le château de Lumes avait été construit au commencement du 15e siècle. Les ruines qu'on voit aujourd'hui, sans être aussi importantes que celles d'Hierges et de Montcornet, ne sont cependant pas dépourvues d'intérêt. Ce château a été détruit vers le milieu du XVIIe siècle. Il appartenait aux seigneurs de Buzancy de la maison d'Apremont. Il appartient aujourd'hui à divers particuliers qui paraissent se soucier fort peu de l'intérêt qu'il peut présenter comme ruine historique, et qui en détruisent ou en laissent détruire tous les jours quelques portions. Il est probable que dans quelques années, la dernière trace de ce château aura entièrement disparu.

—

Digitized by Google

XXXIIe — MARLEMONT.

Eglise de style moderne du XVIIe *siècle. Les Mâchicoulis, les créneaux et la tour doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église a servi de fort. Elle n'a, du reste, de remarquable que sa grosse tour crénelée, ses mâchicoulis et ses créneaux aux murs de la nef et du chœur. Les piliers sont carrés, le plafond est en bois. Les murs extérieurs auraient besoin de réparations, ainsi que la toiture.

—

XXXIIIe — MONTGON.

Eglise du XVIe *siècle. L'inscription doit être regardée comme la partie importante du monument.*

L'église de Montgon ne présente par elle-même aucun intérêt ; mais sur une plaque de marbre noir qui se trouve en bas du chœur de cette église, on lit l'inscription suivante :

« Ceste chapelle avec le preset tableaux ontz esté
» faictz par Frâçois de Vignaucourt sieur de Mogo en
» ptié por linocence de damoiselle Nicolle de Villers
» sa feme, laquele il tua d'un coup de dague sans
» l'avoir médité, le 1er juillet 1579. Come fol, incesé
» p oppressios de fauce jalousie. Lequel est icy e
» chemise a genoux devat ce crucifix, demadat pardon
» de l'ofece qu'il a faict, et ci a fodé en la de cha-
» pelle, quatre obitz, vigille et messes, aux 4 temps
» de l'an, et tos les ans à perpétuité, pr prier Dieu
» pr l'ame de la de deffucte. Amen. »

En tête de l'inscription se trouve représenté un per-

Digitized by Google

sonnage à longue barbe, à genoux, les mains jointes, et priant au pied d'un crucifix. Quelques personnages sont témoins de la pénitence que s'est imposée le coupable.

Il n'existe plus aucune trace de l'abbaye de Longwé qui avait été transférée dans ce lieu en 1350.

—

XXXIVe — NEUVIZY.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le chœur et les transepts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église n'a d'intéressants que le chœur et les deux transepts qui sont à voûte ogivale et remontent au XVIe siècle. Le reste de l'église, construit à une époque beaucoup plus récente, ne présente absolument rien qui soit digne de quelque intérêt.

—

XXXVe — NOUART.

Eglise de style ogival du XVIe *siècle. Le chœur et les contreforts doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef moderne sans bas-côtés, et d'un chœur dont la voûte ogivale a été remplacée par un plafond. La nef est aussi plafonnée. Le chœur a sept pans. Ce chœur a été construit par le prieur de Belval et appartenait à cette abbaye. La nef était à la commune. Au dehors, contreforts simples. L'édifice est en bon état.

Digitized by Google

XXXVI° — PIERREMONT (S^t).

Eglise et restes de châteaux, de style ogival et moderne des XVe *et* XVIIe *siècles. Le chœur, la tour et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

L'église de Saint-Pierremont n'a qu'une seule nef de construction moderne, sans bas-côtés. Le chœur, à deux travées, se termine carrément. La voûte en est ogivale, avec nervures cylindriques. Il forme la partie inférieure d'une grosse tour crénelée. Il y avait à Saint-Pierremont plusieurs châteaux. L'un d'eux, qui est aujourd'hui une ferme, n'a conservé qu'une tour carrée avec mâchicoulis. Une autre ferme, autrefois château, est encore flanquée de deux grosses tours carrées avec créneaux et mâchicoulis. Toute la partie gauche a été détruite. Dans la partie droite il reste encore plusieurs pièces voûtées, à larges cheminées. La maison où est né Mabillon subsiste encore. Rien ne la distingue des plus modestes habitations du village.

—

XXXVII° — QUENTIN (S^t).

Eglise de style ogival du XVe *siècle. Le chœur, les tourelles et les reliquaires doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef principale et de deux bas-côtés de construction moderne, sans voûtes, plafonnés en planches brutes. Il paraît que la nef primitive a été détruite par un incendie. Chœur à deux travées, voûte ogivale à nervures

Digitized by Google

anguleuses, terminé carrément. Les fenêtres ont été remplacées par des fenêtres modernes. Un transept à droite, avec voûte ogivale. A l'extérieur, à gauche, est une tourelle crénelée renfermant l'escalier qui conduit aux combles. Quelques têtes et figures monstrueuses aux entablements. Entre autres débris de l'abbaye de La Val-Roi, que renferme l'église de Saint-Quentin, on remarque deux reliquaires d'un assez bon travail. La fenêtre de la façade et les murs extérieurs sont en très mauvais état.

—

XXXVIII° — REMILLY PRÈS SEDAN.

Eglise de style moderne du XVII*e siècle. Les créneaux et les mâchicoulis doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église était destinée à servir de fort. Elle est bâtie sur la partie la plus élevée du village ancien, lequel se trouvait plus bas que le village actuel. La façade est percée de créneaux, ainsi que les murs du chœur et des côtés. La porte principale est surmontée d'un mâchicoulis. Du reste l'architecture intérieure de l'édifice ne présente rien de remarquable.

—

XXXIX° — REMONVILLE.

Eglise de style ogival du XVII*e siècle. Le chœur, les piliers, les voûtes et la tourelle doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale à trois travées sans bas-côtés ni transepts, à voûte ogivale avec nervures anguleuses.

Digitized by Google

Chœur à cinq pans, même voûte et mêmes nervures, percé de très petites fenêtres. Les piliers, qui sont multicolonnes sont engagés. Chapiteaux à crochets et à feuilles de vigne. Dans le chœur à gauche est engagée une petite tourelle crénelée. Les murs gouttereaux sont loin d'être en bon état.

—

XL° — REVIN.

Eglise de style moderne du XVIII° *siècle. Les boiseries du chœur et de la nef doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

Les boiseries de cette église sont d'une grande beauté quoique d'une époque peu ancienne. Elles appartiennent ainsi que l'église à l'ancien couvent des Dominicains. Mais une église plus ancienne avait précédé celle qui existe aujourd'hui. Il n'en reste plus de vestiges. Les bâtiments qui subsistent encore et qui faisaient partie de l'abbaye ne présentent aucun caractère remarquable. On y a établi les écoles de Revin et quelques habitations particulières.

—

XLI° — RIMOGNE.

Eglise de style ogival du XIV° *siècle. Le chœur et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, dont la prochaine destruction est décidée, présente encore des vestiges curieux de son ancien état. Le chœur, qui est ogival, est éclairé par des fenêtres ogivales d'un bon style. Il est à regretter

Digitized by Google

qu'on n'ait pas cru devoir le conserver dans l'église qu'on vient d'édifier. N'aurait-il pas été possible d'agrandir l'église actuelle en conservant le chœur et en construisant une nef et deux bas-côtés assez spacieux ? L'espace le permettait ; pourquoi l'architecte ne l'a-t-il pas permis ? Dans quelques mois il n'existera plus rien de l'ancienne église de Rimogne.

—

XLII° — ROCQUIGNY.

Eglise de style moderne du XVII° *siècle. Les mâchicoulis, la tour et les créneaux doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église est, en tout, semblable à celle de Fraillicourt et a été destinée aux mêmes usages (voir Fraillicourt). Du reste elle est bien entretenue et ne paraît pas exiger de réparations.

—

XLIII° — ROIZY.

Eglise de style ogival du XV° *siècle. La nef, les transepts, le chœur et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église se compose d'une nef ogivale à quatre travées et de deux bas-côtés. Piliers carrés. Deux transepts et chœur ogival à nervures cylindriques. Piliers multicolonnes avec chapiteaux à crosses. Le chœur est à cinq pans et percé de petites fenêtres autrefois ogivales. Portail ogival avec voussures à triple boudin reposant sur des colonnettes avec cha-

Digitized by Google

piteaux à crosses. Les colonnettes et les chapiteaux sont entièrement rongés par la vétusté. Il y aurait des réparations considérables à faire à cette église qui est loin d'être dénuée d'intérêt.

—

XLIVe — SERVION.

Eglise de style moderne du XVIIe *siècle. Les tours, les tourelles, les créneaux et les mâchicoulis doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église offre un aspect assez harmonieux. Elle a été destinée à servir de fort. La fortification en est même plus complète que dans beaucoup d'autres édifices du même genre. Non seulement il y a des tours, des tourelles et des créneaux, mais encore plusieurs mâchicoulis. L'église est située sur un point élevé qui domine tout le village. Il serait urgent de réparer l'entablement dont les pierres se détachent et quelques crévasses qui se sont formées dans les murs latéraux.

—

XLVe — SEUIL.

Eglise de style ogival et renaissance des XVIe *et* XVIIe *siècles. Le chœur, les fenêtres et la piscine doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Les réparations considérables qui ont été faites successivement à cette église en ont beaucoup altéré le caractère. Elle se compose d'une nef principale, de deux transepts et d'un chœur à cinq pans. Le chœur est ogival, ainsi que les transepts et quelques

Digitized by Google

fenêtres. Piliers ronds et quadrangulaires. Une piscine en style renaissance. La commune de Seuil s'est imposé, pour son église, de grands sacrifices.

—

XLVI° — SÉVIGNY.

Eglise de style ogival du XVI° *siècle. Le chœur, les transepts et la façade doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef principale et les deux bas-côtés sont de construction postérieure au reste de l'édifice. Chœur à voûte ogivale et nervures anguleuses, à cinq pans. Les fenêtres sont modernes. Deux transepts à voûte ogivale et nervures anguleuses. Les piliers du chœur n'ont pas été achevés. Les nervures se terminent à leur retombée, par un écusson sans sculpture ni inscription. Dans le transept droit est le caveau des seigneurs de Sévigny. Le dernier seigneur, Melchior-Gabriel de Morière, y a été enterré en 1789. Façade flanquée de deux tourelles à créneaux. Il ne reste plus rien de l'abbaye de La Val-Roy, si ce n'est une porte d'entrée et quelques murs. Elle venait d'être reconstruite en 1789.

—

XLVII° — SIGNY-L'ABBAYE.

Eglise de style moderne du XVII° *siècle. Les boiseries doivent être regardées comme les parties importantes du monument.*

L'église de l'ancienne abbaye de Signy, qui était un remarquable monument de la plus riche architec-

Digitized by Google

ture du moyen-âge, est entièrement détruite. Il n'en reste que des substructions tout-à-fait insignifiantes et qui révèlent seulement l'étendue de l'église ancienne. Des filatures se sont élevées sur l'emplacement de cet édifice.

On voit dans le chœur de l'église actuelle deux panneaux de boiseries, deux candélabres sculptés en chêne, un pupitre aussi en chêne sculpté avec deux écussons, dont l'un porte *d'azur à trois léopards*. Ces boiseries appartenaient à l'abbaye de Signy, mais elles ne sont pas d'une date fort ancienne.

—

XLVII° *bis*. — SIGNY-L'ABBAYE.

Dalle tumulaire du XIII*e siècle.*

On voit dans le cimetière de Signy et servant de support à la grande croix, une dalle en marbre noir de 2 mètres 75 centimètres de longueur sur 1 mètre de largeur. Les deux extrémités, qui étaient arrondies, ont été brisées. Autour de cette dalle règne une inscription malheureusement tronquée et mutilée, qui constate que la tombe dont cette dalle faisait partie renfermait les restes d'un Bertrand, abbé de Signy. Les caractères sont du XIII*e* siècle.

—

XLVIII° — SORMONNE.

Eglise de style ogival du XV*e siècle et moderne. Le portail, le chœur et le vitrail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette église, qui a été considérablement défigurée, ne présente plus d'intéressant que le chœur, le portail

Digitized by Google

et un panneau de vitrail peint. Le portail est ogival, d'architecture simple. Le chœur, aussi ogival, renferme une fenêtre du même style, qui contient un vitrail. Ce vitrail représente l'*Assomption de la Vierge*. Il y aurait des réparations importantes à faire au portail et aux fenêtres du chœur.

—

XLIX° — SY.

Eglise de style ogival et renaissance des XVI° *et* XVII° *siècles. Le chœur, les créneaux et le portail doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La plus grande partie de cette église a été reconstruite. Chœur ogival à nervures cylindriques et anguleuses et à trois pans. Les piliers du chœur n'ont pas été achevés. Les murs extérieurs sont percés de créneaux et de mâchicoulis ; contreforts simples. Le portail est de la renaissance. Il est divisé par un meneau qui supporte un dais. Les deux pilastres latéraux supportent aussi chacun un dais. Tout l'extérieur de cette église aurait besoin de réparations. La charpente et la toiture sont en mauvais état.

—

L° — THIN-LE-MOUTIER.

Clocheton isolé dans l'église de style ogival du XIII° *siècle.*

Il n'y a de remarquable dans l'église actuelle de Thin-le-Moutier que le clocheton. Ce petit monument, d'environ 3 mètres de hauteur, et de 80

Digitized by Google

centimètres de diamètre à sa base, semble provenir de l'ancienne église de Thin, qui était fort belle, et qui faisait partie du prieuré fondé en 959 par le comte Etienne et sa femme. L'architecture et la sculpture de ce clocheton, d'une délicatesse infinie, paraissent être du XIIIe siècle. C'est un bijou très précieux à conserver et dont les habitants du pays n'apprécient pas tout le mérite. Il est à regretter qu'un amateur ait mutilé cet élégant morceau pour emporter une boule évidée à jour qui le surmontait.

On voit encore quelques substructions de l'ancienne église, et un ou deux piliers qui font aujourd'hui partie d'une grange, et qui, du reste, par suite des mutilations qu'ils ont éprouvées, n'offrent plus d'autre intérêt que celui de souvenir. On voit aussi les restes de l'ancien château et quelques débris du prieuré. Le château était entouré de fossés et paraît avoir été considérable.

Il serait important de placer le clocheton dans un endroit apparent de l'église et de l'entourer d'une grille ou d'une simple balustrade en fer.

—

LIe — VERRIÈRES.

Eglise de style ogival du XVIe siècle. Le chœur doit être regardé comme la partie importante du monument.

La presque totalité de cette église a été reconstruite. Il ne reste de l'église primitive que le chœur qui est ogival à nervures anguleuses avec deux fenêtres ogivales. Créneaux et mâchicoulis. L'édifice est en assez bon état.

Digitized by Google

LII° — VILLERS-SEMEUSE.

Eglise de style ogival et moderne du XV*e siècle. L'abside, les contreforts et la voûte doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Cette petite église est l in d'être dépourvue d'intérêt. Le chœur est ogival, à cinq pans, avec fenêtres ogivales. Voûte ogivale à nervures anguleuses. Fragments de vitraux peints. On lit encore sur la façade de cette église l'inscription qui rappelle que la Convention nationale a proclamé par un décret l'*existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*. Du reste, le portail est d'une architecture postérieure à celle des autres parties de l'édifice. L'église est en bon état.

—

LIII° — VIVIER-AU-COURT.

Eglise de style ogival et moderne du XVI*e siècle. L'abside, la piscine et les tourelles doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

Nef principale et deux bas-côtés de construction moderne. Chœur terminé carrément avec voûte ogivale à nervures anguleuses et culs-de-lampe. Cette église n'a pas été achevée sur le plan qui avait été conçu d'abord ; on s'en aperçoit à la naissance des arcades qui sont arrêtées à la hauteur de 30 centimètres. Une piscine du XVI*e* siècle. L'abside est flanquée de deux tourelles crénelées. Il y a des créneaux dans les autres parties de l'église.

Digitized by Google

LIV° — VRIZY.

Eglise de style ogival du XV° *siècle. Le chœur, les transepts, le portail et les fenêtres doivent être regardés comme les parties importantes du monument.*

La nef principale de cette église, qui a deux travées, n'a pas été terminée. Les piliers sont interrompus à environ 6 mètres du sol. Le plafond est en bois. Deux transepts voûtés en ogive. Chœur à cinq pans, même voûte. Fenêtres ogivales à deux meneaux, treflées et flamboyantes. Nervures anguleuses. Deux piscines masquées par la boiserie du chœur et du confessional. Portail ogival à un meneau ; voussure en guirlande de vigne. Ce portail surplombe de plus de 50 centimètres. Contreforts simples.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE.

—

Communication de M. l'abbé Gainet

SUR UN LIVRE INTITULÉ *le Sage dans les différents états de la vie.*

—

J'ai cru que l'Académie ferait volontiers connaissance avec un petit livre déjà bien vieux, parfaitement inconnu, mais bien digne d'une meilleure fortune. Cet opuscule intitulé : *La conduite du sage dans les différents états de la vie*, n'est plus dans le commerce. Après bien des recherches, on n'a pu le découvrir dans aucune bibliothèque, ni sur aucun catalogue. Comme il a vu le jour du temps d'Henri IV, il peut se faire, après trois siècles, que l'exemplaire qui est ici, soit le seul qui reste d'un tirage probablement restreint.

Quoi qu'il en soit, cet ouvrage mérite de fixer l'attention à plus d'un titre. D'abord il n'est pas possible de condenser plus de pensées justes et solides dans un plus petit volume. Il a fallu pour l'écrire, réunir une expérience consommée de la vie humaine, la perspicacité d'un philosophe, la sagesse d'un moraliste, la foi vive d'un chrétien, le tact fin de l'homme du monde, le bon sens de l'homme politique.

Digitized by Google

Un fond aussi riche pouvait se soutenir par lui-même ; mais il se trouve encore rehaussé par l'éclat et la vigueur du style.

On y admire la justesse de l'expression et la précision de la pensée teintes des couleurs d'une brillante imagination ; des aperçus longs, des points de vue d'une grande profondeur, qui n'excluent pas la finesse des coups de pinceaux dans les détails ; la rigueur sévère du logicien qui s'accorde tantôt avec les saillies de l'homme d'esprit, tantôt avec les épanchements du cœur le plus sensible.

On pourrait appliquer à ce charmant petit livre ce que le duc de Saint-Simon disait de la physionomie de Fénélon : *Les contraires s'y rencontrent sans s'y heurter*.

Dans quelques chapitres seulement, l'auteur semble être un peu inférieur à lui-même, soit qu'il ait moins naturellement dessiné les contours de son sujet ; soit que son énergie et son esprit naturel tourne un peu à la prétention. Mais quelques pages moins parfaites sont une ombre bien transparente dans un livre où tout est beau, substantiel, qui accuse une pensée forte et un rare talent d'écrire.

L'ouvrage est divisé en quarante-un chapitres, qui embrassent les différentes situations de la vie, et les états de l'âme les plus contraires. On y voit le sage en scène dans la conversation, dans l'étude, dans les affaires, dans le barreau, dans le gouvernement, dans les disgrâces, dans la tristesse, dans la joie.

Je demande la permission d'en lire un chapitre. Sénèque même, devenu chrétien, ne désavouerait pas les pages suivantes sur les bienfaits...

Digitized by Google

« Il y a trois grands de secrets au monde parmy les gens d'honneur ; le premier, c'est de faire un bienfait ; le second, est de le recevoir ; le troisième, est de le rendre. Nous ne parlons icy que du premier ; et comme c'est à mon advis le plus difficile à exécuter, il est très-véritable aussi qu'il y en a peu qui le sçachent bien faire ; car vous en trouverez qui estant d'un naturel fort obligeant, ne demandent qu'à faire plaisir, et qui donnent d'abord au premier qui les prie, et par cette facilité ils donnent lieu de mépriser le bienfait. Ces sortes de gens négligent pour l'ordinaire le soin de leurs propres affaires pour faire celles des autres ; et ils semblent obliger plûtost leur naturel, qui ne demande qu'à faire du bien, que de faire plaisir à leurs semblables. »

« Il y en a d'autres qui attendent qu'on n'en puisse plus auparavant que d'obliger ; c'est trop attendre ; car c'est alors donner à la nécessité plustost qu'à la personne ; c'est une debte, et non pas un bienfait. »

« Les un sattendent qu'on en vienne aux prières, aux supplications et aux larmes ; ce n'est pas faire un bienfait, c'est le vendre ; et comme le bienfait se reçoit de la mesme façon dont on le fait, celuy qui le reçoit par cette voye, ne le regarde pas tant comme un bienfait que comme une chose extorquée par ses instances ; et il croit en estre plus redevable à sa misère, qu'à la libéralité de celui qui l'oblige. »

« Les autres font les bienfaits d'assez bonne grâce, mais ils s'en font honneur, et sont les premiers à les publier. C'est une espèce de reproche que de publier un bienfait ; il n'appartient qu'à celuy qui l'a

Digitized by Google

reçeu de faire connoistre la générosité de celuy qui l'a fait; et quand nous nous vantons nous mesmes d'avoir obligé quelqu'un, nous faisons voir que c'est plustost la vanité qui nous l'a fait faire, que l'amitié. Remettez moy entre les mains des ennemis dont vous m'avez délivré (disait autrefois un ancien), car j'aime mieux estre exposé à leur cruauté, que d'estre redevable à un amy qui se vante si souvent de ma délivrance. »

« Vous en verrez quelques-uns qui demandent des récompenses, et des services; cette manière d'agir est fort lâche, et détruit la nature du bienfait; qui ne demande qu'une simple connaissance, où l'intérest n'a point de part. »

« Voici comme le sage s'y comporte : »

« Il considère premièrement l'état où il est, pour proportionner le bienfait à ses forces, de peur d'agir inutilement au sujet de son amy; car on attend du riche les richesses pour bienfait, du sage l'approbation, et le service du pauvre. »

« Secondement, il n'attend pas que son amy luy fasse connoistre la nécessité où il est, mais il le prévient tousjours; car le bienfait n'est pas moins grand d'empêcher un amy de découvrir sa pauvreté, que de l'en retirer. »

« Troisièmement, il distingue deux sortes de bienfaits : les premiers qui se font en public, comme l'approbation de la vertu et les dons militaires qui sont les récompenses de la valeur; les seconds qui se font en particulier, comme de soulager la pauvreté de son amy en des besoins secrets. Le sage se montre magnifique dans les premiers, et charitables dans les seconds, et

Digitized by Google

dans tous les deux il fait paroistre un cœur, qui se persuade qu'ils ne possède que ce qu'il a donné, et qu'il croit recevoir un bienfait lorsqu'il oblige son ami. »

« Et comme il ne le peut obliger que dans les choses nécessaires, dans les choses utiles et dans les choses agréables, il commencera toujours à l'obliger par les choses nécessaires. Quand il aura satisfait à la nécessité, il cherchera l'occasion de l'obliger dans l'utilité et après cela il étendra sa libéralité jusqu'à luy procurer les agréments et les plaisirs, que la bienséance de l'amitié demande. »

La *Conduite du Sage dans les différents états de la vie*, place son auteur entre Labruyère, Vauvenargues et Duclos.

Nos premiers moralistes, en prenant cette expression dans un sens un peu large, sont évidemment Pascal et Labruyère. Ces deux hommes sont sans rivaux chez nous. Larochefoucault mériterait peut-être ces mêmes honneurs, si, au lieu de parler sur la morale, il n'avait pas écrit contre la morale. Mais il faut descendre quelques degrés pour arriver jusqu'à Vauvenargues et Duclos. Leurs œuvres péchent par la base. Ils ont parlé de morale sans en connaître bien les fondements : c'était la maladie de leur siècle. Cette hésitation, qu'on prenait alors pour de la prudence ou pour de la bonne philosophie, nous paraît aujourd'hui de la faiblesse. En ce sens, Duclos est encore plus faible que Vauvenargues. L'auteur qui nous occupe n'a point de ces faiblesses, ni de ces tergiversations; il part de principes fixes et solides,

Digitized by Google

de ces principes qui dominent les générations et les siècles. Sa manière d'envisager son sujet prête moins a de grands et riches développements, puisqu'il le traite surtout au point de vue pratique : malgré cette position restreinte, la vivacité de sa pensée, et la marche assurée de son raisonnement, agrandit la matière en apparence la plus simple, le lieu commun le plus épuisé, et y jette un vif intérêt.

La *Conduite du Sage* est un livre qui s'adresse à tous les âges et à peu près à toutes les conditions. C'est le privilége d'un petit nombre d'ouvrages où l'on a respecté en même temps les exigences du bon sens, de la vertu et du bon goût.

Mais plus il est parfait, plus il m'embarrasse. Car au témoignage de M. Brayer, dans la famille duquel il a fait les délices de plusieurs générations, il portait autrefois une approbation de Henry IV, et son auteur serait le contemporain de Malherbe, ce qui veut dire que l'auteur aurait parlé sa langue mieux que ses contemporains : car il serait, sinon pour l'esprit au moins pour la perfection et la maturité du style, au dessus des auteurs de la satyre Ménippée. Et alors comment est-il resté inconnu? Un tirage à un petit nombre d'exemplaires suffit-il pour expliquer cette mauvaise fortune? Peut-être. *Habent sua fata libelli*. Quoi qu'il en soit, il porte le cachet de la plus belle époque de la littérature française, et mérite les honneurs d'une résurrection.

Digitized by Google

Allocution de M. l'abbé Tourneur

Secrétaire-général de l'Académie

dans la

CÉRÉMONIE DES OBSÈQUES DE M. ERNEST ARNOULD.

—

Messieurs,

La dernière fois que l'Académie se réunissait dans une circonstance analogue à celle qui nous rassemble, elle venait rendre les devoirs funèbres à son vénérable doyen d'âge, M. le vicomte de Brimont, dont la longue carrière, toute remplie de nobles exemples, ne semblait s'être si longtemps prolongée que pour nous donner plus de regrets de la voir finir! Cependant, notre deuil est aujourd'hui plus amer, et notre perte plus sensible encore s'il est possible. Car, si l'on peut se consoler en voyant tomber de l'arbre le fruit mûr que l'hiver en détache, il est toujours bien triste de le contempler anéanti dans sa fleur, avant d'avoir donné tout ce qu'il avait promis. Que dirons-nous donc en ce moment, et comment ne mêlerions-nous pas nos larmes à tant de larmes, quand nous avons vu tout-à-l'heure déposer à la fois dans la tombe tant de générosité, de talents, de jeunesse, et tout ce long avenir qui se déroulait si brillant devant nous?

L'Académie de Reims ne comptait pas encore une année d'existence, que déjà nos fondateurs s'empressaient d'accueillir au milieu d'elle un jeune homme âgé de 24 ans à peine, mais dont le talent éprouvé faisait concevoir les plus légitimes espérances. Ces espérances, chaque jour fidèlement

Digitized by Google

réalisées depuis dix ans, une mort cruelle vient de les anéantir. Appelé plus d'une fois aux charges les plus laborieuses et les plus honorables de l'Académie, M. Ernest Arnould a su les remplir avec un zèle qui lui a conquis des droits à toute notre reconnaissance; et malgré des préoccupations incessantes, malgré les soins assidus qu'exigeaient de lui le barreau, la magistrature, les affaires publiques, le patronage des ouvriers et des pauvres, ses privilégiés, ses devoirs envers la société comme envers sa famille, il a su trouver encore dans sa merveilleuse facilité le loisir de composer pour nous d'intéressants travaux, toujours étincelants d'aperçus ingénieux, de verve, de grâce, d'esprit, et où surtout son cœur sensible et bon se décelait tout entier.

Pourquoi faut-il qu'un trépas prématuré l'ait sitôt ravi, non seulement à sa famille, mais encore à une Compagnie où il a toujours compté autant d'amis que de collègues! Une seule chose, cependant, nous console : c'est que nous pouvons lui appliquer avec justesse cette parole, fréquemment citée sans être toujours aussi vraie : *Consummatus in brevi, explevit tempora multa*? En peu d'années il a beaucoup vécu! Trop peu, certainement, pour tous ceux qui le regrettent à tant de titres; mais beaucoup pour les heureux qu'il a faits, pour les infortunes qu'il a soulagées, pour le bien qu'il a toujours cherché. Beaucoup aussi pour nous-mêmes, quand nous nous rappellerons que ses bonnes œuvres et sa belle âme lui auront sans doute donné une récompense plus grande que les joies d'ici-bas, dans un séjour meilleur.

Digitized by Google

Allocution de M. l'abbé Tourneur

Secrétaire-général de l'Académie

dans la

CÉRÉMONIE DES OBSÈQUES DE M. L'ABBÉ BANDEVILLE.

—

Messieurs,

Au milieu de tant de douleurs, l'Académie impériale de Reims ne saurait se dispenser de faire entendre sa voix, car elle aussi a été frappée dans ses affections les plus chères d'un coup non moins cruel qu'inattendu. Ce qu'elle vient exprimer ici, ce ne sont pas seulement les regrets d'une douce et vraie confraternité, c'est surtout la douleur de la reconnaissance, car nous sommes tous profondément pénétrés de ce que M. l'abbé Bandeville a fait pour nous et de ce que nous lui devons.

Dès l'instant où une haute pensée médita la création de l'Académie, le mérite éclatant du modeste vicaire de Notre-Dame l'appelait des premiers à prendre place sur la liste de nos fondateurs; aucun nom n'était en effet plus digne d'y être inscrit que le sien; et durant les onze années qui se sont succédé depuis lors, chaque jour, pour ainsi dire, est venu nous enrichir de ses travaux. Les archives de la Compagnie garderont à jamais les preuves de son zèle, de son activité, de son dévouement

Digitized by Google

dans la charge importante que les suffrages plus d'une fois renouvelés de ses collègues lui avaient confiée. Un jour, certainement, les amis éclairés des lettres rechercheront avec empressement les volumes de nos *Annales* pour y relire avec délices les œuvres admirables que cette plume, toujours élégante et pure dans sa merveilleuse facilité, traçait chaque année pour nous en se jouant. Si, dès son début, l'Académie de Reims a pu prendre rang parmi les sociétés littéraires de province les plus laborieuses, et par le nombre et par l'importance de ses travaux, pourrait-elle oublier jamais qu'elle le doit en grande partie à celui qui a bien voulu consacrer de longues veilles à corriger, commenter, éclaircir, avec une patience érudite et intelligente, les volumineuses annales de dom Marlot. Et si maintenant, avec l'aide du gouvernement, nous pouvons continuer à marcher dans les mêmes voies et nous soutenir à la même hauteur, à qui le devons-nous encore? si ce n'est à celui qui traduisit pour nous les œuvres de Richer, et qui, après nous avoir mis en possession, par ses recherches, des textes inédits de Flodoard, les a reproduits en français presque en entier, au prix de mille fatigues dont seul il ne paraissait pas s'apercevoir.

Et pourtant il n'est plus! L'impitoyable mort nous l'a ravi au moment même où nous pouvions espérer d'être de longues années sans le perdre, car il venait de prendre sa place dans ce corps vénérable, institué pour être, par ses lumières comme par ses vertus, le premier corps de chaque diocèse, le sénat de l'évêque, le modèle et la

Digitized by Google

règle du clergé. Oh ! combien cruellement ce coup funeste va retentir dans le cœur paternel du premier fondateur de l'Académie ! Quelle douleur amère pour le chef éminent de ce diocèse, qui savait si bien l'apprécier à sa juste valeur, et dont le choix honorable autant que juste lui avait décerné naguère avec bonheur cette récompense noblement conquise par trente années d'infatigables travaux. Il devait rester bien longtemps au milieu de nous pour notre consolation, pour notre gloire... un seul instant nous a fait tout perdre... Il n'est plus !

O bien-aimé confrère, les fonctions que vous remplissiez au milieude nous seront bientôt confiées à d'autres, ainsi le veut l'inexorable loi de la Providence qui nous envoie l'un après l'autre sur cette terre d'un jour pour mettre tour à tour la main à l'œuvre qu'elle veut bien nous confier en passant... Mais hélas ! (je puis bien le dire, puisque au moment où je le dis, j'en suis moi-même une double preuve), à l'académie comme ailleurs, votre place, bien qu'occupée par un autre, ne sera jamais remplie, et le vide que nous cause votre absence subsistera toujours au milieu de nous ! Ce ne seront pas seulement nos souvenirs et nos cœurs qui nous reporteront vers vous, mais bien souvent aussi nos nécessités et nos besoins... Nous chercherons, pour en profiter, votre érudition si vaste et si sûre, votre inflexible logique, votre prodigieuse aptitude qui savait mener de front vingt travaux opposés avec un égal succès ; votre style correct, limpide, étincelant de clarté comme votre intelligence, et en même temps nuancé de

Digitized by Google

sentiments délicats et de gracieuses images qui s'échappaient sans efforts d'un cœur et d'une imagination toujours jeunes, comme ces fleurs dont la nature se pare d'elle-même à toutes les époques de l'année, dans ces heureux climats où règne un éternel printemps; nous chercherons tous ces trésors que vous épanchiez sur nous avec tant de libéralité... Mais, hélas! nous les chercherons en vain. Quoique nous ne puissions nous le persuader encore, tant nous aimions à compter sur vous et sur le long avenir qui vous semblait réservé, le coup qui nous frappe est sans remède, et nous ne vous verrons plus ici-bas.

Il est mort, messieurs, il est mort comme il a vécu, calme, paisible, résigné, souriant à tous sous l'étreinte cruelle de la maladie. Il est mort! et si tous peuvent mesurer la perte que font aujourd'hui sa famille, l'Académie, le clergé, le lycée, la ville de Reims, nos larmes seules sauront dire l'étendue des regrets de ceux qui l'ont intimement connu. Une seule pensée nous consolera, c'est qu'en nous l'enlevant, le Dieu qui nous l'a prêté a voulu devancer pour lui l'heure des récompenses éternelles.

Reims. — Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS.

ANNÉE 1852-1853.

—

Tome XVIII. — *N°* 2.

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE, ANNÉE 1852-1853,

Par M. Tourneur, Secrétaire général.

—

Messieurs,

Après les remarquables paroles que vous venez d'entendre, il ne saurait appartenir au secrétaire de l'Académie de vous dire avec quelle vive satisfaction elle vient d'assister à l'installation de cette nouvelle école de médecine de Reims, appelée à continuer au milieu de nous l'œuvre glorieuse de ses devancières et à nous rendre dans l'avenir tant de services.

D'autres pensées doivent nous occuper ici : l'attention si bienveillante pour nous de confondre en quelque sorte cette grande solennité avec celle de notre séance publique; la présence de ces hauts fonctionnaires, de ces magistrats qui veulent bien nous consacrer quelques portions d'un temps arraché à des occupations si sérieuses; l'empressement de cette

Digitized by Google

assistance d'élite qui nous environne, sont à nos yeux de précieuses marques d'une sympathie dont nous sommes fiers. Une autre voix que la mienne aurait dû exprimer la reconnaissance de la Compagnie avec une autorité beaucoup plus grande et un talent bien supérieur; mais, puisque les honneurs mérités que reçoit aujourd'hui M. le directeur de l'école de médecine ferment la bouche au président annuel de l'Académie impériale de Reims, et nous condamnent à subir son silence, il faudrait peut-être que je m'efforçasse de suppléer à ce qu'il aurait pu vous dire. Toutefois, messieurs, je ne saurais oublier que si vos suffrages bienveillants m'ont décerné le périlleux honneur de prendre en ce moment la parole, c'est en qualité de secrétaire général que je dois le faire: là donc se bornera mon rôle; et l'unique remerciement que j'adresserai à l'honorable auditoire qui se presse autour de nous, sera de justifier l'intérêt qu'il nous accorde par le compte-rendu fidèle de ce que nous avons fait durant le cours de cette année pour le mériter.

Pour arriver à ce but, j'aurai à vous entretenir de choses très étrangères à mes connaissances personnelles, et l'analyse que j'ai à vous présenter sera forcément bien uniforme et bien aride. Puissé-je diminuer au moins ces inconvénients par le laconisme le plus sévère! Tous mes efforts tendront à y arriver.

Fondée surtout dans le but de recueillir et de publier les matériaux qui peuvent servir à l'histoire du pays, l'Académie de Reims a toujours attaché le plus grand intérêt aux travaux historiques. Ceux qui lui ont été présentés dans le cours de l'année qui

Digitized by Google

vient de s'écouler ne le cèdent en rien à ceux qu'elle avait reçus durant les années précédentes.

Deux de nos nouveaux collègues ont bien voulu détacher, pour nous les offrir, quelques feuilles d'ouvrages inédits fort importants auxquels le public studieux et éclairé fera certainement le meilleur accueil, quand il lui sera donné d'en jouir.

D'abord, M. Joguet, extrayant d'une *Histoire des Empereurs romains* la *monographie complète de la première dynastie Flavienne,* a captivé notre attention durant trois séances presque entières, en nous montrant tour-à-tour, Vespasien et Titus, vainqueurs de Jérusalem, poussés vers le trône par l'erreur populaire qui leur applique les prophéties relatives à l'avènement du Messie; puis les autres rapports indirects de ces princes et de Domitien, leur successeur, avec le christianisme. Entrant ensuite dans de plus grands détails, il a signalé les relations directes de cette famille avec la religion nouvelle, et en particulier la touchante histoire de trois de ses principaux membres: Flavius Clemens, Plautilla et Domitilla.

Enfin, ouvrant dans sa conclusion de nouveaux horizons à la science et un champ presque inexploré aux recherches des historiens, il conclut en ces termes: « Le christianisme n'est pas seulement la » grande explication des institutions sociales durant » les deux premiers siècles... Il a été mêlé à tout, » il a agi à peu près partout. Plus on fouillera autour » de son berceau, plus on y découvrira de ces rapports » cachés avec les hommes et les événements qui » l'ont entouré; plus s'éclairent de lumières inatten- » dues les points qui paraissent le moins succeptibles » d'en recevoir de ce côté. Nous aurions atteint le

Digitized by Google

» but principal que nous nous sommes proposé en » esquissant la singulière destinée des Flaviens, si » nous avions réussi à donner l'idée de l'importance » et de l'intérêt que peuvent offrir les résultats de » recherches dirigées dans ce sens et inspirées par » cette conviction. »

Cette conviction de l'homme consciencieux, qui s'est rendu compte des faits et qui les a profondément étudiés pour les connaître, est aussi celle de M. Poinsignon. Dans un premier fragment emprunté à l'introduction d'une *Histoire du moyen-âge* encore inédite, fragment qui sera, nous l'espérons, suivi de plusieurs autres, l'auteur nous trace à grands traits le tableau de l'empire romain à l'époque de la mort de Théodose le Grand. Tout tombe en ruine: la noblesse est sans croyance et sans mœurs, la bourgeoisie pressurée par le despotisme, la plèbe plongée dans la débauche, l'armée recrutée parmi les Barbares, partout stérilité absolue, impuissance radicale! « L'Eglise seule, s'écrie en terminant l'au- » teur, pouvait donc sauver et régénérer le monde. »

Sortons de l'histoire romaine pour entrer dans l'histoire de France, et mentionnons d'abord, de M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy, un ouvrage intitulé *Chronique d'Ardennes et des Wæpvres*. Ce livre, en deux forts volumes in-8°, contient de précieuses recherches sur l'état ancien des pays arrosés par la Meuse et qui appartiennent aujourd'hui les uns à la France, les autres à la Belgique. L'un de nous avait été chargé par l'Académie de rendre compte de cet intéressant travail; mais, sur la demande de l'auteur, qui veut l'améliorer dans une seconde édition, le compte-rendu a dû être ajourné.

Digitized by Google

L'histoire elle-même a ses surprises!

Un soir de cette année, notre laborieux correspondant, M. Pernot, faisait retentir au sein de l'Académie, par l'organe du secrétaire chargé du dépouillement de la correspondance, cette affirmation servant de titre à une brochure, et qui vous sembla peut-être un peu paradoxale: *Jeanne d'Arc est champenoise et non pas lorraine*. Quinze jours après M. Lepage, archiviste du département de la Meurthe, venait contester l'assertion de M. Pernot, en répondant par l'affirmative à cette question plus timide dans la forme, mais non moins absolument tranchée : *Jeanne d'Arc est-elle lorraine?* Puis, enfin, M. Athanase Renard, ancien député, maire de Bourbonne et l'un de nos plus nouveaux correspondants, essayait de faire pencher la balance du côté de M. Pernot, en demandant avec habileté : *Jeanne d'arc est-elle française?* — Qualité incontestable, sans doute, et qui, suivant M. Renard, ne peut appartenir à la Pucelle qu'autant *que celle-ci sera champenoise et non pas lorraine*. Qui nous donnera donc le mot de cette énigme? qui jugera ce grand procès? Ce sera M. Mourin. — Dans un lucide et intéressant rapport, après avoir scrupuleusement analysé les raisons apportées de part et d'autre en faveur de chacune des deux thèses opposées, notre savant confrère nous rappelle que Domremy, village lorrain, avait été, effectivement, réuni à la Champagne en 1335. Mais en entrant dans le *gouvernement* militaire de la Champagne, et en devenant par-là village français, il ne cessait pas d'appartenir toujours à la *province* de Lorraine, et les documents les plus authentiques démontrent que tout en se considérant comme Fran-

Digitized by Google

çais, les habitants de ce pays gardèrent toujours leur titre de Lorrains.

Après cette explication si claire, M. le rapporteur, forcé de mettre à néant les prétentions de la Champagne, s'efforce de la consoler en ces termes, en lui faisant trouver dans la gloire des Français un dédommagement à ce que perdent les Champenois :

« C'est assurément un noble et légitime orgueil, » nous dit-il, que celui que place un pays dans les » illustrations qu'il a vu naître. Mais en vérité, la » couronne qui brille au front de la Champagne » est assez belle pour que vous hésitiez à y joindre, » au grand étonnement de l'histoire, un fleuron » imprévu, dont la propriété vous est vivement » contestée, et que vous avez négligé de revendiquer » pendant plus de quatre cents ans.

» Jeanne d'Arc est une de ces gloires qui n'appar- » tiennent pas à un clocher, à un canton: elles ont » un caractère national. Que le hasard, donc, ait » jeté son berceau sur une terre lorraine, ou sur » une terre champenoise, il restera, du moins, un » point incontestable, c'est que, par son courage, » son patriotisme et son martyre, Jeanne d'Arc fut, » avant tout, une bonne Française. »

Avant de quitter l'histoire, mentionnons: une brochure sur *Notre-Dame-en-Vaux, de Châlons-sur-Marne*; par M. Edouard de Barthélemy, membre correspondant ;

Essai sur les comtes de Champagne, par le même auteur;

Les Résumés séculaires de l'Histoire-Sainte, conçus sur un plan nouveau et fort habile, par M. L. Paris, membre honoraire ;

Digitized by Google

Le *Tableau des Gaules*, édité par M. de Pontaumont, membre correspondant ;

Un *Essai sur le mombre et l'origine des provinces romaines*, par M. Poinsignon, membre titulaire ;

Enfin, du même auteur, une thèse latine intitulée: *Quid illyricum fuerit...?*

De l'histoire à l'archéologie, il n'y a qu'un pas: arrivons donc bien vite à ce qui concerne cette dernière.

Avant tous les autres, et pour l'importance du sujet, et pour l'étendue du travail, et pour le luxe de l'exécution, nous placerons le charmant volume intitulé: *Notre-Dame de Reims*, par M. Prosper Tarbé, membre honoraire de l'Académie, et dont l'éditeur, M. Quentin-Dailly, vous a fait hommage.

Je devrais peut-être garder le silence sur cet ouvrage, et attendre le jugement, qu'en portera notre confrère, M. l'abbé Pierret, chargé par vous, messieurs, de vous en rendre compte. Toutefois, l'intérêt du livre de M. Tarbé m'oblige à vous en dire un mot.

Après avoir rapporté l'histoire des premières cathédrales, l'auteur entre dans les développements plus étendus sur la fondation, l'incendie et les diverses réparations du temple auguste que nous admirons encore aujourd'hui. Il en décrit minutieusement toutes les merveilles; l'intérieur, l'extérieur, l'ameublement, le trésor, tout est l'objet de son étude et de ses patientes recherches. Aucun événement important, relatif à la cathédrale de Reims, n'est oublié ; et ce que la plume de M. Tarbé nous décrit avec élégance, le burin de M. Varin nous le montre, en reproduisant

Digitized by Google

pour nous ce qu'a tracé le crayon fidèle de M. Raimbaut. C'est ainsi que trois artistes éminents (car qui hésiterait à nommer artiste M. Tarbé?) ont réuni leurs efforts, afin de chercher à produire une œuvre digne du monument sublime qu'elle veut faire connaître.

Puisque nous en sommes à vous parler de la cathédrale de Reims, je ne puis passer sous silence la découverte de dessins authentiques du XIIIe siècle, exécutés à Reims même, à l'époque des plus grands travaux de construction de l'édifice actuel, présentant une série de vues faites alors d'après le monument, et nous donnant sur la coupe intérieure des divers piliers, sur les plans primitifs des architectes, sur les procédés qu'ils ont mis en œuvre, sur les églises dont ils ont voulu imiter les formes, des détails précieux qu'on chercherait vainement ailleurs. L'auteur de ces croquis s'appelle Villart de Honnecourt ; son album, conservé autrefois dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, appartient aujourd'hui à la bibliothèque impériale ; et le gouvernement, qui apprécie toute l'importance de pareilles œuvres, a confié à l'habile restaurateur de Notre-Dame de Paris, M. Lassus, le soin de le publier. Instruit par hasard de l'existence de cet autographe vraiment unique, et devenu possesseur d'un calque très fidèle de ces curieux dessins, je n'ai pas cru pouvoir me dispenser de vous le signaler comme particulièrement intéressant au triple point de vue de l'histoire, de l'archéologie et de l'art, dont il constate l'état à Reims, à cette grande époque du treizième siècle, déjà si reculée.

Digitized by Google

Personne d'entre vous, messieurs, n'a oublié le consciencieux traité de M. Loriquet sur l'éclairage chez les Romains: aussi me garderais-je bien de vous le rappeler, malgré tout son mérite, si l'auteur n'avait eu, cette année, à le défendre contre quelques attaques. Un membre de la société d'émulation de l'Allier, M. Rispal, ayant exposé le même sujet que notre confrère, eut le bon goût de croire qu'il ne pouvait mieux faire que lui, et lui emprunta, en l'analysant, la plus grande partie de son travail. Toutefois pour y mettre du sien, sans doute, il critiqua avec quelque amertume certaines étymologies adoptées par M. Loriquet. Celui-ci releva le gant avec toute la vigueur d'un helléniste émérite et d'un archéologue convaincu. J'ai le bonheur de vous annoncer qu'après échange de plusieurs notes énergiques, dont la plus importante nous a été communiquée, les parties belligérantes se sont cordialement entendues, et ont signé la paix.

Vous allez peut-être me soupçonner d'aimer trop l'archéologie? Cependant ne quittons pas son terrain sans rappeler: 1° une brochure *sur l'Archéologie légendaire*, par M. Pierre Aubert, de Rouen; 2° le splendide ouvrage intitulé *Etudes numismatiques sur une partie du nord-est de la France*, par M. Charles Robert, de Metz, notre laborieux correspondant; 3° les *Souvenirs numismatiques de Metz*, par le même; sans mentionner surtout les communications, pleines d'intérêt, de M. Duquenelle. Dans deux rapports très-précis et où il traite toutes ces questions en homme parfaitement compétent, notre confrère nous fait connaître d'abord le résultat des recherches de M. Ch. Robert sur les monnaies mérovingiennes; de

Digitized by Google

M. le docteur Colson, de Noyon, sur une monnaie jusqu'alors incertaine de Marie de Blois et de Jean Ier, duc de Lorraine, frappée à Neufchâteaux; de M. de Long-Périer, sur les deniers romains de la famille *hosidia*.

Quittant ensuite la numismatique pour l'épigraphie, il fait ressortir à nos yeux, d'après les mémoires de la société nationale des antiquaires de France, toute l'importance des inscriptions récemment découvertes à Lambèze (province de Constantine), par M. le commandant de La Mare.

Enfin, discutant avec M. Gressy, de Pontoise, l'authenticité de plusieurs crosses pastorales d'ivoire, de celle entre autres dont on conserve un fragment considérable dans le trésor de la cathédrale de Reims, sous le nom de bâton de saint Gibrien, il conclut que cette attribution doit être nécessairement erronée. Saint Gibrien, disciple de saint Remi, mourut en effet au VIe siècle, et l'ivoire sculpté dont il s'agit, ne saurait être antérieur au XIe : fait capital pour l'histoire de l'art, et pour celle de l'un des plus curieux joyaux de l'écrin de notre métropole.

Entrons maintenant, puisque, tout profane que nous sommes, il nous faut le parcourir, entrons dans le riche domaine des sciences exactes : nous y rencontrerons certainement des premiers M. E. Maumené, explorateur infatigable, qui en connaît si bien tous les secrets et qui sait mieux que personne nous les dévoiler.

En *chimie*, notre ingénieux confrère nous expose un procédé nouveau pour *analyser les huiles au moyen du dégagement de chaleur produit avec l'acide sulfurique*. A l'aide de ce procédé, certains mélanges

Digitized by Google

d'huile d'olive et de navette, par exemple, que l'on combine dans un but intéressé qui ne se devine que trop, ne sauraient plus échapper à une répression juste et sévère.

M. Maumené vous a fait part, en outre, de ses *observations sur l'emploi de quelques procédés pour l'analyse des sirops*, observations confirmées sous nos yeux par de nombreuses expériences, et desquelles il paraît résulter que l'iodure de potassium ioduré, employé comme réactif, ne doit être admis qu'avec la plus grande réserve, et, en cas de falsification, être accompagné de la preuve qui résulte uniquement d'une détermination de quantité.

En *physique*, nous avons eu de M. Jamin, professeur à l'école polytechnique, et notre correspondant, les communications verbales les plus attrayantes, touchant les résultats de ses expériences personnelles sur la condensation que les gaz éprouvent au contact des surfaces solides.

En *physique appliquée à l'industrie*, du vénérable M. de Maizière, dont l'ardeur toujours jeune ne s'épuise pas plus que la science, un très sérieux mémoire sur un *nouveau système d'architecture navale* qu'il propose aux ingénieurs de la marine.

De M. Rouget de l'Isle, une notice historique, théorique et pratique sur le blanchissage du linge de toile, de la flanelle de santé et des divers vêtements.

De M. Maumené, l'appréciation des avantages d'un appareil à soutirer les liquides, inventé par M. Gamahut, ouvrier ferblantier de Reims, appareil qui présente réunies l'économie du temps et celle de l'argent, en permettant de remplir à la fois plusieurs

Digitized by Google

bouteilles, sans aucune possibilité d'épanchement au dehors.

Conformément aux conclusions d'une commission d'examen, dont M. Maumené était l'organe, l'Académie a décerné à M. Gamahut une médaille d'encouragement.

Dans un rapport sur les nouveaux appareils de chauffage, de ventilation et de panification, soumis à l'Institut de France pendant l'année 1852, M. Landouzy fait chaleureusement ressortir toute l'utilité qu'offrent, au point de vue de l'hygiène, les perfectionnements nouveaux. Sur sa proposition, l'Académie, désireuse d'encourager, autant qu'il est en son pouvoir, tout ce qui peut être bon et utile, a décidé unaniment que trois médailles de première classe seraient décernées dans cette séance publique : 1° aux chefs d'établissements du département de la Marne qui auront appliqué aux ateliers et aux écoles les meilleurs systèmes de chauffage ou de ventilation ; 2° aux boulangers qui, les premiers, dans le même département, emploieront avec succès le pétrissage mécanique et la cuisson à l'air chaud.

Hâtons-nous d'ajouter avec bonheur, que, conduits par l'amour du bien, MM. Lachappelle et Levarlet avaient entendu nos vœux Leur appareil, construit dans le système de M. Duvoir, a paru à votre commission remplir toutes les conditions de votre programme. La chaleur d'un foyer fournissant, par l'effet du soutirage, une ventilation considérable qui entraîne après elle les produits de la respiration à mesure qu'ils sont formés, entretient ainsi dans les ateliers un courant d'air toujours pur. Les ouvriers y trouvent la santé, la force, la gaîté, l'activité, le bien-être, et

Digitized by Google

les chefs de l'établissement, avec la satisfaction si douce d'avoir été utiles à ceux qui dépendent d'eux, un travail plus régulier, plus soutenu, et par conséquent plus profitable à leurs intérêts.

L'Académie est heureuse de décerner à MM. Lachappelle et Levarlet la médaille de première classe, qu'ils ont si bien méritée ; et, dans l'espérance de provoquer de nouveaux efforts, elle maintient dans son programme, pour 1854, l'engagement de donner les mêmes récompenses aux appareils, soit de ventilation, soit de chauffage, soit de panification, qui seraient établis d'ici à cette époque.

En *médecine*, M. Casin, docteur à Boulogne-sur-Mer, qui n'était point encore notre correspondant, nous a envoyé :

1° Une monographie de la chlorose, dont M. Landouzy nous a rendu un compte très favorable ;

2° Un traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicales indigènes ;

3° Une dissertation sur les vers ascarides et lombricoïdes.

L'*anatomie comparée* a fait aussi, cette année, son apparition à l'Académie de Reims, sous la forme aimable d'un ver à soie, d'un escargot, d'un hanneton et d'une sangsue, grossis exprès pour nous des centaines de fois, et reproduits avec la plus grande exactitude par les procédés clastiques du docteur Auzoux. La parole lucide de M. Lemercier nous a fait pénétrer, avec un vif intérêt, dans tous les mystères les plus intimes de l'organisation extérieure et intérieure de ces curieux animaux. Toute la ville connaît assez M. Lemercier : il a répété ses cours

Digitized by Google

dans nos principaux établissements d'éducation et dans nos séminaires, avec un succès bien dignement inauguré par les remerciements que lui adressait M. Rohault de Fleury, notre vice-président, au nom de l'Académie, après la séance où il nous avait été donné de l'entendre.

En *histoire naturelle*, nous avons reçu les *Souvenirs d'un naturaliste*, par M. de Quatre-Farges.

Un exposé des recherches de M. Leroy-Mabille et de M. Léon de Beuze, de Troyes, enrichi de faits et d'observations toutes nouvelles *sur la maladie des pommes de terre*, par M. Baudesson, qui a commencé, à ce sujet, une série d'expériences, dont il a promis de nous rendre compte, quand elles seront terminées.

De M. Saubinet, l'analyse fort claire, quoique succincte, d'un rapport adressé à M. le ministre de l'intérieure par M. Louis Leclerc, membre correspondant, sur *la maladie de la vigne*, étudiée dans les vignobles français en 1852.

Cette maladie, née en Angleterre en 1845, y a reçu le nom d'*Oïdium Tuckeri*. Elle a envahi la France en 1847, et déjà elle est devenue, pour le Languedoc en particulier, un fléau si grave, que Mgr l'évêque de Montpellier a cru devoir ordonner, l'année dernière, des prières publiques pour le conjurer. La nature de cette maladie est une sorte de moisissure produite par un champignon. Sa cause n'est sans doute ni l'éclairage au gaz, ni les bateaux à vapeur, ni le télégraphe électrique, ni les chemins de fer, comme le croient fermement les paysans de la vallée du Rhône ; toutefois, la science ne la connaît pas, pas plus que son remède. Déjà, en 1852, ce redoutable ennemi s'est montré dans nos contrées : il vient d'y reparaître encore ; il est donc d'autant plus

Digitized by Google

important de chercher à le bien connaître, pour découvrir les moyens de le vaincre.

Enfin, grâces immortelles soient mille et mille fois rendues à la *zoologie !* C'est à elle que nous aurons dû, cette année, la découverte bien réelle du plus précieux des phénomènes.

La comédie et le roman semblaient avoir seuls, jusqu'à ce jour, le privilége de fournir à des neveux avides, de ces oncles modèles, arrivés de la Californie tout exprès pour les engraisser de leur substance : l'Académie en a vu un, un bien vivant, et qui était vraiment le nourricier de ses neveux : il ne venait pas d'Amérique, mais de chez M. Firmin-Martinet, cultivateur et propriétaire à Brimont.... C'était un *mouton lactifère,* amené par notre confrère M. Charlier, et qui s'est prêté devant nous, de la meilleure grâce du monde, à allaiter un agneau très avide comme bien d'autres neveux !

Ce fait, tout extraordinaire qu'il paraisse, n'est pourtant pas nouveau ; du moins, c'est ce qu'est venu nous dire Aristote en personne, introduit par M. Landouzy. S'il faut en croire le philosophe de Stagyre (et il faut l'en croire, puisqu'il l'a dit : *ipse dixit*), l'Académie d'Athènes aurait eu, comme nous, il y a deux mille ans, l'honneur de recevoir un mouton produisant du lait. L'oracle de Delphes, consulté, aurait annoncé qu'une grande abondance en serait la suite, réponse qui ne peut que faire le plus grand honneur à l'oracle, car M. Charlier sera bientôt possesseur d'une bergerie remplie de moutons tout aussi lactifères que celui de Brimont. Les agneaux nageront donc dans l'abondance et ne manqueront, à l'avenir, ni de nourriciers ni de nourrices.

Digitized by Google

J'ai traversé dans toute son étendue le champ de la science, et je touche aux vertes prairies de la littérature: où placer plus convenablement *les tables tournantes*, qui sont peut-être de la science, malgré les savants, mais dont les évolutions nous ont été racontées d'une façon très littéraire, je vous assure, par M. Maxime Sutaine ?

Comme à tout le monde, vous allez nous demander : Les tables tournent-elles ou ne tournent-elles pas ? — M. Sutaine est pour l'affirmative ; — MM. Lechat, Maumené et Jamin pensent qu'elles ne tournent pas, et ils déclarent très résolument qu'ils ne voient là aucun principe nouveau introduit dans la science.— M. de Maizière, dans une brochure toute récente, admet le mouvement des tables, et lui donne une explication naturelle. — Pour nous, *profanes*, sur la foi de nos cinq sens, nous dirions volontiers : *E pur si muove*, et, pourtant, cela tourne ! — Mais l'Académie, qui n'est pas profane, et qui est prudente, attendra, pour se prononcer, un plus ample informé.

Pour continuer, messieurs, à vous parler de littérature, je sens que j'aurais besoin de beaucoup d'espace ; mais les feuilles, qui s'accumulent sous ma main, me rappellent au laconisme sévère que je vous ai promis en commençant. Je m'en tiendrai donc à une sorte de table de matières.

Nous avons entendu de M. Robillard, et avec quel plaisir ? vous en pourrez juger encore tout-à-l'heure : 1° une magnifique étude sur le beau livre de M. Guizot, intitulé : *Essai sur l'Histoire de France* ; 2° sous le titre modeste de : *Réflexions au coin du feu* ; une appréciation aussi juste qu'intéressante des autobiographies ou des mémoires. Je voudrais pouvoir

Digitized by Google

vous en citer de longs fragments, je me borne à ces quelques lignes qui résument toute la pensée de l'auteur :

« Les mémoires ne sont pas utiles seulement à » l'histoire ; ils sont utiles aussi à la philosophie ; » ils peuvent servir de matière à ses réflexions, ils » peuvent vérifier quelques-uns de ses principes, par » les expériences qu'ils racontent....»

M. l'abbé Pierret nous a rendu compte d'un ouvrage intitulé : *Manuel d'une femme chrétienne*, par M. Chassay ;

M. Loriquet, de la 32e année des *Mémoires de l'Académie nationale de Metz* ;

M. Soullié, de ceux de l'*Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*, et en particulier, de la curieuse question de savoir si *Clémence Isaure*, prétendue fondatrice des jeux floraux, a vraiment existé, et si elle ne serait pas plutôt, comme le pensent depuis longtemps beaucoup de bons esprits, une sorte de mythe ou de personnification de la Très-Sainte Vierge, véritable patronne de ces célèbres jeux. Cette question reste encore malheureusement indécise.

M. Gainet nous a fait faire connaissance avec un petit livre déjà bien vieux et parfaitement inconnu, quoique digne d'un meilleur sort. Au dire de notre savant confrère, si bon juge en cette matière, ce livre, intitulé : *la Conduite du sage dans les différents états de la vie*, a été imprimé au commencement du XVIIe siècle, sous Henri IV, et, cependant, il semblerait être de Pascal pour le style, de Labruyère ou de Vauvenargues pour l'étude du cœur

Digitized by Google

humain, d'un Sénèque chrétien pour les pensées. Les presses d'un libraire de Reims s'occupent actuellement à le reproduire ; espérons que le public ratifiera la sentence de M. Gainet.

M. Fanart nous a donné une notice sur M. Alphonse Périn et sur les peintures de la chapelle de la Communion, à Notre-Dame de Lorette, chef-d'œuvre de ce grand artiste. On voit, en lisant M. Fanart, qu'il est artiste lui-même et qu'il a laissé parler son cœur en racontant la vie d'un ami.

Parmi les ouvrages les plus remarquables qui aient été déposés en hommage sur le bureau de l'Académie, dans le genre littéraire, nous citerons avant tous les autres, le *Panégyrique de Bayard*, prêché à Mézières, le 27 septembre 1852, par M. l'abbé Bandeville, et l'*Eloge de Reims*, par M. Galeron...

Viennent ensuite : *Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation*, par M. Mangeart, bibliothécaire à Valenciennes, membre correspondant.

Un beau Souvenir, ou *Ermitage et vie de saint Valbert*, par M. l'abbé Clerc, membre correspondant, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône), et dont M. l'abbé Sevestre a promis de nous rendre compte.

Un *Vocabulaire pour les œuvres de La Fontaine*, par M. Th. Lorin, membre correspondant.

Les *beaux-arts* ne nous ont pas fait défaut. M. Auguste Raimbaut, de Reims, nous a remis, gravés sur quatre planches, les *vues, coupes, élévations et détails* de la jolie chapelle de l'archevêché, et un fort bel intérieur de *l'église de Saint-Remi*. M. Lefebvre, chargé par vous d'examiner les dessins, leur a décerné de bien justes éloges.

Digitized by Google

Enfin, la poésie!... nous l'avouerons sans détour, a été muette cette année aux séances de l'Académie. Nos correspondants nous ont envoyé des vers, il est vrai; M. Onésime Seure, la *Mort de Milton*, poème couronné aux jeux floraux; M. Th. Lorin, le *Philosophe et le Berger*, fable imitée de Gay; mais nos membres titulaires ont gardé le silence. Toutefois, nous le dirons avec fierté, l'Académie a parfaitement rempli le rôle qui lui appartient, en excitant, par le choix d'un magnifique sujet et par les récompenses qu'elle avait promises, l'émulation des muses du dehors. Un de nos confrères vous parlera tout-à-l'heure des poésies remarquables qui ont répondu à notre appel.

Vous le voyez, messieurs, notre année a été fertile en travaux importants, elle ne l'a pas été moins en événements de plus d'une sorte.

Nous nous sommes efforcés de remplir les engagements que contractait pour nous, dans notre dernière séance solennelle, l'Eminent Prélat qui nous faisait alors l'honneur de nous présider.

Après le rapport de M. Louis Lucas, une souscription a été ouverte au sein de l'Académie pour contribuer à l'érection d'une statue à Colbert sur l'une des places publiques de la ville de Reims; cette souscription s'est élevée en quelques jours à *deux mille francs*.

Au nom de la Compagnie, un rapport rédigé par M. Dérodé, a été envoyé par nous à l'Académie française pour attirer l'attention des sages distributeurs des prix de vertu sur une vie bien modeste, et d'autant plus digne de récompense.

Digitized by Google

Nous avons reçu de la part du gouvernement de grands encouragements, le titre d'Académie impériale et un secours de 2,000 fr. pour commencer la publication des œuvres de Flodoard et de Richer, auxquelles messieurs Gobet, Lejeune, Loriquet, Poinsignon et Bazin consacrent dès maintenant de pénibles veilles.

Mais, messieurs, je le sens, vous êtes tous depuis longtemps sous l'empire d'une préoccupation dont moins que personne je ne puis me défendre. La voix qui vous parle en ce moment, n'est plus celle qui vous a si longtemps charmés et dont aucun de nous ne perdra jamais le souvenir. La mort a frappé au milieu de nous deux coups bien cruels! Avec M. Ernest Arnould, nous avons déposé dans la tombe la jeunesse, la générosité, la bonté; un talent plein de sève et qui avait produit pour nous tant de fruits suaves et délicieux; enfin, un long avenir que nous nous plaisions à remplir des plus douces espérances. Avec M. l'abbé Bandeville, que tant de larmes pleurent encore, nous avons perdu un savant véritable, un écrivain de premier ordre, l'honneur de l'Académie et l'âme de ses travaux. Déjà plusieurs voix se sont élevées pour exprimer vos regrets et votre douleur amère; il nous sera doux, pour répondre à vos désirs, de retracer bientôt, afin de vous en faire hommage tous les détails de cette vie si belle et si bien remplie: le temps nous permettra de vous dire alors tout ce que nous sommes forcés de supprimer aujourd'hui. Et vous, nouveaux collègues, qui prenez part pour la première fois à cette solennité en qualité de membres de l'Académie, voyez à nos regrets pour nos frères qui ne sont plus, toute la sincérité de notre dévouement pour ceux qui viennent au milieu de nous les remplacer.

Digitized by Google

Lecture de M. P. Soullié.

—

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE POUR L'ANNÉE 1853 (1).

—

L'Académie avait proposé pour sujet du concours de poésie en 1853, Jeanne d'Arc à Reims, espérant que les candidats trouveraient dans une des pages les plus belles et les plus touchantes de notre histoire une source abondante d'inspirations. En effet, est-il rien de plus admirable que cette mission de la jeune bergère qui délivre son pays du joug de l'étranger. Parée de toutes les grâces de la beauté et de l'innocence, animée de la foi la plus naïve et du courage le plus héroïque, brûlant de l'amour de Dieu et de la patrie, toujours ferme et modeste, sage et inspirée, pieuse et guerrière, assurée dans son langage et simple dans les grandeurs, Jeanne d'Arc combat sans connaître l'ivresse du sang et du carnage, triomphe sans orgueil et sans embarras, et afin que rien ne manque à ses mérites et à sa gloire, meurt sur un bûcher,

(1) La commission se composait de MM. Gobet, Midoc, Gainet, De Maiche, Delan, P. Soullié.

Digitized by Google

martyr de son patriotisme. Elle réunit en elle toutes les vertus des deux sexes sans jamais se démentir dans les succès ni dans les revers, toutes les qualités de la femme chrétienne et du chevalier français, tout ce qui peut charmer l'imagination et attendrir le cœur ; et, chose étrange et triste à dire, cette céleste personnification de la France au moyen-âge, cette héroïne de la plus belle épopée n'a inspiré jusqu'ici que des poèmes honteux ou ridicules, de médiocres tragédies, ou des essais épiques sans portée, si l'on en excepte quelques vers de Casimir Delavigne et le monument qu'Alexandre Soumet, surpris par la mort, n'a pas eu le temps d'achever.

C'était donc une heureuse pensée que de proposer pour sujet aux muses françaises la libératrice de la France, surtout dans une ville, où après avoir accompli sa double mission par la délivrance d'Orléans et le sacre de Charles VII à Reims, elle brille de tout l'éclat de son génie et de sa gloire, et aspirant en vain à retourner dans son humble chaumière, ne pressent plus pour elle dans les cours et dans les armées que désastres et que revers.

L'Académie n'a pas été trompée dans ses espérances, et jamais elle n'avait vu plus de candidats se disputer ses suffrages, ni un concours plus brillant s'ouvrir sous ses yeux et à son appel.

Sept pièces de vers lui sont parvenues, d'un mérite inégal assurément, mais dans lesquelles, sans exception, on trouve de nobles inspirations et des traces de talent. Toutes même, comme il est naturel, ont entre elles un certain air de ressemblance par le plan et la composition La France allait pé-

Digitized by Google

rir ; Jeanne paraît et la fait triompher à Reims ; mais si sa patrie est sauvée, elle-même doit être sacrifiée.

La pièce portant le n° 1 a pour devise : *Deus et gladium*. Dans cette ode, d'ailleurs assez courte, on trouve du mouvement, des traits brillants et des pensées ingénieuses. Mais le ton nous en a paru peu soutenu ; tour-à-tour trop haut ou trop bas, le goût n'en est pas toujours pur, ni le choix des mots heureux ou naturel. Au lieu de relever ces taches assez nombreuses, j'aime mieux vous lire la première et la dernière strophe qui justifiera, je le pense, mes éloges et mes critiques :

L'Anglais régnait chez nous ; la France à l'agonie
Pleurait lugubrement sur sa gloire ternie ;
Tout allait s'engloutir dans le gouffre béant :
Famille, mœurs, beaux-arts, royauté, langue même,
Se trouvaient enserrés dans l'horrible dilemme :
Esclavage ou néant.

A la fin de la pièce l'auteur s'adresse ainsi à Jeanne d'Arc :

Marche, tout en sachant que tu vas au martyre ;
Le bûcher qui de loin te fascine et t'attire
Deviendra le remords, la honte d'Albion ;
Premier anneau d'airain de l'implacable chaîne
Qui reliera plus tard Rouen à Sainte-Hélène,
Jeanne d'Arc à Napoléon.

Le n° 2, qui a pour devise ce vers tiré de la pièce même :

Aimer Dieu, le servir, était sa seule loi.

n'a ni les mêmes qualités, ni les mêmes défauts ; plus sage dans les détails, il pèche par le plan, par des longueurs, par le manque d'intérêt et de coloris

Digitized by Google

poétique. L'auteur s'est attaché surtout à représenter le sacre du roi dans la cathédrale de Reims. Nous y avons remarqué ces beaux vers sur cette merveille de l'architecture du moyen-âge :

Que vous étiez sincère, ô foi de nos aïeux !
Chef-d'œuvre de leurs mains, ce monument pieux,
Elevé par l'amour, conçu par le génie,
Respecté par le temps, sans cesse le défie.
Il n'a pas jusqu'à nous altéré dans son cours,
La couronne élégante ornement de ses tours.
Notre-Dame à la foule ouvre ses trois portiques :
Les rangs sont confondus sous ces voûtes antiques,
Seule aux yeux du Très-Haut règne l'égalité ;
C'est de l'ordre ici-bas que naît la liberté.
Le front calme et serein sur le champ de bataille,
Jeanne au pied de l'autel est émue et tressaille ;
Son regard inspiré se porte tour-à-tour
Vers les Cieux avec foi, sur Charle avec amour ;
Du bonheur du triomphe elle est heureuse et fière ;
A la fois c'est un ange, une vierge guerrière,
Que la terre possède et que le Ciel attend.

La troisième pièce, bien supérieure à la précédente, devra bientôt fixer plus particulièrement notre attention. Je passe donc au n° 4, dont l'épigraphe assez étrange et d'ailleurs peu justifiée par les vers de l'auteur, est puisée dans une satyre de Boileau :

Je ne puis arracher du creux de ma cervelle
Que des vers plus forcés que ceux de la Pucelle.

Le sujet se développe lentement dans un cadre assez régulier et assez bien conçu. Mais le défaut capital de cette longue pièce est le manque d'élégance et une facilité prosaïque qui ne s'élève et ne s'échauffe presque jamais. L'Académie regrette de n'avoir pu se montrer plus sensible aux compliments que l'auteur lui adresse en finissant, ainsi qu'à

Digitized by Google

l'éminent prélat, son président et son fondateur. Je me bornerai à citer la fin de l'imitation du psaume *Exaudiat* assez heureusement amené par la cérémonie :

Dans leurs coursiers, dans leurs nombreuses armes
Nos ennemis mettaient tout leur espoir ;
De notre Dieu l'invincible pouvoir
Nous soutenait dans nos vives alarmes.

Ils sont tombés ces superbes tyrans
Qui nous pressaient du poids de l'esclavage ;
Nous par le ciel délivrés de l'outrage
Nous élevons nos drapeaux triomphants

Sauve, Seigneur, le roi que tu nous donnes,
Dans les périls montre-toi son appui ;
Exauce-nous, nous te prions pour lui,
Défends toujours le plus noble des trônes.

Nous reviendrons tout-à-l'heure sur les nos 5 et 6 qui méritent un examen plus approfondi. Pour achever cette énumération des poèmes adressés à l'Académie, il me reste à parler du no 7 qui a pris pour devise des vers de Manzoni qui s'appliquent mieux à Napoléon qu'à Jeanne d'Arc :

La terra Ne sa quando una simile Orma di pié mortale La sua cruenta polvere A calpistrar verra.	La terre ne sait quand elle verra une semblable trace d'un pied mortel fouler sa poussière sanglante.

Cette pièce est l'essai d'une main encore inexpérimentée, animée de sentiments généreux, mais qui n'est point assez exercée au mécanisme de notre versification. Le plan en est faiblement conçu et les fautes de style, et même de prosodie, y sont

Digitized by Google

assez nombreuses, mais les vers suivants partent d'un noble cœur :

Rémois, de ce grand jour gardez bien la mémoire.
Dieu du sang de vos rois y releva la gloire ;
Dans la poudre il foula l'orgueil des conquérants,
Montra que notre sol dévore ses tyrans ;
A l'Univers entier, attendant en silence,
Il arracha ce cri : Dieu protège la France !
Dieu la protège, oh ! oui ! notre belle patrie,
La soutient d'une main quand de l'autre il châtie,
Et lorsque en sa justice il fait couler ses pleurs,
Il la prend sous son aile et berce ses douleurs.

Après ces accents d'une âme chrétienne et française, l'auteur nous élève et nous attendrit par un enthousiasme touchant pour le martyre patriotique d'une femme que Christine de Pisan, sa contemporaine, célébrait déjà comme l'honneur de son sexe :

Des beaux anges de Dieu la douce voix t'appelle,
Viens, ma sœur, disent-ils, à la joie éternelle ;
Pour goûter près de nous d'ineffables douceurs,
Ah ! passe sans faiblir à travers les douleurs.
Lève les yeux en haut, vois la noble couronne :
Veux-tu la conquérir ? souffre, meurs et pardonne.
Car pour la mériter il te faut réunir
La palme du héros et celle du martyr.

Quelque soit le mérite de ces citations, les pièces d'où elles sont tirées sont bien inférieures à celles dont je dois vous parler avec un peu plus d'étendue, et qui ont attiré plus particulièrement l'attention de l'Académie. Elle a quelque temps hésité entre les trois poèmes à peu près égaux, quoique par des mérites différents, et tous trois remarquables par une composition large et bien conçue, des pensées grandes et généreuses, le mouvement, le feu que l'ode réclame, et un coloris vraiment poétique. Aucun n'est

Digitized by Google

sans tache assurément, mais les fautes s'effacent devant les beautés frappantes et nombreuses dont ils sont remplis.

Je parlerai d'abord du n° 5 qui porte pour épigraphe deux vers, l'un de Virgile, l'autre de Racine le fils, également bien choisis :

> Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.
> ... Dans un faible corps s'allume un grand courage.

Le plan est assez exact, quoique l'introduction soit un peu longue et embarrassée ; le début de l'auteur est majestueux. Il sent, il exprime vivement l'admiration la plus haute pour les secrets desseins de la Providence, pour la grâce et la vertu de Jeanne d'Arc et ses exploits merveilleux. Il pleure sur son trépas et lui promet qu'elle vivra toujours dans la mémoire de la France, et surtout dans celle de Reims qui l'a vue triompher, et des laboureurs qui la virent naître comme eux sous le chaume. La pièce a quelques longueurs qui nuisent à la clarté du plan et à l'unité du sujet ; et quelques expressions inexactes ou communes, qui, sans rien ôter à la grandeur des idées ou à la pureté des sentiments, nuisent à l'effet poétique. Chacun sait combien il est difficile, en français surtout, de saisir le langage de la poésie qui ne s'y distingue pas toujours assez de la prose éloquente. Corneille seul a su être à la fois simple et grand dans ses vers, et le talent du candidat brille plus par la délicatesse que par l'énergie.

Le n° 3 porte cette juste et magnifique devise : *Tu es, Deus, fortitudo mea... quare tristis es anima mea, et quare conturbas me?* C'est l'œuvre d'un

Digitized by Google

esprit distingué et d'un talent viril et mûri par la réflexion ; le plan en est remarquable par la simplicité, sans suivre un ordre trop méthodique. Les pensées en sont généralement fortes, le style ferme, précis et soutenu, suffisamment coloré ; le ton est celui de l'ode grave et sérieuse ; le rythme convenable au sujet. Quelquefois peut-être l'idée est obscure et pénible, l'expression légèrement ambitieuse et emphatique, les sentiments plus nobles que profonds. L'auteur, un peu trop guindé d'abord, s'attendrit à la fin sur le sort de notre héroïne.

Le n° 6, ayant pour devise la devise même de Jeanne d'Arc : *Jhesus Maria* au-dessous d'une croix, plus libre et moins sévère dans son plan, a aussi plus de variété. On y trouve ce désordre apparent, fruit de l'enthousiasme qui convient à l'ode et cache un ordre réel ; plus de facilité et d'élan naturel, plus de mouvements sentis et chaleureux, mais aussi moins d'élévation dans le style et de sûreté dans l'expression. En un mot, ce poème annonce un talent jeune et plein de feu, un cœur ouvert à tous les sentiments honnêtes et dévoués, mais qui ne sait point encore donner à sa pensée la forme la plus pure et la plus parfaite.

En résumé, le n° 5, malgré la noblesse ou la grâce des idées que ne suit pas toujours l'élégance de l'expression, a moins d'élan, moins d'éclat et plus de fautes que ses deux rivaux.

Le n° 3, pris dans son ensemble, est le plus irréprochable, quoiqu'un peu tendu peut-être; enfin, le n° 6, avec quelques négligences de style, brille par l'âme, la facilité et une foule de traits heureux.

Digitized by Google

Dans cette perplexité et après d'assez longs débats sur le mérite respectif des trois concurrents, l'Académie s'est arrêtée à la résolution suivante : le prix de poésie est partagé également entre les auteurs des poèmes portant l'un le n° 6 avec cette devise : *Jhesus Maria*, et le n° 3 ayant pour épigraphe : *Tu es, Deus, fortitudo mea.* Un second prix est décerné à l'auteur du poème inscrit sous le n° 5, avec cette devise : *Gratior et pulchro veniens in corpore virtus* ; qui, de l'aveu de tous, inférieur aux deux premiers s'en est approché de bien près, et en reste, comme le dit Quintilien en parlant de Virgile, inférieur à Homère, *tamen proprior primo quam tertio.* L'Académie ayant ensuite procédé à l'ouverture des bulletins portant les devises que je viens de citer, accorde une médaille d'or à M. Lecuyer, auteur du n° 6, son lauréat de l'année dernière, élève du grand séminaire de Reims, et qui en quittant le monde pour entrer dans un ordre religieux ne pouvait nous faire de plus nobles adieux ni nous laisser plus de regrets, et à M. Flayol, auteur du n° 3, avocat distingué du barreau de Paris. Elle décerne une médaille d'argent à l'auteur du poème n° 5, M. Jean-Baptiste Buzy, jeune homme plein d'avenir, maître élémentaire au lycée impérial de Reims.

Il sera donné lecture à la fin de la séance de fragments assez étendus des poèmes couronnés, pour que l'assemblée puissent ratifier par ses suffrages et en connaissance de cause le jugement de l'Académie.

Je répète en finissant, au nom de l'Académie, que le concours de poésie lui a paru des plus

Digitized by Google

brillants, et le talent des lauréats vraiment distingués, et qu'en se félicitant de cet heureux résultat, elle espère que le sujet du *baptême de Clovis*, qu'elle propose aux candidats pour le concours de l'année 1854, fournira des inspirations aussi pures et aussi élevées à leur pieux patriotisme et à leur talent poétique. La gloire de Reims y est encore plus intéressée peut-être que dans le sujet de Jeanne d'Arc; et, c'est pour nous une joie toute filiale de penser que s'il y a peu de villes en France aussi importantes dans le présent par leur industrie, il n'y en a pas qui offre, dans le passé plus de scènes également chères à la religion et à la patrie, également précieuses à la poésie et à l'histoire.

Digitized by Google

Lecture de M. Dérodé.

—

Rapport sur le concours d'histoire littéraire (1).

—

FRANÇOIS MAUCROIX.

SA VIE ET SES OUVRAGES.

—

Dans les premières années de ce siècle, un pareil titre eut excité bien faiblement l'attention publique. Maucroix ! c'était un de ces noms qui ne sont familiers qu'aux érudits et n'éveillent guère la sympathie des gens du monde. Aujourd'hui, grâce à M. Walckenaer, grâce aux historiettes de Tallemant des Réaux et à M. de Monmerqué, grâce aussi, pour peu que ce soit, à la société des Bibliophiles de Reims, la renommée de Maucroix, obscurcie durant près d'un siècle, est redevenue à bon droit populaire.

(1) La commission se composait de MM. Dérodé, Gobet et Tourneur.

Digitized by Google

Mais les illustres académiciens que nous venons de citer n'ont pu soulever le voile tout entier, dans l'ignorance où ils étaient, de l'existence de manuscrits intéressants dont la bibliothèque de cette ville garde le précieux dépôt, et notre Compagnie a cru qu'il entrait dans sa mission de convier les hommes d'étude à remettre complètement en lumière une individualité littéraire trop effacée, dont le malheur a été d'apparaître en un temps trop fécond en génies de premier ordre. Cet appel a été entendu ; et l'Académie a reçu, sur la vie et les ouvrages de Maucroix, un mémoire qui sera couronné tout-à-l'heure. Je vais avoir l'honneur de vous faire part de l'impression que la lecture de cette notice a produite sur nous.

Le sujet mis au concours était d'un ordre fort élevé, si l'on considère la nature des principales œuvres de Maucroix, les grands événements auxquels il s'est trouvé mêlé, les grands hommes dans la familiarité desquels il a vécu ; mais il y avait le revers : la correspondance intime un peu trop enjouée, les poésies un peu trop légères, heureusement inédites pour la plupart, les faiblesses de cœur un peu trop fréquentes. Comment fondre en une seule nuance ces couleurs si disparates ? Comment peindre le poète de boudoir sans offenser la mémoire du sénéchal de Notre-Dame de Reims, sans surtout blesser la susceptibilité ombrageuse de notre XIXe siècle, aux mœurs si pures, aux oreilles si chastes ?

Une courte analyse biographique vous mettra à même d'apprécier la situation dans laquelle l'écrivain était placé, et comment il en est sorti.

Digitized by Google

François Maucroix, dont Reims fut la patrie adoptive, est né, en 1619, à Noyon.

Son père était un praticien sans fortune, vivant à l'ombre de l'illustre famille des Joyeuse de Champagne; la haute protection de cette famille valut au jeune Maucroix une bourse dans un collége; et quelques faits tendent à établir que ce collége fut celui de Château-Thierry, où il aurait été le condisciple de La Fontaine: ainsi cette amitié si touchante et si fidèle entre Maucroix et notre inimitable fabuliste aurait commencé pour ainsi dire avec la vie; la mort seule a pu la rompre.

Maucroix suivit d'abord la carrière du barreau, mais il plaida peu, cinq ou six fois, raconte-t-il lui-même, durant le cours d'un nombre à peu près égal d'années; les loisirs que lui faisait l'indifférence des plaideurs étaient consacrés à l'étude passionnée des lettres, et à la fréquentation de ces salons célèbres, dont l'exquise politesse donnait comme une seconde culture aux esprits heureusement disposés.

Ce n'était assurément pas la meilleure méthode pour devenir ce qu'on appelle de nos jours un homme d'affaires. Mais ce fut pour le jeune avocat l'occasion de nouer des relations qui répandirent le plus grand charme sur le reste de sa vie, et lui facilitèrent plus tard le moyen de suivre, sans souci dans l'avenir, sa véritable vocation. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la faveur dont il a joui constamment auprès du surintendant Fouquet, de Mme la marquise de Rambouillet et du prince de Conty. A cette époque aussi que prirent naissance ou se développèrent les rapports d'amitié qu'il n'a

Digitized by Google

cessé d'entretenir depuis avec d'Ablancourt, Conrart, Tallemant des Réaux, Patru, Pelisson, Boileau, Racine, rapports dont sa correspondance renferme des preuves multipliées, aujourd'hui bien précieuses pour l'histoire littéraire du grand siècle.

Avec les goûts que nous lui connaissons, vivant dans un pareil milieu, Maucroix ne pouvait manquer d'écrire : aussi composa-t-il dans les premiers temps de sa jeunesse une foule de petites pièces de poésie légère qu'il aurait certainement anéanties plus tard, s'il avait su qu'elles dussent être jamais livrées à la publicité.

De ces pièces, plusieurs sont aujourd'hui très répandues, d'autres complètement inédites ; un exemple pris au hasard suffira pour en faire connaître le ton.

A une dame qui ne voulait compatir à ses peines, l'auteur adresse entre autres couplets celui-ci ; on voudra bien nous pardonner la citation par respect pour la vérité historique :

Songez à me rendre content :
Que vous sert d'être si sévère ?
Ce devoir que vous prisez tant
Après tout, n'est qu'une chimère ?
Serait-ce un crime, ma belle,
De reconnaître ma foi ?
Hélas ! soyez moins cruelle,
Je prends tout le mal sur moi !

Le jeune disciple de Themis (comme on disait alors) préludait à des travaux plus sérieux par ces

Digitized by Google

jeux d'esprit, dont il n'a jamais complètement perdu le goût et l'habitude, lorsque M. de Joyeuse Baron de Saint-Lambert l'appela près de lui pour mettre ordre à ses affaires ; ce que la fortune des Joyeuse y gagna nul ne le sait ; mais ce qui n'est que trop avéré, c'est que M. de Saint-Lambert avait une fille charmante, à laquelle Maucroix fut chargé d'enseigner les belles-lettres ; c'est que le maître conçut pour l'élève une tendre affection qu'il nous est impossible de passer sous silence, parce qu'elle se rattache, assure-t-on, à l'événement principal de sa vie. Le roman finit comme il ne pouvait manquer de finir entre amoureux de conditions si inégales, par le mariage de la très-belle Henriette-Charlotte de Joyeuse avec un marquis de Brosse, dont Tallemant des Réaux fait un affreux portrait.

Les amis de Maucroix, témoins de son désespoir, lui donnèrent un conseil bien prosaïque ; ils l'engagèrent à se marier aussi ; soit fidélité, soit manque de vocation, il ne tint compte de leurs avis, et fit à ce sujet, un jour que la douleur était sans doute moins poignante, les quelques vers suivants dont chacun de vous a gardé le souvenir :

« Ami, je vois beaucoup de bien
Dans le parti qu'on me propose ;
Mais toutefois ne pressons rien ;
Prendre femme est étrange chose !
Il y faut penser mûrement ;
Sages gens en qui je me fie
M'ont dit que c'est fait prudemment
Que d'y penser toute la vie. »

Digitized by Google

Ayant échoué de ce côté, les personnes considérables, dont Maucroix avait su se concilier la bienveillance, cherchèrent à lui ménager une condition mieux appropriée à sa nature.

Il existait alors dans le clergé diverses fonctions, n'entraînant pas charge d'âmes, n'exigeant pas même la prêtrise, permettant la vie du monde, et qui offraient aux gens de lettres sans fortune une existence indépendante et calme singulièrement favorable à l'étude; c'étaient entre autres les canonicats; une prébende de cette sorte devint vacante à la cathédrale de Reims; on la sollicita pour Maucroix; on l'obtint.

Comprenant les obligations que lui imposait sa nouvelle robe, Maucroix se livra alors avec une ardeur et un succès remarquable aux travaux sérieux qui font sa gloire et qui, seuls, furent connus du public jusqu'au jour des révélations indiscrètes de Tallemant des Réaux et du chanoine Favart.

En faire la longue énumération devant cette assemblée, serait chose aussi fastidieuse qu'inutile; tous ceux qui nous font l'honneur de nous écouter les connaissent de longue main. Nous nous bornerons à citer ses traductions de *saint Jean Chrysostôme*, du *schisme d'Angleterre*, de *Démosthènes*, de *Cicéron*, d'*Horace*, de *Quintilien* et toutes œuvres capitales du plus haut mérite, du goût le plus sévère, et dont quelques-unes ont eu la destinée étrange d'être publiées dans le même corps d'ouvrages avec des poésies de La Fontaine qui n'ont pas tout-à-fait le même caractère. Ce n'est pas non plus le moment d'apprécier l'influence que ces œuvres ont pu exercer

Digitized by Google

sur la littérature du temps ; il nous suffira de dire que Boileau en faisait le plus grand cas, que Voltaire, au siècle suivant, les tenait en particulière estime, et que Bayle, dont le témoignage n'est assurément pas suspect à l'endroit des gens d'église, a imprimé dans ses nouvelles de la République des lettres : « On ne peut rien voir de mieux écrit dans notre langue. »

L'éclat que les publications du savant chanoine avait répandu sur sa compagnie, sa connaissance du droit, l'urbanité de son caractère lui concilièrent les suffrages de ses collègues ; il fut élevé jeune encore à la dignité de sénéchal du chapitre dont il administra longtemps, en cette qualité, les affaires temporelles. Dans les querelles du clergé avec le cardinal Barberini que nos chanoines d'alors, très imbus de gallicanisme, voyaient de fort mauvais œil en possession de l'archevêché de Reims, il fut au premier rang parmi les rebelles ; sous le pontificat de Charles-Maurice Letellier, au contraire, il n'a cessé de jouir du plus légitime crédit auprès de cet archevêque ; aussi accompagna-t-il le prélat en qualité de député du clergé de second ordre, lors de la réunion de la célèbre assemblée dont les travaux ont abouti le 13 mars 1682, à la déclaration des quatre articles qui résument ce qu'on a appelé les libertés de l'Eglise gallicane. Maucroix dut même à sa renommée littéraire d'être élu secrétaire de l'assemblée, partant d'y jouer l'un des principaux rôles. On peut donc dire hautement qu'il partage avant tous autres, avec François de Harlay, Maurice Letellier et le grand Bossuet, l'honneur ou la responsabilité de cet acte mémorable du clergé français.

Digitized by Google

Ce sont, si nous ne nous trompons, des titres sérieux bien dignes de conjurer l'oubli de la postérité et d'attirer sur notre compatriote d'adoption le pardon de quelques peccadilles plutôt de langage, après tout, que de fait.

Nous n'oserions cependant pas faire remonter la conversion complète de Maucroix aux premières années de son séjour dans nos murs, et nous le soupçonnons fort d'avoir composé, à Reims, le madrigal adressé par lui à je ne sais plus quelle grande dame, abbesse dans nos environs, laquelle poussait de gros soupirs sachant le spirituel chanoine malade.

Divin objet de mes désirs,
N'employez pas tous vos soupirs
Dans le cours de ma maladie ;
Soupirs aux fièvres ne font rien !
Gardez m'en quelqu'un, je vous prie.
Pour quand je me porterai bien.

Il faut tenir compte des mœurs du temps ; nos pères n'avaient point l'oreille très-chatouilleuse ; et nous devons nous garder de tirer de ces légers badinages qui choqueraient beaucoup chez un ecclésiastique de nos jours, des conséquences exagérées. Bien que sa plume se soit quelquefois égarée, rien ne prouve que Maucroix ait continué sous le camail la vie fort peu édifiante qu'il menait sous la robe d'avocat. Il est au contraire bien établi que dans ses épanchements les plus intimes, il n'a jamais méconnu le respect dû aux mystères de la religion dont il était le ministre, et que, lorsqu'en 1708, il a quitté ce monde à l'âge de 89 ans, il donnait

Digitized by Google

depuis longtemps, non seulement devant le public auquel il n'a jamais manqué, mais dans le secret de sa vie intérieure, l'exemple de toutes les vertus chrétiennes.

A l'appui de cette assertion nous ne pouvons résister au plaisir de citer une fois de plus deux lettres déjà imprimées ailleurs; l'une a été écrite à Maucroix par La Fontaine, deux mois avant sa mort; l'autre par Maucroix en réponse à la première:

La Fontaine qui ne voyait pas sans trouble approcher l'heure fatale, épanchait ses craintes en ces termes dans le sein de son ami :

« Tu te trompes assurément, mon cher ami, s'il est bien vrai comme M. de Soissons me l'a dit que tu me crois plus malade d'esprit que de corps; il me l'a dit pour tâcher de m'inspirer du courage, mais ce n'est pas de quoi je manque. Je t'assure que le meilleur de tes amis n'a plus à compter sur quinze jours de vie. Voilà deux mois que je ne sors point, si ce n'est pour aller un peu à l'Académie, afin que cela m'amuse. Hier comme j'en revenais, il me prit dans la rue du Chantre une si grande faiblesse que je crus véritablement mourir. O mon cher! mourir n'est rien. Mais songes-tu que je vais paraître devant Dieu! Tu sais comme j'ai vécu! Avant que tu reçoives ce billet les portes de l'éternité seront peut-être ouvertes pour moi »

Maucroix fit à cette lettre si digne d'être méditée, la réponse suivante qui n'a pas besoin de commentaire :

« Mon cher ami, la douleur que ta dernière lettre me cause est telle que tu te la dois imaginer. Mais en même temps je te dirai que j'ai bien des consolations des dispositions chrétiennes où je te vois. Mon très-cher, les plus justes ont besoin de la miséricorde de Dieu. Prends-y donc une entière confiance et souviens toi qu'il s'appelle le père

Digitized by Google

des miséricordes et le Dieu de toute consolation. Invoque-le de tout cœur. Qu'est-ce qu'une véritable contrition ne peut obtenir de cette bonté infinie? Si Dieu te fait la grâce de te renvoyer la santé, j'espère que tu viendras passer avec moi le reste de ta vie et que souvent nous parlerons ensemble des miséricordes de Dieu. Cependant si tu n'as pas la force de m'écrire, prie M. Racine de me rendre cet office de charité le plus grand qu'il me puisse rendre. Adieu, mon bon, mon ancien et véritable ami. Que Dieu, par sa très-grande bonté, prenne soin de la santé de ton corps et de celle de ton âme. »

On le voit, l'Académie pouvait sans scrupule ouvrir le concours dont j'ai l'honneur de vous rendre compte en ce moment, à la condition toutefois que les détails anecdotiques et les citations de poésies seraient reléguées au dernier plan.

L'auteur du seul mémoire qui nous ait été envoyé a rempli avec un talent remarquable toutes les conditions du programme.

C'est un manuscrit qui, imprimé, ne formera pas moins d'un volume, et dont cependant la lecture captive constamment l'attention Toutes les œuvres sérieuses de Maucroix y sont rappelées et analysées avec une profondeur et une sûreté de goût vraiment dignes du XVIIe siècle. Les grandes discussions religieuses auxquelles le savant chanoine a pris une part si considérable, y occupent la place qui leur est due. Les illustres amis du sénéchal de Reims interviennent au récit d'une façon toute naturelle, par des extraits de correspondance qui en relèvent notablement l'éclat ; plusieurs portraits, tracés de main de maître, sont intercalés avec art dans le sujet principal ; enfin, les pièces de poésie heureusement choisies, les anecdotes biographiques, racontées dans un style

Digitized by Google

toujours spirituel, répandent sur l'ensemble de la composition une teinte gracieuse qui en rend la lecture très attrayante.

L'Académie n'a point hésité à lui décerner la médaille d'or.

Nous n'étonnerons personne dans cette enceinte, en disant pour terminer que l'auteur du mémoire couronné est M. Louis Paris, ancien bibliothécaire de la ville de Reims.

Digitized by Google

JEANNE D'ARC A REIMS

Par J. L. Victor M. LECUYER.

—

†
Jhesus Maria

I.

Salut à l'ange de la France !
A l'ange de force et de paix !
Que son nom soit notre espérance !
Que son bras soit notre défense !
Salut à l'ange de la France !
Honneur aux preux ! mort aux Anglais !
Le Ciel a député ses anges
Pour anéantir leurs phalanges
Et reconquérir notre honneur ;
Gloire à sa digne messagère !
Gloire à l'héroïque bergère
Qui s'avance au nom du Seigneur !

La voici ! voici la Pucelle
Dans sa naïve majesté !
Son œil virginal étincelle
D'espoir, de joie et de fierté.
Reims au devant d'elle s'empresse,
Les peuples dans leur allégresse

Digitized by Google

Baisent la trace de ses pas ;
Leur amour se souvient à peine
De ce roi qu'il faut que l'on mène
Au triomphe comme aux combats !

Douce et pure comme une sainte,
Terrible comme un chevalier,
Elle s'abandonne sans crainte
Aux écarts de son destrier :
Les héros de trente batailles,
La Hire, Dunois et Xaintrailles
Marchent sans honte à ses côtés ;
Cité fidèle, ouvre tes portes !
Et vous, pacifiques cohortes,
Prêtres du Dieu vivant, chantez !

II.

Chantez ! car Dieu lui seul est l'auteur du prodige !
Il sait, quand il lui plaît, jusqu'au dernier vestige,
Des plus fiers conquérants anéantir l'orgueil,
Et de la pourpre même effaçant le prestige,
Changer leur gloire en honte, et leur trône en cercueil !
Mais aussi, quand un peuple au jour de l'agonie
Elève jusqu'au Ciel de longs gémissements,
Quand des flots odieux d'ennemis triomphants,
Tout joyeux et tout fiers de son ignominie,
Se partagent déjà ses membres palpitants.....
Tout-à-coup Dieu se lève en se riant des hommes,
Et se sert pour changer la face des royaumes
Des plus vils instruments !

Digitized by Google

Tantôt c'est une veuve, humble et chaste héroïne,
Qui veut d'un peuple entier conjurer la ruine,
Et sans autre secours qu'un peu d'or et de fard,
De l'ennemi public entreprend la conquête,
Lui promet des faveurs, et rapporte sa tête
Pour prix d'un seul regard !

Quelquefois c'est un pâtre étranger dans le monde,
Qui sort de son désert, et qui n'a qu'une fronde
Pour dompter Goliath et sauver Israël ;
Ou bien c'est un pêcheur dont la parole austère
Anéantit l'Olympe, et fonde sur la terre
Un empire immortel !

III.

Sous le chaume ignoré d'un berger de Lorraine
Grandissait, comme un lis oublié dans la plaine
Et qui croît sans orgueil sous la garde de Dieu,
Une vierge au cœur pur, au regard plein de feu.
Au vallon paternel désolé par la guerre,
Jeanne, c'était son nom, pensive et solitaire
De la patrie en deuil méditait les douleurs,
Et tremblante, à ses vœux elle mêlait des pleurs :
« Dieu de toute bonté, pitié, s'écriait-elle,
» Pitié pour ce Dauphin dont le trône chancelle !
» Pitié pour tes enfants ! pitié pour les Français !
» Ah ! si c'est par le sang qu'on achète la paix,
» Mon Dieu, prenez le mien et sauvez ma patrie ! »
Toujours le Ciel écoute un cœur humble qui prie.
Il initia Jeanne à ces secrets desseins
Qu'il dérobe aux puissants et qu'il révèle aux saints.
Seule dans la forêt, souvent du sein des nues
Elle voyait sortir des femmes inconnues
Qui lui disaient : « Ma fille, il est temps, lève-toi !
» Rendons Charle à la France et la France à son roi ! »

Digitized by Google

IV.

La vierge écoute ; elle se lève
Et marche contre l'étranger :
Déjà son regard cherche un glaive
Et son bras le trouve léger.
Aussi rapide que la foudre,
Elle frappe, et réduit en poudre
Les plus audacieux remparts,
Et de l'antique monarchie
Sa victorieuse énergie
Rassemble les tronçons épars.

Anglais ! le Ciel dans sa colère
Arma cette innocente main !
Le Ciel a béni sa bannière,
Le Ciel a tracé son chemin !
Tremblez ! car déjà vos esclaves,
Secouant d'indignes entraves,
Dans ses rangs volent tour-à-tour,
Et Reims où son ardeur l'appelle,
Reims au devoir toujours fidèle
L'accueille avec des cris d'amour !

Où court cette armée intrépide,
Et si fière de ses hauts-faits ?
Devant une femme timide
Tout fuit ; Reims est libre à jamais !
Allez, troupe déshonorée,
Cette terre auguste et sacrée

Digitized by Google

A nous seuls doit appartenir :
C'est le prix de notre victoire !
C'est le berceau de notre histoire !
C'est l'espoir de notre avenir !

Là s'élève la métropole
Des apôtres et des docteurs ;
Le majestueux Capitole
Des modernes triomphateurs ;
Là l'Eglise joyeuse et fière
Accueillit dans ses bras de mère
Un barbare au front couronné,
Et dans les ondes du baptême
Purifiant son diadème
Le choisit pour son premier né !

Jeanne s'approche. Qu'elle est belle !
Que de force ! que de douceur !
Anges ! volez au devant d'elle,
Guidez les pas de votre sœur !....
De ses flots inondant le temple,
Un peuple avide la contemple,
Ainsi que ses aïeux jadis
Au pied du même sanctuaire
Contemplaient Clotilde en prière
Pendant le sacre de Clovis.

Vie et victoire ! ..... le saint chrême
A coulé sur le front du roi.
Sois enfin digne de toi-même,
Fils de saint Louis, lève-toi !

Digitized by Google

En te rendant ton héritage,
Le Ciel ne te laisse en partage
Que le soin de le conserver :
Défends toi-même ta couronne !
Un roi peut bien garder le trône
Qu'une femme a su relever !

V.

Et toi, vierge au divin génie,
Arrête ! désormais ta carrière est finie ;
Déjà le feu sacré s'est éteint dans ton cœur,
Ta voix est sans prestige et ton bras sans vigueur !
Après l'œuvre de Dieu l'œuvre des rois commence :
Bientôt ils jugeront dans leur lâche prudence
Ton courage inutile et tes jours superflus :
Qu'importe à leur triomphe un miracle de plus ?

Héroïne, il est temps de redevenir femme !
Une félicité plus digne de ton âme
T'attend loin des combats, aux champs de Domremi,
Sous le toit paternel, près d'un visage ami.
Ah ! rappelle à ton cœur, fille de la vallée,
Cette enfance si pure et si vite écoulée ;
Ces doux champs où sans doute auprès de ton berceau
Dieu destine à ta cendre un paisible tombeau ;
Ces adieux déchirants de ton humble famille,
Et cette mère en pleurs qui réclame sa fille !

Ecoute !.... des bruits sourds grondent à l'horizon ;
De toutes parts s'élève un vent de trahison....
Vois-tu dans l'avenir ce bûcher qui s'apprête,
Ces juges, ces bourreaux ?... fille du Ciel, arrête !

Digitized by Google

Arrête ! leur vengeance a décidé ton sort,
Et ce sort, pauvre enfant, c'est la honte et la mort !

Eh ! qu'importe la mort ! ta patrie est sauvée,
Ton Dauphin règne en paix, ton œuvre est achevée :
Ange du Tout-Puissant, ta place est dans le Ciel !
Holocauste sans tache, avance vers l'autel !
Avance sans frémir où le Seigneur t'envoie :
Tes fers sont prêts déjà, la mort attend sa proie.
Mais la mort, c'est l'honneur ! et le bûcher fatal
Deviendra pour ta gloire un digne piédestal !
Laisse couler ce sang dont leur âme est avide !
Laisse flétrir ton nom ! quelque tache livide
Que l'on ose imprimer sur le front des héros,
L'honneur reste aux martyrs, la honte à leurs bourreaux !
Ton siècle te trahit, mais l'avenir te reste :
Il entrelacera sur ton front si modeste
La couronne des saints et celle des guerriers ;
La France avec orgueil célèbrera tes fêtes ;
Et si ta gloire un jour enfante des poètes,
Pour couronner leurs têtes,
De tes lauriers sanglants naîtront d'autres lauriers !

Digitized by Google

JEANNE DARC A REIMS

PAR M. FLAYOL,

Avocat du barreau de Paris.

—

Tu es, Deus, fortitudo mea... Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me ?
(*Psaume* 42.)

Pourquoi ces bruits confus dont les airs retentissent ?
Sous les pas mesurés de nombreux escadrons
On sent trembler le sol ; et les chevaux hennissent
A l'appel guerrier des clairons.
Le fer des lances brille aux rayons de l'aurore ;
Vers la Cité le vent sonore
Envoie un belliqueux refrain.
Lorsque Reims de Saveuse a vu fuir les cohortes (1),
Est-ce l'Anglais qui vient, pour assiéger nos portes,
Nous faire une prison d'airain ?

(1) Le seigneur de Saveuse, lieutenant du duc de Bourgogne, avait quitté Reims à l'approche de Charles VII.

Digitized by Google

Mont-joie et Saint-Denis ! voici Laval, Xaintrailles,
La Hire, d'Alençon, La Trémouille, Dunois !
Et Reims a salué, du haut de ses murailles,
L'étendard sacré de nos rois.
Ouvrez ! c'est le héraut de notre délivrance !
C'est la fortune de la France (1) !
La victoire revient aux lys !
Faon timide, en lion le Dauphin se relève ;
Et sa jeune valeur a ressaisi le glaive
Tombé des mains de Charles Six.

Près du roi, comtemplez, dans sa mâle parure,
Pressant les flancs poudreux de son noble coursier,
Cette femme qui porte, avec la blanche armure,
Le casque à l'éclatant cimier.
La fierté de son front n'ôte rien à sa grâce :
C'est un guerrier par son audace,
Une vierge dans sa beauté.
Mais d'où vient qu'en sa droite une épée étincelle,
Et que nos chevaliers s'inclinent devant elle
Comme aux pieds d'une royauté ?

La France périssait ! une mère, une reine,
Sans cœur pour un époux, sans pitié pour un fils,
Vendait à nos rivaux, dont l'or payait sa haine,
L'héritage de saint Louis.
Dans sa lutte obstiné, le Bourguignon rebelle
Scellait, complice d'Isabelle,

(1) Le 26 avril 1346, le soir de la funeste journée de Crécy, Philippe de Valois se présenta devant le château de Broie qu'il trouva fermé. Il fit appeler le châtelain et lui dit : « Ouvrez, ouvrez, châtelain ; c'est la fortune de la France ! »

Digitized by Google

Un pacte impie avec Bedfort;
Et Saint-Denis livrait à des gardes anglaises
Les cercueils des aînés de trois races françaises,
Vassaux couronnés de la mort (1).

Trainant en fugitif sa fortune inconstante,
Dans la France proscrit du sol de ses aïeux,
Charles Sept abritait son exil sous la tente
Que défendaient nos derniers preux.
Le sort lui réservait une injure suprême :
Charles voyait son diadème
Parer le front de l'étranger.
Sous son royal suaire, ombre illustre et plaintive,
Du Guesclin s'indignait, dans sa tombe captive (2),
De ne pouvoir plus nous venger.

Paris dormait au bruit des nocturnes orgies
Où les plus grands souillaient l'honneur de leur blason,
Préparant, dans l'ivresse aux mains de sang rougies,
Et le poignard et le poison :
Cependant que le fer des discordes civiles
O douleur ! dépeuplait nos villes,
Et déchirait notre drapeau.
Et ce beau nom de France, orgueil de mille années,
Trompait, en succombant, les hautes destinées
Qui planèrent sur son berceau.

La France périssait ! du sein de ses ruines,
Une vierge inspirée aux champs de Vaucouleurs (3)

(1) Saint-Denis était, comme Paris, au pouvoir des Anglais.

(2) Charles V avait décerné à Du Guesclin les honneurs de la sépulture royale à Saint-Denis. La Bretagne avait gardé le cœur du héros. On voit encore l'urne funéraire dans l'église de Saint-Sauveur, à Dinan.

(3) « Celui an (1428), en ce même temps de Karesmes, arriva une jeune fille par devers le roy, au chastel de Chinon, nommée Jeanne du Lys la

Digitized by Google

Relève fièrement l'étendard de Bouvines
Aux lys d'or, aux blanches couleurs.
Plus forte par la croix encor que par l'épée,
D'une magnifique épopée
Le héros est une humble enfant :
Comme aux jours d'Attila, pour sauver un royaume,
Le Dieu de Geneviève a choisi sous le chaume
La bergère au bras triomphant.

A ses premiers exploits tu dois tes chants de fête,
Orléans ; sa valeur affranchit ton rempart.
Jargeau, Patay, Mehun, d'une triple défaite
Ont vu frémir le Léopard.
Talbot même a perdu sa vieille renommée,
Talbot captif, que son armée
Pleure sous ses tentes en deuil (1).
Jeanne d'Arc a vengé l'affront de nos annales
En jetant des lauriers sur nos pages fatales
Et d'Azincourt et de Verneuil.

Rapportant l'espérance au pays qui succombe,
Jeanne prie et combat, l'oriflamme à la main ;
Et vers le sanctuaire où veille la colombe
La victoire ouvre le chemin.

Pucelle : la quelle estoit née et nourrie de auprès de Vaucoulours, d'un village assis dans la rivière de la Meuse ; et avoit esté, toute sa jeunesse, jusqu'à cette heure, à garder les brebis.

» Et vint devant le roy, en le saluant, et lui dit ces paroles : Que Notre-Seigneur l'envoyoit devers lui pour le mener couronner à Reims, et pour lever le siège que les Anglois tenoient devant la bonne cité d'Orléans.

» Le roi la fit examiner par plusieurs sages docteurs aux quels elle respondit sagement et en bonne manière ; et tellement, que tous les docteurs estoient d'opinion que son faict, son dit et ses paroles estoient dictes et faictes par miracle de Dieu. » (ALAIN CHARTIER)

(1) Talbot fut fait prisonnier à la bataille de Patay.

Digitized by Google

Vous ne faillirez pas, mystérieux oracles
Qui lui promettiez des miracles,
Sous le chêne de Domremy !
Car voilà qu'en ce jour le peuple ému contemple
L'héritier de Clovis sur les marches du temple
Où l'attend un autre Remy (1).

Salut, dômes sacrés de la Gaule chrétienne !
Les monarques du monde, au pied de cet autel,
Prosternent leur grandeur en face de la tienne,
Seul monarque au règne éternel !
Tous nos rois ont franchi tes augustes portiques,
De la foi des âges antiques
Impérissable monument !
Et lors qu'en son palais la mort les voit descendre,
Le marbre, à Saint-Denis, ne garde que leur cendre ;
A Reims, Dieu garde leur serment.

Chevaliers, faites place à la vierge guerrière !
Vendôme, Beaumanoir, Mailly, suivez ses pas ;
Jeanne d'Arc a le droit de marcher la première
A la fête comme aux combats.
Lévites, à l'autel apportez le saint-chrême,
Et le sceptre et le diadême
Que Jeanne d'Arc rend au Dauphin ;
Pour les derniers combats lorsque Charles s'apprête,
Pontife du Seigneur, sur la royale tête
Répandez le baume divin.

(1) «Si entra le roy Charles dedans la ville de Reims, le vendredi sixième de juillet 1429. .. et puis fut, le dimanche ensuivant, couronné roy ; présents les princes et prélats, et toute la baronnie et chevalerie qui là estoient » (MONSTRELET.)

Digitized by Google

Un long cri monte au ciel; les voix des canons grondent ;
Du vieux temple des Francs la nef a tressailli ;
Au salut triomphal tous les échos répondent.
Peuple, l'oracle est accompli !
Tes fureurs, Isabelle, avaient maudit ta race :
Mais au dessus de ta menace
La France a proclamé son vœu ;
Et si Lancastre, aux murs de Lutèce trompée,
Porte encor quelques jours sa couronne usurpée ,
Voici le roi, l'élu de Dieu !

Honneur à Jeanne d'Arc !... mais pourquoi ces alarmes,
Cette étrange pâleur et cet effroi soudain?
Comme une faible femme elle verse des larmes ;
La bannière échappe à sa main ;
Dans son cœur l'épouvante a glacé la prière ;
Vers le pavé du sanctuaire
Sa tête semble se pencher.
On dirait qu'elle a vu, sur la rive lointaine,
Se refléter là-bas dans les eaux de la Seine
La flamme ardente d'un bûcher

Comme l'astre obscurci par un sombre nuage,
La splendeur du saint lieu s'efface à son regard ;
Son âme fuit la pompe et s'envole au village
Si triste encor de son départ (1).

(1) « O gentil roy, dit Jeanne d'Arc, en embrassant les genoux de Charles » VII, maintenant est fait le plaisir de Dieu qui m'avait ordonné de » vous amener en cette cité de Reims recevoir votre saint sacre...
» J'ai faitce que mon Seigneur m'avoit chargé de faire Je voudrois » bien maintenant qu'il lui plût de m'envoyer garder mes troupeaux » avec ma sœur et ma mère. »

Digitized by Google

Ah ! rendez lui ses champs, le ciel de ses montagnes ;
Les jeux naïfs de ses compagnes,
L'humble houlette des pasteurs ;
Le bord des clairs ruisseaux et la fraîche prairie
Où, pour parer l'autel de la Vierge Marie,
Elle allait cueillir tant de fleurs.

Naguère, à Domremy, l'heureuse jeune fille,
Sous son rustique toit de mousse et de gazon,
Voyait chaque soleil luire sur sa famille
Dans un calme et pur horizon ;
Lorsque le fier Archange aux ailes enflammées (9)
La ravit à ses sœurs aimées,
A ses vallons, à son troupeau ;
Ce doux pays natal dont la voix la rappelle,
N'aura pas une tombe, auprès de la chapelle,
Pour l'héroïne du hameau.

Dieu se voile ici-bas des ombres du mystère ;
Il épure la gloire au creuset des douleurs,
Quand il imprime au front des élus de la terre
Le sceau fatal de ses grandeurs.
Des volontés d'en haut ces confidents sublimes
Tombent souvent nobles victimes
De leur céleste mission ;
Le Christ porta le poids des justices divines
Ceint du bandeau funèbre aux sanglantes épines,
Sur la montagne de Sion.

Pauvre fille, un vieillard dans sa triste demeure
T'attendra vainement pour lui fermer les yeux ;

(9) L'Archange Saint-Michel le plus souvent nommé dans les visions de Jeanne d'Arc.

Digitized by Google

A son foyer désert ta mère qui te pleure
Ne te retrouvera qu'aux Cieux.
Dans ses lâches plaisirs Charles Sept t'abandonne ;
Charles te doit une couronne....
Il ne paîra pas ta rançon
Et des preux que guidait ta vaillante oriflamme
Nul n'ira défier les geôliers d'une femme
Tremblants au seuil de sa prison.

Vierge, héros, martyr, ange de la patrie,
Remonte au sein du Dieu qui t'envoya vers nous.
Nos neveux, pour venger ta mémoire chérie,
Ne te nommeront qu'à genoux (1).
Ton bûcher de douleur jusqu'à la fin des âges
Verra croître avec nos hommages
Ton populaire souvenir ;
Et si ta sainte mort accuse notre histoire,
La France cachera sa honte sous ta gloire
Devant les pleurs de l'avenir.

(1) C'est en 1449 que commencèrent enfin les publiques réparations dues à Jeanne d'Arc, de bonne mémoire (*bonæ memoriæ*).

La procédure en révision fut suivie à la requête d'Isabelle Romée, veuve d'Arc, sa mère, et à la requête de ses frères Pierre et Jean d'Arc, Et, le 7 Juillet 1456, un jugement solennel, après avoir déclaré nulle la sentence de 1431, ordonna des processions expiatoires dans la ville de Rouen, et la plantation d'une croix sur le lieu même où s'était élevé l'infâme bûcher (*ad perpetuam memoriam*).

Digitized by Google

A MA MÈRE.

—

ENTRÉE

de

JEANNE D'ARC A REIMS,

LE 17 JUILLET 1429;

Par J.-B. BUZY.

—

Gratior et pulchro veniens in corpore virtus.
Virgile.
.....dans un faible corps s'allume un grand courage.
Racine fils.

I.

Qui peut approfondir les lois du Tout-Puissant?
Qui nous dira comment de sa main tutélaire,
Refermant de la mer l'abîme mugissant,
Il arrête des flots l'impuissante colère?
Comment il fait gronder le tonnerre à son gré,
Et, quand l'orage en feu dévore les campagnes,
Tout-à-coup un rayon joyeux, inespéré,
Colore en souriant la cime des montagnes?
Qui nous dira comment la puissance des rois,
Quand il veut, en un jour disparaît dans la poudre;
Comment leur sceptre d'or et leur gloire à la fois
Se brisent renversés sous les coups de sa foudre;
Et lorsque, fors l'honneur, on pense tout perdu,
Qu'un grand peuple se meurt dans le sang et la flamme
Comment Dieu raffermit son courage éperdu
Par le bras d'un héros ou le cœur d'une femme?
C'est que, pour déjouer les conseils des humains,
Dieu ne mesure point les effets à leur cause;

Digitized by Google

C'est qu'il veut quelquefois, par les plus faibles mains,
Que le monde ébranlé dans la paix se repose.
C'est que, quand il lui plait, en ses desseins secrets,
L'âme la plus timide et la plus ignorée
Lui sert à féconder ses plus vastes projets,
S'il l'échauffe un moment de sa flamme sacrée.

II.

Cette nuit,* Reims avait un air libre et serein;
La royale cité tressaillait d'allégresse;
L'étranger avait fui, laissant dans sa détresse
L'inconstante fortune échapper de sa main.
Dans son dôme d'azur, étonnée et sans voiles,
La lune conduisait son char silencieux;
Et vingt mille flambeaux de l'éclat de leurs feux
Effaçaient les pâles étoiles.

Dans cette nuit fameuse, avec ses vieilles tours,
Ses vitraux étoilés et son portail antique,
De magiques clartés l'auguste basilique
Semblait resplendissante ainsi qu'aux plus beaux jours.
On aurait dit qu'alors l'immense cathédrale,
Libre, élevait plus haut ses voûtes vers les cieux,
Et l'on aurait cru voir sur son front radieux
Respirer la grandeur royale.

Aux hymnes de victoire éclatant dans les airs,
Aux joyeuses clameurs qui montent jusqu'aux nues,
Vingt cloches à la fois mêlant leurs voix connues
Forment de toutes parts d'ineffables concerts.
La ville triomphait, fière et reconnaissante
De l'honneur d'abriter nos sacrés étendards
Et d'ouvrir un asile en ses nobles remparts
A la royauté renaissante.

* *Charles VII et Jeanne d'arc firent leur entrée à Reims, aux flambeaux dans la nuit du 16 Juillet 1429.*

Digitized by Google

Des fils de saint Louis le trône s'écroulait;
Par ses propres enfants reine découronnée,
La France dans le deuil, captive, abandonnée,
Sur le bord de l'abîme en tremblant chancelait.
Et déjà l'Angleterre, orgueilleuse rivale,
De Bourges nous laissant l'amère illusion,
Sur les tours de Paris plantait son pavillon,
En l'appelant sa capitale.

Quel bras ressaisira ton sceptre renversé,
O France? quelle main, quel bienfaisant génie
Relèvera l'éclat de ta splendeur ternie?
Ton astre pour toujours serait-il éclipsé?
Non, non, du haut des cieux Dieu veille sur la France;
Ses pleurs vont enfanter des triomphes nouveaux;
Le ciel vient de choisir entre mille héros
Une femme pour sa défense.

D'un modeste vallon, des champs de Domremy,
Soudain on voit sortir une chaste pucelle;
Son regard belliqueux de courage étincelle;
Elle a paru; son bras a chassé l'ennemi.
« Dieu le veut! » Elle dit, et sa voix virginale
De la patrie en pleurs raffermit le destin;
Et c'est elle qui vient sur le front du Dauphin
Poser la couronne royale.

III.

Enfin je la vois; qu'elle est belle!
La jeune et vaillante Pucelle
Souffle une ardeur surnaturelle
Au sein des nobles chevaliers.
Dans ses regards brille la gloire,
Et sous sa chevelure noire
Son front, respirant la victoire,
Fait battre le cœur des guerriers.

Digitized by Google

Je vois sous la cotte de maille
Se balancer sa noble taille;
Et sur son cheval de bataille
J'admire son port gracieux;
Et l'on sent dans cette grande âme
Que le feu de la guerre enflamme,
Palpiter le cœur d'une femme
Sous un voile mystérieux.

J'aperçois sa blanche bannière
Que la prophétique guerrière
De sa main planta la première
Sur les murailles d'Orléans;
Cette bannière symbolique,
Pieuse et touchante relique,
Où fleurit l'image pudique
D'une couronne de lis blancs.

La fleur de la chevalerie
Qui voit en elle le génie,
L'ange gardien de la patrie,
S'avance en ordre sur ses pas.
C'est Dunois, Xaintrailles, Lahire,
C'est Baudricourt, le noble sire,
Dont le cœur généreux respire
L'honneur, l'amour et les combats.

Sous l'étendard de la Pucelle,
Charles vainqueur, Charles près d'elle
Se sent à l'ombre de son aile
Régner pour la première fois.
Il puise en elle sa vaillance;
Par elle il retrouve la France;
Il retrouve avec l'espérance
Les vertus qui font les grands rois.

IV.

Et la foule à l'envi se pressant sur sa trace
Brûlait de contempler cette mâle beauté;

Digitized by Google

Les hommes admiraient sa pudeur et sa grâce;
Les vierges, sa noble fierté.

Le vieillard dans les jours lointains de son enfance
Recherchait, mais en vain, un pareil souvenir;
Il disait en pleurant: Dieu protége la France!
Elle est libre, je puis mourir.

Et les preux chevaliers endurcis dans les armes
Souriaient à l'aspect de ce front triomphant;
La mère la priait avec de douces larmes
De bénir son petit enfant.

A ce torrent d'amour l'héroïque bergère,
Heureuse sans orgueil, résiste vainement;
Peuple et soldats, chacun veut baiser sa bannière
Ou le bord de son vêtement.

Tant de bonheur était l'œuvre de son courage;
Sa main de la patrie avait séché les pleurs.
Guerrière, de lauriers on semait son passage;
Vierge, on la couronnait de fleurs.

V.

Mais, hélas! au milieu de ces fêtes si belles
Et de ces chants d'amour,
Qui l'eût cru, que ces feux, ces palmes immortelles
Ne dureraient qu'un jour?

Quel prophète jamais aurait osé prédire
De prochaines douleurs,
Entrevu du bûcher, pressenti du martyre
Les funèbres lueurs?

Fleur qui nait le matin et qui le soir succombe
Sous la commune loi,
Oui, tu devais bientôt te flétrir dans la tombe
Et dans l'oubli d'un roi.

Digitized by Google

Mais du moins s'il est vrai que le pauvre au village
Garde ton souvenir;
Si le peuple t'invoque en son simple langage
Et pense à te bénir;

Enfin si la Champagne en sa foi poétique,
Si ton pieux hameau
Conserve avec respect comme sainte relique
Ton toit et ton berceau;

Qu'importe le trépas? de la France adorée
Tu restes les amours;
Et pour tous les grands cœurs, ô vierge vénérée,
C'est là vivre toujours.

VI.

Oui, toujours tu vivras, Jeanne, dans la mémoire
De la France qui t'aime et qui te doit ses rois.
A nos derniers neveux les pages de l'histoire
Redliront ta vertu, ta beauté, tes exploits.
Mais surtout dans son cœur, Reims, la ville royale,
Reims un moment ouverte aux armes de l'Anglais,
Reims qui vit autrefois ta pompe triomphale
Garde pieusement ta mémoire à jamais.

Et si quelque méchant, quelque fatal génie
D'un talent criminel profanait ton honneur,
Et déchaînant sur toi l'infâme calomnie
Ecrivait sans rougir des lignes sans pudeur,
La France se levant pour réparer l'outrage
Vengerait cet affront d'une commune voix,
Et traînant dans la fange et l'auteur et l'ouvrage
Les foulerait du pied tous les deux à la fois.
Car son cœur est jaloux de l'honneur de sa fille,
A qui dans la douleur elle a donné le jour,
Sa fille bien-aimée, orgueil de la famille,
Son ange protecteur, l'enfant de son amour.

Digitized by Google

Mais non; ton nom béni, ta grandeur mémorable
Restera toujours chère à l'amour des Français;
Ta gloire sortira plus pure et plus durable
Du bûcher allumé par la main des Anglais.
Oui, Jeanne, tes malheurs t'absoudront de ta gloire,
Ton image vivra plus blanche que les lis;
Toujours sous ton drapeau ta touchante mémoire
Refleurira plus belle à l'ombre de ses plis.
Les rois rapporteront tout l'honneur de leurs armes
A ton humble berceau par le temps respecté;
La vierge en deuil viendra l'arroser de ses larmes;
Le poète, y chanter ta sévère beauté.
Le laboureur dira dans sa reconnaissance:
Jeanne est née avec nous; elle a brisé nos fers;
De nos toits est sorti le salut de la France,
Comme de Béthléem celui de l'univers.

Digitized by Google

MÉMOIRE

SUR LA VIE ET LES OUVRAGES

DE FR. MAUCROIX,

Chanoine de Reims,

Par M. L. PARIS, membre honoraire de l'Académie, etc., etc.

CHAPITRE VI.

Le temps était enfin arrivé pour Maucroix des travaux sérieux qui devaient fonder sa réputation de prosateur français. Je ne puis fixer, je le répète, la date précise de son retour aux fortes études, mais il est bien à présumer qu'elles sont antérieures à l'époque à laquelle nous sommes arrivés, et que comme les fables de Lafontaine qui ne parurent que bien longtemps après leur composition, quelques-uns de ses ouvrages en prose étaient terminés avant qu'il songeât à les publier. Parmi les auteurs sacrés qui, avec les

Le Mémoire sur Maucroix devant servir d'introduction à une édition plus complète des ouvrages de cet auteur, l'Académie n'en publie qu'un extrait, afin de mettre les lecteurs de ses *Séances et Travaux* à même d'apprécier le mérite du travail qu'elle a couronné.

Le Mémoire complet est actuellement sous presse.

Digitized by Google

grands écrivains classiques occupèrent ses loisirs, il ne s'attaqua point au plus faible, au plus facile, mais à saint Jean Chrysostôme, dont on a dit qu'aux beaux jours de la Grèce il eut pu être Platon ou Démosthènes. — Né à Antioche vers le milieu du IVe siècle, et d'une des premières familles de la province, Jean avait comme notre poète, s'il est permis de comparer deux hommes si différents, débuté par le barreau, où d'éclatants succès avaient couronné ses essais. Mais bientôt dégoûté de la chicane, de la vie factice de l'avocat, et des injustices habituelles des tribunaux, on avait vu Jean après les vicissitudes ordinaires de la jeunesse, renoncer à la brillante carrière qui s'ouvrait devant lui, comme aux espérances que lui donnait le monde, quitter la ville, s'enfoncer dans le désert, et se refugier à vingt-trois ans dans les austérités de l'Evangile; puis se livrer aux travaux de l'étude et aux rudes exercices de la pénitence, jusqu'au jour où, reparaissant au milieu de cette société corrompue qu'il avait quittée, il devait entreprendre de la réformer : « fonctions, » dit Feller, « qu'il remplit avec d'autant plus de fruit, qu'à une éloquence touchante et persuasive, il joignait des mœurs célestes. » On voit à ce simple exposé, où s'arrêtent les similitudes, et où commencent les oppositions entre les deux écrivains. Maucroix ne fut pas détourné par ces dernières, mais il choisit précisément, parmi les œuvres du grand orateur, celles qui lui semblaient offrir une analogie de plus avec les faits de sa propre histoire. Il entreprit la traduction des *Homélies*. » On sait à quelle occasion la plupart de ces morceaux oratoires furent composés. Jean Chrysostôme avait assisté aux déchirements de sa patrie, aux troubles, aux révoltes du peuple d'Antioche et surtout

Digitized by Google

au châtiment que lui infligeaient les rigueurs impériales : « Les plus riches citoyens, » dit M. Villemain, « étaient arrêtés et battus de verges ; des femmes d'une illustre naissance étaient chassées de leurs maisons, privées de leurs biens, errantes auprès des prisons pour demander la grâce de leurs époux et de leurs fils. » La terreur générale était à son comble. Dans ces homélies prononcées au peuple d'Antioche tandis qu'il est châtié, tremblant, sous le courroux de Théodose, l'orateur rappelle les événements, les fautes qui ont amené ces jours d'épreuves ; il déplore la triste situation de la patrie, il essaie de relever le courage de ses concitoyens, et mêle le reproche à l'exhortation. Puis, faisant un appel à la clémence du prince, à la pitié des grands, il passe à ces paroles de saint Paul : « *Dites aux riches de ce siècle de ne point s'énorgueillir.* » Et, paraphrasant cette sublime apostrophe, il provoque les secours et les aumônes en faveur de son peuple si misérablement traité.

Les *homélies au peuple d'Antioche* qui, je le répète, semblent le premier ouvrage du genre grave auquel ait travaillé Maucroix, parurent au commencement de l'année 1671, et sous les auspices de M. Letellier encore coadjuteur. L'épître dédicatoire est du style relevé, et quoique assez courte, rien d'essentiel n'y est omis : ni l'éloge de Jean Chrysostôme et de son œuvre, ni l'appréciation plus que modeste de la traduction, ni surtout la glorification du personnage sous le patronage duquel l'ouvrage est placé. « Que pourrait-on offrir à un grand archevêque qui fût plus digne de lui que ces divines homélies qui autrefois eurent la force de consoler le désespoir d'un ville et de persuader à un peuple voluptueux que la dou-

Digitized by Google

leur était plus agréable que le plaisir ? Je confesse pourtant que mon auteur a perdu entre mes mains beaucoup de ses ornements : mais il est si riche que, quelque perte qu'il puisse faire, il serait difficile de l'appauvrir. C'est un souverain dépouillé, qui au milieu de sa mauvaise fortune conserve toujours des marques de sa première grandeur. Je souhaite, monseigneur, qu'il puisse occuper quelques moments de votre loisir et servir d'entretien à cet esprit élevé, qui en même temps se montre capable de tant d'emplois différents : qui après s'être rempli de toutes les lumières de la théologie, monte en chaire pour disputer aux premiers orateurs de notre siècle (1), non seulement la gloire de l'éloquence, qui serait peu de chose, mais celle de la conversion des âmes qui est la plus noble fonction de la prélature ».

Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans le début de Maucroix, dans le genre élevé, et ce qui prouve sinon le mérite de sa traduction au moins la haute considération dont il jouissait dans le monde et parmi ses confrères, c'est l'accueil fait à son livre. Les censeurs, habituellement si sobres d'éloges, dans leur approbation, n'ont pas de termes assez louangeurs pour l'illustre M. de Maucroix. « On ne peut croire » sans faire injure au grand saint Chrysostôme, » dit dans son visa M. le censeur de Sorbonne que

(1) Je ne sais si cet éloge n'est pas exagéré. Le talent oratoire de l'archevêque Letellier a été fort contesté : « Ce fut environ » vers ce temps (1685) que Ch. Maur. Letellier, grand imitateur » de Charles de Lorraine, s'avisa de prêcher les habitants de » Sedan presque tous huguenots : mais son peu de talent pour » la prédication l'exposa à la censure et à la raillerie des hu- » guenots. » (Collection Lév. Laraval.)

Digitized by Google

ses ouvrages aient besoin d'approbation. Ce n'est donc pas pour approuver les homélies que ce grand homme a autrefois prêchées au peuple d'Antioche que j'ai mis ici mon nom : Ce n'est que pour rendre témoignage à la fidélité de l'illustre traducteur qui nous les donne en notre langue ; ou pour mieux dire ce que j'en pense, c'est seulement pour exciter tous ceux qui ont quelque soin de leur salut et quelque désir de s'instruire de la véritable morale chétienne à venir puiser dans une source si abondante et si pure ce qui peut les encourager à la suivre. Ils reconnaîtront combien ils sont obligés à l'érudition, au zèle de ce savant traducteur, qui a fait en nos jours revivre heureusement pour la France cet oracle de la Grèce, en le faisant parler notre langue, avec autant d'éloquence et de grâce qu'il parlait en son temps celle de son pays. C'est le sentiment que j'ai eu en lisant ces homélies et dont j'ai cru devoir rendre raison au public. — Donné en Sorbonne, ce 10 mars 1670.

COQUELIN,

Docteur de la maison et société de Sorbonne.

Mais cette approbation inusitée dans la forme à force d'être louangeuse n'approche pas de celle-ci délivrée par l'officialité de Reims et que je placerai encore ici comme monument de l'admiration qu'avait le chapitre de Reims pour le beau génie de M. de Maucroix :

Approbation de M. Le Vaillant, ci-devant théologal de l'église de Reims.

N'est-ce pas quelque chose de bien hardi que de faire parler saint Chrysostôme en notre langue ? Quelques beaux esprits l'ont entrepris en nous donnant

Digitized by Google

de ses ouvrages, et je veux croire qu'ils n'ont pas mal réussi. Mais quand je lis et que j'examine la fidélité, la politesse et l'éloquence française dont les homélies de ce grand saint sont parées et revêtues dans cette nouvelle traduction, je ne considère et n'admire plus la hardiesse de ceux qui ont tant osé. Je doute, et avec raison, si le peuple d'Antioche recevait plus de contentement en écoutant le grec de cette *Bouche d'or*, que celui de France, en lisant le français de son illustre et admirable traducteur, duquel je puis dire, sans craindre que la bonté et l'amitié qu'il m'a toujours témoignées, me rende suspect; que ses expressions, si elles ne sont aussi dorées dans la copie que dans l'original, ont au moins la pureté et la blancheur de l'argent dont parle le proverbe: *Eloquia casta, argentum probatum et purgatum.* L'épreuve ne peut être encore faite par ceux qui voudront lire et goûter aussi le plaisir que j'ai eu et que je ressentirais assez en témoignant simplement, comme les approbateurs ordinaires, que je n'ai rien ici trouvé qui soit contraire à la foi de l'église, ni aux bonnes mœurs. J'en demeurerai là, si on veut, ajoutant seulement que le docteur approbateur n'appréhende point d'avoir trop dit, puisque l'auteur, chanoine, son cher ami, a si dignement répondu à la grandeur de son sujet, c'est-à-dire en un mot, à la pompe, et à la magnificence de Chrysostôme, le plus relevé et le plus majestueux de tous les Pères de l'Eglise. C'est le jugement de celui qui a autant de respect pour le maître qui a écrit, que d'affection pour le disciple qui a traduit. — A Paris, le 23 mars 1671.

A. Le Vaillant.

Digitized by Google

Après les éloges des censeurs, voici ceux de la critique : « L'habile traducteur, » dit le *Journal des savants*, n'a rien oublié pour exprimer dignement les pensées du plus éloquent de tous les Pères, et pour lui prêter des paroles dont la force et la beauté approchassent de celles qui le firent autrefois admirer par un des auditoires le plus délicat de l'univers (1). »

En présence de ces jugements de maîtres assez compétents, je ne me permettrai pas d'apprécier le mérite de la traduction de Maucroix, mais j'affirmerai, après sérieuse comparaison, que si l'élégance et la fidélité que le XVIIe siècle y a remarquées ont été dépassées depuis, les modernes traducteurs ne se sont point fait faute de recourir au travail de Maucroix, d'adopter le sens dont, le premier, il offrit la révélation, et de s'approprier à l'occasion des tournures de phrases, et autant qu'ils l'ont pu, des expressions, moins cet archaïsme exquis, auquel notre époque a renoncé, et qui fait précisement le charme des productions de Maucroix.

Maucroix avait été heureux dans le choix de son Mécène, et l'encens qu'il venait de brûler en l'honneur de l'héritier présomptif du siége archiépiscopal, devait produire assez promptement ses fruits.

« Le mardi 18 août, » dit Maucroix dans ses petits

(1) Cette édition de 1671, aujourd'hui assez difficile à rencontrer ne contenait que 24 homélies, celles auxquelles donna lieu la sédition d'Antioche et principalement connues sous le titre des *Discours sur les Statues*. La seconde édition, *Paris*, 16.., contient en outre, les homélies sur l'*Incompréhensibilité de Dieu ; contre la secte des Anoméens*, avec les *Panégyriques des saints Philogène, Juventin, Maxime et de sainte Pélagie*.

Digitized by Google

mémoires, « je rencontrai devant le corbeau (1), M. Sicard, le sous-chantre, accompagné de ses deux frères (chanoines) qui m'apprit la mort de M. le cardinal. On ne s'attendait point à cette nouvelle, car les dernières lettres de Rome portaient que S. Em. se portait fort bien et qu'elle faisait état de revenir en France au printemps. Le cardinal étant à Nœmi, proche Rome, mangea à dîner avec un peu d'intempérance, et puis il fit quelque chemin à pied et au soleil, ce qui lui causa une petite fièvre, qui fut suivie d'une apoplexie dont il mourut le troisième jour, sans avoir parlé durant sa maladie. »

On voit dans ce récit que tout en affectant le calme de l'historien, Maucroix dissimule assez mal le ressentiment du sénéchal : mais ces expressions qui malgré leur teinte épigrammatique ont la mesure et la retenue convenables à un récit destiné à la publicité, sont loin de traduire les véritables sentiments du Chapitre en général, et de Maucroix en particulier. Les épigrammes suivantes en forme d'épitaphe, qu'entre autres décocha notre ex-sénéchal, peignent infiniment mieux la nature des regrets :

Cy gît le prélat de Tuffière :
Dieu soit loué qu'il soit en terre !
Depuis trente ans, grands et petits,
Le souhaitaient en paradis.

—

Cy gist un fou qui porta mitre,
Qui fit enrager son chapitre
Et son clergé diocésain.

(1) Enseigne d'une maison qui a fini par donner son nom à la rue, aujourd'hui et depuis peu appelée rue de Lorraine.

Digitized by Google

Dieu nous garde d'un pareil maître !
Jamais homme ne fut si vain,
Et n'eut moins sujet de l'être !

—

Cy gist un prélat étranger
Fort propre à faire un messager
Fort mal propre à la prélature,
Car il conroit toujours, et si
L'on couroit dans la sépulture
Il n'auroit garde d'être ici.

—

Cy gist un fol qui porta mitre
Un fol des fous maître passé !
Or le prélat et son chapitre
Présentement sont *in pace*.

Il faut pourtant ajouter, que, soit ignorance des faits, soit besoin de justice, Antoine Barberin trouva des apologistes chez quelques historiens de son épiscopat, et que messieurs du chapitre ne furent pas toujours loués de leur opposition systématique. Dans son histoire restée inédite, le curé Halaze, tout-à-fait désintéressé dans la question, écrit : « Antoine Barberin, rebuté par les hauteurs de son chapitre, quitta son diocèse et s'en retourna en Italie.... On ne vit jamais un prélat plus honnête, plus généreux, plus obligeant.... » Et Bertin du Rocheret, écrivain très mordant et généralement peu favorable aux archevêques dit à l'article de Barberin : « Ayant eu quelques désagréments avec son chapitre, qui fut obligé de lui en faire satisfaction, par ordre du roi, il demanda un coadjuteur qui put le mettre, et le corps de ville, à la raison. »

Maucroix fut l'un des quatre chanoines députés par

Digitized by Google

le chapitre pour aller complimenter le coadjuteur Charles-Maurice Letellier. Il faut lire dans ses *Mémoires* les circonstances de ce voyage et la façon dont le nouvel archevêque les reçut. Maucroix en particulier, bien que ses *Mémoires* n'en disent rien, en dut être fort bien accueilli. Nous en extrairons seulement ce que dit l'auteur du hasard heureux qui lui fit voir un instant Louis XIV. Le passage est curieux : « Mons Barrois et moi ayant vu les carrosses de S. M. qui étaient dans la cour de l'ovale (à Fontainebleau), nous attendimes près d'une heure, et enfin nous vîmes le roi monter dans sa calèche : Madame La Vallière placée la première, le roi après, et ensuite Madame de Montespan, tous trois sur un même siége, car la calèche était fort large. Le roi était fort bien vêtu, d'une étoffe brune, avec beaucoup de passements d'or. Son chapeau en était bordé. Il avait le visage assez rouge. La Vallière me parut fort jolie, et avec plus d'embonpoint qu'on ne me l'avait figurée. Je trouvai Madame de Montespan fort belle ; surtout elle avait le teint admirable. Tout disparut en un moment. Le roi étant assis dit au cocher : marche ! Ils allaient à la chasse du sanglier. »

Charles-Maurice Letellier fit son entrée dans Reims, en qualité d'archevêque, le 11 octobre 1671. Maucroix fait le récit de la réception que lui fit le chapitre (1) et de son installation sur le siège de saint Remi. L'un des premiers soins du nouveau prélat fut de célébrer un service pour l'âme de son prédécesseur auquel assistèrent l'évêque de Soissons, l'évêque de Senlis, de Béziers, Mgr Biscara qui s'y trouva en

(1) M. Pr. Tarbé, dans son grand ouvrage sur *Reims* a également donné le récit fort curieux de l'entrée de M. Letellier.

Digitized by Google

qualité d'ami de l'archevêque. M. l'abbé Fromenteau, célèbre prédicateur, fit l'oraison funèbre, avec beaucoup de satisfaction de la part de l'auditoire. Il dit entr'autres choses qu'à la naissance de Louis XIV, S. Em. le cardinal avait marié 200 filles pour témoigner sa joie à la France, et que toutes les années il donnait quinze mille écus aux Vénitiens pour fournir aux frais de la guerre contre le Turc !... (*Mémoires de Maucroix*).

Fils et frère de ministres du roi Louis XIV, Charles-Maurice Letellier, qui devait occuper le siége de Reims l'espace de quarante ans, n'était encore en 1671 qu'à sa 29e année. Avec une figure ouverte, un teint fleuri, des traits jouflus et quelque peu sensuels, une taille qui malgré la jeunesse commençait à s'épaissir, ce prélat possédait un esprit vif, pénétrant et narquois. Quelques pamphlets du temps l'ont peint comme un épicurien, sans lettres et sans distinction. Les passions contemporaines sont sujettes à s'égarer dans l'appréciation des hommes revêtus de fonctions élevées. Le nouvel archevêque de Reims, à des connaissances variées, à une ardeur peu commune pour le travail joignait un goût très prononcé pour les sciences et les arts. Avec un penchant irrésistible pour le faste et la représentation, un amour immodéré de la gloire, une tendance à la courtisannerie, il se montrait cependant fort rigoureux, fort zélé pour les choses de son église, et surtout fort attentif aux affaires de son diocèse. Nul prélat ne poussa plus loin la connaissance des hommes et des lieux soumis à son autorité. Charitable, il prodiguait son bien, ménageait celui des pauvres, et se montrait accessible à tous. Bref, indulgent aux faiblesses humaines, il exigeait surtout des siens la décence et le

Digitized by Google

respect de soi-même, recommandant plus volontiers, suivant les tendances du siècle, la formule et le culte extérieur que le fond de la doctrine, qu'il jugeait hors d'atteinte. Du reste, doué d'un médiocre talent pour la chaire, il excellait dans la conversation qui chez lui tournait volontiers à la raillerie et même à l'épigramme. Avec ces qualités et ces défauts, Charles-Maurice se croyait appelé à la triple mission de relever la discipline ecclésiastique, et d'étouffer l'hérésie dans son diocèse, tout en restant le zélé défenseur de ce que l'on nommait déjà les libertés de l'église gallicane.

Digne fils de Michel Letellier, et décidé, comme il l'était, à combattre l'herésie par tous les moyens possibles, Charles-Maurice jeta les yeux sur Maucroix, comme sur un homme dont les talents et la plume pouvaient efficacement seconder ses vues. Il avait autrefois couru de par le monde un livre latin de Sanders (ou Sanderus) rempli de faits curieux sur l'état de la religion en Angleterre, pendant la persécution. Une traduction en avait bien été publiée à la fin du XVIe siècle, mais le style vieilli en paraissait grossier et barbare, même pour le temps. D'ailleurs, elle était devenue rare par le soin qu'avaient pris les Anglais d'en supprimer les exemplaires. Le prélat chargea Maucroix d'en refaire la traduction dans ce style délicat et noble dont il avait fait preuve dans ses *homélies* de Chrysostôme. Maucroix obéit ; mais je doute qu'il fut bien l'homme qu'avait pensé Charles-Maurice. Sanders, de son vivant, professeur de théologie à l'université de Louvain, et victime lui-même de la persécution, parut à Maucroix un historien trop partial des faits qui pour être odieux aux yeux de tout bon catholique, n'avaient pas besoin d'être exagérés. L'ouvrage de Sanders est

Digitized by Google

effectivement un livre où il y a beaucoup de passions et très peu d'exactitude; deux qualités, dit Bayle, qui vont ordinairement de compagnie. Maucroix, en accceptant le travail qu'on lui imposait, se chargea de lui rendre la modération qui lui manquait. C'est du moins le témoignage que rendit à sa traduction un écrivain protestant, J.-B. de Rosemond (*Préface de la Réforme de l'Eglise anglicane, par Burnet*), qui assure que Sanderus a une double obligation à M. de Maucroix, la première de l'avoir bien traduit, la seconde de n'avoir pas exposé au public, et en langue vulgaire, ce qu'il appelle ses emportements et ses fureurs.—Le *Journal des Savants*, du 15 février 1677, assure que Sanderus et sa suite sont traduits avec la même netteté que l'auteur avait auparavant gardée dans la version des diverses homélies de saint Chrysostôme. De son côté, Baillet (*Jugements des Savants*) prétend que Maucroix a tant retranché de choses dans l'ouvrage de Sanderus qu'il semble qu'il ait voulu donner plutôt un abrégé qu'une traduction. Quant à Bayle, il se contente de dire que la traduction de M. de Maucroix est fort polie.

Tout adouci que se produisit sous la plume de Maucroix l'ouvrage de Sanders, le traducteur ne s'en crut pas moins obligé de justifier près du lecteur le zèle outré de son modèle. Je ne sais de quel œil le prélat accueillit le travail de Maucroix, mais satisfait ou non des tempéraments apportés au texte latin, Charles-Maurice dut être assez flatté de l'épître dédicatoire qu'à cette occasion Maucroix mit en tête de son livre. Cette dédicace est, à mon sens, un morceau précieux de style, de raison et de louange délicate. Le traducteur, après avoir

Digitized by Google

justifié Sanders des reproches que lui adressent les réformés, loue l'archevêque du zèle que lui-même déploie pour les intérêts de la religion, et à ce propos (ce qui semble une flatterie excessive, si l'on s'en rapporte aux libelles et mémoires du temps qui peignent Letellier comme un homme ennemi du travail et de la résidence) il exalte les travaux, la sollicitude du prélat, ses visites pastorales, le zèle qu'il met à pourvoir ses églises de pasteurs fidèles, et à éloigner ou suspendre ceux dont la doctrine et les mœurs laissent à désirer : puis faisant allusion à ce qu'était le diocèse de Reims sous son prédécesseur, Maucroix porte un dernier coup au cardinal Barberin. « Certainement, monseigneur, votre église a heureusement changé de face depuis que vous en avez pris le gouvernement : on peut dire qu'elle a quitté ses habits de deuil et que présentement elle est revêtue de sa robe nuptiale. Pour nous, monseigneur, quelles grâces n'avons-nous pas à vous rendre de ces traitements si chrétiens et si honnêtes que nous recevons de vous ? Vous n'avez pas signalé votre avénement par un coup de foudre, comme le Dieu de la fable, je veux dire par des contestations d'éclat, qui causent pour l'ordinaire plus de scandale que d'utilité dans l'Eglise. Nous n'avons encore senti votre pouvoir que par vos bienfaits : aussi notre Compagnie n'est jamais si bien d'accord que quand il s'agit de vous témoigner sa reconnaissance et son respect. En cela je tâche à ne me laisser surmonter de personne, et à faire paraître que je suis, monseigneur, etc. »

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Il y a dans la vie de Maucroix des circonstances tout-à-fait ignorées, dont aucun de ses biographes n'a parlé et sur lesquelles la petite correspondance que nous nous réservons de publier donne de curieux détails. Par exemple, on ne sait pas généralement que l'auteur de tant de petits vers joua un rôle important dans les affaires de la Régale et de la fameuse déclaration des IV articles. C'est n'apprendre rien à personne que de dire que ce mot *Régale* exprime le droit que les rois de France prétendaient sur le temporel des évêchés déclarés en vacance. Ce droit que le gouvernement faisait remonter au temps de Louis-le-Jeune, n'avait point été toujours exercé sans contestations de la part de l'épiscopat français et de la cour de Rome qui soutenaient que, selon les lois divines et humaines, les biens meubles et immeubles de l'évêque défunt appartenaient à son successeur. De là, des procès fréquents au Parlement par les chapitres et les évêques qui persistaient à se croire exempts du droit royal. Louis XIV entreprit de les soumettre et de faire cesser les réclamations de ce genre. Après plusieurs édits et déclarations le haut clergé se soumit, à la seule exception des évêques d'Alet et de Pamiers, dont le pape Innocent XI approuva la résistance. L'affaire ayant acquis par là un caractère assez grave, le roi convoqua l'assemblée du clergé et la chargea de l'examiner avec soin. A la tête du parti de la cour qui pressait une solution contraire à la politique romaine

Digitized by Google

et aux intérêts des évêques, se trouvaient avec Bossuet, l'illustre évêque de Meaux, Achille de Harlay, archevêque de Paris, et Charles-Maurice Letellier, archevêque de Reims; trois prélats d'un haut mérite, sans doute, mais non point exempts des faiblesses habituelles des courtisans. — On a beaucoup écrit sur ce point de notre histoire ecclésiastique. Toutefois, c'est encore une chose curieuse de lire ce que pensait Colbert des actes par lesquels se signalèrent les chefs de cette assemblée. Dans le *Testament politique*, publié sous le nom de ce grand ministre (attribution contestable peut-être, mais qui n'ôte rien à ce qu'on y trouve de judicieux et de sensé), on lit ce remarquable passage. L'auteur, Colbert, s'adresse à Louis XIV :

« L'archevêque de Paris qui n'aimait pas la cour de Rome, parce qu'il ne la trouvait pas disposée à lui accorder le chapeau de cardinal, mit si bien en tête à Votre Majesté que cette affaire était juste, qu'elle fit réponse au pape en conformité de son avis.... Cet archevêque de Paris n'eut pas été fâché de faire un schisme pour pousser sa fortune encore plus loin qu'elle n'était... Et s'étant trouvés, la première fois, chez l'archevêque de Paris au nombre de sept archevêques et de trente évêques, ils élurent pour présidents les archevêques de Paris et de Reims, tous deux fort habiles, mais dont la science était moins nécessaire là que des sentiments de religion. *Les autres*, qui composaient cette assemblée, étaient à peu près de même trempe, et si dévoués aux volontés de V. M. que si elle eut voulu substituer l'Alcoran à la place de l'Evangile, ils y auraient aussitôt donné les mains. »

Digitized by Google

Parmi *ces autres*, et non parmi les moindres, on n'est pas peu surpris de voir figurer le chanoine Maucroix, pour qui les affaires de ce genre devaient avoir peu d'intérêt; car, comme le dit Montaigne, les occupations publiques n'étaient guère *de son gibier*. — On ne comprend pas trop comment notre homme, dont la devise était *Gaudium pacis*, avait pu se laisser nommer député du clergé de Reims. Peut-être, en ceci, n'avait-il fait que céder aux ordres de M. Letellier dont il devait être le bras droit dans les questions difficiles qu'allait traiter l'assemblée. L'idée de se rapprocher des amis nombreux qu'il avait en la capitale, de se retremper dans le courant des choses parisiennes, put aussi contribuer à sa détermination. Quoiqu'il en soit, nous devons aux hautes fonctions dont il fut alors revêtu, les lettres les plus piquantes de notre recueil. Elles sont la plupart à l'adresse du chanoine Favart. Sans leur secours nous ne connaîtrions pas Maucroix. Les poésies dont nous avons cité de si nombreux extraits resteraient une énigme par leur grand contraste avec ce que Maucroix a permis qu'on en publiât. Maucroix, dans ces lettres, nous donne l'intelligence de son caractère et de sa vie. Il résulte de leur lecture que les livres qu'on avait de lui, ses petits mémoires, l'édition même de M. Walckenaer, y compris la biographie qui l'accompagne, tout cela c'est le beau côté de la médaille, le buste en profil grec. Les lettres au chanoine Favart achèvent le portrait. Maucroix s'y peint en déshabillé, ou plutôt tel qu'il est véritablement. Mais écoutons-le lui-même:

Digitized by Google

« Il faut un peu excuser les gens qui ne disposent pas de leur temps comme ils voudroient. Je vous aurois fait plus tôt réponse si j'en avois eu le loisir. O mon ami, que Scaramouche est un grand personnage ! C'est lui qui a dit : *Bella cosa e far niente !* Je n'ai pourtant pas fait grand chose encore, je n'ay fait que ma cour et m'ennuyer à Paris, car, entre nous, je m'y ennuie et ne me console que par l'espérance du retour... Je vous assure, mon cher, qu'il n'y a point de député du deuxième ordre qui n'ait sujet d'envier votre bonheur. Appliquez-vous bien à conserver votre bonne fortune : ne soyez jamais assez insensé que de souhaiter autre chose que ce que vous possédez, et laissez dire les gens. Les rois ne sont pas si bien que vous êtes ! ..... Vous connaîtrez, si je ne me trompe, au stile de cette lettre que je suis un peu sombre. Il est vrai, je le suis, que sert de dissimuler ? Les affaires graves ne sont guères mon fait : quatre petits tours de préau (1) valent bien mieux que tout cela, mais le monde ne sait pas donner le prix aux choses. »

Maucroix n'avait prévu ni tous les embarras, ni tous les honneurs qui lui allaient incomber. Dans cette réunion de ce que l'église de France avait de plus considérable et de plus illustre, Maucroix devait encore tenir un des premiers rangs. Son génie bien connu, son titre de docteur *in utroque*, la vivacité de son esprit et la promptitude de sa rédaction le recommandaient plus encore que le nom de M. Letellier qui le présentait. Il fut élu secrétaire général de la session. Le moyen de refuser des fonctions qui lui étaient

(1) Le préau : c'était la pelouse ou le jardin de la cour du Chapitre.

Digitized by Google

dévolues par Bossuet et l'archevêque de Paris, et que les votes de l'assemblée appuyés des plus vifs applaudissements lui conféraient unanimement. Maucroix balbutia, fit la révérence, et tout ébahi se prépara aux rudes travaux de l'emploi. Nous ne doutons pas en voyant figurer son nom au bas des plus célèbres délibérations qu'il n'ait puissamment contribué à la rédaction de ces actes mémorables qui remuèrent si profondément la chrétienté. Mais il est curieux de l'entendre parler de sa collaboration au grand œuvre, du rôle qu'il joue, et du masque qu'il lui faut prendre!

« Combien d'embrassades ! Je faillis en être décollé, je veux dire étouffé ! Ils me veulent faire accroire qu'ils ont fait un choix ! Il faut voir, Diable emporte, si je les crois ! *Vult decipi, decipiatur*. J'ai quasi envie de leur dire : « Parbleu, messieurs, medecins vous-mêmes ! »

Le 14 novembre il écrit à Favart : « Mon cher, ne vous scandalisez pas de ma paresse ; le démon n'a pas le loisir de me tenter. J'ai trop d'affaires !... Peu ou point de consolation en ce païs ; tout le monde va ici en masques ; tout le monde, c'est-à-dire, moy, et peut-être que les autres n'en font pas moins. C'est bien longtemps avant le carnaval ; pour moi, malgré les honneurs mondains je trouve que la liberté est la meilleure des choses d'icy-bas. Quand la retrouverai-je ? Quand vivrai-je à ventre déboutonné ? Quand querellerai-je quelqu'un tout à mon aise, à l'hombre ? — Hélas ! nulle de ces félicités à Paris, mais du mal il faut tirer du bien : je la goûterai mieux cette liberté de tout faire, de ne rien faire si je veux... »

Après bien des longueurs et des discussions, l'affaire de la Régale, la cause ostensible de la convocation du

Digitized by Google

clergé tirait à sa fin. L'assemblée reconnut le droit du roi sur toutes les églises du royaume, mais elle émit le vœu que ceux auxquels S. M. conférerait des bénéfices en régale fussent tenus de se présenter aux grands vicaires des chapitres pour en recevoir l'institution canonique. Maucroix fait allusion à cette sorte de compromis dont Rome toutefois devait repousser le prétendu bénéfice :

« 14 *décembre* 1681. — Voicy notre assemblée qui commence à cheminer, et nous avons trouvé une ouverture par où nous pouvons, Dieu aidant, sortir de toutes nos affaires. L'église perdra quelque chose, elle regagnera d'un autre côté : la perte et le gain seront bien égaux, peut-être même que le gain excédera la perte, au moins pour les églises de nos provinces. Je voudrais que toute cette négociation fût terminée et que je pusse m'en retourner à notre bonne église. Quand la reverrai-je ? quand irai-je attendre onze heures dans le benoît préau, et faire parler des gens qui me confient bien des choses et me font des romans en chair et en os ? Mon ami, je n'aime que la liberté, je ne l'ai pas haïe jusqu'ici, je l'aimerai encore davantage ! »

Dans d'autres lettres du même temps, Maucroix, tout occupé de son prochain retour à Reims, veut désormais un appartement plus commode : il renonce à la maison qu'il occupait rue Saint-Etienne ; les ducats qu'il amasse à son métier de secrétaire lui permettent cette fantaisie. Le chanoine Favart a une maison dont il est tenté depuis longtemps. Il a chargé son ami Rainssant de traiter l'affaire en son absence : « Je mande à M. Rainssant, s'il y a quelque difficulté sur ma maison à louer, qu'il vous en parle ou à

Digitized by Google

M. B....., et que tout ce que vous ferez sera bien fait. Je tiens toujours pour les tapisseries, pour mes deux chambres et ma salle. Je parle bien insolemment, *mes*, *mes*; c'est-à-dire, qui sont à Monsieur votre cousin et dont il a la bonté de m'acommoder. J'en voudrois savoir la hauteur, la largeur, j'ai ici une dame de mes amies qui m'ajustera tout cela comme il faut. »

Puis dans une autre (8 janvier 1682). Revenant sur les longueurs de la Régale : « Notre assemblée ne tire pas encore à sa fin ; on ne croit pas qu'elle voie Pâques, mais elle n'en ira gueres loin. La paresse ennuie ; nous ne faisons rien. L'on attend la réponse de S. M., mais les grandes affaires marchent lentement. Que faire pendant ce repos ? un peu de musique, conversation douce ; vous seriez ici bien à votre aise, notre cher, si vous étiez à ma place !... » Puis vient le récit des distractions aux graves affaires, et cette partie de la correspondance n'est pas la moins curieuse. Mais à tant d'occupations, graves et frivoles tour à tour, s'en sont ajoutées d'autres plus fastidieuses. Maucroix n'en a pas fini avec son procès. Lequel ? Je ne sais, mais vraisemblablement toujours à propos de son prieuré de Crécy : « (16 janvier) Peste ! si je gagne mon procès que je serai aise, et que je passerai bien mon temps ! Bientôt j'en aurai le cœur éclairci. On me donne de fort bonnes espérances. C'est toujours quelque chose ! »

Voici maintenant quelques nouveaux détails des travaux de l'assemblée, car elle est loin d'en avoir fini. Louis XIV avait accepté la solution donnée par les évêques à la question de la Régale, par un édit du mois de janvier que les prélats avaient signé et adressé au

Digitized by Google

pape avec une lettre respectueuse. Cette lettre qui eut un si grand succès parmi les Gallicans était l'œuvre de l'archevêque de Reims, ou peut-être bien de Maucroix lui-même. Ecoutons le témoignage de celui-ci, la gloire de Charles-Maurice n'y perdra pas :

« *4 février.* — Ce fut hier une rude journée pour nous : soir et matin nous fusmes assemblez et tout cela dura près de huit heures ; notre prélat harangua très-magnifiquement, une bonne heure entière, ensuite il lut une lettre qu'il a écrite au pape au nom de l'Assemblée, et puis un acte par lequel le clergé consent que la Régale soit introduite dans toutes les églises du royaume : tout cela fut extrêmement applaudi, et Dieu aidant, vous verrez un jour que ce n'est pas sans raison. Mgr l'archevêque de Reims a sans doute acquis beaucoup de gloire ; ma foi ! le voilà à la tête du clergé sans contredit. D'autres peuvent avoir encore des partisans, mais la foule est pour nous ; nous, c'est-à-dire, Mgr notre archevêque. Il est habile sans doute, homme vif, d'un esprit pénétrant et droit et d'un grand travail ; je l'ai vu quelquefois enfermé dix et douze heures. Sa peine n'a point été perdue, il en a recueilli les fruits fort délicieux ! »

Ces laborieuses séances avaient pour Maucroix quelques heures de répit qu'il employait, comme vous le devinez, avec une joie d'enfant. — « J'ay campot ! et ne fais œuvre de mes dix doigts ! Je n'ay qu'à mettre ce qu'on a dit en bataille. C'est de l'ouvrage, Monsieur ! Je retournerai tout cousu de pistoles ! Ce sera la plus grande pitié du monde ! Dieu me pardonne ! je pense que je reporterai des flambeaux d'argent !... Ah ! elles me plumeront, ce dites-vous ! Eh bien ! voilà pourtant, dès qu'on sait qu'un pauvre homme a quatre deniers,

Digitized by Google

conjurations de tous côtés contre sa bourse. Eh bien ! il est vrai, j'ai mis ensemble quelque peu de monnoie ! Ne l'ai-je pas bien gagné ? et ne le gagné-je pas bien tous les jours ? Travailler soir et matin, toujours griffonner, hélas ! On ne sait pas ce que l'argent coûte ! A peine l'a-t-on, il y a de méchantes âmes qui ne pensent qu'à vous l'enlever ! Vous qui êtes de mes amis, trouvons un peu quelque tempérammment à cela ! N'y a-t-il pas moyen qu'elles se contentent de plumer mes canards ! d'écailler mes brochets ! morbleuf ! j'apporterai une bourse à double cadenas, puis je me moquerai des traîtresses ! »

Mais la réponse de Rome à l'acte du clergé gallican n'arrivait point. Les impatients du parti poussaient aux violences : « La querelle des franchises, » dit Voltaire (justifiant ici la citation du testament Colbert), « fit penser enfin que le temps était venu d'établir en France une église catholique, apostolique, qui ne serait pas romaine. Le procureur de Harlay et l'avocat général Talon le firent assez entendre... » Ecoutons maintenant Maucroix, rendant compte à sa manière de la part qu'il prend à ces délibérations passionnées :

« Hier on donna trois nouvelles commissions, trois nouveaux bureaux établis, l'un pour la religion, le deuxième pour les mœurs, le troisième pour les réguliers. La morale s'en va être secouée comme il faut ! Adieu la probabilité ! J'ai pour ma part un moine sur l'assiete tous les jours ! Dire que ce sera moi qui leur remettrai la tête dans leur capuchon !... Or ça ! mettez la main à la conscience. Quand vous me voïez pestant, reniflant, hélas ! Eussiez-vous cru que j'eusse su tant bien faire ! Ma foi, si l'on ne voit les gens en place, on ne sait ce qu'ils valent ! Tenez, je n'eusse jamais

Digitized by Google

cru cela non plus, mais ils me disent : Vous ferez bien ceci ! vous ferez bien cela ! Je dis comme cet homme à qui on voulait persuader qu'il avait fait de si belles cures : Vous dites, Messieurs, pour vos raisons, que je ferai cela comme un ange ! Peste ! — Cette commission, vous vous en acquitterez à merveille. Diantre ! Soit ! Serai-je bien devenu habile sans y penser. Voici le fin, mon ami ! Nous autres gens du deuxième ordre, nous n'avons pas le mot à dire ; nous avons des prélats habiles, intelligents, qui dirigent tout, et nous sommes là pour opiner doctement du bonnet : sans vanité je tiens là une place aussi capable qu'un autre. Il y a pourtant parmi ce deuxième ordre des gens terriblement savants ! Mais revenons à nos cousines .. »

C'est que les jolies cousines de Reims et de Paris tiennent toujours une grande place dans la pensée de Mons. le secrétaire général. Mais sa participation aux attaques contre l'infaillibilité du pape l'expose, il le sait, à quelque brouille avec les dévots : « Encore, pourvu que je ne sois pas aussi noir que charbon ! patience ! Nos cousines y prendront-elles garde de si près ? Elles voyent bien des Huguenots, des Juifs, des Turcs ! Pensez que nous ne serons pas pis que tous ces gens-là ! Pour un peu d'excommunication, les voilà bien alarmées ! » — Puis, dans cette petite correspondance, tous les propos se croisent : la Régale, les femmes, la politique, les spectacles et la littérature. Après un bruit de guerre qui menace nos frontières et qui serait si fâcheuse pour nos bons chanoines de Reims « qui auraient encore le déplaisir de voir ravager leurs dixmes, » le bon secrétaire ajoute : « Le P. Maimbourg, jadis jésuite, s'appelle maintenant Monsieur Mainbourg : il a un grand chapeau, un beau collet, un

Digitized by Google

manteau de drap de Hollande, long d'ici à demain. Il le fait porter par un laquais, jusque dans la chambre de Monsieur de Paris. Il vint hier présenter son dernier ouvrage à M. de Reims. En vérité, son laquais lui prit la queue en descendant les degrés. Voilà pour Mons. Pinguenet (1). »

Mais outre le regret de Reims, les ennuis de son procès et les fatigues du secrétariat, le séjour de Maucroix à Paris fut troublé par plusieurs rudes épreuves. Au premier rang je mettrai la mort de Patru, que depuis sa jeunesse il aimait presqu'à l'égal de La Fontaine et de Tallemant, et avec lequel il n'avait cessé d'entretenir de très intimes relations. On le sait, Patru avait été le guide des premiers pas de Maucroix dans la carrière du barreau, et il n'avait point tenu à cet illustre maître que notre auteur ne se fît une belle renommée au palais. Lié très étroitement avec Pelisson, La Fontaine, Richelet, Tallemant, d'Ablancourt, Racine et Boileau, tous amis de Maucroix, celui-ci le voyait et le pratiquait toutes les fois qu'il visitait la capitale, et l'on a vu la correspondance agréable qu'il entretenait avec mademoiselle Levieux, cette Olinde si célèbre dans la vie de Patru et que lui enviait le grave Conrart. « C'était, a dit le P. Bouhours, l'homme du royaume qui savait mieux notre langue ; » et l'on peut dire, ajoute à cet éloge Vau-

(1) Pinguenet, chanoine de Reims, était de Chartres, et en grande amitié avec J.-B. Thiers. C'est à lui qu'étaient adressées toutes ces lettres de l'auteur de la *Sauce Robert*, dont j'ai fait, il y a dix ans, communication au Comité historique, et que M. Magnin a bien voulu publier dernièrement dans le *Bulletin du comité historique*.

Digitized by Google

gelas, « qu'il avait été nourri et élevé dans Athènes et dans Rome comme dans Paris, et que tout ce qu'il y a d'excellents hommes dans ces trois fameuses villes avait formé son éloquence » Avec ce tact et ce goût, Pelisson lui reproche deux jugements téméraires et qui entachent quelque peu cette belle renommée de fin connaisseur. Le premier, c'est d'avoir combattu le projet que lui soumettait Boileau de mettre en vers l'art poétique, prétendant que cette matière, avec le détail où Despréaux se proposait d'entrer, n'était pas une nature susceptible d'ornement. Voici le second que pour notre part, nous pardonnerions moins encore : « Jamais, » dit Pelisson, « M. de La Fontaine n'eut fait ses fables s'il eût cru M. Patru. » « Ce n'est pas, » dit en effet celui-ci dans sa préface, « qu'un des maîtres de notre éloquence n'ait désapprouvé le dessein de les mettre en vers. » Et il est probable, ce qui me semble n'a pas encore été remarqué, que c'est à cette étrange opinion de Patru qu'il faut attribuer les longues hésitations de La Fontaine à publier son premier recueil, qui, commencé dès l'an 1647, ne parut pour la première fois qu'en 1668.

Malgré ces deux erreurs qui auraient pu coûter à notre littérature deux de ses plus beaux monuments, Patru n'en conserva pas moins l'estime et la considération publique. Richelet nous apprend une particularité de sa vieillesse qui peint la simplicité, la modération des goûts de Patru, et fait infiniment d'honneur à l'auteur du *Lutrin*. « Quand, à l'exemple du célèbre Patru, » dit Richelet, « on s'amuse autant aux beautés d'une langue qu'aux choses solides de sa profession, on ne fait pas une grande fortune. Celle de Patru ne fut pas

Digitized by Google

aussi fort considérable, et sans quelques-uns de ses amis qui le secoururent généreusement, il eut eu de très grands chagrins. L'ami qui l'obligea ce fut M. Despréaux, à qui Patru vendit son bien : M. Despréaux le lui paya et le lui laissa pour que Patru en jouit le reste de sa vie. » Au moyen des ressources qu'il trouva dans ce généreux procédé, Patru put achever paisiblement sa carrière : Il se retira, dit encore Richelet, « dans le plus beau quartier du faubourg Saint-Marceau, en une petite maison assez agréable qui avoit un jardin, une basse-cour et toutes les petites commodités des charmants réduits de la campagne. Là, il vécut en vrai philosophe chrétien et mourut le 16 de janvier 1681, doyen de l'Académie française, âgé de soixante-dix-sept ans. » On connait l'épitaphe que lui fit son ami Des Réaux : elle a été publiée plusieurs fois. Celle-ci, de Maucroix, est moins connue et ne laisse pas que de rendre quelque peu douteuse l'assertion de Richelet sur la fin chrétienne de Patru :

Cy gist le célèbre Patru
De qui le mérite a paru
Toujours au dessus de l'envie.
Il a sagement discouru,
Mais peu de la seconde vie :
Heureux s'il n'a trouvé que ce qu'il en a cru.

Cependant la cour continuait son œuvre contre le Saint-Siége, et tandis que, de son côté, Innocent XI, en réponse à la lettre de l'archevêque de Reims, préparait le bref qui devait casser et annuler tout ce qui avait été fait dans l'affaire de la régale, l'assemblée, poussée aux violences et sans attendre le bref papal, arrêtait et formulait (le 19

Digitized by Google

mars) la célèbre déclaration des quatre articles qui résumait toute la doctrine des libertés de l'Eglise gallicane, et qui devait amener une rupture à peu près complète entre le Saint-Siége et la cour de France.

Je ne sais trop quelle part Maucroix put prendre aux dernières séances qui précédèrent la promulgation de ce grand acte du gallicanisme. Dans la première quinzaine de mars, le secrétaire de l'assemblée était tombé malade. Les travaux excessifs de sa charge, joints aux fatigues de tout genre que le monde et les plaisirs entraînent, avaient occasionné chez lui une inflammation aigue, à laquelle il faillit succomber. L'approche de la mort n'ébranla point la constance de Maucroix. Né avec des sens ardents et un penchant indicible vers le monde et ses joies, Maucroix n'avait jamais rompu ni avec l'église ni surtout avec la doctrine. Plus libertin de paroles et d'écrits que d'action et de pensée, il détestait les impies et les athées à l'égal des hypocrites et des faux dévots. La mort qu'il crut proche le trouva docile aux sévères remontrances de la religion. L'assemblée toute entière prit part à ses souffrances et l'archevêque de Reims, en cette occasion, lui témoigna les sentiments de la plus vive affection. Mais grâce à son tempéramment, vigoureusement trempé, Maucroix sortit de cette crise. La sénérité de son âme au milieu du danger et la résignation avec laquelle il avait envisagé sa fin, n'enleva rien aux élans de sa joie aux approches de la convalescence. Il avait vu la mort sans effroi, il se remit avec transport à la vie. Les premières lettres qu'il écrit sont empreintes de ce double sentiment:

Digitized by Google

mais la joie l'emporte, et, avec le danger, s'évanouissent une à une les belles et saintes résolutions. « Mon cher, » écrit-il le 24 mars à son ami Favart, « le bon Dieu n'a point encore voulu de moi : il me semble pourtant que j'étois bien résolu à faire le grand voyage. Je le prie ce Seigneur maître de la vie et de la mort, quand ce sera tout de bon, car il faut que cela arrive, et le terme n'en saurait être trop long, qu'il m'accorde les mêmes consolations que j'ai trouvées dans ce dernier péril. Je vous remercie de tout mon cœur des témoignages obligeants de votre amitié, mais j'ai une.... (*deux lignes de points dans la copie*). Or sus, en voilà assez pour un homme qui a perdu vingt-quatre paletes de sang et qui a la cinquième medecine dans le corps : encore peut-être n'est-ce pas tout ! Adieu, faites mes baisemains, s'il vous plaît, à mademoiselle B. M... Je vois bien qu'elle n'est pas pour la grande effusion de sang, sans cela pourtant le compagnon étoit troussé ! Adieu, mon très cher, j'espère que nous nous embrasserons un jour et que nous en dirons des meilleurs. »

Puis dans une autre :

« Je m'avance languissament auprès de mon feu : je vous écris pour avoir de la joie. Diriez-vous que la vanité ne m'a point encore quitté ! En ce misérable état j'ai eu la hardiesse de me mirer ! mais j'en ai été bien puni ! Quel visage ! un nez effilé, les livrées de la mort sur toute la face ! Hélas ! mon cher, ce n'étoit pas la peine ! il faudra recommencer, et je n'avois plus besoin que d'un coup d'éperon pour être au but ! »

Mais ce qui montre la liberté d'esprit dont jouissait

Digitized by Google

notre poète au plus fort de ses souffrances, c'est ce joli madrigal impromptu qu'il adresse à l'une de ses aimables visiteuses. Le manuscrit de Reims le renseigne de cette façon :

A Madame de N. D. de S. (c'estoit la pr. d'Ar.)

Divin objet de mes désirs
N'employez pas tous vos soupirs
Dans le cours de ma maladie.
Soupirs aux fièvres ne font rien !
Gardez m'en quelqu'un, je vous prie,
Pour quand je me porterai bien.

Puis, il écrit à Favart :

« Je ne suis pas fâché, non, de n'être pas mort. Je ne suis pas si dénaturé que cela ! Si Dieu qui est le maître m'eût voulu tirer d'ici, il eut fallu obéir avec toute la soumission dont j'étais capable. Mais je suis assez content de revoir le soleil, même d'entendre les carosses qui me rompent la tête. L'ombre, livres et petits repas consumeront ce qu'il plaira à Dieu qui me reste de vie, et un peu de griffonage ! Je marche déjà comme une tortue !..... J'y ai trouvé de jolies femmes. (Voilà bien ce qu'il me faut, hélas !) je n'ai pu m'empêcher de leur dire quelque petite douceur, vaille que vaille ! »

Sa reconnaissance pour les soins et l'assistance de l'archevêque durant ses jours de péril, est profondément gravée dans son cœur : l'un de ses amis de Reims avait fait des démarches auprès du prélat pour que le malade fut ramené chez lui : « Je serois fâché, » écrit Maucroix, « que l'amitié eût conseillé à Mons. R... de demander mon retour à Mgr l'archevêque ; je lui ai trop d'obligation et de l'honneur qu'il m'a fait et de la

Digitized by Google

bonté qu'il m'a témoignée durant mon mal ; la vie qu'il m'a conservée par ses soins ne sauroit être mieux employée qu'à son service. Aussi, le sera-t-elle si je lui suis utile à quelque chose. Enfin, mon cher, Dieu aidant, je verrai ici la fin de l'assemblée, ou celle de mes jours. Quand tout sera fait, je m'en retournerai jouir du repos dans notre bonne ville, vous conter bien des belles choses, achever de vieillir et mourir enfin au sein de ma patrie, car Reims l'est devenue. Voilà l'intention du sire. Dieu pourtant est le maître de tout, mais j'espère qu'il me fera la grâce d'accomplir des désirs si modérés... »

Cependant, la convalescence fut plus longue que n'avait été la maladie, et attendu le charme de style qu'offrent ces lettres nous hasarderons encore quelques extraits. Au 1er mai, il écrit : « Il y a bien longtemps que je me suis donné l'honneur de vous écrire, mais j'ai été occupé jusqu'ici des restes de ma maladie : par la grâce de Dieu, les choses sont en assez bon état et les medecins et les apothicaires m'ont assuré que j'étois guéri et que je n'avois qu'à me conserver. Je commence à sortir : j'ai été aujourd'hui à la messe, c'est la troisième que j'aie entendue depuis ma maladie mortelle, car, mon enfant, j'ai été mort assurement ; on ne peut aller plus loin sans toucher le but. Le Seigneur veut que je vive encore ; sa volonté soit faite ! Il faudra encore une fois prendre des résolutions contre la mort. Vous serez bien étonné quand vous me reverrez ! vous verrez de terribles réformes ! »

Mais Maucroix n'en était quitte ni avec la maladie, ni avec l'assemblée : une rechute avait encore failli l'emporter au mois d'août : « Cette vilaine camuse (2 septembre), la mort, a voulu encore me donner un

Digitized by Google

coup de griffe ! mais ce n'est pas encore pour elle. Que diable a-t-elle à tant se hâter ? A-t-elle peur que je m'enfuie ? Je m'y rendrai à l'heure marquée, et sans y faillir. »

Ce qui dans la pensée de Bossuet et de Letellier sans doute, n'avait été qu'une transaction pacifique, était devenu aux yeux du plus grand nombre un acte d'affranchissement. Le parlement enregistrait avec une joie bruyante la déclaration du clergé et l'imposait à l'enseignement de tous les docteurs. La cour de Rome, on devait s'y attendre, fit éclater son mécontentement : le schisme était aux portes. Louis XIV, à la vue du péril qu'il avait conjuré, fit un retour sur lui-même, et tandis qu'il écrivait au saint Père cette lettre de rétractation que l'on connait (1), trente-sept évêques ou ecclésiastiques se détachant du reste de l'assemblée faisaient leur amende honorable et se remettaient avec Rome dans les mêmes conditions où ils étaient avant la fameuse déclaration. Enfin, les choses s'étant peu à peu adoucies, Maucroix put espérer son prochain départ pour sa ville d'affection. La maladie, ni les nouvelles marques de distinction qu'il recevait depuis sa rentrée dans l'assemblée n'avaient pu le rendre ni plus ambitieux ni plus homme de cour. « Un prélat, » écrit-il dans les derniers temps, « un prélat que Dieu bénisse ! m'a dit hier que l'assemblée pourroit bien finir vers le mois de janvier. Le Seigneur puisse l'avoir doué du don de prophétie ! — Mais n'êtes-vous

(1) La lettre de Louis XIV est du 14 septembre 1692. Elle est adressée à Innocent XII, nouvellement promu ; on y lit ce passage significatif : « ... Je suis bien aise de faire savoir à V.S. que j'ai donné les ordres nécessaires afin que les affaires contenues dans mon édit du 2 mars 1682, concernant la déclaration faite par le clergé du royaume, à quoi les conjectures m'avoient obligé n'aient point de suite. »

Digitized by Google

pas bien ? Que vous faut-il ? A la paille jusqu'au ventre ! Plus d'honneur, ma foi, que vous n'en méritez ! — Il est vrai et par delà ! Mais je ne suis pas chez moi ? Je deviens bossu à force de faire des révérences ! Ce n'est pas là mon air. Il nous faudrait aller promener à Cormontreuil, comme des compères ! La grande lumière ne m'éclaire pas, elle m'éblouit. Mes yeux ne sont pas habitués à tant de clartés. »

Digitized by Google

PROGRAMME

des Concours ouverts pour l'année 1854.

HISTOIRE.

Histoire des principales branches du commerce de Reims.

—

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

Biographie de Royer-Collard.

—

LITTÉRATURE. — POÉSIE.

Baptême de Clovis après la bataille de Tolbiac.

—

ÉCONOMIE AGRICOLE.

Première question. — Indiquer les moyens *pratiques* d'amener rapidement à l'état de culture ordinaire du pays, les terres incultes ou en friche connues en Champagne sous les noms vulgaires de *terres usagères*, *trios*, *savarts*, etc.

Digitized by Google

Deuxième question. — Quels sont les procédés les plus certains et les plus économiques d'opérer le desséchement et l'assainissement des marais qui bordent les rives de la Vesle ?

Peut-on, en conciliant les intérêts de l'agriculture avec ceux de l'industrie, associer ces procédés aux travaux hydrauliques nécessaires pour dériver les eaux de cette rivière, par des canaux d'irrigation ?

Les concurrents feront ressortir la nécessité du desséchement des marais au double point de vue des avantages que peuvent y trouver la salubrité publique et l'agriculture.

Dans le cas où ils constateraient la possibilité d'établir des canaux d'irrigation, sans nuire au desséchement des marais, ils indiqueraient avec soin les conditions d'établissement que doivent offrir les canaux d'introduction et les canaux de fuite, pour recueillir les eaux d'écoulement.

Ils appuieront en outre la question du desséchement sur quelques nivellements en long et en travers.

—

Troisième question. — Faire connaître, par une comptabilité tenue avec exactitude pendant le cours de trois années, le produit obtenu par l'emploi de diverses espèces d'engrais naturels ou composés.

Indiquer avec précision le nom et la quantité de chaque nature d'engrais employé, et le résultat qu'il a produit.

Digitized by Google

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

CHIMIE APPLIQUÉE.

PREMIÈRE QUESTION. — Indiquer un moyen usuel de déterminer la quantité de sucre ou d'albumine contenue dans les liquides végétaux ou animaux.

—

DEUXIÈME QUESTION. — Indiquer un procédé d'encollage des chaînes des étoffes de la fabrique de Reims, confiées au tissage à la main ou au tissage mécanique.

Faire connaître une matière à bas prix qui puisse remplacer la colle de peaux, dont l'usage est si irrégulier et atteint si rarement le but rempli depuis longtemps dans l'industrie des cotons.

L'auteur devra fournir des résultats obtenus de manière à réaliser un progrès manifeste et vraiment pratique.

—

Les prix consistent en une médaille d'or de la valeur de 200 *francs, pour chacune des questions.*

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie, dans le courant de Juin 1854.

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet

Digitized by Google

cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les mémoires devront être adressés (franco) à M. le secrétaire général de l'Académie, rue Vauthier-le-Noir, 5, avant le 15 Mai 1854.

—

CHAUFFAGE ET VENTILATION.

Trois médailles de première classe seront décernées aux chefs d'établissements du département de la Marne, qui auront appliqué aux ateliers ou aux écoles les meilleurs systèmes de chauffage ou de ventilation.

—

PANIFICATION.

Trois médailles d'encouragement seront décernées aux boulangers qui, les premiers, dans le département de la Marne, emploieront avec succès le pétrissage mécanique et la cuisson du pain à l'air chaud.

—

ARCHÉOLOGIE.

Prix fondé par un anonyme.

Une médaille du prix de 1,200 francs sera décernée à l'artiste qui aura donné les dessins les plus exacts de toutes les parties de la cathédrale de Reims.

Digitized by Google

L'auteur devra dessiner l'édifice, tel qu'il est aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, indiquer les achèvements qui peuvent être faits.

Il devra donner : 1° sur une échelle d'un centimètre pour mètre, le plan par terre et le plan au niveau du triforium; 2° sur une échelle de 5 millimètres par mètre, quatre coupes de la basilique, une, longitudinale depuis le portail jusqu'à l'abside, une, transversale à la croisée, une, vers l'abside, une, vers le portail; quatre élévations, une, du portail, une, de l'abside, une, du côté septentrional, une, du côté méridional, avec des attaches où seraient figurées les flèches des tours et celles de la croisée.

Il donnera, en outre, la description des matériaux qui composent l'édifice, la charpente, les agrafes, les plombs, les fers ; il indiquera la nature des bois, des pierres, etc.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1855.

Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. -- Description de l'ensemble de l'édifice.

L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques.

Faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'elles auraient successivement reçues. — Ainsi l'abside, le transept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc.

Indiquer le système général d'ornementation architecturale. — Les ogives, moulures, la flore et les animaux.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1856.

Iconographie de la cathédrale. — Intérieur.

Décrire et expliquer les vitraux et les statues de l'intérieur.

Dire l'époque et le lieu où ont été exécutées les diverses verrières de la cathédrale de Reims ; quels en sont les auteurs : décrire et expliquer les sujets. — Faire connaître les différentes réparations que les vitraux auraient subies.

Donner les mêmes indications sur les statues.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER EN 1857.

Iconographie de l'extérieur.

Décrire et expliquer les statues qui décorent la cathédrale à l'extérieur.

Par qui ces statues ont été faites, — à quelle époque, — la place qu'elles occupent, — les réparations qu'elles auraient reçues, les sujets soit historiques, soit allégoriques, qu'elles représentent.

Le prix consiste, pour ces trois dernières questions, en une médaille d'or de la valeur de 200 francs.

—

L'Académie de Reims a voulu poser toutes ces questions à la fois pour faciliter les recherches des concurrents, et leur donner plus de temps pour traiter les questions les plus difficiles.

L'Académie distribue en outre, chaque année, des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qu'elle juge dignes de récompense; les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction, devront envoyer leurs titres au secrétariat avant le 15 Mai 1854.

Le Secrétaire général,
V. TOURNEUR.

Le Président annuel,
F. ROHAULT DE FLEURY.

Digitized by Google

PROCLAMATION

des prix et médailles.

L'Académie, dans sa séance publique du 30 juin 1855, a décerné les récompenses suivantes :

POÉSIE.

JEANNE D'ARC A REIMS.

Le premier prix, consistant en une médaille d'or de 200 francs pour chacun des lauréats, est donné à M. Flayol, avocat à Paris, rue Saint-Lazare, 36 ; et à M. Victor Lécuyer, élève au grand séminaire de Reims, lauréat du dernier concours.

Un second prix, consistant en une médaille d'argent de première classe, est décerné à M. J.-B. Buzy, maître élémentaire au lycée de Reims.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS MAUCROIX, CHANOINE ET SÉNÉCHAL DE L'ÉGLISE DE REIMS.

Le prix consistant en une médaille d'or de 200 francs est accordé à M. L. Paris, membre honoraire de l'académie, ancien bibliothécaire de la ville de Reims, lauréat de l'un des précédents concours d'archéologie.

Digitized by Google

VENTILATION DES ATELIERS, ETC.

L'Académie décerne la médaille de première classe à MM. Lachappelle et Levarlet, filateurs à Reims.

Médaille d'encouragement

A M. Gamahut, ferblantier à Reims, pour son invention d'un appareil à transvaser les liquides.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE DE REIMS.

—

Bureau pour l'année 1852-1853.

Président d'honneur,	S. Em.	le Cardinal Cousset (O. ✻).
Président,	MM.	Landouzy (✻).
Vice-Président,		Rohault de Fleury.
Secrétaire général,		V. Tourneur.
Secrétaire archiviste,		C. Loriquet.
Trésorier,		Saubinet.
Membres du conseil d'administration,		Sutaine.
		Henriot-Delamotte.
		L. Lucas.

—

Bureau pour l'année 1853-1854.

Président d'honneur,	S. Em.	le Cardinal Gousset.
Président,	MM.	Rohault de Fleury.
Vice-Président,		E. Dérodé.
Secrétaire général,		V. Tourneur.
Secrétaire archiviste,		C. Loriquet.
Trésorier,		Saubinet.
Membres du conseil d'administration,		L. Lucas.
		G. Massé.
		Villemereux.

Digitized by Google

Membres d'honneur.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres.

CUNIN-GRIDAINE (G. O. ✻), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

SALVANDY (comte DE) (G. C. ✻), membre de l'Académie française, ancien ministre de l'instruction publique.

—

Membres titulaires (par rang d'ancienneté).

Mgr GOUSSET (O. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. SAUBINET, naturaliste, membre de la Société d'agriculture de la Marne.

ROBILLARD, juge d'instruction.

FANART (L.), directeur du Conservatoire de musique, membre de la Commission des arts et édifices religieux au ministère de l'instruction publique.

LANDOUZY (H. ✻), correspondant de l'Académie de médecine, directeur de l'école préparatoire de médecine et de pharmacie.

DÉRODÉ (É), ancien représentant à l'Assemblée constituante.

GOBET, avocat, membre du conseil municipal.

SUTAINE (M.), administrateur de la Société des amis des arts.

MAQUART (J.-J.), secrétaire du Comité d'archéologie et de la Société des amis des arts.

Digitized by Google

MM. Duquénelle, pharmacien, membre du Comité d'archéologie.

Louis Lucas, notaire, membre du Comité d'archéologie.

Clicquot (F.-L.), homme de lettres.

Tourneur (V.), chanoine honoraire, aumônier du lycée.

Gosset, architecte.

Henriot-Delamotte (F.), membre de la Chambre de commerce.

Paris (H.), avocat.

Midoc (L.-H.), greffier du tribunal de commerce.

Lechat, professeur de physique au lycée.

Gainet, curé de Cormontreuil.

Velly, fabricant de produits chimiques.

Maumené, professeur de chimie.

Loriquet (C.), homme de lettres.

Massé (G.), juge au tribunal civil.

Chevilliet, professeur de mathématiques au lycée.

Goda, notaire.

Mourin, professeur d'histoire au lycée.

Delan, professeur de rhétorique au petit séminaire.

De Maiche, professeur de logique au lycée.

Rohault de Fleury (✱), procureur impérial.

Sevestre, chanoine honoraire, curé de Saint-Thomas.

Massé (P.), négociant.

Baudesson, médecin-vétérinaire.

Digitized by Google

MM. Cauchy, vérificateur de l'enregistrement et des domaines.

Villemereux, recteur de l'académie de la Marne.

Soullié (P.), professeur de rhétorique au lycée.

Poinsignon, docteur ès-lettres.

Joguet, proviseur du lycée.

Lefebvre (✻), officier supérieur du génie, en retraite.

Elambert, notaire.

Pinart, substitut du procureur impérial.

D'arnoux (✻), sous-préfet de Reims.

Poussin, vicaire de Saint-Remi de Reims.

Raimbaut, architecte.

Mennesson, ancien notaire.

Gaillet, docteur en médecine, professeur à l'école préparatoire de médecine.

—

Membres honoraires.

MM. Tarbé (P.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Paris.

Vincens de Gourgas, recteur de l'Academie de l'Isère.

Fleury (H.), ancien secrétaire général du ministère du commerce, à Paris.

Belin-Delaunay, professeur d'histoire.

Maille-Leblanc, ancien président du tribunal de commerce de Reims.

Gilbert de Savigny (✻), ancien directeur de l'école de médecine, à Reims.

Digitized by Google

MM. Herbé, peintre, maître de dessin au lycée, à Reims.

Hubert (E.), sous-préfet à Rethel.

Belly (de), propriétaire à Beaurieux (Aisne).

Bara, curé de Notre-Dame, à Reims.

Paris (L.) (✻), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Paris.

Bonneville (✻), président du tribunal civil, à Versailles.

Geoffroy de Villeneuve (✻), député au Corps législatif, à Chartreuve (Aisne).

Gonel (E.), juge-suppléant, à Château-Thierry.

Garcet (H), professeur de mathématiques au lycée Napoléon, à Paris.

Wagner, homme de lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 9, à Paris.

Guillemin, docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de la Meurthe.

Tarbé de St-Hardouin, ingénieur des ponts et chaussées, à Tonnerre (Yonne).

Soilly, officier de l'Université, recteur de l'Académie de l'Eure.

Alexandre, avocat général, à Nancy.

Nanquette, curé de Saint-Charles, à Sedan.

Edom, recteur de l'Académie de la Sarthe.

Aubriot, ancien receveur de l'administration des hospices, à Tournes, près Charleville.

Querry, vicaire général du diocèse.

Dubois, président du tribunal civil d'Auxerre.

De Leutre, président du tribunal civil de Gaillac.

Digitized by Google

MM. Brière-Valigny, substitut du procureur impérial, à Paris.

Chevremont (✻), préfet du département de la Haute-Loire.

Galdemar, conservateur des hypothèques, à Tours.

Pierret, chanoine honoraire, curé de Saint-Remi, de Rethel.

Sornin, professeur de mathématiques au lycée de Strasbourg.

—

Membres correspondants.

MM. Alluard, professeur de physique au Lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Anot de Maizières, officier de l'Université.

Arnould (Ed.), membre du Comice agricole, à Toussicourt, près Reims.

Arrivabene (comte) (✻), économiste, à Bruxelles.

Artois (l'abbé d'), vicaire général, à Besançon.

Arveuf, architecte, à Paris.

Aubert, curé de Saint-Remi, à Reims.

Auger (Alexandre), négociant, à Reims.

Avrard, docteur-médecin, à la Rochelle.

Azaïs (✻), membre de la Société archéologique, à Béziers (Hérault).

Azaola (don Inigo Gonzalès de) (✻), ancien gouverneur de Tondo, botaniste à Manille (Philippines).

Digitized by Google

MM. Balestier (J.), consul des Etats-Unis, à Singapore (Malaisie).

Ballée, docteur en médecine, à Bourbonne-les-Bains.

Ballin, directeur du mont-de-piété, à Rouen.

Bally (❋), (ancien président de l'Académie de médecine,) à Villeneuve-le-Roi (Yonne).

Barbey, notaire (membre du conseil d'arrondissement de Reims), à Fismes (Marne).

Barthélemy (A. de) (conseiller de préfecture), à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

Barthélemy, chanoine honoraire de Reims, vicaire à Saint-Denis du Saint-Sacrement, à Paris.

Barse, professeur de sciences, à Paris.

Baudin (Richard), ancien professeur au collége de Dôle.

Bazin (❋), directeur de la ferme-école, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Bazin, professeur au lycée de

Belhomme (❋), docteur en médecine, rue Charonne, 163, à Paris.

Berger de Xivrey (❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 15, à Paris.

Bertrand, juge d'instruction à Paris, rue de Seine-Saint-Germain, 13.

Blanc, vicaire-général de Reims, rue Neuve-Sainte-Geneviève, 21, à Paris.

Bonjour (Casimir) (❋), conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Digitized by Google

MM. Bonnay (l'abbé de), directeur de la maîtrise, à Reims.

Bonneville (F.) (✻), ancien essayeur de la banque de France, rue des Moulins, 14, à Paris.

Borgnet, professeur de mathématiques au lycée de Tours.

Bouillevaux, curé de Cerizières (Haute-Marne).

Boulard (✻), secrétaire du bureau central du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Boulloche (✻), conseiller à la cour d'appel, rue de Lille, 3, à Paris.

Bourassé (l'abbé), chanoine, à Tours.

Bourdonné, à Jonchery-sur-Vesle (Marne).

Bourgeois-Thierry, membre du conseil général de la Marne, à Suippes (Marne).

Bourgain, juge de paix, à Sedan (Ardennes).

Bouvart, membre de la Société d'agriculture, à Charleville.

Brissaud, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.

Bussières (Broquard de) (✻), ancien officier du génie, rue Greffulhe, 7, à Paris.

Buvignier, géologue, membre de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

Carette (O. ✻), ancien officier supérieur du génie, rue de Bagneux, 7, à Paris.

Carette, capitaine du génie, membre de la commission scientifique de l'Algérie.

Carette, avocat au conseil d'état et à la cour de cassation, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

Carteret, ancien conseiller d'état, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

Digitized by Google

MM. Caton, curé-doyen de Craonne (Aisne).

Caumont (de) (O. ❋), correspondant de l'Institut, à Caen.

Cayx (O. ❋), inspecteur-général de l'Université, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

Cazin, médecin à Boulogne-sur-Mer.

Chaix-d'Est-Ange (O. ❋), ancien député de la Marne, avocat à la cour d'appel, boulevard Poissonnière, 23, à Paris.

Chambert, docteur en médecine, à Laon.

Charlier, membre correspondant de la Société centrale de médecine vétérinaire, à Reims.

Charpentier, instituteur, à Reims.

Chassay (l'abbé), professeur au grand séminaire de Bayeux.

Chaubry de Tronssenord (baron) (❋), conseiller à la cour d'appel de Paris, membre du conseil général de la Marne, rue Jacob, 48.

Chevallet (Émile), au Pré-Saint-Gervais, banlieue de Paris, rue des Bais, 6.

Chevallier (❋), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'école de pharmacie, quai Saint-Michel, à Paris.

Chevillion, docteur en médecine, à Vitry-le-François (Marne).

Clément (P.), homme de lettres, rue de Miroménil, 30, à Paris.

Clerc, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône).

Digitized by Google

MM. Cochard, fabricant de produits chimiques, à Reims.

Coetlogon (comte Em. de), propriétaire à Paris.

Coetlosquet (comte du) (✻), membre de l'Académie de Metz, à Metz.

Collard, docteur-médecin, à Beine.

Collesson, docteur-médecin, à Noyon.

Comte (Ach.) (✻), professeur d'histoire naturelle au collége Charlemagne, à Paris.

Coulvier-Gravier, astronome, à Paris.

Crimotel, docteur en médecine, 341, rue Saint-Honoré, à Paris.

Crosnier, curé de Donzy (Nièvre).

Cussy (vicomte de) (✻), membre de l'Académie de Caen, à Saint-Mandé (Seine).

Danton (✻), inspecteur de l'Académie de Paris.

Daudville (Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

David (Maxime), peintre en miniature, à Paris.

Defourny, curé de Beaumont-en-Argonne (Ardennes).

Delafosse (✻), professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue d'Enfer, 47.

Delaporte (marquis), à Vendôme.

Delvincourt, membre de la Société de sphragistique, à Paris.

Demilly, vétérinaire de l'arrondissement de Reims.

Denis (✻), membre de la Société des Antiquaires de France, à Commercy (Meuse).

Digitized by Google

MM. Desrousseaux de Médrano, membre du Conseil général des Ardennes, à Monthermé.

Dessain-Perin, homme de lettres, à Cumières (Marne).

Didron (✻), ancien secrétaire du Comité historique des arts et monuments, rue Haute-Feuille, 13, à Paris.

Drouet, ancien professeur de l'Université, à Reims.

Dubroca, vétérinaire, à Sedan.

Duchesne (A.), numismate à Reims.

Dufour, conservateur du musée, à Amiens.

Duhême, docteur en médecine, à Douai.

Dupuit (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Angers.

Durand (H.), architecte, rue Coquenart, 31, à Paris.

Dutemple, membre de la Société géologique de France, à Pierry (Marne).

Duval, docteur en médecine, à Epernay.

Duval (Ferdinand), avocat, à Paris.

Ernoult (Ch.), sous-préfet, à Vouziers.

Estrayer-Cabassole, chanoine, à Châlons (Marne).

Failly, inspecteur des douanes, à Lyon.

Farochon, sculpteur, rue d'Enfer, 76, à Paris.

Faucher (Léon), ancien ministre, rue Blanche, 10, à Paris.

Feuillet, juge-de-paix, rue des Trois-Maries, 12, à Lyon.

Digitized by Google

MM. Fontenay (J. de), secrétaire de la Société Eduenne, à Autun.

Fossé d'Arcosse (✻), membre du Comité archéologique, à Soissons (Aisne).

Foucher (J.-N.), propriétaire, à Mareuil-sur-Ay (Marne).

Fournier, curé à Rethel (Ardennes).

Frignez, avocat à la Cour de Cassation, à Paris.

Galeron, ancien professeur de rhétorique au lycée de Reims.

Gallois (Etienne), ancien bibliothécaire de la chambre des pairs, à Paris.

Garinet, conseiller de préfecture, à Châlons-sur-Marne.

Gasc, homme de lettres, à Bruxelles.

Gastebois (O. ✻), lieutenant-colonel en retraite, à Lachy, près Sézanne (Marne).

Gauthier (✻), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris.

Gayot (E), ancien membre de l'assemblée constituante, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

Gélis, chirurgien à l'hôpital militaire de Sedan.

Georges (Etienne), curé de Trannes (Aube).

Géruzez (Eug.) (✻), professeur à la Faculté des lettres, rue de Vaugirard, 72, à Paris.

Girardin, professeur de chimie, à Rouen.

Godinot, ancien membre du conseil général de la Marne, à Châtillon-sur-Marne (Marne).

Digitized by Google

MM. Goguel, membre de plusieurs Sociétés savantes, principal du collége de Brischveiler (Bas-Rhin).

Gomard, vice-président du Comice agricole du nord, à Saint-Quentin.

Goubault, professeur à l'école d'Alfort.

Goulet-Collet, ingénieur-hydraulicien, à Reims.

Gouniot-Damedor, professeur de rhétorique au lycée de Blois (Loir-et-Cher).

Grandval, pharmacien à l'hôtel-Dieu, à Reims.

Mgr Gros (❋), évêque de Versailles.

MM. Grosjean, pharmacien à Fismes (Marne).

Grosselin, rue du Paon-Saint-André, 1, à Paris.

Guérin, rédacteur du *Mémorial catholique*, à Paris.

Guichemère, recteur de l'Académie du Gers.

Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.

Guislain, censeur des études au lycée d'Orléans.

Hardy (❋), professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Cadet, 19, à Paris.

Hébert, sous-directeur à l'école normale, à Paris.

Hedde (Isid.) (❋), délégué de l'industrie sérigène, attaché à l'ambassade de France en Chine, à Saint-Etienne.

Hémart (baron), ancien officier, membre du conseil d'arrondissement de Reims, à Ay (Marne).

Henriot (Etienne), propriétaire à Trigny.

Hombres-Firmas (baron d') (❋), docteur ès-sciences, correspondant de l'Institut, à Alais (Gard).

Digitized by Google

MM. Hubert (J.), professeur de logique au collége de Charleville (Ardennes).

Huot (P.), substitut du procureur impérial, à Orléans.

Husson (✱), membre de l'Académie de médecine, au lycée Descartes, à Paris.

Jamin, professeur au lycée Louis-le-Grand, à Paris

Jarry de Mancy (✱), professeur à l'école des Beaux-Arts, rue Cassette, 5, à Paris.

Jobard (✱), directeur du musée de l'industrie, à Bruxelles.

Jolibois (E), professeur d'histoire au lycée de Colmar (Haut-Rhin).

Joly, professeur de rhétorique au lycée de Marseille.

Joppé, conservateur de la bibliothèque, à Châlons-sur-Marne.

Jourdain-Sainte-Foi, homme de lettres, à Doué (Maine-et-Loire).

Jubinal (A.) (✱), homme de lettres, rue Taranne, 16, à Paris.

Julien (Stan.) (✱) membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de langue et de littérature chinoises au collége de France, place de l'Estrapade, 34, à Paris.

Kerckove (vicomte de), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

Kerckove (vicomte Eugène de) (✱), chargé d'affaires du roi des Belges, à Constantinople.

Kozierowski, architecte, membre du Comité d'archéologie, à Paris.

Digitized by Google

LADEVÈZE (comte de), maire d'Orbais (Marne).

LAMBERTYE (comte DE), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

LATOUCHE (Emm.) membre de la Société asiatique, à Paris.

LEBERTHAIS, peintre graveur, à Lisbonne.

LE BIDARD DE THUMAIDE (le chevalier de), secrétaire-général de la Société libre d'émulation de Liège.

LEBRUN, directeur de l'école des arts et métiers, à Châlons (Marne).

LECLERC, économiste, à Paris.

LECOINTRE (L.), professeur à l'athénée royal.

LECUYER (V.), lauréat de l'Académie de Reims pour les concours de poésie.

LEJEUNE, professeur au lycée de Reims, officier de l'Université.

LELEU-D'AUBILLY, ancien membre du conseil général de la Marne, à Aubilly (Marne).

LÉPAULLE, peintre, à Paris.

LÉPINE, jurisconsulte, à Renwez (Ardennes).

LEROUX, docteur en médecine, à Corbeny (Aisne).

LESURE, docteur en médecine, à Attigny (Ardennes).

LEUCHSENRING, docteur en médecine, à Reims.

LEVESQUE DE POUILLY (*), ancien député, à Arcy-Ponsart (Marne).

LICOURT, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Marne.

LIÉNARD, peintre, membre du Comité d'archéologie, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

LIES, docteur ès-sciences, chef d'institution, à Charleville.

LOBRÉAU, vétérinaire, à Beaumont-sur-Vesle, (Marne).

LOISON, homme de lettres, quai Bourbon, 35, à Paris.

LORIN (Th.), membre de la Société des antiquaires de France, à Vauxbain, près Soissons (Aisne).

LOUIS (✻), médecin en chef des épidémies de la Seine, rue de Ménars, 8, à Paris.

LUNDI (Jules), paléographe, à Paris.

MAILLET, membre du Comice agricole, à Fère-en-Tardenois.

MAIZIÈRES (DE), ancien professeur de l'Université, à Reims.

MANGEART, avocat, bibliothécaire de la Ville, à Valenciennes.

MAREUSE (V.), avocat à la cour d'appel d'Amiens, rue Bleue, 4, à Paris.

MAROLLES (QUATRESOLS DE), président du tribunal civil, à Arcis-sur-Aube.

MARINET (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Château-Thierry (Aisne).

MATHIEU, avocat à la cour d'appel, rue Richelieu, 29, à Paris.

MAUPASSANT, professeur de logique au collége de Châlons-sur-Marne, officier de l'Université.

MAUPIED, professeur à la Faculté de théologie de Paris.

MAUVAIS (✻), membre de l'Académie des sciences et du Bureau des longitudes, à l'Observatoire, à Paris.

Digitized by Google

MM. Mellet (comte de), propriétaire à Chaltrait (Marne).

Mennesson (M.), docteur en droit, à Laon.

Meugy, docteur en médecine, à Rethel (Ardennes).

Michelin (H.) (✱), conseiller à la cour des Comptes, membre de la Société géologique de France, rue Saint-Guillaume, 20, à Paris.

Migeot, curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes).

Millet, ancien juge de paix, à Chauny (Aisne).

Millet, inspecteur des forêts, sous-chef à l'administration des forêts, à Paris.

Monmerqué (O. ✱), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Louis, 39, au Marais, à Paris.

Morel, professeur de rhétorique au collége de Niort.

Mozer, médecin à Verzy (Marne).

Mülbach, professeur de littérature allemande, à Eger (Bohême).

Nicot (O. ✱), ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

Nizard (Désiré) (✱), professeur au collége de France, à Paris.

Nitot, maire d'Ay, membre du conseil général de la Marne.

Noel-Agnès, ancien sous-préfet de Cherbourg.

Oppert, professeur de langues, à Paris.

Ozeray, archiviste paléographe, à Bouillon (Belgique).

Digitized by Google

MM. Pape (Ludwig), docteur en médecine, au cap de Bonne-Espérance.

Paris, ancien notaire, à Epernay.

Paris (Paulin) (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur-adjoint de la bibliothèque nationale, à Paris.

Pauffin (Chéri), ancien juge, à Rethel.

Périn (A.), peintre, rue St-Lazare, 11, à Paris.

Pergant, membre du Comice agricole, à Vitry-le-François (Marne).

Pernot (✻), peintre, correspondant du Comité des arts et monuments, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7, à Paris.

Perreau (Jules), homme de lettres, à Reims.

Périer (E.), membre de la Société académique de Châlons-sur-Marne.

Perron, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

Perrottet (✻), directeur du jardin du roi, à Pondichéry (Inde française).

Petit, docteur en médecine, à Hermonville.

Pierquin, curé de La Neuville-Day (Ardennes).

Pingret, graveur, rue Guénégaud, 3, à Paris.

Pinteville-Cernon (de), président du Comice agricole de la Marne, à Cernon (Marne).

Polonceau (✻), ancien recteur de l'Université, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77, à Paris.

Ponsinet, juge au tribunal civil de Mâcon.

Pontaumont (de), membre de la Société académique, à Cherbourg.

Digitized by Google

MM. Poquet, membre de la Société archéologique de Soissons.

Prégnon, curé à Torcy (Ardennes).

Prin (✻), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Prompsault, aumônier de la maison des Quinze-Vingts, à Paris.

Provostaye (de la), inspecteur de l'Académie de Paris.

Quandalle, secrétaire de la Société de sphragistique, à Paris.

Quatrefages (de), membre de l'Institut, à Paris.

Rafn (Christ.) (✻), secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

Rattier (✻), recteur de l'Académie de la Creuse.

Regazzoni (l'abbé), docteur en théologie, chapelain près l'église St-Fidèle, à Milan.

Renard (Ath.), ancien député, médecin et maire, à Bourbonne-les-Bains.

Richard, docteur en médecine, à Hermonville.

Robelin, architecte, à Paris.

Robert (Ch.) (✻), ancien élève de l'école polytechnique, sous-intendant militaire, à Metz.

Roisin (baron de) (✻), propriétaire à Bonn, (Prusse rhénane), — ou rue Française, 38, à Lille.

Rondot (Natalis) (✻), délégué en Chine pour les industries des laines et des soies, membre de la Société asiatique, rue Montholon, 24, à Paris.

Digitized by Google

MM. Roucher d'Aubanel, docteur en médecine, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

Rouit, directeur de l'école normale primaire, à Laon.

Rousseau, docteur en médecine, à Epernay.

Royer (E. de) (O. ✻), procureur-général près la cour de cassation, rue Saint-Benoît, 17, à Paris.

Royer-Collard (P.) (✻), doyen de la Faculté de droit, à Paris.

Ruinart de Brimont (Ed.) membre de la Société géologique de France, rue Cassette, à Paris.

Saint-Vincent (de), président du tribunal, à Charleville.

Salle, docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

Saunier, professeur d'histoire au lycée de Nancy.

Sauvage (✻), ingénieur à Paris.

Sauville (Guillaume de), sous-préfet de l'arrondissement de Marseille.

Say (H.) (✻), membre du conseil général de la Seine et de la chambre de commerce de Paris, rue Bleue, 13, à Paris.

Say (Léon), économiste, à Paris.

Sellier, avocat, membre du conseil général, à Châlons-sur-Marne.

Seure, docteur en médecine, à Suippes (Marne).

Seure (Onésime), homme de lettres, rue Neuve-des-Mathurins, 70, à Paris.

Suckau, professeur d'allemand au lycée Monge, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à Paris.

Sury, curé à Gesponsart (Ardennes).

Digitized by Google

MM. Sylvestre (*), homme de lettres place Belle-Chasse, à Paris.

Taillefert, censeur des études au lycée d'Angers.

Tampucci (H.), homme de lettres, à Paris.

Tempier, jurisconsulte, à Marseille.

Teste-d'Ouet, homme de lettres, correspondant du ministère de l'Instruction publique, rue Bourg-l'Abbé, 7, à Paris.

Thierion de Montclin (J.), à Nanteuil (Ardennes).

Thierry (E. de), ancien officier de cavalerie, à Fismes (Marne).

Thomas (Honoré), homme de lettres, à Reims.

Tirman, docteur en médecine, à Mézières.

Varennes, juge, à Vitry-le-François.

Viancin, membre de l'Académie de Besançon.

Villeminot. ingénieur-mécanicien, membre de la chambre de commerce de Reims.

Vincent, inspecteur des écoles primaires de Metz.

Violette, homme de lettres, à Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne).

Vionnois, juge au tribunal civil, à Montpellier.

Vismes (de) (*), ancien préfet, à Sézanne (Marne).

Voilemier, docteur en médecine, à Senlis (Oise).

Vroïl (Jules Hériot de), membre de la Société des économistes, à Reims.

Weiss (*), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

Digitized by Google

MM. WINT (Paul DE), homme de lettres, rue des Marais-Saint-Martin, 29, à Paris.

YVAN (✻), docteur en médecine, médecin de l'ambassade de France en Chine, professeur d'histoire naturelle médicale, place Bréda, 10, à Paris.

MEMBRES DÉCÉDÉS.

MM. ARNOULD (Ernest), avocat, membre titulaire.

BANDEVILLE (Clair), chanoine, grand chantre de l'Eglise métropolitaine de Reims, aumônier du lycée, membre titulaire.

LAIR, membre correspondant, à Caen.

RICHELET, membre correspondant, au Mans.

Digitized by Google

LISTE

DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société	académique, à St-Quentin (Aisne).
——	archéologique, à Soissons.
——	d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, à Moulins (Allier).
——	d'agriculture, à Mézières (Ardennes).
——	d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes (Aube).
——	des lettres, sciences et arts, à Rhodez (Aveyron).
Académie	des sciences, lettres et arts, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
Société	d'agriculture, à Bayeux (Calvados).
Académie	des sciences, arts et belles-lettres, à Caen.
Société	des Antiquaires de Normandie, à Caen.
——	d'agriculture et de commerce, à Caen.
——	académique, agricole, industrielle et d'instruction, à Falaise.
——	d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Rochefort (Charente-Inférieure).
——	d'agriculture, à Bourges (Cher).
Académie	des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon (Côte-d'or).
Société	des sciences naturelles et antiquités, à Guéret (Creuse).
Académie	des sciences, lettres et arts, à Besançon (Doubs).

Digitized by Google

Société d'émulation, à Montbéliard.
—— de statistique, à Valence (Drôme).
—— libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Evreux (Eure).
Académie du Gard, à Nismes (Gard).
—— des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse (Haute-Garonne).
—— des jeux floraux, à Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux (Gironde).
Société archéologique, à Beziers (Hérault).
—— d'agriculture et d'industrie, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, à Tours (Indre-et-Loire).
Académie Delphinale, à Grenoble (Isère).
Société d'agriculture, à Grenoble.
—— d'émulation, à Lons-le-Saulnier (Jura).
—— économique, d'agriculture, sciences, arts et manuf., à Mont-de-Marsan (Landes).
—— académique, à Nantes (Loire-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy (Haute-Loire).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans (Loiret).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Mende (Lozère).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Angers (Maine-et-Loire).
—— académique, à Cherbourg (Manche).
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Digitized by Google

Cercle pharmaceutique de la Marne, à Reims.
Société vétérinaire de la Marne, à Reims.
—— des sciences, lettres et arts, à Nancy (Meurthe).
—— philomatique, à Verdun (Meuse).
Académie à Metz (Moselle).
Société centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai (Nord).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.
Société des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.
Athenée du Beauvaisis, à Beauvais (Oise).
Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Arras (Pas-de-Calais.
—— d'agriculture, à Calais.
—— des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
—— d'agriculture, du commerce, des sciences et des arts, à Boulogne-sur-Mer.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
Société agricole, scientifique et littéraire à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
—— des sciences, agriculture et arts, à Strasbourg (Bas-Rhin).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul (Haute-Saône).
—— d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Mâcon.
—— Eduenne, à Autun.
—— d'agriculture, sciences et arts, au Mans (Sarthe).
—— d'agriculture, sciences et arts à Meaux (Seine-et-Marne).

Digitized by Google

Académie des sciences, lettres et arts, à Rouen (Seine-Inférieure).
Société centrale d'agriculture, à Rouen.
—— libre d'émulation, à Rouen.
—— hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
—— des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles (Seine-et-Oise).
—— de statistique, à Niort (Deux-Sèvres).
—— des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
—— d'émulation, à Abbeville.
Société des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon (Var).
—— des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (Vienne).
—— d'émulation, à Epinal (Vosges).
—— archéologique, à Sens (Yonne).
Académie des sciences, à Paris (Seine).
—— des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
—— des sciences morales et politiques, »
Société centrale d'agriculture, »
—— de la morale chrétienne, »
—— des antiquaires de France, »
—— de sphragistique, »
—— d'encouragement pour l'industrie nationale, »
—— géologique de France, »
—— de géographie, »
—— d'horticulture, »
—— d'œnologie française et étrangère, »
Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.
Société des antiquaires du nord, à Copenhague (Danemarck).
—— des antiquités, à Zurich (Suisse).

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

ADRESSÉS

A L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE REIMS

Pendant l'année 1852-1853.

—

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Notre-Dame de Reims, par Pr. Tarbé, 2e édition, illustrée d'un plan, de 6 gravures sur acier et de 25 gravures sur bois; Reims, Quentin-Dailly, 1852. 1 vol. grand in-8°.

Souvenirs numismatiques du siége de Metz en 1552, par M. Ch. Robert. Metz, 1852.

Arithmétique des écoles primaires, par M. Crimotel, sixième édition.

Traité pratique et raisonné de l'emploi des plantes médicinales indigènes, par M. Cazin, médecin à Boulogne-sur-mer. 1 vol. in-8° avec atlas.

Monographie de la chlorose, par le même. 1 vol. in-8°.

Des vers ascarides lombucoïdes, considérés au point de vue médico-pratique, par le même. 1 vol. in-8°.

Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, adressé à M. V. Cousin, par M. Mangeart, professeur de philosophie au collége de Valenciennes. Brochure in-8°.

Remensis archiepiscopatus... restauratio... cantus lyricus Caroli X consecrationis occasione. Canebat Mangeart. Brochure in-8°.

Rapport sur divers manuscrits français de la biblio-

Digitized by Google

thèque de Valenciennes, par M. Mangeart. Brochure in-8°.

Essai historique sur les comtes de Champagne, par M. Ed. de Barthélemy. Brochure in-8°.

Carrelages historiés, par le même. Brochure in-8°.

Fermes-écoles, fermes-modèles, par M. J. de Vroïl. Brochure in-18.

Jeanne d'Arc champenoise et non pas lorraine, par M. Pernot. Brochure in-8°.

Comment la Belgique doit répondre à la guerre des tarifs, par M. Jobard. Brochure in-8°.

Discours de M. de Quatrefages, à la distribution du lycée Napoléon, en 1852. Brochure in-8°.

Mémoire sur les anneaux colorés, par M. Jamin. Paris, brochure in-8°.

Sur l'art du comédien. Lettre de M. X... à Mlle Euphrasie Poinsot. Paris, Claye et comp., 1852, grand in-8°.

Notre-Dame-en-Vaux, de Châlons-sur-Marne, par M. Ed. de Barthélemy. 16 pages in-8°.

Discours prononcé par M. E. de Royer à la distribution du lycée Bonaparte, le 15 août 1852. 7 pages in-8°.

La propriété et la responsabilité industrielles assurées par le timbre-marque et le timbre-garantie, par le directeur du musée de l'industrie belge. In-8° de 16 pages.

Rapport lu à la séance publique de la Société d'agriculture, sciences et commerce du département de la Marne, le 27 septembre 1852, par M. Sellier. Broch. in-8°.

Nouvelles notes sur le marquis de Turbilly, par M. Guillory aîné. In-8° de 27 pages.

Digitized by Google

Jeanne d'Arc est-elle Française? Réponse au mémoire de M. Henri Lepage, intitulé : *Jeanne Darc est-elle Lorraine*, par M. Athan. Renard, Chaumont, 34 p. in-8°.

Vocabulaire pour les œuvres de La Fontaine, ou *explication et définition des mots, locutions, formes grammaticales, etc., employés par La Fontaine, et qui ne sont plus usités*, par M. Théod. Lorin. Paris, comptoir des imprimeurs unis, 1852. 1 vol. in-8°.

Essai sur le nombre et l'origine des provinces romaines, par M. Poinsignon. Paris, 1846, 1 vol. in-8°.

Quid Illyricum fuerit; auctore Poinsignon. Paris, 1846, 1 vol. in-8°.

De l'organisation de la charité sociale, par Hipp. Tampucci. Paris, P. Dupont, 1853. 1 vol. in-18.

Les vignes malades. Rapport à M. de Persigny, ministre de l'intérieur, sur un voyage d'études entrepris par ses ordres dans les vignobles français, pendant l'été de 1852, par M. L. Leclerc. Paris, Hachette et comp., 1853. 1 vol. in-8°.

Chapelle de l'archevêché de Reims : 1° Elévation et coupe longitudinale, 2° Vue intérieure, 3° Détails; Saint-Remi de Reims, intérieur. Quatre planches gravées, grand in-f°, dessins de M. A. Raimbeau.

La vieillesse de Milton, poème qui a remporté le prix à l'Académie des Jeux floraux, par Onésime Seure. Paris, V. de Surcy et comp. 16 pages in-8°.

Nouvelle architecture navale, par M. Arm. Maizière. Reims, Luton, 1853. 1 vol. in-8°.

Souvenirs d'un naturaliste, par M. de Quatrefages. (Extrait de la *Revue des Deux-Mondes*). Paris, Claye et comp., 1853. Brochure grand in-8°.

Digitized by Google

Tableau des Gaules, par M. de Pontaumont. Cherbourg, Marcel Mouchel, 1852. 1 vol. in-12.

Etudes numismatiques sur une partie du nord-est de la France, par M. Ch. Robert. Metz, Nouvion, 1852. 1 vol. grand in-4°, planches.

Sur les tables tournantes, par M. Arm. Maizière. Reims, Luton, 1853. Brochure in-8°.

Mémoire sur les cotylédons utérins des femelles des animaux domestiques, lu à la Société de biologie, par M. Arm. Goubaux, professeur à l'école vétérinaire d'Alfort. Paris, Thunot. Brochure in-8°.

De la pentadactylie chez les animaux domestiques. Lecture faite à la Société de médecine-vétérinaire, par le même. Paris, Penaud frères. 15 pages in-8°.

Notice sur M. J.-B. Claude Rodet, lue à la distribution des prix de l'école d'Alfort, par le même. Paris, Penaud frères, 1851. 19 pages in-8°.

Digitized by Google

HOMMAGES DIVERS ET JOURNAUX.

Smithsonian Institution. *Directions for collecting, preserving, and transporting specimens of natural history*. Brochure in-8°.

— *Letter from the secretary of the Treasury*. Brochure in-8°.

— *Fourth annual report of the board of regents... for the year 1849*. Brochure in-8°.

— *Fifth annual report of the board of regents... for the year 1850*. Brochure in-8°.

— *A notice of the origin .. of the Academy of natural sciences of Philadelphia*. 1 volume in-8°.

Notice sur la nécessité d'améliorer les vins et sur les avantages des procédés de M. Gervais pour en opérer l'augmentation, l'amélioration et la conservation. 4 pages in-8°.

De la musique à Lyon depuis 1713 jusqu'à 1852. Discours prononcé en séance publique à l'Académie de Lyon, par Georges Hainl. Lyon, A. Vingtrinier, 1852. Brochure in-8°.

Jeanne Darc est-elle lorraine, par Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe. Nancy, Grimblot et veuve Raybois, 1852. Brochure in-8°.

Réponse à quelques journaux relativement aux affaires de Turquie, par Rustem-Effendi et Seïd-Bey, officiers de l'armée ottomane en mission à Liége. Bruxelles, Michel, 1853. Brochure in-8°.

Digitized by Google

Noël, poésie par Mlle Elisa Morin.

Epître à la nouvelle mosaïque du midi, par la même.

La bonté, poésie, par la même.

Recherches sur la pomme de terre depuis 1768, sa dégénération et sa régénération progressive prouvées par les faits; par Leroy-Mabille. Paris, veuve Bouchard-Huzard ; janvier 1853. 1 vol. in-8°.

De l'insuffisance du secours médical à domicile et de la nécessité d'hôpitaux cantonnaux, par M. Dauvin. Arras, avril 1853, impr. de veuve Degeorge. 1 vol. in-8°.

Notice historique et pratique sur le blanchissage du linge de toile, de la flanelle de santé et des divers vêtements, par M. Rouget de Lisle ; Paris, veuve Bouchard-Huzard, 1852. 1 vol. grand in-4°.

Rectification d'un compte-rendu fait par M. le secrétaire de la Société d'études diverses du Hâvre, d'une communication démontrant qu'un parallépipède homogène flottant serait, quoique parfaitement symétrique, contraint, par les lois de l'équilibre, à un mouvement de rotation, etc., par M. E. Lahure. Hâvre, impr. de Lepelletier, 1853. 16 pages in-8°

Observations et dissertations médicales, par le docteur Lecadre (*Extrait des publications de la Société hâvraise d'études diverses.*) Hâvre, impr. de Lepelletier, 1853. 36 pages in-8°.

Les Annales du bien, par M. J. Delvincourt, 1re année, 1853, 1re et 2e livraisons.

Journal des savants, juillet à décembre 1852, janvier à juin 1853.

Reims, revue mensuelle de la littérature, des sciences et des arts, numéros d'avril, mai et juin. In-8°.

Revue bibliographique et critique du droit français et étranger, 1853, n° 1. 32 pages in-8°.

Digitized by Google

PUBLICATIONS ADRESSÉES PAR LES ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Annales de la Société d'agriculture du Puy, tome XV, 2e série, 1850. 1 vol. in-8°; tome XVIe, année 1851, 1 vol. in-8°.

Société d'agriculture de l'Aube, tomes XVI et XVII, nos 21.

Société archéologique de Soissons, tome V.

Société d'émulation de l'Allier, décembre 1851; mai, août 1852.

Recueil de documents, etc.; bulletin mensuel de la Société de sphragistique, 2e année, livraisons 2 à 12, in-8°.

Journal de la Société d'agriculture des Ardennes, 9e année (1852), nos 8, 9, 10, 11, 12; 10e année, nos 1, 2, 3, 4, 5.

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 13e livraison (1852); 1 cahier in-8°; séance publique du 5 mai 1853, et programme du concours de 1854, 1 cahier in-8°.

Bulletin de la Société académique de Laon, tome II, 1853, 1 vol. in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, 1852. 1 vol. in-8°.

Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie, tomes XVI et XIX. 2 vol. in-8°.

Mémoires et publications de la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de Falaise, année 1852, 1 cahier in-8°

Digitized by Google

Travaux de la Société d'agriculture, sciences et belles-lettres de Rochefort, année 1851-52, brochure in-8°.

Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 2e série, tome 1er, année 1851. 1 vol. in-8°.

Académie de Besançon.— Programme des prix à décerner en 1853.

— Séance publique des 28 janvier et 25 août 1851, du 28 janvier 1852, des 28 janvier et 24 août 1850. 4 vol. in-8°.

Société d'émulation de Monbéliard. — Compte-rendu général des travaux depuis sa fondation en mai 1850, jusqu'à sa transformation en Société d'émulation. Brochure in-8°.

— Statuts de la société. 8 pages in-8°.

Académie du Gard. — Compte-rendu lu par M. Nicot, secrétaire perpétuel, en séance publique du Conseil général, le 27 août 1852. 11 pages in-8°.

— *Mémoires*, 1851-1852. 1 volume in-8°.

Académie impériale des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse; 4e série, tome II. 1 volume in-8°.

Mémoires de la Société archéologique du midi de la France; tome V, nos 1, 2, 3, 5; tome VI, ne 7, 8 et dernier; tome VII, n° 1, in-4°.

Académie des Jeux floraux, année 1853. 1 vol. in-8°.

Recueil des actes de l'Academie de Bordeaux; 9e année, tables; 10e année (1848), 1er trimestre; 14e année (1852), trimestres 1, 2, 3. 5 cahiers in-8°.

Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire, tome XXXI, nos 1, 2, 3. Trois cahiers in-8°.

Bulletin de l'Académie Delphinale (à Grenoble); tome III, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7. 7 cahiers in-8°.

Digitized by Google

Annales de la Société académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure ; 9e volume de la 2e série, 1848. 1 vol. in-8o.

Bulletin de la Société d'agriculture du département de la Lozère (à Mende), nos 26-27, 28-29, 30, 31-32, 33-34-35-36, 37-38-39. 6 cahiers in-8o.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers, 23e année, 3e de la 2e série, 1852. 1 vol. in-8o.

Société d'agriculture, sciences, commerce et arts de Châlons-sur-Marne ; séance publique, années 1848, 1849, 1850, 1852. 4 volumes in-8o.

Cercle pharmaceutique de la Marne ; procès-verbal de la séance générale tenue à Reims, le 6 septembre 1852. In-4o

Bulletin des travaux du comice agricole du département de la Marne ; année 1853. 1 vol. in-8o.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, Société des sciences, lettres et arts de Nancy, année 1851. 1 vol. in-8o.

Mémoires de l'Académie impériale de Metz, 33e année, 1851-1852. 2 vol. in-8o.

Société centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai ; 2e série, tome I (1849-1851). 1 vol. in-8o.

Mémoires de la société des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille, année 1849, 1 vol. in-8o.

Bulletin de l'Athenée du Beauvaisis, 1852, 1er et 2e semestres. 2 cahiers in-8o.

Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie, trimestres de janvier, avril, juillet et octobre 1852, et 1er trimestre 1853. 5 cahiers in-8o.

Société d'agriculture, etc., de Boulogne-sur-mer : des assolements, fin (1852) ; séances semestrielles du 30 octobre 1852 et du 19 mars 1853. 3 cahiers in-8o.

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux : Programme des prix pour 1853, 1854, 1855.

— *Précis analytique des travaux, pendant les*

Digitized by Google

années 1849-1850, 1851-1852. 2 vol. in-8°.

Société libre d'émulation de Rouen : Programme des prix proposés pour 1853, 1854, 1855.

— *Bulletin*, année 1851-1852. 1 vol. in-8°.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, cahiers 125e, 126e et 127e ; 2e, 3e et 4e trimestres de l'année 1852.

Société Hâvraise d'études diverses. 18e et 19e années (1850 à 1852). 1 vol. in-8°.

Société de statistique du département des Deux-Sèvres. Bulletin, 1re livraison, 1850-1851 ; 2e, 1851-1852.

— *Mémoires*, 1852 ; livraisons 1re, 2e et 3e.

Société des antiquaires de Picardie. Bulletin, année 1852, nos 2, 3, 4. Deux cahiers in-8°.

— *Introduction à l'histoire générale de la province de Picardie*, par D. Grenier ; 2e livraison, pages 185 à 424. In-4°.

Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville, années 1849, 1850, 1851, et premier semestre de 1852. 1 vol. in-8°.

Bulletin de la Société des sciences, etc., du département du Var, séant à Toulon, 20e année, 1852, nos 1 et 2. 2 cahiers in-8°.

Bulletins de la Société des antiquaires de l'Ouest ; 1852, 2e, 3e et 4e trimestres ; 1853, 1er et 2e trimestres. 5 cahiers in-8°.

Annales de la Société d'émulation des Vosges, tome VII, 3e cahier.

Bulletin de la Société archéologique de Sens, année 1851, pages 53 à 124; année 1852, 1 volume in-8°.

Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences, tome XXXIV, table ; tome XXXV, nos 2, 3, 9 à 26 ; tome XXXVI, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12,

Digitized by Google

13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26 ; tome XXXVII, n° 2.

Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Rapport, au nom de la commission des antiquités de la France, lu dans la séance publique annuelle du 12 novembre 1852, par M. Lenormant. 40 pages in-4°.

Société des antiquaires de France. — *Mémoires*, tome XXI. 1 vol. in-8°.

— *Annuaire*, 1852-1853. 2 vol. in-18.

Bulletin de la Société de géographie, 4e série, nos 5 à 23. In-8°.

Société de la morale chrétienne, tome III, nos 1, 2 et 3. In-8°.

Institut des provinces. — *Bulletin bibliographique*, nos 7 et 8, mars et mai 1853.

— *Congrès scientifique*, dix-septième session tenue à Nancy en septembre 1850. 2 vol. in-8°

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. IX, 2e, 3e et 4e livraisons ; tome X, 1re, 2e et 3e livraisons.

Mittei lungen der antiquarischen Gesellschaft in Zurich. Siebenter band. Fünftes heft. Etruskische Alterthümer gefunden in der schweiz. N° 5, vol. VII. In-4°.

FIN DU TOME XVIIIe.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1852-1853,

TOMES XVIIe ET XVIIIe.

—

BAUDESSON.

Rapport sur les mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube ; 1er sémestre 1851, t. I, p. 34.

J.-B. BUZY.

Entrée de Jeanne d'Arc à Reims, t. II, p. 169.

CHARLIER.

Développement de la glande mammaire chez un mouton de cinq ans, avec sécrétion du lait, t. I, p. 169.

DÉRODÉ.

Rapport sur le concours d'histoire littéraire, t. II, p. 143.

DUQUÉNELLE.

Rapport sur quelques publications archéologiques, t, I, p. 41.

Rapport sur quelques mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, t. I, p. 187.

Note sur quelques antiquités trouvées à Reims, t. I, p. 200.

L. FANART.

Notice sur M. Alphonse Périn, t. I, p. 110.

Digitized by Google

FLAYOL.

Jeanne d'Arc à Reims, t. II, p. 161.

GAINET.

Rapport sur un livre intitulé : Le sage dans les différents états de la vie, t. II, p. 101.

J. HUBERT.

Statistique monumentale du diocèse de Reims (département des Ardennes), t. I, p. 64 et 211, t. II, p. 72.

H. LANDOUZY.

Rapport sur les nouveaux appareils de chauffage, de ventilation et de panification soumis à l'Institut pendant l'année 1852, t. I, p. 25..

LECUYER.

Jeanne d'Arc à Reims, t. II, p. 154.

CH. LORIQUET.

Rapport sur les mémoires de l'Académie nationale de Metz, XXXIIe année, t. I, p. 129.

LOUIS LUCAS.

Rapport de la Commission chargée d'examiner le projet d'ériger, à Reims, une statue à Colbert, t. I, p. 145.

MAUMENÉ.

Mémoire sur l'analyse des huiles au moyen du dégagement de chaleur produit avec l'acide sulfurique, tome I, page 1.

Observations sur l'emploi de quelques procédés pour l'analyse des sirops, t. I, p. 20.

Rapport sur les appareils de ventilation établis par MM. Lachappelle et Levarlet, t II, p. 1.

Rapport sur un appareil de soutirage présenté par M. GAMAHUT, t. II, p. 8.

MOURIN.

Jeanne d'Arc Champenoise et non pas Lorraine, par

Digitized by Google

M. F.-A. Pernot. — Jeanne d'Arc est elle Loraine. Jeanne d'Arc était-elle Française? Réponse au mémoire de M. Henri Lepage, par M. Renard (Athanase), t. II, p. 58.

L. PARIS.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de FR. MAUCROIX, chanoine de Reims, t. II, p. 176.

PIERRET.

Rapport sur un ouvrage intitulé : Manuel d'une Femme chrétienne, par M. l'abbé CHASSAY, t. I, p. 120.

POINSIGNON.

État politique et religieux de l'Empire à la mort de Théodose-le-Grand (395) t. II, p. 28.

SAUBINET.

Rapport sur la maladie de la vigne, t. II, p. 10.

SOULLIÉ.

Rapport sur les mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 4e série, t. II, en 1852; t. I, p. 174.

Rapport sur le concours de Poésie pour l'année 1853, t. II, p. 133.

MAX. SUTAINE.

Les tables tournantes, t. II, p. 18.

V. TOURNEUR.

Notice sur un manuscrit du XIIIe siècle, renfermant des dessins de la cathédrale de Reims par WILARS, de Honnecourt, t. I, p. 50.

Allocution dans la cérémonie des obsèques de M. Ernest Arnould, t. II, p. 107.

Allocution dans la cérémonie des obsèques de M. l'abbé Bandeville, t. II, p. 100.

Compte-rendu des travaux de l'Académie impériale, année 1852-1853, t. II, p. 113.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES

de l'année 1852-1853,

TOMES XVIIe ET XVIIIe.

—

ARCHÉOLOGIE.

Rapport sur quelques publications archéologiques, par M. DUQUÉNELLE, t. I, p. 41.

Rapport sur quelques mémoires de la Société nationale des antiquaires de France, par M. DUQUÉNELLE, t. I, p. 187.

Note sur quelques antiquités trouvées à Reims, par M. DUQUÉNELLE, t I, p. 200.

Statistique monumentale du diocèse de Reims (département des Ardennes), par M. J. HUBERT, t. I, p. 64 et 211, t. II, p. 72.

Rapport de la commission chargée d'examiner le projet d'ériger, à Reims, une statue à Colbert, par M. LOUIS LUCAS, t. I, p. 145.

Notice sur un manuscrit du XIIIe *siècle, renfermant des dessins de la cathédrale de Reims*, par WILARS, de Honnecourt, par M. V. TOURNEUR, t. I, p. 50.

BEAUX-ARTS.

Notice sur M. Alphonse Périn, par M. L. FANART, t. I, p. 110.

HISTOIRE.

Jeanne d'Arc Champenoise et non pas Lorraine, par M. F.-A. Pernot. *Jeanne d'Arc est-elle Lorraine?* —

Digitized by Google

Jeanne d'Arc était-elle Française ? Réponse au mémoire de M. Henri Lepage, par M. Renard (Athanase); par M. MOURIN, t. II, p. 58.

Mémoire sur la vie et les ouvrages de Fr. Maucroix, chanoine de Reims, par M. L. PARIS, t. II, p. 176.

Etat politique et religieux de l'Empire à la mort de Théodose-le-Grand (395), par M. POINSIGNON, t. II, p. 28.

LETTRES.

Rapport sur un ouvrage intitulé : Manuel d'une Femme chrétienne, par M. l'abbé Chassay; par M. PIERRET, t. I, p. 120.

LITTÉRATURE.

Rapport sur le concours d'histoire littéraire, par M. DÉRODÉ, t. II, p. 143.

Rapport sur le concours de poésie pour l'année 1853, par M. Soullié, t. II, p. 133.

PHILOSOPHIE.

Rapport sur un livre intitulé: Le sage dans les différents états de la vie, par M. l'abbé Gainet, t. II, p. 101.

POÉSIE.

Entrée de Jeanne d'Arc à Reims, par M. J. B. BUZY, t. II, p. 169.

Jeanne d'Arc à Reims, par M. FLAYOL, t. II, p. 161.

Jeanne d'Arc à Reims, par M. LECUYER, t. II, p. 154.

SCIENCES.

Développement de la glande mammaire chez un mouton de cinq ans, avec sécrétion du lait, par M. CHARLIER, t. I, p. 159.

Rapport sur les nouveaux appareils de chauffage, de ventilation et de panification soumis à l'Institut pendant l'année 1852, par M. H. LANDOUZY, t. I, p. 25.

Mémoire sur l'analyse des huiles au moyen du déga-

Digitized by Google

gement de chaleur produit avec l'acide sulfurique, par M. MAUMENÉ, t. I, p. 1.

Observations sur l'emploi de quelques procédés pour l'analyse des sirops, par le même, t. I, p. 20.

Rapport sur les appareils de ventilation établis par MM. Lachappelle et Levarlet, par le même, t. II, p. 1.

Rapport sur un appareil de soutirage présenté par M. Gamahut, par le même, t. II, p. 8.

VARIÉTÉS.

Rapport sur les mémoires de la Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube, 1er semestre, par M. BAUDESSON ; t. I, p. 34.

Rapport sur les mémoires de l'Académie nationale de Metz, XXXIIe année, par M. CH. LORIQUET, t. I, p. 129.

Rapport sur la maladie de la vigne, par M. SAUBINET, t. II, p. 10.

Rapport sur les mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse, 4e série, t. II, en 1852, par M. SOULLIÉ, t. I, p. 174.

Les Tables tournantes, par M. MAX. SUTAINE, t. II, p. 18.

Allocution dans la cérémonie des obsèques de M. Ernest Arnould, par M. V. TOURNEUR, t. II, p. 107.

Allocution dans la cérémonie des obsèques de M. l'abbé Bandeville, par le même, t. II, p. 109.

Compte-rendu des travaux de l'Académie Impériale, année 1852-1853, par le même, t. II, p. 113.

Programme des concours ouverts pour l'année 1854, t. II, p. 209.

Proclamation des prix et médailles, t. II, p. 215.

Tableau des membres composant l'Académie de Reims, t. II, p. 217.

Listes des Sociétés correspondantes, t. II, p. 239.

Digitized by Google

Liste des ouvrages adressés à l'Académie impériale de Reims pendant l'année 1852-1853, t. II, p. 245.

Table des auteurs, t. II, p. 255.

Table des matières, t. II, p. 258.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

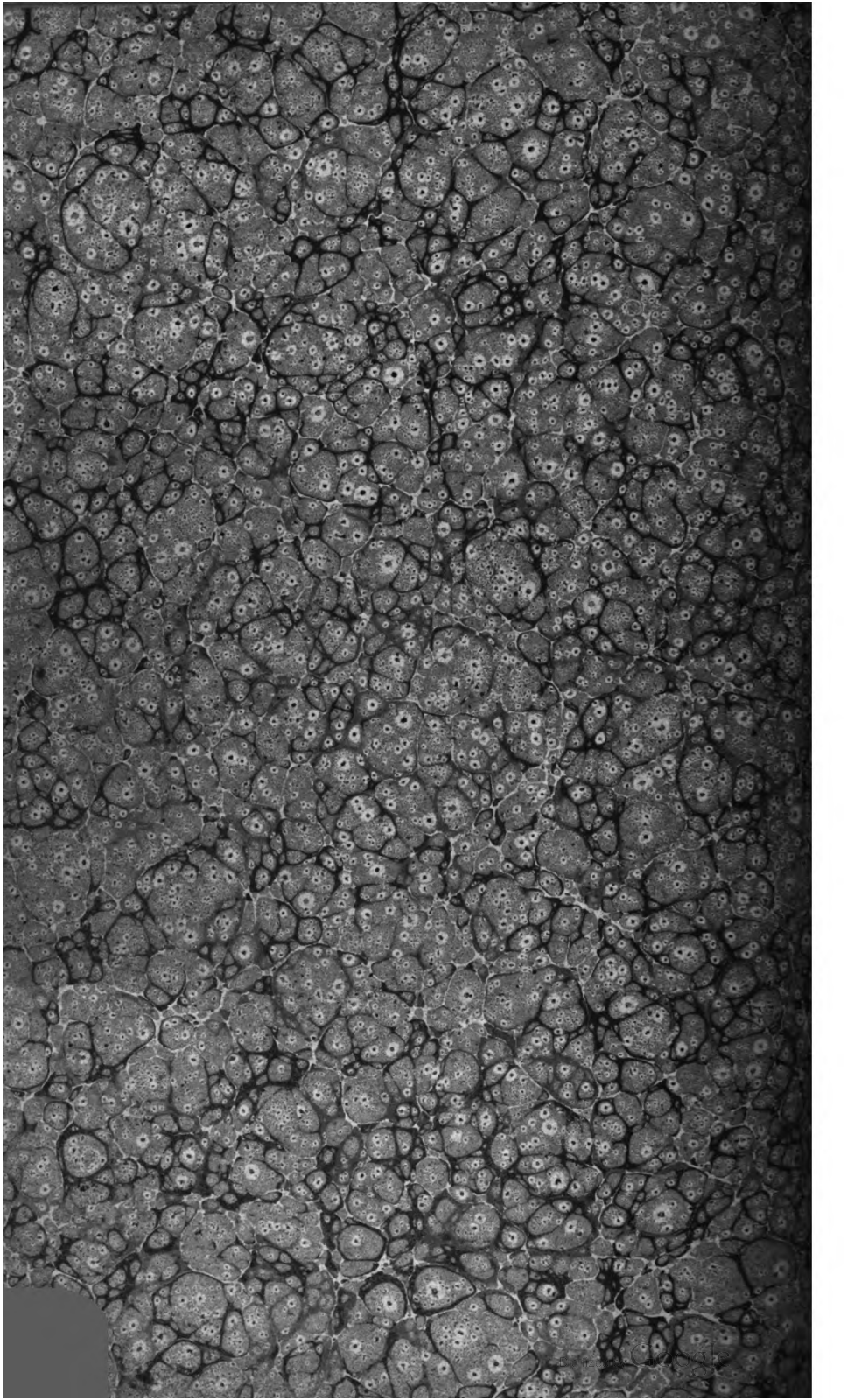

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 517 098

Digitized by Google